



SARL METIS

RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2020



SOMMAIRE

1	Présentation du Service Délégué	4
1.1	L'équipement	4
1.2	Les horaires d'ouverture	4
1.3	Les tarifs.....	6
2	Exploitation.....	7
2.1	Ouvertures / Fermetures	7
2.3	Les activités	9
2.3.1	Bébés nageurs	11
2.3.2	Le Jardin d'éveil	11
2.3.3	L'école de natation	11
2.3.4	Les cours adultes	11
2.3.5	L'Activ'Gym.....	11
2.3.6	L'Activ'bike	11
2.4	Les différents plannings proposés.....	12
3	Fréquentations	17
3.1	Fréquentations mensuelles.....	17
3.2	Evolution annuelle des fréquentations	20
3.3	L'origine des fréquentations	23
3.4	Fréquentation des scolaires	24
3.5	Fréquentation des groupes d'Accueil de Loisirs.....	26
3.6	Fréquentations des Associations.....	27
3.7	Fréquentation des Clubs	27
4	Animations et développement commercial.....	29
5	Communication	35
5.1	Parutions	35
5.2	Plaquettes tarifs & horaires.....	38
5.3	Site Internet.....	40
5.4	Réseaux sociaux.....	40
5.5	Application smartphone	42
5.6	Satisfaction des usagers	42
5.7	Divers.....	43
6	Les ressources humaines.....	44



6.1	Organigramme.....	44
6.2	Effectif	45
6.3	Masse salariale	45
7	Suivi technique	47
7.1	Report des interventions ENGIE SOLUTIONS :	47
7.2	Contrôles réglementaires.....	50
7.3	Entretien des locaux.....	50
8	Rapport financier.....	52
8.1	Le chiffre d'affaires	53
8.2	Les charges externes	54
8.3	Impôts et taxes et charges de personnels.....	55
8.4	Amortissements et charges financières	56
8.5	Résultat net de l'exercice 2020	57
9	Fonds de solidarité	58
10	Conclusion et projections.....	60
ANNEXES.....		61
1	Segmentation	62
2	Etude du questionnaire de satisfaction (46 retours).....	63
3	Indexation tarifaire formule.....	64
4	Google Analytics	65
5	Registre de sécurité	66
6	Créneaux des scolaires	80
7	Sud-Ouest grand angle	83
8	Sud-Ouest et Webcast communication.....	84





1 Présentation du Service Délégué

La Mairie d'Arcachon a confié la gestion de la Piscine d'Arcachon à EQUALIA, représentée sur site par la SARL METIS.

Un contrat de Délégation de Service Public a été signé le 30 Septembre 2013 entre la ville d'Arcachon et EQUALIA, de type affermage pour la gestion et l'exploitation de la piscine située sur le territoire de la commune d'Arcachon. Ce contrat a pour objet l'exploitation de l'équipement qui consiste notamment dans sa promotion, sa commercialisation, sa gestion, son animation et la sécurité des usagers et des biens. Un avenant de prolongation en date du 20 octobre 2020 a été signé et a pris fin le 31 décembre 2020.

1.1 L'équipement

Le Piscine d'Arcachon se compose des installations suivantes :

En sous-sol : équipements techniques, pompes, bâches, filtres et ozoneurs ;

En rez-de-chaussée : hall d'accueil, vestiaires individuels et collectifs, 2 bassins (bassin sportif de 25 mètres sur 5 couloirs et bassin de loisirs, banquettes à bulles et col de cygne) ainsi qu'une pataugeoire ;

R+1 : locaux administratifs, vestiaires personnels, salle de repos.

1.2 Les horaires d'ouverture

Dans le cadre du respect du contrat établi avec la COBAS, l'année est découpée en 3 périodes :

- ✓ la période scolaire,
- ✓ les petites vacances et
- ✓ les grandes vacances.

Les horaires d'ouverture sur l'année 2020 se décomposent de la manière suivante :

PISCINE ARCACHON PÉRIODE SCOLAIRE - 2020 / 2021

CHANGER

**LUNDI**

11h00-13h30 | 16h00-17h30

MARDI

11h00-13h30 | 16h00-20h00

MERCREDI

09h30-10h15* | 10h15-17h30

JEUDI

11h30-13h30 | 16h00-21h00 | 21h00-22h00*

VENDREDI

11h30-13h30 | 14h30-20h00*

SAMEDI

10h00-12h00* | 14h00-19h00

DIMANCHE

09h00-13h00 | 15h00-19h00

Horaires des jours fériés : 9h00 à 13h00 & 15h00 à 19h00

PISCINE ARCACHON PETITES VACANCES - 2020 / 2021

CHANGER

LUNDI

10h00-19h00

MARDI

10h00-19h00

MERCREDI

10h00-19h00

JEUDI

10h00-21h00 | 21h00-22h00*

VENDREDI

10h00-19h00

SAMEDI

10h00-19h00

DIMANCHE

10h00-13h00 | 15h00-19h00

Horaires des jours fériés : 10H00 à 13H et 15H00 à 19H00

PISCINE ARCACHON GRANDES VACANCES - 2020 / 2021

CHANGER

LUNDI

10h00-13h00 15h-19h

MARDI

10h00-13h00 15h-19h

MERCREDI

10h00-13h00 15h-19h

JEUDI

10h00-13h00 15h-21h

VENDREDI

10h00-13h00 15h-19h

SAMEDI

10h00-13h00 15h-19h

DIMANCHE

10h00-13h00 15h-19h

Horaires valables du 25/06/2020 au 02/09/2020

En raison de la crise sanitaire, les horaires ont été adaptés pour le respect du protocole sanitaire : mise en place d'une coupure méridienne pour nettoyage et désinfection (détail : Exploitation : Ouvertures / Fermetures). De plus, un système de réservation a été mis en place afin d'assurer la gestion des flux.

Les horaires d'ouverture :

- Sur la période du 24 juin au 30 juin : du Lundi au Dimanche de 10h à 13h et 15h à 18h.
- Sur la période du 1^{er} juillet au 2 septembre : du Lundi au Dimanche de 10h à 13h et 15h à 19h, Le Jeudi de 10h à 13h et de 15h à 22h.
- Sur la période du 3 septembre au 31 décembre reprise du planning en accord avec le contrat de délégation de service public, avec un aménagement des passages des usagers pour respecter le protocole de nettoyage dicté par l'ARS.



1.3 Les tarifs

Au cours de l'année 2020 et par délibération du Conseil Communautaire de la COBAS en date du 25 juin 2020, la grille tarifaire a évolué au regard de l'indexation prévue au contrat de délégation. La mise en application des nouveaux tarifs a eu lieu au 1^{er} septembre 2020.

- tarifs et dispositifs d'indexation : voir annexe n°3.

2 Exploitation

2.1 Ouvertures / Fermetures :

Pour l'année 2020, sur 366 jours, les ouvertures de la Piscine d'Arcachon sont réparties de la manière suivante :

- Ouverture au public sur **187 jours**;
- Fermeture au public sur **179 jours** en raison de la COVID-19 ;
- Ouverture exclusivement au scolaire sur 37 jours ;
- Ouverture au public prioritaire sur 4 jours ;

- **Janvier :**
 - ouverture : 31 jours :
 - du 01 au 31 ;
- **Février :**
 - ouverture : 29 jours :
 - du 01 au 29 ;
- **Mars :**
 - ouverture : 14 jours :
 - du 01 au 14 ;
 - fermeture : 17 jours :
 - du 15 au 31 : COVID ;
- **Avril :**
 - ouverture : 0 jours ;
 - fermeture : 30 jours : COVID ;
- **Mai :**
 - ouverture : 0 jours ;
 - fermeture : 31 jours : COVID ;
- **Juin :**
 - ouverture : 7 jours :
 - du 24 au 30 ;
 - fermeture : 23 jours :
 - du 01 au 23 : COVID ;
- **Juillet :**
 - ouverture : 31 jours :
 - du 1 au 31 ;
- **Aout :**
 - ouverture : 31 jours :
 - du 1 au 31 ;
- **Septembre :**
 - ouverture : 25 jours :
 - du 01 au 25 ;
 - fermeture au public : 5 jours :
 - du 26 au 30 : fermeture administrative COVID ;
 - ouverture exclusive aux scolaires : 2 jours :
 - le 28 et 29 ;



- **Octobre :**
 - ouverture : 19 jours :
 - du 11 au 29 ;
 - fermeture au public : 13 jours :
 - du 1er au 11 octobre et du 30 au 31 octobre : fermeture administrative COVID ;
 - ouverture exclusive aux scolaires : 6 jours :
 - le 01, 02, 05, 06, 08 et le 09 ;
- **Novembre :**
 - ouverture exclusive aux scolaires : 16 jours :
 - le 03, 05, 06, 09, 10, 12, 13, 16, 17, 19, 20, 23, 24, 26, 27 et le 30 ;
 - fermeture au public : 30 jours :
 - du 1^{er} au 30 novembre : fermeture administrative COVID ;
- **Décembre :**
 - ouverture exclusive aux scolaires : 13 jours :
 - le 01, 03, 04, du 07 au 11 et du 14 au 18 (09 et 16 ouverture périscolaire) ;
 - fermeture au public : 31 jours :
 - du 1^{er} au 31 décembre : fermeture administrative COVID ;
 - ouverture publics spéciaux (lundis, mardis, jeudis) : 4 jours :
 - le 22, 23, 29, 30 ;

Afin de s'adapter aux préconisations de l'ARS et directives du ministère des sports, un protocole sanitaire a été mis en place en partenariat avec la COBAS et la ville d'Arcachon.

En juin, suite à l'autorisation d'ouverture des espaces aquatiques nous avons mis en place un fonctionnement adapté.

- Ouverture sur inscription par créneau horaire :
Du Lundi au dimanche, 3 créneaux le matin 10h-11h, 11h-12h, 12h-13h et 3 créneaux l'après-midi 15h-16h, 16h-17h, 17h-18h, une coupure méridienne de 13h à 15h pour un nettoyage complet des installations.
- Des séances d'Aquagym réduites à 10 personnes et 15 min de temps de sortie pour éviter les croisements aux vestiaires avec l'arrivée du public (9h-9h45 et 18h-18h45),

En juillet/aout, nous avons ajusté le planning sur de plus grandes amplitudes horaires :

- Ouverture du Lundi au Dimanche de 9h à 13h et de 15h à 19h, le jeudi de 9h à 13h et de 15h à 22h, une coupure méridienne de 13h à 15h pour un nettoyage complet des installations.
- Des séances d'Aquagym réduites à 15 personnes (1 personne pour 4m²).

En septembre, reprise des clubs, associations, école de natation, ainsi que des scolaires, le fonctionnement alternant vestiaires individuels et collectifs permettant un nettoyage complet des installations a été mis en place.

- Ouverture au public selon les horaires « habituels »,

- Le nombre de séances de cours collectifs est augmenté de façon à répondre à l'engagement contractuel de la DSP. Maintien de la limitation à 15 personnes par séance

De même les ouvertures avec des jauges (moins de 6 par lignes, uniquement pour les établissements scolaires ainsi que l'accès aux personnes présentant une prescription médicale ou une carte professionnelle) nous ont contraints à adapter nos plannings.

2.3 Les activités

La Piscine d'Arcachon sur l'année 2020 a proposé aux usagers les activités suivantes sur la période scolaire :

Sur la période scolaire :

Activités existantes	Nombre de séances hebdo	Durée de la séance	Durée totale hebdo
Aqua Bike	7	0h30	3,5h
Aqua Gym	14	0h45	10,5h
Ecole de Natation	13	0h45	10h
Total	34		24h

Sur la période des petites vacances :

Activités existantes	Nombre de séances hebdo	Durée de la séance	Durée totale hebdo
Aqua Bike	8	0h30	4h
Aqua Gym	12	0h45	9h
Stage de natation	15	0h45	11,25h
Total	35		24.25h

Sur la période estivale :

Activités existantes	Nombre de séances hebdo	Durée de la séance	Durée totale hebdo
Aqua Bike	6	0h30	3h

Aqua Gym	6	0h45	4,5h
Stage de natation	15	0h45	11,25h
Total	27		18.75h

2.3.1 Bébés nageurs

Cette activité est réservée aux enfants de 6 mois à 3 ans. Son objectif est la détente, la familiarisation et le plaisir de l'enfant et de ses parents à se retrouver ensemble dans l'eau. Chaque séance est encadrée par deux éducateurs qui assurent aux enfants et aux parents une évolution en toute sécurité : un intervenant dans l'eau qui anime la séance et un intervenant en surveillance.

Elle se déroule les samedis matin avec une eau chauffée à 32° sur des séances de 30 minutes.

2.3.2 Le Jardin d'éveil

Adaptée aux enfants de 4 à 5 ans, le jardin d'éveil est une initiation ludique aux plaisirs de la natation. Les éducateurs apportent ici aux enfants l'autonomie dans les déplacements grâce à une démarche pédagogique ludique. L'objectif est avant tout l'épanouissement de l'enfant durant ses activités aquatiques lui permettant de s'immerger et de se déplacer sans aide.

Il se déroule les samedis matin avec une eau chauffée à 32° sur des séances de 45 minutes.

2.3.3 L'école de natation

À partir de 6 ans, les enfants peuvent apprendre les techniques de nage, en commençant par le crawl et la brasse pour évoluer peu à peu vers les quatre nages.

Nous proposons 8 créneaux de 45 minutes répartis en trois groupes : débutants, intermédiaires et confirmés.

2.3.4 Les cours adultes

Des cours à destination des adultes sont proposés pour apprendre les techniques de nage à travers 4 niveaux différents : hydrophobie, initiation, intermédiaire et perfectionnement.

Nous proposons 4 créneaux de 45 minutes

2.3.5 L'Activ'Gym

Différents types de cours sont proposés aux usagers variant intensité des efforts musculaires et zones de travail (dos, bas du corps, gaine abdominale,...).

Chaque semaine, 14 séances sont dispensées en période scolaire, et 12 séances en période de vacances.

2.3.6 L'Activ'bike

Cette activité intense et dynamique permet d'affermir et renforcer le bas du corps, en améliorant l'endurance.

Chaque semaine, 7 cours sont dispensées en période scolaire, et 8 séances en période de vacances.



ACTIVITÉS AQUATIQUES - PÉRIODE SCOLAIRE 2020-2021						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
ACTIV' PALMES 09H45 - 10H30	ACTIV' DOUCE 10H30 - 11H15	ACTIV' DOUCE 10H30 - 11H15	ACTIV' TONIC 11H30 - 12H15	ACTIV' DOUCE 9H30 - 10H15	ACTIV' BIKE 12H30 - 13H00	
ACTIV' DOUCE 10H30 - 11H15	ACTIV' TONIC 11H30 - 12H15	ACTIV' TONIC 11H30 - 12H15	ACTIV' BIKE 12H30 - 13H00	ACTIV' TONIC 11H30 - 12H15		
ACTIV' TONIC 11H30 - 12H15	ACTIV' BIKE 12H30 - 13H00	ACTIV' TONIC 18H00 - 18H45	ACTIV' BIKE 18H45 - 19H15	ACTIV' BIKE 12H30 - 13H00		
ACTIV' BIKE 12H30 - 13H00	ACTIV' JOGGING 19H30 - 20H15		ACTIV' FIGHT 19H30 - 20H15	ACTIV' TONIC 18H30 - 19H15		
	ACTIV' BIKE 18H45 - 19H15					

ACTIVITÉS AQUATIQUES - PETITES VACANCES 2020-2021						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
ACTIV' PALMES 10H00 - 10H45	ACTIV' TONIC 11H15 - 12H00	ACTIV' DOUCE 10H30 - 11H15	ACTIV' TONIC 11H15 - 12H00	ACTIV' DOUCE 11H15 - 12H00	ACTIV' BIKE 12H30 - 13H00	
ACTIV' DOUCE 11H15 - 12H00	ACTIV' BIKE 12H30 - 13H00	ACTIV' TONIC 18H00 - 18H45	ACTIV' BIKE 12H30 - 13H00	ACTIV' BIKE 12H30 - 13H00		
ACTIV' BIKE 12H30 - 13H00	ACTIV' BIKE 18H45 - 19H15		ACTIV' BIKE 19H15 - 19H45	ACTIV' TONIC 18H00 - 18H45		
ACTIV' BIKE 18H45 - 19H15	ACTIV' JOGGING 19H15 - 20H00		ACTIV' FIGHT 20H00 - 20H45	ACTIV' TONIC 9H00 - 9H45		
ACTIV' TONIC 9H00 - 9H45						

2.4 Les différents plannings proposés

PLANNING du 24 au 30 juin 2020

	<i>lundi</i>	<i>mardi</i>	<i>mercredi</i>	<i>jeudi</i>	<i>vendredi</i>	<i>samedi</i>	<i>dimanche</i>
9h-9h45	Aquagym*	Aquagym*	Aquagym*	Aquagym*	Aquagym*	Aquagym*	
10h à 13h	Nage libre ²						
15h à 18h	Nage libre ²						
18h-18h45	Aquagym*	Aquagym*	Aquagym*	Aquagym*	Aquagym*	Aquagym*	

SUR RESERVATION UNIQUEMENT

* limité à 10 places

² limité à 60 personnes (3 créneaux de 20 personnes)

Réouverture post confinement, autorisation de maintenir des cours collectifs dans un format limité (10 personnes) sans matériel.

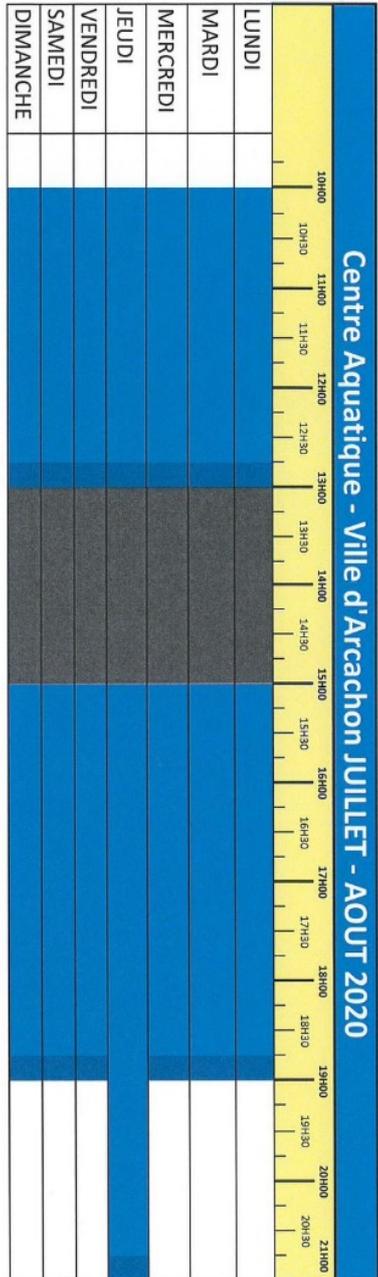
12 cours d'aquagym sans matériel sur la semaine, un créneau le matin de 9h jusqu'à 9h45 et un créneau de 18h à 18h45.

Trois créneaux d'une heure de 20 personnes (4 personnes par ligne).

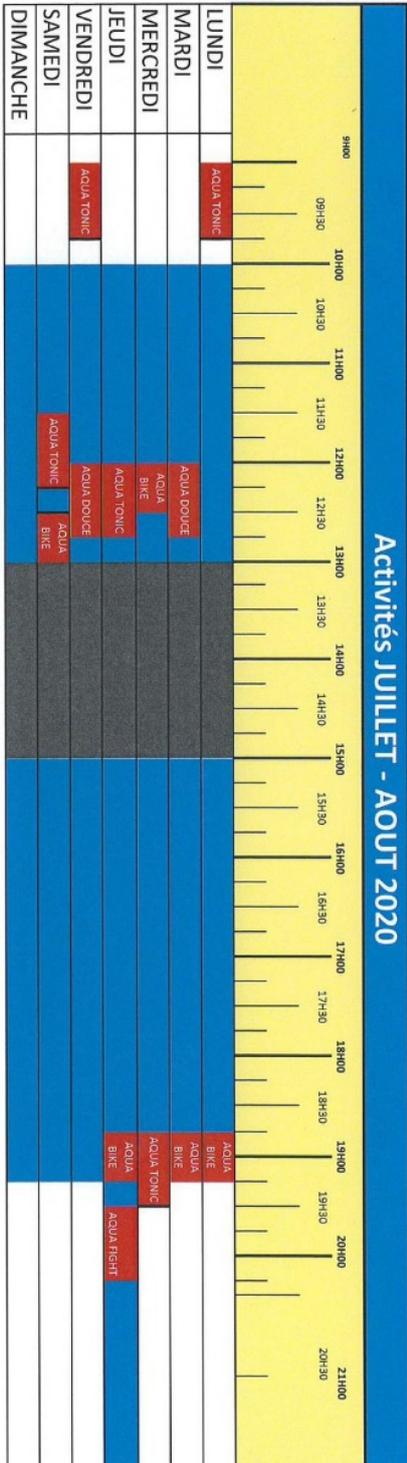
Protocole strict mis en place, sens de circulation, protocole de nettoyage complet avec désinfection, pas d'utilisation de matériel, masque jusqu'au vestiaire, douche savonnée obligatoire. Respect de la distanciation et des gestes barrières.



PLANNING AU 1^{ER} JUILLET 2020



Accès libre
Nettoyage
Sortie de l'eau



Suite à un allègement des mesures, d'avantages de cours ont pu être mis en place nous avons maintenu en accord avec les exigences sanitaires en vigueur une coupure journalière pour désinfection totale des cabines.

8 créneaux d'activ' (activ' tonic, activ' douce, activ'fight, activ'palmes) et 5 créneaux de bike sont proposés à notre clientèle chaque semaine.



PLANNING AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

PLANNING AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2020

Centre Aquatique - Ville d'Arcachon		9H00	09H30	10H00	10H30	11H00	11H30	12H00	12H30	13H00	13H30	14H00	14H30	15H00	15H30	16H00	16H30	17H00	17H30	18H00	18H30	19H00	19H30	20H00	20H30	21H00
LUNDI				Activ PALVES	Activ DOUCE	Activ DOUCE	Activ TONIC	Activ TONIC	Activ BIKE	Activ BIKE																
MARDI				Activ DOUCE	Activ DOUCE	Activ TONIC	Activ TONIC	Activ BIKE	Activ BIKE												Activ DOG	Activ BIKE				
MERCREDI				Activ DOUCE	Activ TONIC	Activ TONIC	Activ TONIC	Activ BIKE	Activ BIKE												Activ TONIC					
JEUDI					Activ TONIC	Activ TONIC	Activ TONIC	Activ BIKE	Activ BIKE													Activ BIKE	Activ FIGHT			
VENDREDI				Activ DOUCE	Activ TONIC	Activ TONIC	Activ BIKE	Activ BIKE														Activ TONIC				
SAMEDI								Activ BIKE	Activ BIKE																	
DIMANCHE																										

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-243300563-20210628-DEL-2021-06-073-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/06/2021
Affichage : 30/06/2021
PISCINE
D'ARCACHON
COBAS
Mairie de Arcachon - 17110 Arcachon - Gironde - France



En maintenant un protocole strict et une pause méridienne pour maintenir le nettoyage des vestiaires et des parties communes, nous avons proposé un planning le plus proche possible du contrat établi avec la COBAS.

Nous proposons 14 créneaux d'activ et 7 créneaux d'activ bike par semaine.

La rentrée de septembre nous laissait supposer une reprise des activités, animations et accueil des usagers dans des circonstances de plus en plus similaire à 2019, malheureusement dès la fin du mois de septembre de nouvelles mesures ont dut être prises pour endiguer la pandémie.



3 Fréquentations

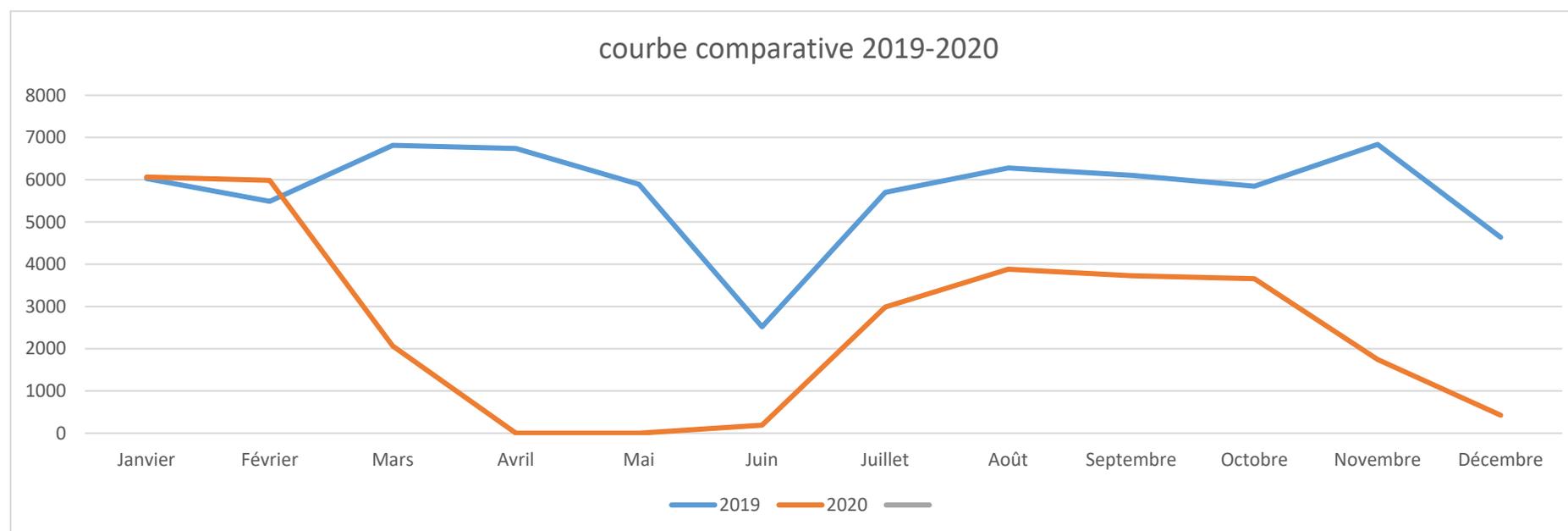
3.1 Fréquentations mensuelles

Fréquentations 2020	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Entrées grand public	2 137	2 681	1 091	-	-	158	2 174	2 800	746	1 515	6	45	13 353
Entrées Piscines	2 060	2 584	1 054			157	2 174	2 792	714	1 479		45	
Entrées Patinoires													-
Entrées CE	77	97	37			1		8	32	36	6		294
Activités	659	627	238	-	-	29	334	466	312	378	-	-	3 043
Activités Piscines	659	627	238			29	334	466	312	378			3 043
Activités patinoires													-
Bien-être													-
Remise en forme													-
Abonnements (hors carte multiple entrées)													-
PASS	398	373	178	-	-	-	195	313	265	243	-	6	1 971
Pass équilibre	351	309	139				156	270	220	201		5	1 651
Pass performance	18	29	11				8	3	15	14		1	99
Pass plénitude	29	35	28				31	40	30	28			221
Scolaires	1 123	956	186	-	-	-	261	302	1 987	1 294	1 647	327	8 083
1er degré	680	705	87						863	548	782	271	3 936
2nd degré	443	251	99						1 124	746	865	56	3 584
Associations & Clubs	1 724	1 332	360				10	1	417	225	92	47	4 208
Location salle & matériel													-
Animation & Événementiel	22	15	11			2	12	1					63
Total Fréquentations	6 063	5 984	2 064	-	-	189	2 986	3 883	3 727	3 655	1 745	425	30 721



COBAS

Fréquentations 2019	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Entrées grand public	2 197	2 373	2 459	3 733	2 345	1 002	3 637	4 313	1 653	2 352	2 352	2 102	30 518
Entrées Piscines	2 143	2 317	2 368	3 692	2 298	987	3 618	4 302	1 620	2 307	2 255	2 045	29 952
Entrées CE	54	56	91	41	47	15	19	11	33	45	97	57	566
Activités	710	659	856	744	741	365	1 052	861	821	882	695	415	8 801
Activités Piscines	710	659	856	744	741	365	1 052	861	821	882	695	415	8 801
PASS	446	434	490	467	477	229	343	439	249	217	396	364	4 551
Pass équilibre	328	330	358	345	365	177	279	372	212	177	335	315	3 593
Pass performance	19	22	29	18	19	2	7	13	10	25	46	31	241
Pass plénitude	99	82	103	104	93	50	57	54	27	15	15	18	717
Scolaires	928	615	814	397	476	122	-	-	1 974	1 078	1 562	634	8 600
1er degré	928	615	814	397	476	122	-	-	775	466	644	474	5 711
2nd degré									1 199	612	918	160	2 889
Associations & Clubs	1 778	1 098	1 908	1 081	1 589	661	182	59	1 406	1 318	1 821	1 111	14 012
Animation & Événementiel											10	10	20
Total Fréquentations	6 059	5 179	6 527	6 422	5 628	2 379	5 214	5 672	6 103	5 847	6 826	4 626	66 482





Nous constatons sur l'année 2020 une baisse de **35 761 entrées soit une diminution de 64%**, cela s'explique par les 179 jours de fermeture ainsi que la mise en place de jauges limitant l'accès à la structure à un certain nombre d'usagers (1 personne pour 4m²) pour respecter les recommandations sociales pour lutter contre le coronavirus.

Différentes jauges, 10 personnes en aquagym (juillet/aout) puis 15 en aquagym à partir de septembre. Une fréquentation maximale covid à 80% de la FMI fréquentation maximale instantanée (FMI à 463 et FMC à 370).

En juin un accès limité à 20 personnes par heure.

S'ajoute les périodes d'ouvertures uniquement pour les scolaires, mineurs associatifs et publics spéciaux (personnes avec prescriptions médicales, cartes professionnelles et athlètes de haut niveau).

Les mois de janvier et de février avec une ouverture normale montre une évolution de 809 entrées soit 7% de progression. Le mois de mars avec l'arrivée du Covid-19 et du confinement a été tronqué le 15 mars avec fermeture du site, cela se traduit par une perte de 70% de la fréquentation et nous passons de 6527 à 2064 entrées (moins 4463).

La période de fermeture du 15 mars au 23 juin explique l'absence de fréquentation sur ces mois.

Sur le mois de juin, nous passons de 2379 entrées à 189 entrées, une baisse de 92% qui s'explique par la réouverture le 24 juin 2020 après la fin du confinement ainsi que le temps nécessaire à la mise en place de la signalétique, remise en température et chloration du bassin ainsi que les analyses légionnelles, soit 23 jours sans activité.

La courbe suit l'évolution des autres années en juin avec la vidange qui a lieu en général lors des deux dernières semaines du mois.

La vidange a été faite avant la réouverture au public.

En juillet et août nous constatons une baisse de 4017 entrées soit une diminution de 37% de la fréquentation, une limitation à 10 personnes sur les cours d'aquagym ainsi qu'une coupure méridienne de 2 heures chaque jour (soit 14h/semaine d'ouverture en moins) expliquent cette différence.

En septembre, mois des réinscriptions aux écoles de natation et de reprise des activités nous avons vu une baisse de 2376 entrées, ces 39% de diminution se traduisent par plusieurs éléments, les parents ne souhaitant pas forcément s'engager sur une année au vu de la situation, l'annulation des groupes séniors, CARS, ARSA et OCEANE pour qui la limitation à 15 personnes (dictée par les préconisations ARS) ne permettait pas de maintenir leur venue à la piscine.

La fin d'année représentée par les mois d'octobre, novembre et décembre connaît une baisse de fréquentation de 11474 entrées (-66%), les éléments du mois de septembre auxquels viennent s'ajouter le fait que l'établissement a été ouvert 20 jours sur le mois d'octobre, fermeture par décision préfectorale le 26 septembre 2020 au 10 octobre 2020 et du 30 octobre 2020 au 1^{er} décembre 2020 (excepté pour les scolaires et périscolaires auxquels sont venus s'ajouter en décembre les activités physiques adaptées et maintien des compétences professionnelles).

De manière générale, l'analyse des fréquentations montre une année 2020 fortement impactée par les fermetures administratives pour le grand public (179 jours) et les protocoles sanitaires avec restriction des capacités accueil (activités et FMI). Au-delà de ces constats, nous avons perçu qu'une inquiétude s'est installée chez certains usagers notamment sur le bassin d'Arcachon où la population est d'un âge avancé.



Afin de rassurer nos usagers, nous avons mis en place un protocole strict avec des sens de circulation, des affichages sécurisants sur les conduites à tenir et les gestes barrières. Nous avons installé selon le protocole sanitaire des gels hydro alcooliques à différents points de l'équipement, ainsi que des distributeurs de gel douche à disposition pour les usagers afin de réaliser une douche savonnée préalable à la baignade. Les équipes ont reçu une formation sur le protocole sanitaire et les gestes barrières afin de veiller au respect du protocole avec les différents usagers.

Pour limiter les regroupements, en complément de la signalétique, nous avons mis en place un système de réservation via le logiciel Résamania, afin de faciliter l'accès à notre structure et nous permettre de respecter les préconisations de fréquentation maximale du protocole sanitaire.

3.2 Evolution annuelle des fréquentations

FREQUENTATION	2016		2017		2018		2019		2020
Entrées grand public	37631	-8,80%	34320	1,50%	34902	-1,00%	34503	-62%	13353
Activités	11055	-3,60%	10653	-4,50%	10165	-13,00%	8801	-44%	5014
Scolaires	10108	2,40%	10352	1,80%	10543	-18,00%	8600	-6%	8083
Associations & Clubs	13081	7,50%	14066		14026		14012	-70%	4208
groupe et ce	873	-15%	743	-10%	671	-15,00%	566	-89%	63
Total Fréquentations	72748	-3,50%	70134		70307	-5,00%	66482	-54%	30721

Ce tableau représente les évolutions des fréquentations au fur et à mesure des années.

L'année 2020 est impactée par les 179 jours de fermeture, nous constatons une baisse notable dans tous les secteurs, la pandémie à laquelle nous faisons face a lourdement impacté notre activité.

FREQUENTATION	MOYENNE	année 2020
Entrées grand public	35339	13353
Activités	10168,5	5014
Scolaires	9900,75	8083
Associations & Clubs	13796,25	4208
groupe et ce	713,25	63
Total Fréquentations	69991,75	30721

La moyenne des quatre dernières années nous permet de faire un comparatif de la situation actuelle :

- **Les entrées grand public** représentent **13 353 entrées** en 2020, 35 339 en moyenne soit une **baisse de 62%**.
- **Les entrées activités** représentent **5014 entrées** en 2020, 10 168.5 en moyenne soit une **baisse de 51%**.
- **Les entrées scolaires** représentent **8083 entrées** en 2020, 9 900.75 en moyenne soit une **baisse de 18%**.



- **Les entrées associations et clubs** représentent **4208 entrées** en 2020, 96.25 en moyenne soit une **baisse de 70%**.
- **Les entrées « groupe et ce »** représentent **63 entrées** en 2020, 713.25 en moyenne soit une **baisse de 91%**.
- **Les entrées totales** représentent **30 721 entrées** en 2020, 69 917.75 en moyenne soit une **baisse de 56%**

La comparaison nous montre une baisse des entrées grand public impactées par les 179 jours de fermeture ainsi que les différentes jauges mises en places. Les activités quant à elles baissent de 51% le nombre limité de place était moins drastique pour les activités que pour les entrées d'où une diminution moindre.

Malgré une baisse de 18% des entrées scolaires due au confinement durant les mois de mars, avril et mai, nous avons répondu au souhait de la COBAS de maintenir les créneaux scolaires.

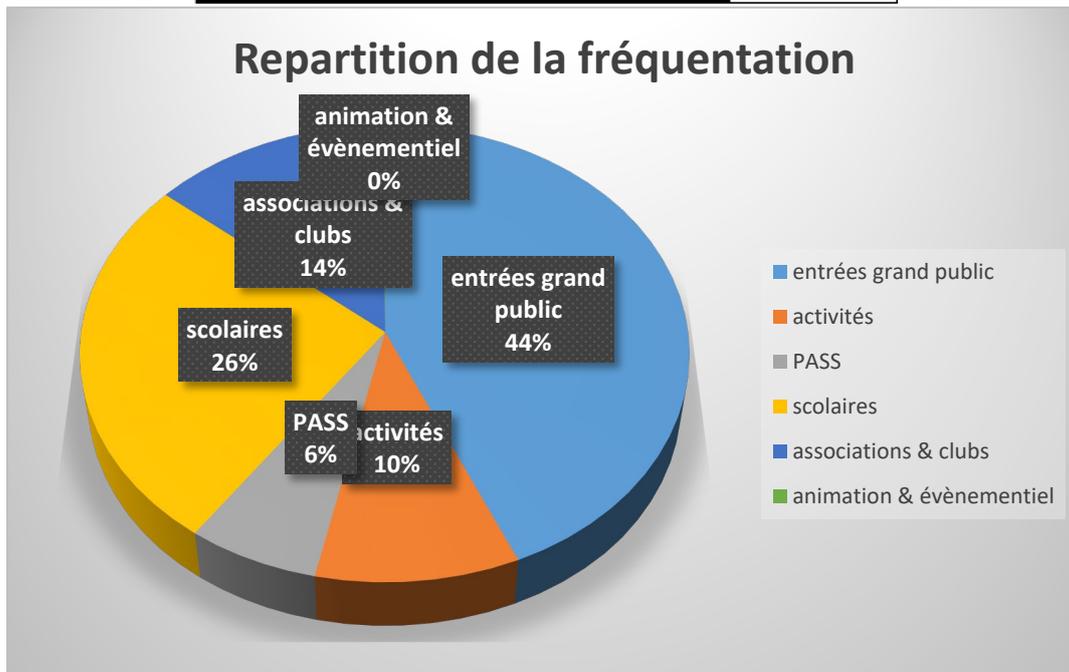
Les associations diminuent de 70% malgré les ouvertures aux mineurs associatifs qui n'ont concerné qu'Arcachon natation, Arcachon natation synchronisé et le triathlon, les restrictions d'accès aux clubs dues aux mesures sanitaires en place expliquent cette baisse.

Les groupes et CE diminuent de 91%, avec le télétravail, le confinement et activité partielle, cette partie baisse lourdement.

Dans l'ensemble les fréquentations baissent de 56% soit 39 196 entrées en moins, la fermeture du site, la limitation d'accès (scolaire et périscolaire uniquement, publics spéciaux) sont les raisons de cette baisse sur l'année 2020.

Voici la répartition par typologie en % et comparée à 2019 :

Entrées grand public	13 353
Activités	3 043
PASS	1971
Scolaires	8 083
Associations & Clubs	4 208
Animation & Événementiel	63
Total Fréquentations	30 721



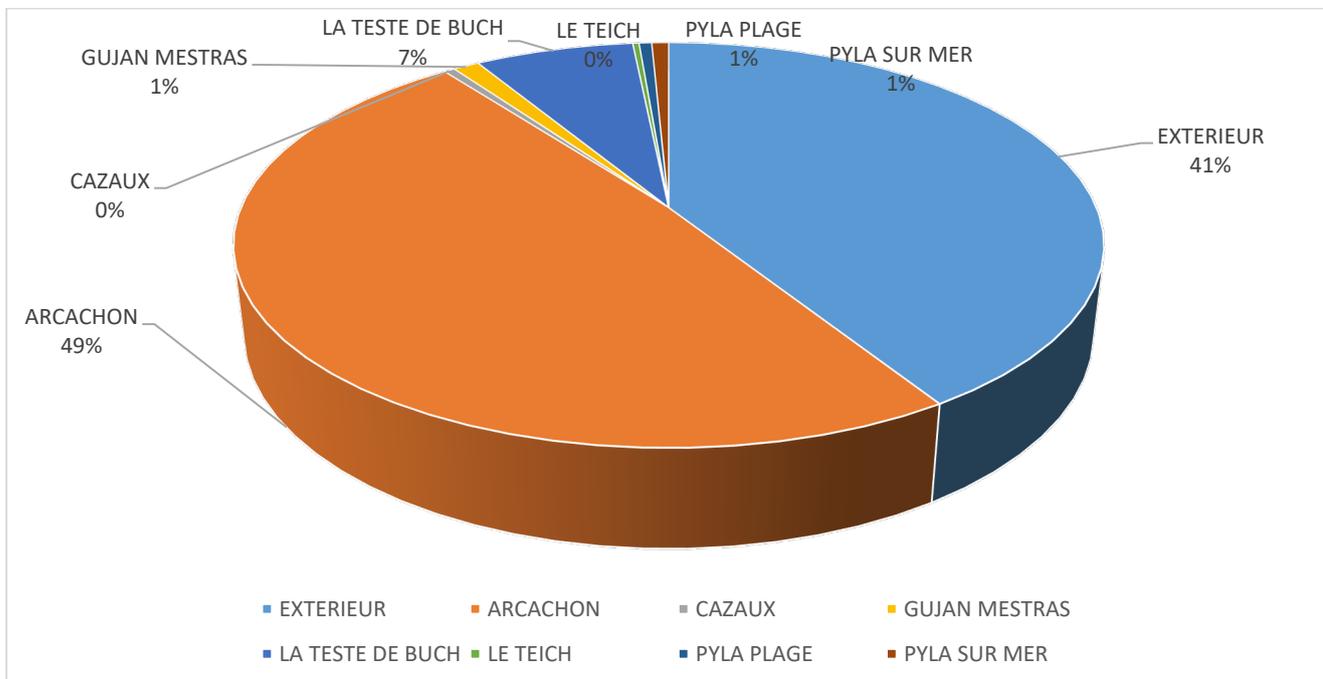
Ainsi, la fréquentation annuelle est répartie de la manière suivante :

- **Public : 13 353 entrées** soit 44 % des entrées totales (34 503 entrées en 2019) ;
- **Activités aquatiques : 3 043 entrées** soit 10% des entrées totales (8 801 entrées en 2019) ;
- **Scolaires : 8 083 entrées** soit 26% des entrées totales (8 600 entrées en 2019) ;
- **Associations et Clubs : 4 208 entrées** soit 14% des entrées totales (14 012 entrées en 2019) ;
- **Groupes et CE : 63 entrées** soit 0.3% des entrées totales 566 entrées en 2019) ;



3.3 L'origine des fréquentations

Somme de Nb Passages	
Ville	Total
EXTERIEURS	12407
ARCACHON	14955
CAZAUX	147
GUJAN MESTRAS	356
LA TESTE DE BUCH	2166
LE TEICH	86
PYLA PLAGE	172
PYLA SUR MER	231
NON RENSEIGNE	201
Total général	30721



La représentation de l'origine des usagers correspond aux achats des différentes prestations.

La situation de station balnéaire permet à la structure d'accueillir de nombreuses personnes extérieures à la région cela permet à nos stages de natation d'avoir un bon fonctionnement.

Les usagers de **la Ville d'Arcachon représentent 49 % des ventes**, alors que les usagers extérieurs à la COBAS totalisent 41 % des ventes sur l'ensemble des produits.

La Teste de Buch totalise 7 %, Gujan-Mestras, Le Pyla Plage et le Pyla sur mer représentent 1% chacun.

3.4 Fréquentation des scolaires

La fréquentation s'élève à **8 083 élèves pour 2020** (8 600 en 2019). Le maintien de certaines séances scolaires sur les périodes d'octobre, novembre et décembre ont permis de limiter l'impact des fermetures sur le public scolaire. L'établissement Condorcet subit les fermetures dues au Coronavirus.

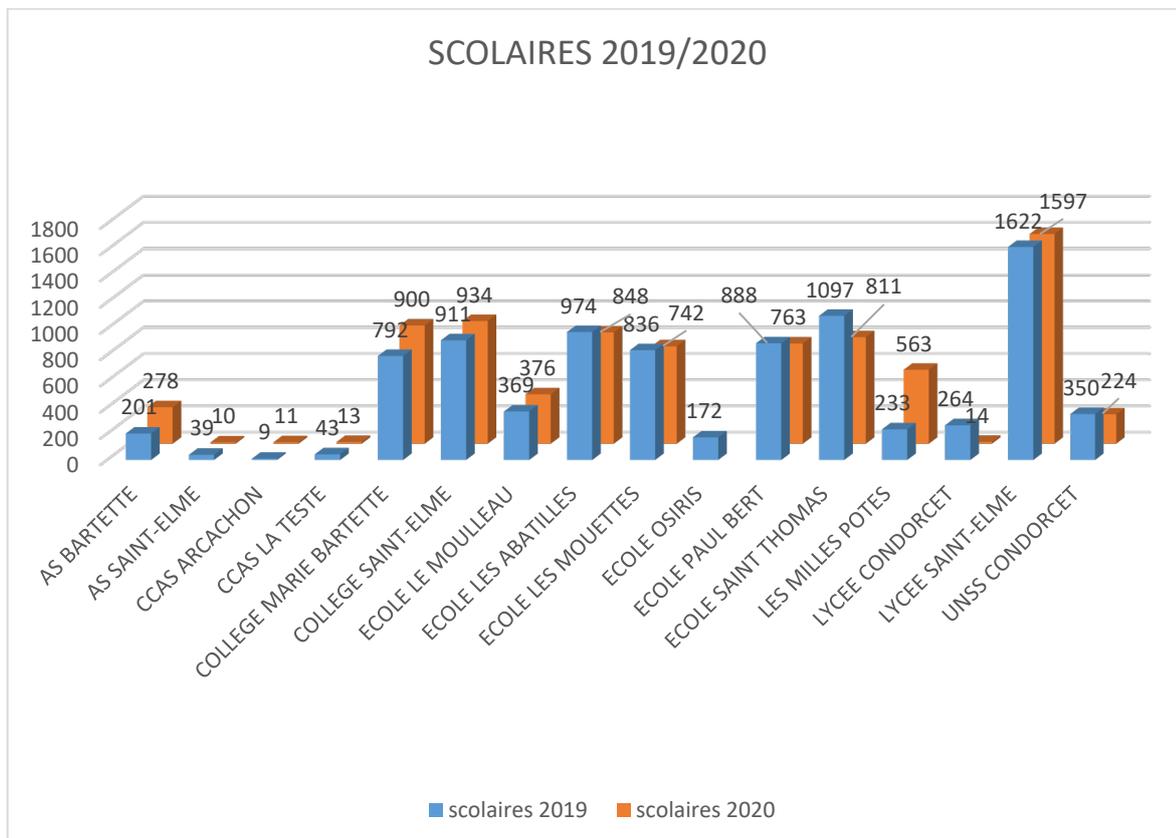


Ecoles maternelles et élémentaires :

- Jeanne d'Arc Osiris 80 cours Tartas 33120 Arcachon
- Les Mouettes, 34 rue Saint-Elme 33120 Arcachon
- Paul Bert, 75 cours Tartas 33120 Arcachon
- Les Abatilles, 13 allée de le Farandole 33120 Arcachon
- Le Moulleau, allée Louis Garros 33120 Arcachon
- Saint-Thomas, 50 boulevard Deganne 33120 Arcachon

Etablissements des cycles secondaires

- Collège Marie Bartette, 9 rue Roland Dorgeles 33120 Arcachon
- Lycée Condorcet, 1 rue Roland Dorgeles 33120 Arcachon
- Collège et lycée Saint-Elme, 50 boulevard Deganne 33120 Arcachon



Suivi des établissements secondaires :

Collège Marie Bartette maintien des séances du 5 décembre 2020 au 21 février 2021.

Lycée Condorcet annulation des séances du 15 mars 2020 au 29 mai 2020 (1^{er} confinement)

Collège et Lycée St Elme maintien des séances du 2 septembre 2020 au 27 novembre 2020

La comparaison entre 2019 et 2020, valorise le maintien des scolaires selon la volonté de la mairie et de la COBAS. L'écart porte essentiellement sur le secondaire avec le lycée Condorcet dont les séances étaient prévues en pleine période de confinement.

Les collèges et lycées St Elme et Marie Bartette ont maintenu la quasi-totalité de leurs créneaux, les épreuves du bac pour St Elme ont pu ainsi être validées.

Concernant les écoles certains créneaux n'ont pas pu être honorés notamment lors du 1^{er} confinement (du 15 mars au 30 juin) mais dans l'ensemble, les fréquentations sont assez similaires à 2019, seul Osiris n'a pas pu pratiquer la natation cette année.

Les scolaires ont été accueillis conformément au contrat de DSP, sauf sur la période du 15 mars au 30 juin suite aux directives gouvernementales et la fermeture des écoles.



3.5 Fréquentation des groupes d'Accueil de Loisirs

Concernant les ALSH, nous avons permis à la structure « Mille Potes » de maintenir leurs séances conformément au contrat de DSP.

Ils représentent **563 entrées en 2020**. Nous avons même privilégié leur venue avec une hausse de 252% de la fréquentation, ceci étant permis par la flexibilité des horaires du aux contraintes sanitaires.

Sortie Piscine ALSH Mille Potes Juillet Maternel			
jours	Effectif	Arrivé	Départ
Mercredi 08 juillet	16 enfants + 4 animateurs	10h30	12h00
Jeudi 09 Juillet	16 enfants + 4 animateurs	10h30	12h00
Jeudi 16 Juillet	18 enfants + 4 animateurs	10h30	12h00
Vendredi 17 Juillet	18 enfants + 4 animateurs	10h30	12h00
Jeudi 28 Juillet	20 enfants + 4 animateurs	10h30	12h00
Vendredi 31 Juillet	20 enfants + 4 animateurs	10h30	12h00

Sortie Piscine ALSH Mille Potes Juillet Elémentaire			
jours	Effectif	Arrivé	Départ
Vendredi 10 Juillet	26 enfants + 4 animateurs	10h30	12h00
Mercredi 15 Juillet	24 enfants + 4 animateurs	10h30	12h00
Mardi 21 Juillet	30 enfants + 4 animateurs	10h30	12h00
Mercredi 22 Juillet	22 enfants + 4 animateurs	10h30	12h00
Mardi 29 Juillet	23 enfants + 4 animateurs	10h30	12h00

Sortie Piscine			
Maternel		Elémentaire	
05-août	16 enfants + 4 adultes	04-août	25 enfants + 4 adultes
06-août		07-août	
11-août		12-août	20 enfants + 4 adultes
13-août		14-août	
19-août		/	
20-août		27-août	
26-août		25-août	



3.6 Fréquentations des Associations

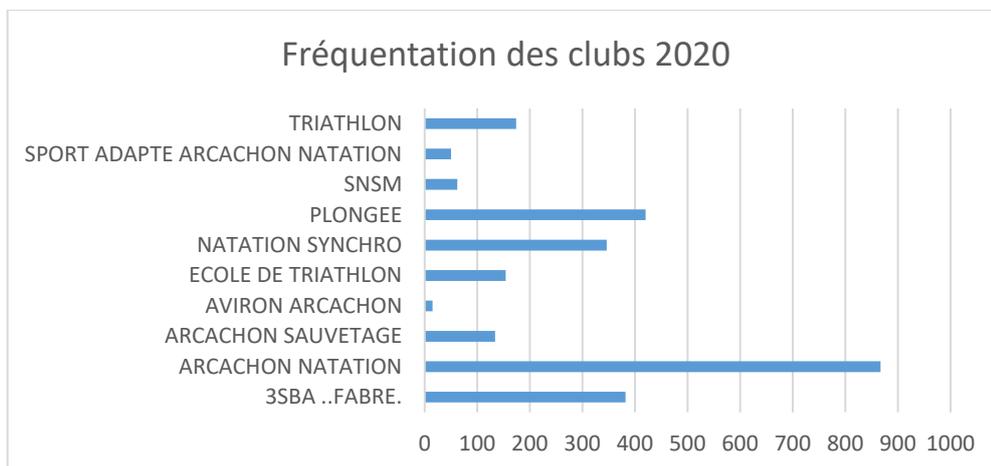
- **ARSA** 51 Cours Tartas 33120 ARCACHON
- **Association Océane** 51 Cours Tartas 33120 ARCACHON
- **CARS** 51 Cours Tartas 33120 ARCACHON

De Septembre à Décembre ils n'ont pas renouvelé leurs conventions au vu de la limitation du nombre de pratiquants en aquagym. Ils sont néanmoins impatients de revenir dès que la situation le permettra.

3.7 Fréquentation des Clubs

- **Aviron Arcachonnais** Quai de Goslar Garage Nautique 33120 ARCACHON
- **SNSM** 42 Boulevard de l'Océan 33120 ARCACHON
- **CPA** Maison de la Mer, Quai Goslar 33120 ARCACHON
- **Triathlon Arcachonnais** MAAT 22 Boulevard du Général Leclerc 33120 ARCACHON
- **Arcachon Sauvetage** 142 Boulevard de la Côte d'Argent 33120 ARCACHON
- **Arcachon Natation** MAAT 22 Boulevard du Général Leclerc 33120 ARCACHON
- **Arcachon Natation Sports adaptés** MAAT 22 Boulevard du Général Leclerc 33120 ARCACHON
- **Arcachon Natation Synchro** MAAT 22 Boulevard du Général Leclerc 33120 ARCACHON

La fréquentation des clubs et associations est en baisse de 81% à 2 604 entrées.



Conformément au contrat de délégation de service public les clubs et associations ont un planning adapté à leur contrainte. Le nombre d'heures et de lignes a été respecté, des ajustements ont dû être mis en place pour maintenir le maximum de créneaux lorsque les décrets limitaient l'accès à la structure.

Constat, le triathlon est passé de 600 passages à 190, baisse de 70%.



SNSM 225 à 70 passages, baisse de 70%.

Arcachon natation de 2800 à 875 passages, baisse de 70%.

Arcachon natation synchronisé de 1200 à 360 passages, baisse de 70%.

Dès le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020, nous avons maintenu sur les créneaux de mineurs associatifs : Arcachon natation, Arcachon natation synchronisé, et le triathlon enfant.

Concernant les activités physiques adaptées, Arcachon Natation Sports Adaptés a pu pratiquer, même s'il n'est prévu qu'une semaine sur deux au contrat ; au vu des séances manquées, nous lui avons permis de venir toutes les semaines, le club a donc été très peu impacté par la situation.

Voici le nombre de lignes attribuées par semaine aux différents clubs :

	ligne/heure
Triathlon Arcachon Sud Bassin	12
Arcachon Natation	27
Arcachon Sauvetage	6
Arcachon Natation Synchro	13
Club de plongée	16
Club de plongée	1
SNSM	2
Aviron Arcachon	6
Arcachon Natation Sports Adaptés	6
SSSBA	5,5

4 Animations et développement commercial

Durant l'année 2020, les équipes se sont mobilisées pour animer l'établissement et favoriser son attractivité sur le territoire. Parmi les animations, événements et offres commerciales, voici les temps fort :

- **Les bonnes résolutions** sur le mois de janvier ont permis la vente de 11 abonnements « PASS annuel »



- **L'Opération Saint-Valentin** a été suivi par 12 personnes afin de permettre au partenaire de profiter de nos installations.



- Fermeture de l'établissement du 15 mars au 23 juin :



Piscine d'Arcachon

FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT

PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Votre espace aquatique piscine d'Arcachon sera exceptionnellement fermé
A PARTIR DU 15/03/2020 ET JUSQU'À NOUVEL ORDRE
 Merci pour votre compréhension.

Mairie d'Arcachon Equalia

COVID-19

- Réouverture à partir de 24 juin (sous protocole sanitaire)

tellement
HEUREUX
 de vous
Retrouver

ESPACE AQUATIQUE

Arcachon

Dés le
24 Juin

*consultez nos conditions d'accueil sur le site internet et la page Facebook.

- Offre de Rentrée en septembre : 10 entrées = 12, 30 entrées = 35, 1 mois offert sur les PASS annuels

OFFRE de rentrée

JE BOOSTE MES DÉFENSES IMMUNITAIRES EN PRATIQUANT UN SPORT RÉGULIÈREMENT !

Equalia

- Fermeture de l'établissement du 26 mars au 11 septembre :

- Animation Halloween le 30 septembre (annulée suite nouvelle fermeture) :

- Fermeture de l'établissement à partir du 30 octobre :

- **Développement de prestations de bien-être :**

Après échanges et validation de la COBAS, les soins bien-être ont pu être proposés à nos usagers et ainsi compléter les services et prestations.



Les jeudis et vendredis matins

St Valentine

Pour cette St Valentine la piscine d'ARCACHON lance un espace bien-être avec différents modelages

- Soin du dos 45'
- Soin des jambes 45'
- Soin du cuir chevelu 45'

60€

Piscine d'Arcachon

Piscine d'Arcachon

MASSAGES*

OFFRE DE LANCEMENT

Offre valable jusqu'au 31 Mars 2021

SOINS AU CHOIX
VISAGE & CORPS ou DOS ou JAMBES

PENDANT LE MOIS DE MARS

45€
LES 45 MIN
au lieu de 60€

Les jeudis et vendredis à 9h30, 10h30 & 11h30.
- Sur réservation uniquement -

Mairie d'Arcachon **BASSIN d'ARCACHON** **Equalia**

4 rue du Stade Marie Petit, 33120 Arcachon
tél. 05 57 72 87 99 / piscine-arcachon@equalia.fr
www.piscine-arcachon.fr / piscinearcachon

- **Développement d'animations Aqua-Ludique « Eau-Lanta » :**

KOH LANTA à la piscine :
Le Mercredi 26 février, à partir de 16h30

- **Fréquentation :**

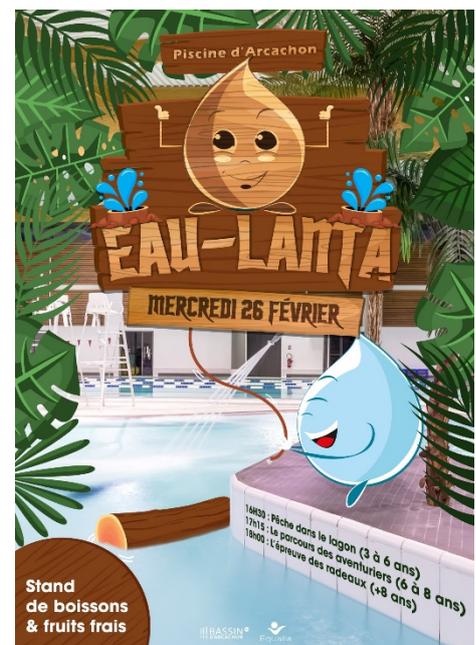
112 entrées (71 adultes et 41 enfants) pendant l'animation

- **Communication :**

Site internet, Facebook, Appli mobile, Office du Tourisme Mairies, Affichage piscine

- **Bilan et perspectives :**

L'évènement a énormément plu, d'excellents retours des clients.
Proposer les animations sur les périodes de vacances de la zone Ile de France



Reportage photos de l'animation :



- **Relance des Ecoles de Natation :**

La reprise des écoles de natation était très attendue, les réinscriptions en septembre ont vite rempli nos créneaux. C'est une demande forte sur la période scolaire mais aussi sur la période estivale ou la proposition de stage de natation attire de nombreux participants.

Ces leçons en petits groupes permettent un suivi efficace de la progression des enfants dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

La piscine d'Arcachon propose des abonnements annuels et trimestriels.



ÉCOLE DE NATATION

POUR ENFANTS ET ADULTES

DU NIVEAU DÉBUTANT AU PERFECTIONNEMENT

ABONNEMENT ANNUEL
 1 cours par semaine de septembre à juin

STAGE DE NATATION
 à chaque vacances scolaires

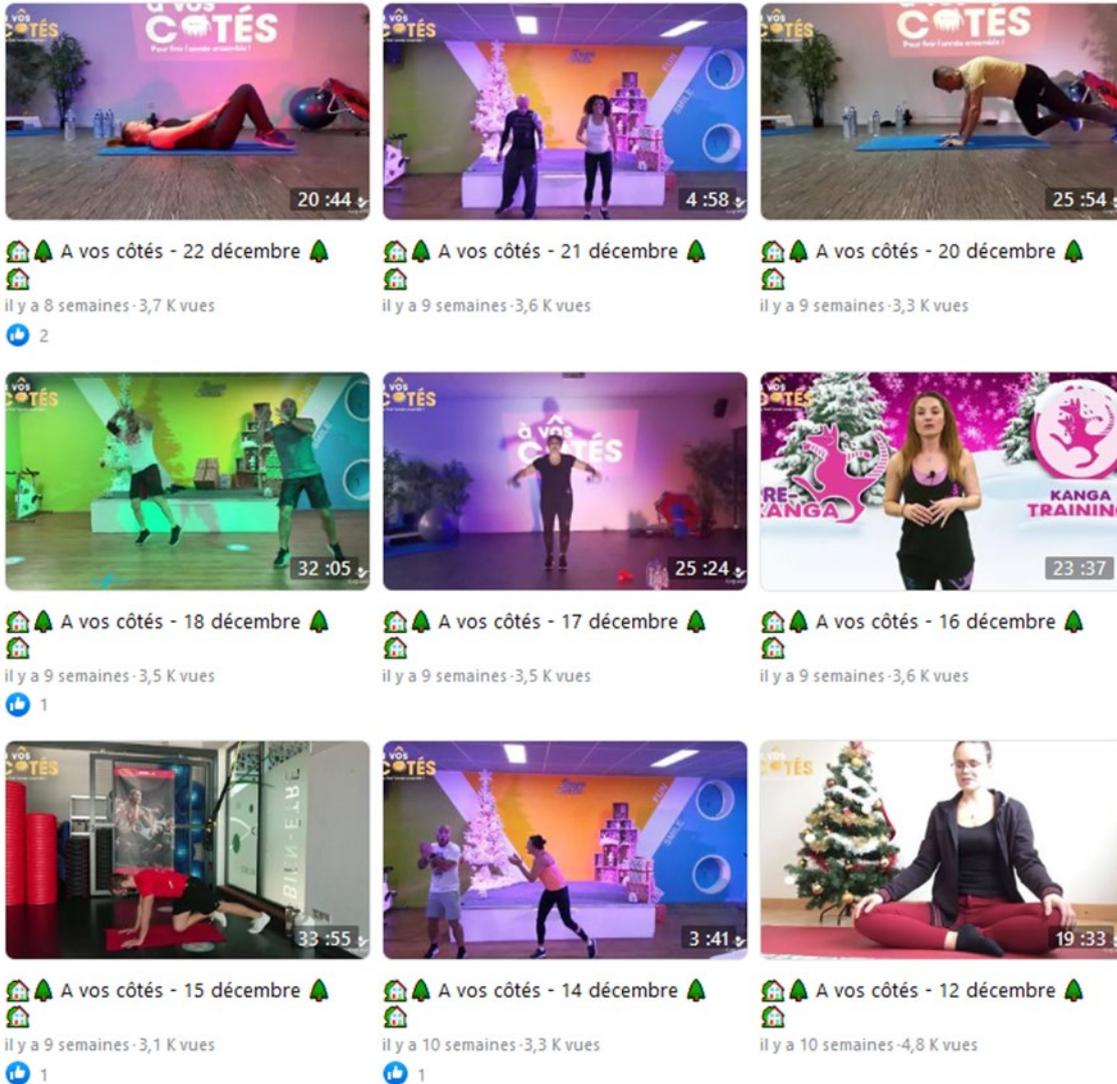
Informations et ventes auprès de notre équipe accueil.



- **A vos côtés durant les périodes de confinement :**

Afin de garder le contact avec les usagers de nombreuses actions ont été déployées durant les périodes de confinement : programmes de fitness hebdomadaires, divers jeux, challenges, calendrier de l'avent proposant une activité chaque jour du mois de décembre !

Ces diffusions sur les pages facebook des équipements ont permis de maintenir le lien avec les usagers et l'attractivité sur les réseaux sociaux.



5 Communication

Notre communication se décline via différents supports et partenaires du territoire.

Nous avons deux axes de communication :

- Communication à destination des locaux, l'idée et de les fidéliser à la structure et répondre à leurs attentes d'adhérents de structure de loisirs. Nous proposons des parutions dans les journaux locaux, dans le sud-ouest. Nos partenaires comme la marque B'A, la communication avec les locaux, pompiers, gendarmes, etc...
- Communication à destination des estivants sur laquelle nous appuyons l'intérêt de venir découvrir la piscine d'Arcachon afin de les transformer en habitué. Communication dans le sud-ouest, réseaux sociaux, stages d'apprentissages sur les vacances, label tourisme et handicap auquel nous sommes fiers d'appartenir.

5.1 Parutions

- **Presse**

Nous travaillons avec différents magazines distribués notamment en office du tourisme, lieu où nous laissons quotidiennement des flyers sur nos activités.

- Grand angle le 8 janvier 2020 sur la thématique des bonnes résolutions (Annexe 5),
- Guide été Bassin d'Arcachon guide publicité d'une page Edition de juillet-aout-septembre (Annexe 7),
- Grand format le 4 septembre 2020 sur la thématique de la rentrée (Annexe 6),



Avec notre partenaire de communication à grande diffusion Sud-Ouest, nous avons ciblé plusieurs temps forts ;

- ✓ La rentrée de septembre où nous remplissons nos créneaux d'école de natation, et faisons de nombreuses réinscriptions d'adhérents ; C'est aussi le moment pour les associations de reprendre, une énergie positive pour se mettre ou se remettre à l'activité physique.
- ✓ La nouvelle année ainsi que les bonnes résolutions associées en janvier nous permettent de toucher un public plus large désireux de pratiquer une activité.
- ✓ Le grand format avait lui pour objectif de présenter au travers d'un publi-rédactionnel la structure, ce que l'on y proposait, susciter l'envie de découvrir ce lieu de loisir.



5.2 Plaquettes tarifs & horaires

Horaires d'ouverture

Espace Aquatique

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Petite académie 11h00 - 13h30 16h00 - 17h30	11h00 - 13h30 16h00 - 20h00	9h30 - 11h15* 16h00 - 20h00	11h30 - 13h30 16h00 - 20h00	11h30 - 19h30 16h00 - 20h00	10h00 - 12h00* 14h00 - 19h00	9h00 - 13h00 15h00 - 19h00
Petites vacances 19h00 - 19h00	19h00 - 19h00	19h00 - 19h00	19h00 - 19h00	19h00 - 19h00	19h00 - 19h00	19h00 - 19h00
Grandes vacances 19h00 - 19h00	19h00 - 21h00	19h00 - 19h00	19h00 - 21h00	19h00 - 19h00	19h00 - 19h00	19h00 - 19h00

*Bassin sport uniquement.

Informations utiles

- Evacuation des baigneurs 15 minutes avant la fermeture.
- Fermeture des cabines 45 minutes avant la fermeture.
- Carte PASS utilisable pour un accès aquatique par jour.
- Carte d'abonnement entrées et activités valables 1 an.
- Toute nouvelle création de carte sera facturée 2,10€.
- Certificat médical recommandé pour la pratique d'une activité encadrée.
- Port du bonnet de bain recommandé.
- Les enfants de moins de 9 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne majeure.
- Couches spéciales obligatoires pour les enfants de moins de 3 ans.

Téléchargez l'application

Retrouvez-nous

PISCINE D'ARCACHON
4 rue du Stade Marco Perle, 33120 Arcachon
tel : 05 57 72 27 29 / piscine@arcachon@equalia.fr
www.piscine-arcachon.fr

TARIFS & HORAIRES

UN LIEU DE SPORTS & DE LOISIRS POUR TOUTE LA FAMILLE



Espace Aquatique		Résidents ¹	Extérieurs
ENTREES			
Adulte 16 ans et +	4,80€	5,60€	
Adulte - Juillet / août	4,80€	6,40€	
Enfant de 3 à 15 ans	3,20€	4,00€	
Enfant - Juillet / août	3,20€	4,80€	
Moins de 3 ans	Gratuit	Gratuit	
Adulte tarif réduit	3,60€	4,80€	
Adulte tarif réduit - juillet / août	3,60€	5,60€	
Enfant tarif réduit	2,10€	3,20€	
Pass famille - 2 enfants + 2 adultes	12,70€	17,00€	
Entrée supplémentaire Pass famille	2,10€	2,90€	
Carte 10 heures - validité 1 an	38,10€	44,50€	
Carte de 10 entrées Adulte - validité 1 an	38,10€	44,50€	
Carte de 10 entrées Enfant - validité 1 an	25,40€	31,80€	

¹ Résidents COBAS (communes de la communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Sud) Justifiant de domicile à prédominance résidentielle.
² 2,820€ de frais de renouvellement lors de la 1^{re} souscription.
³ Hors ActivBike.
⁴ Valable 3 mois sur un trimestre scolaire.

Activités aquatiques encadrées

ACTIVITES AQUATIQUES	Résidents ¹	Extérieurs
ACTIVGYM - HORS ACTIVBIKE		
1 séance activité aquatique - hors ActivBike	10,10€	12,70€
Carte 10 séances activités aquatiques - validité 1 an	94,30€	115,50€
Carte 30 séances activités aquatiques - validité 1 an	242,60€	306,20€
ACTIVBIKE		
1 séance activité ActivBike	14,30€	17,00€
Carte 10 séances activités ActivBike - validité 1 an	136,70€	168,50€
Carte 30 séances activités ActivBike - validité 1 an	338,00€	412,10€
Location vélo aquatique - 30 min	9,50€	11,70€
Stage ActivForm - 1 ActivBike + 1 ActivGym - validité 1 mois	19,10€	26,50€
COURS DE NATATION	Résidents ¹	Extérieurs
ÉCOLE DE NATATION - enfants		
Abonnement Trimestriel - 10 séances - validité 3 mois en période scolaire	94,30€	115,50€
Abonnement Annuel - 30 séances - période scolaire du 1 ^{er} sept. à juin	242,60€	306,20€
Abonnement Annuel Enfant supplémentaire - 30 séances - période scolaire du 1 ^{er} sept. à juin	168,50€	189,60€
BEBÉS NAGEURS ET JARDIN D'ÉVAL - Bébés et enfants		
1 séance	10,10€	12,70€
Carte de 10 séances - validité 1 an	94,30€	115,50€
Carte de 30 séances - validité 1 an	242,60€	306,20€
COURS COLLECTIFS ET STAGE DE NATATION - adultes et enfants		
1 séance - période scolaire	10,10€	12,70€
Carte de 10 séances* - période scolaire	90,10€	100,60€
Stage de Perfectionnement - 10 séances (5 séances hebdo sur 2 sem) - période de vacances	90,10€	100,60€

ANNIVERSAIRE Party

Tu as entre 6 et 12 ans...
Viens fêter ton anniversaire avec tes amis et nos animateurs à la piscine d'Arcachon ! Jeux, boissons, gâteau... Tout est prévu !

Tarifs

Foyer 10 enfants - Accueil des enfants
résidents* - 60 min d'activités dans l'eau
90,10 € - 45 min pour le goûter

Foyer 10 enfants extérieurs - Édiace supplémentaire - enfants : 300€
Hors de l'enceinte du bassin de l'édifice : 10,10€
100,60 €

La prestation comprend

Pass multi-activités annuel

PASS	ÉQUILIBRE	PERFORMANCE	PERFORMANCE +	PLÉNIITUDE	PLÉNIITUDE +
Aquatique	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité
Cours Aquatiques	1 séance par semaine	1 séance par semaine	1 séance par semaine	2 séances par semaine	2 séances par semaine
Cours Activ Bike			ALL CROIX		ALL CROIX
Maintenance	20,10€	30,70€	42,10€	41,30€	68,50€
Tarifs Mensuels	26,50€	37,10	48,50€	47,70€	78,80€
Forfaits Trimestriel	73,40€	111,80€	149,10€	150,30€	246,70€
Forfaits Annuel	96,40€	134,90€	171,60€	173,50€	278,90€

5.3 Site Internet

Tout au long de l'année, le site est alimenté par des actualités annonçant les événements tels que promotions, compétitions, arrêts techniques mais aussi des informations générales sur la piscine d'Arcachon tels que les plannings et horaires ou encore les tarifs de nos prestations.

Pour l'année 2020, nous comptabilisons 16 990 sessions de consultation de notre site internet pour 11 445 utilisateurs avec une moyenne de 4,23 pages consultées par session soit un total de 71 917 pages vues.

Les pages les plus consultées sont :

- La page d'accueil pour 40.47%
- La page tarifs et horaires à 20.29%
- La page de présentation des espaces aquatiques pour 11.21%

Voir annexe n° 4

5.4 Réseaux sociaux

Véritables outils de communication, les réseaux sociaux sont un moyen efficace et rapide pour diffuser l'information. Parallèlement au site Internet, nous animons une page Facebook alimentée de manière très régulière.

L'analyse des données du réseau social facebook nous permettent de cibler notre public et d'axer notre communication, d'établir un suivi de la performance du site sur l'aspect des échanges d'informations avec nos adhérents et à optimiser nos publications.

Le nombre d'abonnés de la page est passé de 393 au 1^{er} janvier 2020 à 449 au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 14.2%.

Nous avons le profil type de la personne qui consulte notre page, une femme de 35-44 ans originaire de France.

Le nombre de publications a fortement augmenté pour maintenir informés nos usagers sur la situation de la structure et maintenir un lien avec nos usagers.

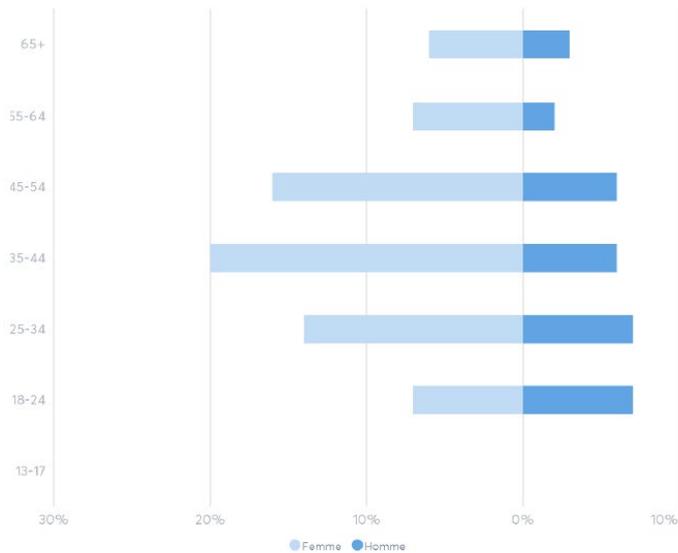
Des cous en vidéo ont quotidiennement été postés ce qui explique cette augmentation de 188.9%.

Les réponses aux usagers ont été très importantes car c'était une volonté forte du de développer les échanges et la proximité avec nos prospects, toute demande d'information devant être traitée dans les 24h, ce qui permet d'obtenir une satisfaction de 5/5 sur les avis des usagers.



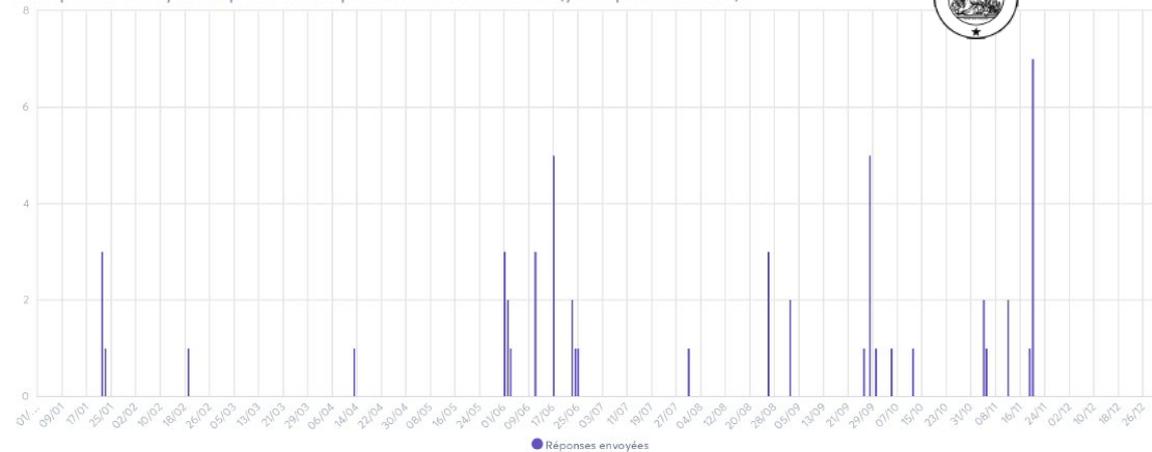
Données démographiques

Données démographiques sur votre audience : âge, sexe, pays et langue.



Réponses envoyées

Nombre de réponses aux commentaires et messages envoyées durant la période sélectionnée.
 Les réponses envoyées depuis d'autres plateformes sont incluses (y compris Facebook).



Le nombre total de réponses est de

52

représentant une variation de **+2500 %**
 comparé à 31 Déc. 2018 - 31 Déc. 2019

5.5 Application smartphone

Le déploiement de la communication digitale est accompagné par l'application mobile qui relaie notre communication du site internet.

5.6 Satisfaction des usagers

Voir annexe n°2

Aucune autre mesure de satisfaction n'a été réalisée sur 2020. Nous veillerons à la mise en œuvre et le suivi pour le nouveau contrat de DSP.

Les avis sur les applications :

Janvier 2020 :

- Google (167 avis) : **3,9** ★★★★★ 162 avis
- Facebook : **4,5** sur 5

Décembre 2020 :



- Google (193 avis) : 3,9 193 avis Google
- Facebook : **5 sur 5**

5.7 Divers

Nous avons utilisé mailjet (envoi de SMS groupés) afin de prévenir par SMS nos usagers des fermetures et réouvertures du site et ainsi maintenir le lien et informés nos usagers.

En utilisant notre base client ce logiciel nous permet de dynamiser la transmission d'information.

6 Les ressources humaines

6.1 Organigramme

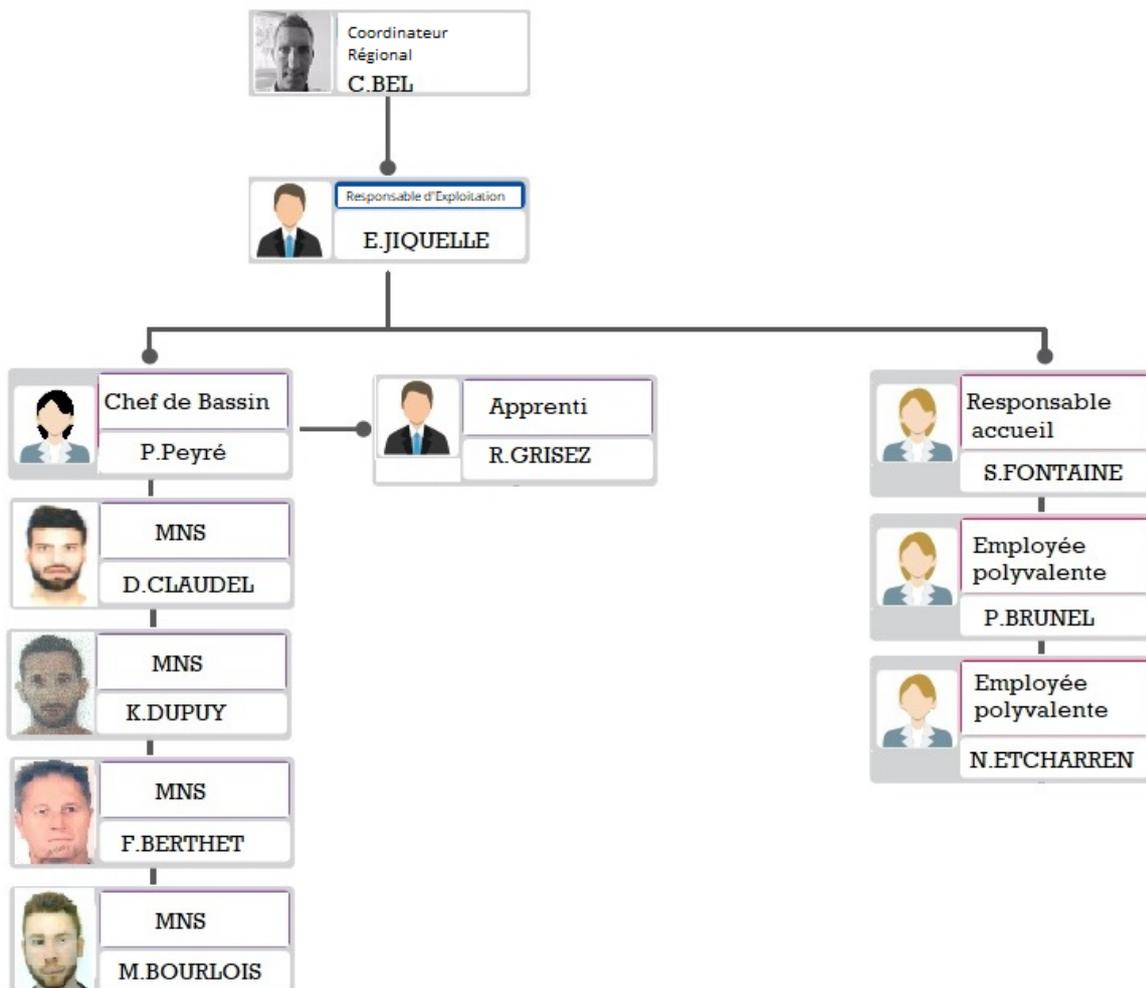
L'exploitation de la piscine d'Arcachon est assurée à l'année par une équipe de 9 personnes en Contrat à Durée Indéterminée.

Lors d'absences pour congés ou maladie, ces employés sont remplacés par des personnes en Contrat à Durée Déterminée à temps complet et/ou à temps partiel.

Pour la saison 2020, nous avons intégré 1 contrat saisonnier pour le pôle Aquatique (BNSSA)

Les services supports d'Equalia nous accompagnent tout au long de l'année : comptabilité, contrôle de gestion, service juridique, ressources humaines et paie, communication et marketing.

Equalia met également en place en accompagnement des sites un Directeur des Opérations et un coordinateur régional en local. Cette structuration contribue au bon fonctionnement des équipements et au respect des protocoles définis par l'entreprise.





6.2 Effectif

- ⇒ Une équipe *Accueil et Entretien* composée de 2 personnes à temps plein et 1 personne à temps partiel,
- ⇒ Une équipe de *Maîtres-Nageurs* composée de 5 personnes à temps plein,
- ⇒ Un apprenti *Maître-Nageur* BPJEPS AAN en alternance sur 14 mois,
- ⇒ La *Direction* avec 1 personne à temps plein.
- ⇒ Départ de Mlle Peyré Pascale au 1^{er} Mars 2020, au poste de maitre-nageur sauveteur remplacée par Mr Backeland Dimitri au 12 décembre 2020.

6.3 Masse salariale

Suite à la fermeture des équipements, nous avons eu recours à l'activité partielle pour les collaborateurs. Le dispositif de chômage partiel fonctionne en 2 temps :

- Le salarié reçoit de son employeur une indemnité d'activité partielle, en lieu et place de son salaire. Cette indemnité correspond à 70 % de son salaire brut (soit environ 85 % de son salaire net) avec un minimum de 8,03 € par heure. Les salariés dont la rémunération était inférieure au SMIC (apprentis par exemple) bénéficient d'une indemnité égale à leur rémunération.
- L'entreprise bénéficie d'une allocation versée par l'État correspondant à 85 % du montant de l'indemnité d'activité partielle du salarié dans la limite de 4,5 SMIC.

MARS

Les équipes ont travaillé jusqu'au 15 mars, soit 2 semaines d'activité partielle, 550h à indemniser.

AVRIL

Les équipes n'ont pas eu d'activité soit 1550h à indemniser.

MAI

Les équipes n'ont pas eu d'activité soit 1240h à indemniser (un MNS démissionnaire).

JUIN

Les équipes ont repris le 24 Juin, 3 semaines d'activité partielle, 940h à indemniser.

SEPTEMBRE

Les équipes ont eu recours à l'activité partielle la dernière semaine (28/09 au 04/10), 143.25h à indemniser.

OCTOBRE

Les équipes ont eu recours à l'activité partielle du 5 au 11 octobre, 110.5h à indemniser.

NOVEMBRE



Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

033-243300563-20210625-DEL-2021-06-073-DE

Accusé certifié exécutoire **D'ARCACHON**

Réception par le préfet : 30/06/2021

Affichage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

Les équipes ont travaillé 334.75h et 665.25h ont été demandées à l'indemnisation

DECEMBRE

Les équipes ont travaillé 270.75h et 894.25h ont été demandées à l'indemnisation





7 Suivi technique

7.1 Report des interventions ENGIE SOLUTIONS :

L'entretien et la maintenance sont assurés par COFELY SERVICES dans le cadre du contrat de partenariat public-privé. Tous les dysfonctionnements sont signalés par nos équipes. Un numéro d'incident sur la plateforme Engie Service permet la prise en compte et la traçabilité de leurs interventions énumérées dans les tableaux ci-dessous.

Ces éléments sont systématiquement communiqués à la Cobas.



Présidente de la COBAS

№	DATE DEMANDE	DATE FIN	DEMANDEUR	MOTIF	OBSERVATIONS	ETAT
52425817	31/12/2020	04/01/2021	AGENT DE LA PISCINE	Pichne Traitement Eau	pas de resultat d'epd sportif la machine marque HI	Clturée
52425818	31/12/2020	04/01/2021	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	31/12/2020 07:00:00 8371900 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425819	30/12/2020	30/12/2020	GUINEE ALEXANDRE MME	Pichne Traitement Eau	Le bassin Sportif les analyses ne sont pas bonne // top de chlore au niveau du DPD 1	Clturée
52425820	29/12/2020	29/12/2020	MME BERNARD	Pichne Traitement Eau	Impossible de faire les analyses, présence d'un message sur la machine	Clturée
52425821	28/12/2020	28/12/2020	TTS-33613FILTRATION	Chauffage	28/12/2020 16:43:00 8362977 SYNTHESE DEHAUT CTA-CTA VEST	Annulé/Planiée
52425822	25/12/2020	04/01/2021	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	25/12/2020 07:00:00 8351820 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425823	20/12/2020	20/12/2020	TTS-33613CHAUFFERIE	Chauffage	20/12/2020 18:49:00 8347399 DEF 1 NIVEAU BAS B. TAMP PATAUG NIVEAU T. BAS B. TAMP PATAUG	Clturée
52425824	13/12/2020	13/12/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	13/12/2020 15:40:00 8337658 DEF MANQUE EAU DEF MANQUE EAU	Clturée
52425825	12/12/2020	12/12/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	12/12/2020 07:00:00 8311247 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425826	10/12/2020	10/12/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	10/12/2020 07:00:00 83004812 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425827	06/12/2020	06/12/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	06/12/2020 07:00:00 8289773 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425828	05/12/2020	05/12/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	05/12/2020 07:00:00 8286854 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425829	02/12/2020	02/12/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	02/12/2020 07:00:00 8275828 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425830	29/11/2020	09/12/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	29/11/2020 07:00:00 8264485 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425831	28/11/2020	28/11/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	28/11/2020 07:00:00 8261601 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425832	27/11/2020	27/11/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	27/11/2020 07:00:00 82598401 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425833	25/11/2020	25/11/2020	MME NEUVU	Pichne Traitement Eau	Les Bassins Ludique et patageoire le taux de chlore est trop élevé	Clturée
52425834	22/11/2020	23/11/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	22/11/2020 07:00:00 8240654 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425835	21/11/2020	21/11/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	21/11/2020 07:00:00 8238008 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425836	20/11/2020	20/11/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	20/11/2020 07:00:00 8234578 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425837	19/11/2020	19/11/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	19/11/2020 07:00:00 8231331 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425838	14/11/2020	16/11/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	14/11/2020 07:00:00 8219884 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425839	11/11/2020	11/11/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	11/11/2020 07:00:00 8209850 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425840	09/11/2020	09/11/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	09/11/2020 07:00:00 8201218 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425841	07/11/2020	07/11/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	07/11/2020 07:00:00 8198943 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425842	04/11/2020	04/11/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	04/11/2020 07:00:00 8184442 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425843	29/10/2020	29/10/2020	MME BUVEL	Ascenseurs	29/10/2020 07:00:00 8169975 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425844	26/10/2020	26/10/2020	MME BUVEL	Ascenseurs	ascenseur bloqué ndc	Clturée
52425845	23/10/2020	23/10/2020	AGT SITE	Pichne Traitement Eau	pas de chlore dans le bassin ludique et le patageoire	Clturée
52425846	20/10/2020	20/10/2020	AGT SITE	Pichne Traitement Eau	taux de chlore trop élevé au bassin sportif, taux à 3.40	Clturée
52425847	18/10/2020	18/10/2020	AGT SITE	Pichne Traitement Eau	pas de chlore dans les bassins	Clturée
52425848	14/10/2020	14/10/2020	AGT SITE	Pichne Traitement Eau	la douche handicapés est bouchée coté public. + vérifier les températures des douches.	Clturée
52425849	09/10/2020	09/10/2020	NEUVU MME	Pichne Traitement Eau	les températures des Bassins sont Basse / actuellement +25 c	Clturée
52425850	04/10/2020	04/10/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	04/10/2020 07:00:00 8095977 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425851	02/10/2020	02/10/2020	TTS-33613CHAUFFERIE	Chauffage	02/10/2020 10:25:00 8091270 DEF CHAUDIERE 1 DEF CHAUDIERE 1	Clturée
52425852	27/09/2020	27/09/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	27/09/2020 07:00:00 8076869 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clturée
52425853	25/09/2020	25/09/2020	AGT SITE	Electricité	2 AMPOULES VESTIAIRES PUBLIC A CHANGER ET 2 AMPOULE VESTIAIRE IND CLUB A CHANGER	Clturée
52425854	14/09/2020	14/09/2020	NEUVU JULIE	Pichne Traitement Eau	pour le Bassin Ludique, les Analyses sont Mauvaises, le DPD1 et la DPD3 sont supérieures a la Norme	Clturée
52425855	09/09/2020	09/09/2020	TTS-33613CHAUFFERIE	Chauffage	09/09/2020 09:55:00 8037054 DEF R.D.M CHAUDIERE 1 DEF R.D.M CHAUDIERE 1	Annulé/Planiée
52425856	03/09/2020	28/10/2020	MUSCH MR	Autre URG	analyse de l' eau, top de chlore dans le bassin ludique d'epd 3.20 et ph à 7.3	Clturée
52425857	28/08/2020	28/08/2020	AGT SITE	Electricité	AMPOULES GRILLEES ACCUEIL 1 / VESTIAIRE MANOQUE 3 / VESTIAIRE PUBLIC MANOQUE 3	Clturée
52425858	05/08/2020	05/08/2020	AGT SITE	Electricité	pb d'alarme - difficile de l'enchâsser donc vérifier	Clturée
52425859	27/07/2020	29/07/2020	TTS-33613FILTRATION	Chauffage	30/07/2020 15:31:00 7993704 SYNTHESE DEHAUT CTA-CTA VEST SYNTHESE DEHAUT CTA-CTA VEST	Annulé/Planiée
52425860	20/07/2020	20/07/2020	AGT SITE	Autre URG	Les portes du SAS de l'entrée se bloquent l'après-midi - elle ne se ferment plus	Clturée
52425861	23/07/2020	24/07/2020	M DA CUNHA	Pichne Traitement Eau	DPDA sur bassin ludique te patageoire : top faible 0.10 au lieu de 0.6	Clturée
52425862	20/07/2020	20/07/2020	AGT SITE	Autre URG	DPDA sur bassin ludique te patageoire : top faible 0.10 au lieu de 0.6	Clturée
52425863	06/07/2020	06/07/2020	AGT SITE	Electricité	PMR du grand bain qui est bloqué au fond du bassin.	Clturée
52425864	22/06/2020	22/06/2020	TTS-33613FILTRATION	Electricité	22/06/2020 13:18:00 7848699 DEF EXTRAC BT DEF EXTRAC BT	Clturée
52425865	03/06/2020	03/06/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	03/06/2020 12:24:00 7801478 DEF 3 NIVEAU BAS B. TAMP SPORT NIVEAU T. HAUT B. TAMP SPORT	Clturée
52425866	02/06/2020	02/06/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	02/06/2020 13:13:00 7798746 DEF PPE C2 PATAUGEORE DEF PPE C2 PATAUGEORE	Clturée
52425867	28/05/2020	28/05/2020	TTS-33613CHAUFFERIE	Electricité	28/05/2020 12:07:00 7787487 DEF PPE 2 CTA DEF PPE 2 CTA	Clturée
52425868	26/05/2020	26/05/2020	TTS-33613FILTRATION	Pichne Traitement Eau	26/05/2020 12:06:00 7782065 DEF 1 NIVEAU BAS B. TAMP PATAUG NIVEAU T. BAS B. TAMP PATAUG	Clturée



Réception par le préfet : 30/06/2021

la COBAS

52329647	26/05/2020	TTS-33613FILTRATION	Electricité	26/05/2020 12:01:00 7782060 DEF EXTRAC BT DEF EXTRAC BT	Annulée/Planifiée
20243449	26/05/2020	TTS-33613CHAUFFEURE	Electricité	26/05/2020 11:57:00 7782047 DEF PPE 2 CIA DEF PPE 2 CIA	Annulée/Planifiée
52329650	13/05/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	13/05/2020 13:17:00 7749151 DEF 3 NIVEAU BAS B. TAMP PATAUG NIVEAU T. BAS B. TAMP PATAUG	Clôturée
20242759	13/05/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	12/05/2020 19:41:00 7747105 DEF 3 NIVEAU BAS B. TAMP SPORT NIVEAU T. BAS B. TAMP SPORT	Clôturée
20242722	12/05/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	12/05/2020 16:53:00 7746879 DEF PPE C2 PATAUGEOIRE DEF PPE C2 PATAUGEOIRE	Annulée/Planifiée
20242509	12/05/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	12/05/2020 15:27:00 7746706 DEF 3 NIVEAU BAS B. TAMP SPORT NIVEAU T. HAUT B. TAMP SPORT	Annulée/Planifiée
52329655	12/05/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	12/05/2020 12:43:00 7746344 DEF 4 NIVEAU BAS B. TAMP SPORT NIVEAU T. BAS B. TAMP SPORT	Clôturée
52329657	22/04/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	28/04/2020 21:08:00 7710680 DEF 3 NIVEAU BAS B. TAMP SPORT NIVEAU T. HAUT B. TAMP SPORT	Clôturée
20240604	22/04/2020	TTS-33613CHAUFFEURE	Chauffage	22/04/2020 14:06:00 7695947 DEF MANQUE EAU DEF MANQUE EAU	Clôturée
20240529	08/04/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	08/04/2020 04:56:00 7662083 DEF 3 NIVEAU BAS B. TAMP SPORT NIVEAU T. HAUT B. TAMP SPORT	Annulée/Planifiée
52329652	07/04/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	06/04/2020 07:30:00 7657280 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clôturée
52329651	03/04/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	03/04/2020 07:00:00 7650572 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Annulée/Planifiée
52329650	02/04/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	02/04/2020 07:00:00 7647808 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Annulée/Planifiée
52329649	01/04/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	01/04/2020 07:00:00 7644984 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Annulée/Planifiée
52329648	31/03/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	31/03/2020 07:00:00 7642261 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Annulée/Planifiée
52329647	30/03/2020	TTS-33613CHAUFFEURE	Electricité	30/03/2020 09:52:00 7639965 DEF PPE BOUCLAGE ECS DEF PPE BOUCLAGE ECS	Annulée/Planifiée
20185713	30/03/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	30/03/2020 07:00:00 7639455 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clôturée
52303057	29/03/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	29/03/2020 09:11:00 7637229 DEF 3 NIVEAU BAS B. TAMP SPORT NIVEAU T. HAUT B. TAMP SPORT	Clôturée
52302450	29/03/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	29/03/2020 07:00:00 7637040 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clôturée
52302378	28/03/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	28/03/2020 07:00:00 7634536 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clôturée
52301749	27/03/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	27/03/2020 07:00:00 7632252 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clôturée
52301396	26/03/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	26/03/2020 07:00:00 7629693 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clôturée
52300861	25/03/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	25/03/2020 07:00:00 7626667 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clôturée
52300390	24/03/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	24/03/2020 07:00:00 7623922 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clôturée
52299269	24/03/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	23/03/2020 07:00:00 7621234 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clôturée
52298624	22/03/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	22/03/2020 07:00:00 7619072 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clôturée
52298399	21/03/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	21/03/2020 18:20:00 7617977 DEF 3 NIVEAU BAS B. TAMP SPORT NIVEAU T. HAUT B. TAMP SPORT	Clôturée
52298039	21/03/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	21/03/2020 07:00:00 7617004 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clôturée
52296130	17/03/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	17/03/2020 15:06:00 7607942 DEF 3 NIVEAU BAS B. TAMP SPORT NIVEAU T. HAUT B. TAMP SPORT	Clôturée
20175190	16/03/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	16/03/2020 07:00:00 7606756 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clôturée
52295503	15/03/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	15/03/2020 07:00:00 7604947 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clôturée
52294818	14/03/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	14/03/2020 07:00:00 7604447 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clôturée
52294096	14/03/2020	AGNET DE SITE	Autre URG	Analyse pour le ludique dpd1 0.85 et dpd1 1.81 combiné de 0.96 pour le patageoir dpd1 1.58 et dpd 3 2.30 con	Clôturée
52291454	10/03/2020	TTS-33613CHAUFFEURE	Chauffage	09/03/2020 21:06:00 7585677 DEF CHAUDIERE 1 DEF CHAUDIERE 1	Clôturée
52290152	08/03/2020	NEVEU MME	Piscine Traitement Eau	0,80 au niveau du combiné de la Patageoire	Clôturée
52289191	07/03/2020	NEVEU MME	Piscine Traitement Eau	expériment dans le bassin ludic	Clôturée
52286908	03/03/2020	FONTAINE MME	Piscine Traitement Eau	plus d'eau chaude au niveau des douches clients et personnel	Clôturée
20150163	02/03/2020	TTS-33613CHAUFFEURE	Chauffage	02/03/2020 11:27:00 7566904 DEF MANQUE EAU DEF MANQUE EAU	Clôturée
20149618	02/03/2020	TTS-33613CHAUFFEURE	Chauffage	2 défauts sur l'alarme général	Clôturée
52283437	27/02/2020	ME FONTAINE	Piscine Traitement Eau	23/02/2020 07:00:00 7546098 ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET. ABSENCE AGENT SERVICE ENTRET.	Clôturée
52280985	23/02/2020	TTS-33613FILTRATION	Piscine Traitement Eau	pour le patageoire et le bassin ludique le taux de chlore sont Mauvaises	Clôturée
52271936	10/02/2020	MUNUSCH MR	Chauffage	10/02/2020 05:29:00 7511056 DEF CHAUDIERE 1 DEF CHAUDIERE 1	Clôturée
52271818	08/02/2020	TTS-33613CHAUFFEURE	Chauffage	Pas de chlore dans les trois bassins - demande urgente - autre tel. 06-20-86-31-93.	Clôturée
52270234	08/02/2020	NEVEU MME	Piscine Traitement Eau	demande d'intervention car sur la zéme analysé le dpd1 est trop haut / trop de chlore	Clôturée
52265301	02/02/2020	ACCCEUIL	Piscine Traitement Eau	le taux de chlore est trop élevé - a 2 4	Clôturée
52258748	27/01/2020	MUNUSCH MR	Piscine Traitement Eau	pour le Bassin Ludique les Analyses du Chlore sont Mauvaises + une Grille de Haut Parleur est Cassé coté Sulabg	Clôturée
20083817	24/01/2020	LAPEYRE	Piscine Traitement Eau	Panne pompe tobogan sub aquatique.	Annulée/Planifiée
20081177	23/01/2020	MUNUSCH MR	Eau Chaude Sanitaire (ECS)	Fuite ballon ECS	Clôturée
52255289	23/01/2020	MUNUSCH MR	Piscine Traitement Eau	les Analyses du Bassin Ludique sont Mauvaises: le taux de Chlore est a 2,60	Clôturée
20066470	17/01/2020	ACCCEUIL	Autre URG	SECHE MAIN COTE PUBLIC TOUJOURS PAS REPARER	Clôturée
20066465	17/01/2020	ACCCEUIL	Electricité	spot sud aquatique dans le grand bassin HS	Clôturée
20054609	13/01/2020	ACCCEUIL	Piscine Traitement Eau	BASSIN LUDIQUE LE CHLORE DU COMBINE N EST PAS BON 0,68	Clôturée
52247728	13/01/2020	MUNUSCH MR	Piscine Traitement Eau	pour les Bassins Ludique et Patageoire: les Analyses Chlore sont mauvaises	Clôturée
52241897	05/01/2020	DRAPIER MME	Piscine Traitement Eau	BASSIN PATAUGEOIRE : DPDI et DPD3 trop élevés - analyse glabie non correct sur tous les bassins	Clôturée
20037646	03/01/2020	ACCCEUIL	Sûreté / Sécurité Incendie	l'alarme ne fonctionne pas le soir - une ampoule a changer au niveau de la porte d'accès a coté de la nurserie -	Clôturée



7.2 Contrôles réglementaires

Voici les différents contrôles renseignés dans le registre de sécurité :

- Visite annuelle de maintenance SSI 29/07/2020
- Vérification annuelle de l'alarme type 4 30/11/2020
- Vérification annuelle des systèmes de désenfumage 30/11/2020
- Installations utilisant des gaz combustibles 20/02/2020
- Vérification BAES 18/05/2020
- Ascenseurs 27/05/2020 3/07/2020 31/08/2020 15/09/2020 20/10/2020
- Visite intégrale, porte piétonne 27/01/2020
- Formation PSE 1 Equipe 18/12/2020
- REGISTRE DE SECURITE

Un extincteur a été remplacé conformément aux observations de la vérification annuelle.

7.3 Entretien des locaux

EQUALIA pérennise son engagement avec un fournisseur national proposant une gamme de produits adaptée aux besoins d'un espace aquatique. Un protocole d'entretien, des fiches techniques et de sécurité sont communiqués au personnel afin d'assurer un nettoyage de qualité, d'optimiser la consommation des produits, d'améliorer l'utilisation de ceux-ci, tout en assurant la sécurité du personnel.

Dans le respect des conditions d'hygiène et de sécurité, notre équipe d'entretien utilise des produits spécifiques compatibles avec le traitement d'eau de la piscine, entièrement compatibles avec les eaux chlorées.

Les produits utilisés :

- Un désinfectant puissant : nettoyeur acide bactéricide pour les sols et murs des sanitaires, salle d'eau, vestiaires.
- Un détergent décontaminant : nettoyeur acide doux désinfectant bactéricide pour les sanitaires, salle d'eau, vestiaires et plages.
- Un détartrant rénovateur de surface : spécialement adapté pour le nettoyage des sols, la rénovation des vitres et de l'aluminium.
- Un nettoyeur biologique spécialement conçu pour le traitement et l'assainissement des sanitaires et siphons.
- Des nettoyeurs multi-usages et vitres viennent compléter la gamme de produits.

Ces produits sont appliqués par nos agents en respectant les strictes conditions d'utilisation du protocole d'entretien.

Protocole sanitaire COVID :



PISCINE
D'ARCACHON



Suite à l'arrêté N°20-298 : Portant sur la réouverture de la Piscine d'Arcachon suite à la fermeture administrative liée à l'épidémie de COVID-19 ; l'établissement a ouvert le 24 juin 2020.

Cette ouverture a été soumise à un protocole de réouverture et d'exploitation suivant les recommandations des équipements sportifs, sites et espaces de pratiques sportives ainsi que les consignes et recommandations sanitaires relatives à la réouverture et à l'exploitation des piscines à usage collectif de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.



8 Rapport financier

Sommaire

- 8.1 Focus sur le chiffre d'affaires
- 8.2 Focus sur les charges externes
- 8.3 Les impôts, les taxes et les charges de personnels
- 8.4 Les amortissements et frais financiers
- 8.5 Le résultat d'exploitation

8.1 Le chiffre d'affaires

COMPTES PREV	2020	
	Réalisé	Réalisé
<i>En € HT constants</i>		
PRODUITS (en € HT)		
Recettes Piscine	95 441 €	39 240 €
Recettes Activités aquatiques	76 001 €	30 430 €
Recettes Abonnement multi-activités (Pass)	16 263 €	4 728 €
Recettes scolaires Arcachon	0 €	0 €
Recettes scolaires extérieurs	0 €	0 €
Recettes location bassin	36 692 €	8 899 €
Recettes Groupes et CE	0 €	-2 257 €
Redevance Distributeurs	-2 003 €	175 €
Vente Boutique et autres produits	5 735 €	12 318 €
<i>Compensation pour contraintes de SP</i>	<i>181 987 €</i>	<i>190 624 €</i>
<i>Perte d'exploitation</i>	<i>-3 532 €</i>	<i>0 €</i>
<i>Fonds de solidarité</i>		<i>3 178 €</i>
TOTAL DES PRODUITS € HT	406 582 €	287 335 €

Au-delà de la baisse de fréquentation liée à la fermeture des piscines, dans le cadre du dispositif visant à limiter la propagation du virus Covid-19, le Gouvernement et notamment le Ministre des solidarités et de la santé ont pris des mesures pour faire face à la pandémie de Covid-19 et notamment l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19.

A ce titre, l'article 8 du décret n°2020- 293 du 23 mars 2020, faisant suite aux prescriptions imposées par l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19, a imposé la fermeture des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques et sportives.

Le 28 mai 2020, le Premier Ministre a annoncé que les équipements sportifs couverts étaient autorisés à rouvrir à partir du 2 juin 2020 dans des conditions adaptées et dans le cadre de la stratégie de « déconfinement » progressif, établie par le Gouvernement.

Cependant, compte tenu de l'évolutivité négative de la situation sanitaire, l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2020 a imposé la fermeture partielle des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques, sportives et de loisir du 26 septembre au 11 octobre. Puis le Gouvernement a compté du 30 octobre 2020 via le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, modifié par le décret n°2020 1454 du 27 novembre 2020, a une nouvelle fois imposé la fermeture partielle des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques, sportives et de loisir.

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a mis en place le couvre-feu sur le territoire national allant de 18h à 6h du matin en vertu du décret du 15 janvier 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

L'ensemble de ces mesures sanitaires a fortement impacté l'exploitation. A ce titre, le chiffre d'affaires a baissé par l'absence de génération des prélèvements bancaires sur les ventes abonnées pendant la période de fermeture (5 055.04€) et par le remboursement ou report sur 2021 des ventes prépayées (2 817.46€).

Globalement, l'ensemble des postes de chiffre d'affaires a connu une baisse significative sur 2020.

- a) Les recettes commerciales hors compensation de contraintes de service public s'élèvent à 96711€, soit une baisse de 57% par rapport à 2019.
- b) Les subventions d'exploitation quant à elles ont été maintenues pendant toute la période à hauteur de 190 624€,
- c) Les subventions d'exploitation comprennent 8 636,62€ de compensation de l'indexation de 2019 à 2020.

Cette baisse des recettes commerciales est en partie compensée par les différentes mesures ci-dessous :

Le fonds de solidarité sur le mois de décembre 2020	3 178€
L'exonération des charges patronales et crédit URSSAF	6 393€
L'indemnisation de l'activité partielle	50 998€
Soit un total de	60 69€

8.2 Les charges externes

COMPTE PREV	2020	
	2019	2020
<i>En € HT constants</i>	Réalisé	Réalisé
CHARGES (en € HT)		
Fluides	2 726 €	3 826 €
Eau (uniquement ECS)	5 958 €	3 809 €
Electricité (uniquement enseigne)	-3 233 €	17 €
Chaleur (Gaz)	0 €	0 €

Les fluides et énergies ont bien sûr baissé du fait des fermetures (- 2 149€) hors extourne provisions 2019.



COMPTES PREV	2020	
	Réalisé	Réalisé
<i>En € HT constants</i>		
Achats	8 014 €	4 529 €
Fourniture de produits d'entretien	3 241 €	3 357 €
Fournitures administratives	518 €	443 €
Billetterie et cartes d'accès	1 975 €	253 €
Vêtements du personnel	22 €	0 €
Achats marchandises boutique	2 258 €	477 €
Services extérieurs	27 822 €	36 477 €
Analyses ARS (légionelle)	0 €	0 €
Redevance RODP	12 671 €	12 824 €
Locations	321 €	3 690 €
Contrats de prestations (Cf. détail)	7 946 €	13 702 €
Entretien et petites réparations	1 744 €	834 €
Assurances	5 141 €	5 426 €

L'ensemble des postes d'achats et des services extérieurs a globalement connu une baisse importante.

- Par la maîtrise des charges, parmi les plus significatives il est à noter :

Billetterie et cartes d'accès	-1 723€
Achats marchandises boutique	-1 781€
Entretien	-909€
Soit un total de	-4 413€

8.3 Impôts et taxes et charges de personnels

COMPTES PREV	2020	
	Réalisé	Réalisé
<i>En € HT constants</i>		
Charges de Personnel	257 357 €	156 638 €
Salaires et charges	256 587 €	155 928 €
Medecine du travail	770 €	710 €
Autres charges du personnel		

Le montant de la masse salariale regroupant les salaires, charges sociales et provision CP, est de 156638€ soit une baisse de 100 719€, par rapport à 2019.

Ce montant prend en compte :

- L'activité partielle des personnels pendant les périodes de fermeture,
- Les exonérations des cotisations patronales sur les périodes identifiées par décret.



COMPTE PREV	2019		2020	
<i>En € HT constants</i>	Réalisé		Réalisé	
Impôts et taxes	13 955 €		11 841 €	
Taxe d'apprentissage et FC	3 438 €		2 112 €	
CET (ex taxe professionnelle)	10 127 €		4 504 €	
Taxe sur les salaires	49 €		4 857 €	
Taxe sur les ordures ménagères (TOM)	341 €		368 €	
Organic	0 €		0 €	

Les impôts et taxes se composent essentiellement de la taxe sur les salaires et de la CET avec une baisse de 2 114€, soit une variation de -18%.

En 2019, il y a eu une extourne de la taxe sur les salaires de 2015 pour 6,6k €.

8.4 Amortissements et charges financières

COMPTE PREV	2019		2020	
<i>En € HT constants</i>	Réalisé		Réalisé	
Amortissement - investissement	20 186 €		16 837 €	
Dotations aux amortissements	15 226 €		3 022 €	
Charges financières	4 961 €		13 815 €	
Autres charges	0 €		0 €	

Ce poste regroupe 3 022€ de dotations aux amortissements sur investissements, pour l'année 2020. Les charges financières sont en légère hausse et regroupent :

- Charges diverses gestion courante antérieures (9 861€)
- Charges d'intérêt de financement Interco (3 235€)
- Intérêts BPI (145€)

COMPTE PREV	2019		2020
	Réalisé		Réalisé
<i>En € HT constants</i>			
TOTAL CHARGES € HT	386 485 €	283 719 €	

La baisse globale des charges d'exploitation s'affiche à 102 766€ sur 2020 par rapport à 2019.

8.5 Résultat net de l'exercice 2020

COMPTE PREV	2019		2020
	Réalisé		Réalisé
<i>En € HT constants</i>			
RESULTAT D'EXPLOITATION € HT	20 098 €	3 616 €	
COÛT POUR LA VILLE D'ARCACHON	169 316 €	177 800 €	
Compensation pour contrainte de SP	181 987 €	190 624 €	
Redevance RODP	-12 671 €	-12 824 €	

Au vu de la situation sanitaire en 2020, nous constatons un résultat de 3 616€, soit **une détérioration de 16 481€ par rapport à 2019.**



9 Fonds de solidarité

Note sur le Fonds De Solidarité

Dans le cadre du soutien accordé aux entreprises, l'État a mis en place un Fonds De Solidarité, appelé aussi FDS, destiné à aider les entreprises touchées par la crise Covid-19.

A ce titre, le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité fixe plusieurs critères d'éligibilités :

Sur le mois de septembre 2020 :

- L'entreprise ne doit pas se trouver en liquidation judiciaire au 1er mars 2020.
- Elle doit avoir débuté son activité avant le 31 août 2020.
- Si la société a des salariés, ils ne doivent pas être plus de 20 (si l'entreprise contrôle d'autres sociétés, cette limite s'applique aux salariés de toutes les entreprises).
- L'entreprise doit avoir sa résidence fiscale en France.
- Le chiffre d'affaires hors taxe de la holding du dernier exercice clos est inférieur à 2 millions € (les dons et subventions reçus ne sont pas pris en compte pour le calcul du chiffre d'affaires).
- Le bénéfice imposable du dernier exercice clos et les rémunérations des dirigeants ne dépassent pas 60 000 €.

Sur les mois d'octobre et novembre 2020 :

- L'entreprise ne doit pas se trouver en liquidation judiciaire au 1er mars 2020.
- Elle doit avoir débuté son activité avant le 31 août 2020.
- Si la société a des salariés, ils ne doivent pas être plus de 50 (si l'entreprise contrôle d'autres sociétés, cette limite s'applique aux salariés de toutes les entreprises).
- L'entreprise doit avoir sa résidence fiscale en France.

Compte tenu du fait que :

- **La SARL METIS relève majoritairement de la holding EQUALIA comme le démontre les statuts en pièce jointe,**
- **Le groupe EQUALIA réalise un CA supérieur à 2 millions,**
- **Il comptabilise plus de 600 salariés,**

La SARL METIS ne remplissait pas les conditions d'éligibilités permettant de recevoir le fonds de solidarité sur les mois de septembre, octobre et novembre 2020.



Sur le mois de décembre 2020 :

Le décret 2020-1620 du 19 décembre 2020, allège les conditions d'éligibilité au fonds de solidarité, sur le mois de décembre 2020, en supprimant le critère de taille et de chiffre d'affaires.

Dans ce cadre, la SARL METIS est éligible au versement du fonds de solidarité pour le mois de décembre. L'aide est attribuée à chaque entreprise sur la base de la déclaration de son numéro SIREN. L'aide maximale est plafonnée à 200 000 € au niveau du groupe.

Le chiffre d'affaires mensuel moyen de la SARL METIS constaté en 2019 est de 18 474 €, la perte sur le seul mois de décembre est indemnisée à hauteur de 3 1778€ en application du plafonnement de 200 000 € réparti entre les sociétés du groupe, en proportion de la perte de chiffre d'affaires.

10 Conclusion et projections

La situation exceptionnelle et imprévisible que nous avons connue nous a amené à réagir et et à nous adapter rapidement :

Ainsi, nous souhaitons développer les créneaux peu utilisés lors des vacances scolaires en proposant des stages à destination des clubs, des créneaux en dehors des horaires d'ouverture au public.

Le déplacement de la nocturne du jeudi au vendredi, le bassin étant chauffé le samedi pour les bébés nageurs : l'idée est de valoriser et communiquer sur cette augmentation de température pour mettre en avant l'aspect détente. La nocturne sur le vendredi, nous semble également adaptée au fonctionnement du territoire avec l'arrivée des résidents secondaires à partir de la fin de semaine.

Nous souhaitons mettre en place des cours d'aqua-Pilates en adéquation avec la typologie d'usagers à la recherche d'une pratique de douce axée sur la santé et le bien-être.

Nous avons mis en place des entraînements pour les usagers et souhaitons développer cette forme d'accompagnement personnalisé afin de fidéliser au maximum nos habitués.

Notre volonté est de faire de la piscine d'Arcachon un lieu incontournable pour les usagers où ils peuvent pratiquer leurs activités physiques et se détendre dans un endroit chaleureux à dimension humaine.

ANNEXES

1 Segmentation

Detail segmentation année 2019	Passages	ail de la segmentation 2020	Nb_Passages
001 ENTREE ADULTES (+ 16 ans)	5741	---	1046
002 ENTREE ENFANTS (3 à 16 ANS)	3416	ENTREE ADULTES (+ 16 ans)	2256
003 ENTREE ENFANTS - 3 ANS	763	ENTREE ENFANTS (3 à 16 ANS)	1405
005 ENTREE FAMILLE SUPPLEMENTAIRE	179	ENTREE ENFANTS - 3 ANS	280
006 PASS 1er ADULTE	552	ENTREE FAMILLE SUPPLEMENTAIRE	76
007 PASS 2ème ADULTE	554	PASS 1er ADULTE	265
008 PASS 1er ENFANT	555	PASS 2ème ADULTE	265
009 PASS 2ème ENFANT	548	PASS 1er ENFANT	263
010 CARTE HORAIRE 10 HEURES	195	PASS 2ème ENFANT	261
011 CARTE 10 ENTREES ADULTE	11942	CARTE HORAIRE 10 HEURES	56
012 CARTE 10 ENTREES ENFANT	3320	CARTE 10 ENTREES ADULTE	4952
013 ENTREE ADULTE OFFERT	108	CARTE 10 ENTREES ENFANT	1368
014 ENTREE ENFANT OFFERT	10	ENTREE ADULTE OFFERT	1
015 ENTREE ADULTES ETE (+16 ans)	601	ENTREE ADULTES ETE (+16 ans)	295
016 ENTREE ENFANT ETE (-16 ANS)	246	ENTREE ENFANT ETE (-16 ANS)	97
017 LOCATION AQUABIKE COBAS	6	LOCATION AQUABIKE COBAS	4
019 ADULTE TARIF REDUIT	178	ADULTE TARIF REDUIT	84
020 ENFANT TARIF REDUIT	11	ECOLE NATATION ABONNEMENT TRIMESTRIEL	143
021 ADULTE TARIF REDUIT ETE	3	ECOLE NATATION ABONNEMENT ANNUEL	134
051 ECOLE NATATION ABONNEMENT TRIMESTRIEL	160	ECOLE NATATION ABONNEMENT ANNUEL	134
052 ECOLE NATATION ABONNEMENT ANNUEL	218	10 SEANCES COURS COLLECTIFS NATATION ADULTES	54
053 ECOLE NATATION ENFANT SUPP. ABONNEMENT ANNUEL	24	10 SEANCES STAGE DE PERFECTIONNEMENT NAT. AV	217
054 10 SEANCES COURS COLLECTIFS NATATION ADULTES	598	1 SEANCE STAGE PERFECTIONNEMENT	245
055 10 SEANCES STAGE DE PERFECTIONNEMENT NAT. AV	1148	SEANCE ACTIVITE AQUA (AQUAGYM, AQUATONIC, ETC)	84
058 1 SEANCE STAGE PERFECTIONNEMENT	1152	ABONNEMENT ACTIVITE AQUA SEANCES	1332
061 SEANCE ACTIVITE AQUA (AQUAGYM, AQUATONIC, ETC)	267	SEANCE ACTIVITE AQUA (AQUABIKE)	64
062 ABONNEMENT ACTIVITE AQUA SEANCES	3149	ABONNEMENT ACTIVITE AQUA SEANCES	370
064 SEANCE ACTIVITE AQUA (AQUABIKE)	114	SEANCE BEBE NAGEUR	44
065 ABONNEMENT ACTIVITE AQUABIKE SEANCES	907	SEANCES BEBE NAGEUR	2
071 SEANCE BEBE NAGEUR	197	SEANCES BEBE NAGEUR	41
072 SEANCES BEBE NAGEUR	252	PASS EQUILIBRE	897
072 SEANCES BEBE NAGEUR	82	PASS PERFORMANCE	54
091 PASS EQUILIBRE	2265	PASS PLENITUDE	70
092 PASS PERFORMANCE	114	PASS PERFORMANCE AQUAGYM	8
093 PASS PLENITUDE	311	PASS PLENITUDE AQUAGYM	102
094 PASS PERFORMANCE AQUAGYM	54	Pass performance Plus Pisc	15
095 PASS PLENITUDE AQUAGYM	386	Pass Performance Plus Act	7
101 Pass performance Plus Pisc	6	Pass Trimestre Equilibre	8
102 Pass Performance Plus Act	19	Pass Trimestre Performance Pisc	30
103 SEANCE AQUA OFFERT	1	Pass Trimestre Performance Act	755
104 SEANCE AQUABIKE OFFERT	4	ABO ACTI AQUA 30+5 SEANCES	322
105 Pass Plénitude Plus pisc	17	Pass Trimestre Performance Plus Pisc	5
106 Pass Plénitude Plus Act	31	Pass Trimestre Plénitude Plus Pisc	1
107 Pass Trimestre Equilibre	1613	Pass Trimestre Plénitude Plus Pisc	4
108 Pass Trimestre Performance Pisc	20	Pass Trimestre Plénitude Plus ACT	6
109 Pass Trimestre Performance Act	52	Aquagym activ form	16
112 ABO ACTI AQUA 30+5 SEANCES	669	Aquabike activ form	17
114 Pass Trimestre Performance Plus Pisc	8	AD CE COBAS 3 SITES ARCA	1
151 Pass Trimestre Performance Plus Act	12	AD CE COBAS 3 SITES GM	12
152 Pass Trimestre Plénitude Plus Pisc	42	AD CE COBAS 3 SITES ARCA	22
153 Pass Trimestre Plénitude Plus ACT	21	AD CE COBAS 3 SITES LTB	47
300 Aquagym activ form	36	Entrées Adulte CE ACN	4196
301 Aquabike activ form	39	ADHERENT CLUB	4500
412 AD CE COBAS 3 SITES ARCA	13	CREATION SCOLAIRE/CLSH	3584
416 AD CE COBAS 3 SITES LTB	31	ADHERENT CLUB	87
418 EFT CE COBAS 3 SITES LTB	2	CREATION SCOLAIRE/CLSH	102
500 Entrées Adulte CE ACN	144	CLSH et GROUPES	36
901 ADHERENT CLUB	13684	CLSH et GROUPES HORS CC	78
903 CREATION SCOLAIRE/CLSH	4654	913 Comité Entreprise Ticket	344
904 SCOLAIRE/CLSH	3946	PERSONNEL	198
905 CLSH et GROUPES	60	E01 CE AQUAGYM	137
906 CLSH et GROUPES HORS CC	78	E02 CE AQUABIKE	195
999 PERSONNEL	198	G10 Anniversaire	60
E01 CE AQUAGYM	137	G11 Anniversaire Enfant Sup	1
E02 CE AQUABIKE	195	G12 Anniversaire HC	10
G10 Anniversaire	60	G14 Soirée Spéciale COBAS	9
G11 Anniversaire Enfant Sup	1		
G12 Anniversaire HC	10		
G14 Soirée Spéciale COBAS	9		
	66482		30721

2 Etude du questionnaire de satisfaction (46 retours)

Les résultats :

	très bien	bien	assez bien	insuffisant		
La qualité de l'accueil	90%	10%				
L'accueil téléphonique	81%	19%				
La qualité des renseignements	72%	28%				
Abonnements proposés	71%	9%	20%			
Disponibilité du personnel	84%	16%				
Horaire des activités	54%	33%	13%			
Hgiène et propreté	46%	30%	16%	8%		
qualité des activités	68%	28%	4%			
		OUI	NON			
Temperature eau satisfaisante ?		30%	70%			
	Dont SPORTIF	DONT LUDIQUE	Dont SPORTIF	DONT LUDIQUE		
	95%	5%	0%	100%		
		OUI	NON			
Temperature air satisfaisante ?		43%	57%			
Horaires adaptés ?		96%	4%			
Tarifs adaptés ?		83%	17%			
		1x	2x	3x	4x	5 et +
Fréquentation ?		16%	40%	24%	8%	12%
COBAS ?		90%	10%			

1. Ce questionnaire nous permet d'avoir un visuel sur les points à travailler, la satisfaction clients qui est au cœur de notre profession semble être positive, perfectible sur l'aspect hygiène et propreté, lors de passage de gros volumes.
2. Le gros point noir concerne les températures, essentiellement celle du ludique dont les usagers se plaignent régulièrement et qui cause de nombreux désistement et fait baisser notre taux de renouvellement, réflexion à mener avec la COBAS.
3. Les horaires et les tarifs conviennent à nos usagers
4. La fréquentation générale est de 2-3 fois par semaine, le captage de notre clientèle est bon.
5. Sur le questionnaire 90% des répondants sont de la COBAS, une tendance concernant les usagers de la piscine.

Cette enquête a été mise en place fin décembre 2019 et a couru jusqu'en février 2020. Elle était proposée à l'ensemble de nos usagers sans distinctions de façons à avoir un résultat des plus honnêtes.

Une enquête en saison estivale nous permettrait un autre aperçu de notre structure.



3 Indexation tarifaire formule

Article 38. Révision des éléments financiers de la délégation



38.1 Révision des tarifs

Les tarifs figurant dans la grille tarifaire (annexe 5) peuvent faire l'objet d'une révision annuelle sur proposition du fermier et par application de la formule de révision prévue à l'article 38.4 ci-après. L'augmentation des tarifs résultant de cette révision ne peut excéder 5% par rapport aux tarifs précédents.

En cas de refus de la Ville d'accepter l'augmentation tarifaire proposée par le fermier, telle que définie ci-dessus, il sera fait application des dispositions prévues à l'article 41.

De même, si les modifications tarifaires exigées par la Ville venaient à remettre en cause l'équilibre économique du contrat tel qu'il a été défini dans le compte d'exploitation prévisionnel joint en annexe 6, il sera fait application des dispositions de l'article 41 précité.

38.2 Révision de la compensation pour sujétion de service public

La compensation pour contrainte de service public est actualisée chaque année au mois de mai, par application de la formule de révision prévue à l'article 38.4 ci-après.

38.3 Révision de la part fixe de la redevance d'occupation et d'utilisation du domaine public

La part fixe de la redevance annuelle d'occupation et d'utilisation du domaine public fait l'objet d'une révision annuelle au mois de mai, par application de la formule prévue à l'article 38.4 ci-après.

38.4 Formule de révision

Les éléments financiers, tels que définis au présent article 38, font l'objet d'une révision annuelle au 1^{er} mai de chaque année, par application de la formule et des indices ci-dessous définis :

Avec reprise de personnel : $K = 0,20 + [0,6948 \times (S_n / S_0)] + [0,3052 \times (FD_n / FD_0)]$

K : Coefficient d'actualisation

0,20 : Part fixe du coefficient

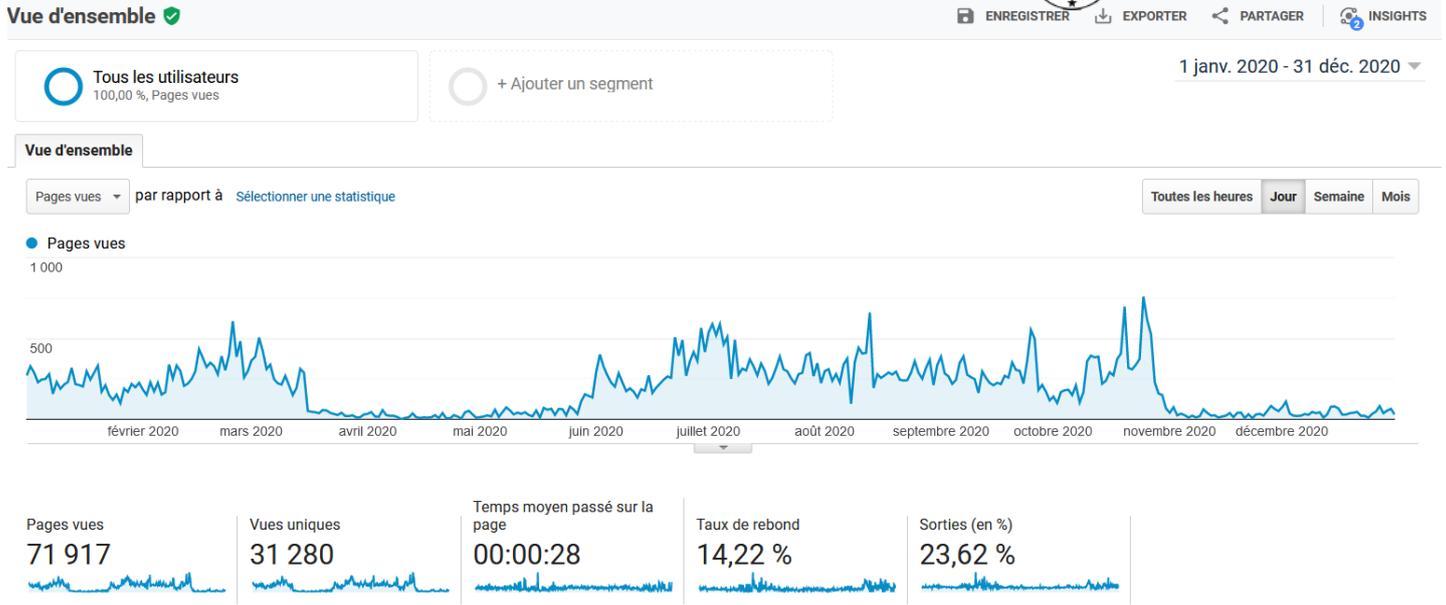
S : indice trimestriel des salaires mensuels de base de l'ensemble des salariés – activités récréatives, culturelles et sportives - Libellé Salaire

Code INSEE : 1567451

Subvention	Metis	
	2019	2020
base		
173 570,00 €		
cegid	181 987,16 €	181 987,16 €
indice	1,05818	1,08856
indexation	183 668,86 €	188 942,08 €
régul	1 681,70 €	6 954,92 €
Total		8 636,62 €



4 Google Analytics



Le taux de rebond ou bounce rate correspond tout simplement au pourcentage de visiteurs venant sur un site et en sortant dans la foulée sans ouvrir une page ou cliquer sur un lien.

Page	Pages vues	% Pages vues
1. /	29 106	40,47 %
2. /tarifs-horaires/	14 595	20,29 %
3. /espace-aquatique/	8 063	11,21 %
4. /avant-de-venir/	4 305	5,99 %
5. /activites/activites-aquatiques/	4 075	5,67 %
6. /activites/apprentissage/	2 717	3,78 %
7. /evenements/	2 671	3,71 %
8. /activites/	2 105	2,93 %
9. /ensemble-restons-prudents/	782	1,09 %
10. /covid-19-info-adherents/	722	1,00 %



5 Registre de sécurité

EXTINCTEURS
 Vérification et rechargements

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS/RECHARGEMENTS OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE VISA
17/10/20	Vérification annuelle des extincteurs Service Ext. Pêche (10 ans)	AQUI-FEU Thierry SWIETEK 05 56 34 41 11 EUROFEU SERVICES Agence de Bordeaux 32, avenue du Périgord 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX Tél: 05 47 53 98 00 Régistres: SIRET: 333 211 071 0067 SAS au Capital de 4 000 000 euros
17/10/20	Vérification annuelle des Extincteurs En bon état de fonctionnement	
29/10/20	Visite annuelle de maintenance SSI Voir rapport 150-230720.1000	INEO AQUITAINE SNC Agence Maintenance N° 18 11, rue Pierre-Faul-Riquier - 33610 CAMELIAN Tél: 05 47 92 74 70 - Fax: 05 47 94 81 07



SERVICE DE SECURITE INCENDIE
Formation du personnel du service de sécurité incendie

Types d'Instruction
 Manèment du matériel (extincteurs, R.I.A., E.P.T.)
 Exercices d'extinction sur feux réels
 Exercices d'évacuation

DATE	TYPE D'EXERCICE	PARTICIPANTS	INSTRUCTEUR
27/05/2021	Exercice d'évacuation Formation PE1/B&2	Corps de la commune	Renée L'Homme
23/03/2021	Formation EPI	FRANÇOIS - ROMANUS - BRUNO KAROL CAROL BERTRAND VIVY Sébastien Bouillon	BLAINO CAROL SEBASTIEN JACQUES
11/01/2021	Manœuvre avec les projeteurs à eau - mise en place de victimes dans le grand bassin - blessure radius cervical	MNS - David Claude René René Keryer ACN	Boupié ACN



DESENFUMAGE
Contrôle technique des installations

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE VISA
24.11.2014	Vérification annuelle des installations de désenfumage Voir rapport	AQUI-FEU Thierry SWIETEK 05.56.34.41.11
14/12/2015	Vérification annuelle des systèmes de désenfumage. Voir rapport RAS	AQUI-FEU Thierry SWIETEK 05.56.34.41.11
25/11/2016	Vérification annuelle des systèmes de désenfumage. Voir rapport RAS	AQUI-FEU Thierry SWIETEK 05.56.34.41.11
14/11/2018	Vérification annuelle des systèmes de désenfumage. Voir rapport RAS	AQUI-FEU Thierry SWIETEK 05.56.34.41.11
14/11/2019	Vérification annuelle des systèmes de désenfumage. Voir rapport RAS.	AQUI-FEU Thierry SWIETEK 05 56 34 41 11
30/11/2020	Vérification annuelle des systèmes de désenfumage. RAS	AQUI-FEU Thierry SWIETEK 05 56 34 41 11



**CHAUFFAGE - REFRIGERATION - VENTILATION -
CONDITIONNEMENT D'AIR -
PRODUCTION DE VAPEUR ET D'EAU CHAUDE**
Contrôle des installations

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STIE REGISTRE Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
29/08/17 ET	CERPA CLIM Bureau 73998920. CTRL Des VMC	engie Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
29/01/18 DARS. C NON NON	→ CTRL étanchéité GAZ circuits aération Des → ANALYSE DE COMBUSTION AEG 8087377 AEG 8087330	engie Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
19/01/18	contrôle étanchéité CTA ETT	engie Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
18/06/18	CTRL étanchéité GAZ Analyse de combustion lot 2	engie Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
13/06/18	CTRL étanchéité fluide frigorigène CTA ETT	engie Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
26/06/18	contrôle étanchéité fluide figo. CTA ETT	engie Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr



APPAREILS A COMBUSTIBLE GAZEUX ET APPAREILS A LIQUIDE REFRIGERANT*
Vérification de l'étanchéité des appareils

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE VISA
25/09/2016	DANS CHAUDIERE (EAU CHAUDE) COFELY	 COFELY
21/06/2017	Vérification d'absence de fuite sur la CTA ET	 ENGIE COFELY Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
23/06/18	contrôle d'étanchéité CTA ET	 ENGIE COFELY Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
24/06/18	contrôle d'étanchéité CTA ET	 ENGIE COFELY Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr

* Cf. décret du 7 mai 2007 - Titre II : Dispositifs relatifs à la prévention des fuites de liquides frigorigènes Art. 4



**INSTALLATIONS UTILISANT DES GAZ COMBUSTIBLES ET
INSTALLATIONS UTILISANT DES HYDROCARBURES LIQUEFIES
Vérification des installations**

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE VISA
15/04/13	Voir RV27 DEGRA du 20/04/13	J. BEDIÈRE - DEGRA
7/01/15	Vérification périodique Gaz Voir le rapport APAVE	Baton
22/02/16	Idem	Baton
21/02/17	Idem	Baton
7/03/18	Idem	Baton
8/03/19	Idem	Baton
20/02/20	Idem	Baton



INSTALLATIONS ELECTRIQUES
Vérification des installations

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE VISA
octobre 2013	Vérification initiale des installations électriques - voir rapport DEKRA n° 6274.1246.130-1 du 14/10/13	DEKRA D. B. DEKRA - DEKRA
14/02/15	Distances et thermographie des armoires de distribution	EMFO
7/04/2015	Vérification des installations électriques - voir le rapport AFINE	Bion
22/02/16	Idem	Bion
21/03/17	Idem	Bion
7/03/18	Idem	Bion
28/06/18	essai coupe BAES de	DEROULETTE
30/08/18	Vérification BAES après coupes électriques	DEROULETTE
8/08/19	Vérification électrique AFINE.	Bion
04/07/19	Vérification BAES - Remplacement 1 BAES Entrée positive.	DEROULETTE
18/05/20	Vérification BAES Ob.	

[67]



ECLAIRAGE DE SECURITE
Contrôle des Installations

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE VISA
15/03/19	contrôle BAES	Signature
18/04/19	contrôle BAES	Signature
23/05/19	contrôle BAES. 1 BAES HS Hall bessim proche infirmerie.	Signature
21/06/19	Remplacement BAES Hall Bessim plus BAES entrée pediluve.	Signature
04/07/19	Remplacement BAES Entrée pediluve + contrôle.	Signature
04/08/19	Verification BAES Piscine Hall sous station Entrée Essentiel.	Soyls Laurent Chef.
30/08/19	Verification BAES	LALANDE Philippe
18/05/20	Verification BAES.	Dupuch Séverin



**ASCENSEURS - MONTE-CHARGES
 ESCALIERS MECANIQUES ET DIVERS
 Contrôle des installations**

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE
21/8/18	Visite Régulière (VR)	OTIS 10 Avenue Henri Becquerel 33701 MERIGNAC CEDEX Tel : 05 24 73 30 04
27/9/18	Visite Régulière (VR)	OTIS 10 Avenue Henri Becquerel 33701 MERIGNAC CEDEX Tel : 05 24 73 30 04
26/10/18	Delégation Part de l'Etat (NF) Complément Balléus PRO	OTIS 10 Avenue Henri Becquerel 33701 MERIGNAC CEDEX Tel : 05 24 73 30 04
5/12/18	VR (Visite Régulière) VR	OTIS 10 Avenue Henri Becquerel 33701 MERIGNAC CEDEX Tel : 05 24 73 30 04
3/1/19	VR VC	OTIS 10 Avenue Henri Becquerel 33701 MERIGNAC CEDEX Tel : 05 24 73 30 04
11/2/19	VR VC	OTIS 10 Avenue Henri Becquerel 33701 MERIGNAC CEDEX Tel : 05 24 73 30 04
20/3/19	VR VS - NF	OTIS 10 Avenue Henri Becquerel 33701 MERIGNAC CEDEX Tel : 05 24 73 30 04
9/06/19	visite technique annuelle de l'ascenseur réalisée conformément au décret APA-E 2019	OTIS 10 Avenue Henri Becquerel 33701 MERIGNAC CEDEX Tel : 05 24 73 30 04
19/6/19	VR VR	OTIS 10 Avenue Henri Becquerel 33701 MERIGNAC CEDEX Tel : 05 24 73 30 04
A Tourville 6116		
27/5/20	VR VR NS VC NN	OTIS 10 Avenue Henri Becquerel 33701 MERIGNAC CEDEX Tel : 05 24 73 30 04
3/7/20	VR VC2	OTIS 10 Avenue Henri Becquerel 33701 MERIGNAC CEDEX Tel : 05 24 73 30 04
3/13/20	VR VS2	OTIS 10 Avenue Henri Becquerel 33701 MERIGNAC CEDEX Tel : 05 24 73 30 04
15/03/20	contrôle technique de l'ascenseur visite régulière	APAVE Leant
20/10/20	VR NF	OTIS 10 Avenue Henri Becquerel 33701 MERIGNAC CEDEX Tel : 05 24 73 30 04
7/11/21	VR - VC (commun)	OTIS 10 Avenue Henri Becquerel 33701 MERIGNAC CEDEX Tel : 05 24 73 30 04



AUTRES VERIFICATIONS

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE VISA
14/02/2017 30/07/2017	visite d'entretien piscine et ponton au lac visite portes piétonnes	ORONA / ANDRÉ DE ORONA / FRED
10-11-18	visite portes piétonnes RAS.	ORONA / JOURDAN COBAS
14/03/2019 27-01-20	visite portes piétonnes visite intégrale à pont piétonne	ORONA / FRED ORONA / ANDRÉ



III - Actions menées et évènements survenus

- 1 - Sécurité incendie
- 2 - Sécurité installations techniques
- 3 - Sécurité Machines à Outils portatifs - EPI
- 4 - Travaux d'entretien et d'arrangement
- 5 - Autre



Date - Description de l'action effectuée, nom de l'intervenant	1	2	3	4	5
13/06/16 Formation PSC1 / PSE2 - Présent: BERTHET BIANCONI, KOUKSA, NOULLET, DELATUICHE, CLAUDEZ					X
13/06/16 Formation premiers secours personnel avec pompier. Présent = FOURMIE WFLD - BRUNEL					X
12/07/16 Visif. Annuelle des 29 extincteurs en Buis, Chat et Sandrine D'ARCAUX		X			
25. M. 216 Vérification annuelle des trappes de désenfumage et alarme type A. Voir rapport					X
21/03/2018 Vérification périodique électrique de gaz voir le rapport ARABE					X
29/01/17 Vérification prodige de l'assess					X
10/02/2017 Exercice d'évacuation: Présents: M ^{me} FORTINE, M ^{me} WILS, M ^{me} BURCH, M ^{me} ERINET, M ^{me} SERRANT, M ^{me} DEJAY, M ^{me} BERTHET, M ^{me} ALBAINE, Contrôle de sécurité, appel pompier, évacuation, exercice de sécurité - se présenter peut le rassurer					XX
21/03/18 Vérification périodique des installations électriques et gaz. Voir rapport ARABE					X
11/03/2018 Exercice d'évacuation en présence des pompiers (P. ARCAUX) (Une registre récente présentée au personnel)					XX
18/10/18 Formation théorique et pratique sécurité incendie (E.P.I.) FORTINE Sandrine, FORTMANN Mathilde, BRUNEL Eléonore, KOUKSA AGNES, ANDREZ DAVID, BERTHET Fabrice, DUPUY Virginie, SERRANT David, BIANCONI Pascal - STE/PSI/APP					XX
14/11/19 Vérification annuelle des systèmes de désenfumage voir rapport ARABE					X
8/03/19 Vérification périodique électrique + gaz. Voir rapport ARABE					X
12/06/19 Formation continue PSC1/PSE2 Exercice d'évacuation avec l'ensemble du personnel en la présence des pompiers M ^{me} D'ARCAUX					XX
11/01/19 Vérification annuelle des installations + alarme type A voir rapport					X
20/03/20 Vérification périodique électrique + gaz voir le rapport ARABE					X



INSTALLATIONS D'ALARME
 Vérification et remise en état des matériels

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE VISA
20/08/18	Vérification périodique SSI de van rapport	INEO
17/10/2019	Vérification annuelle de l'alarme type 4. Voir rapport (1300)	AQUI-FEU Thierry SWIETEK 05 56 34 41 11
23/07/2020	Visite de maintenance SSI, Voir rapport n° 150-790710-1000	
20/11/2020	Vérification annuelle de l'alarme type 4 (1300) Voir rapport & devis	AQUI-FEU Thierry SWIETEK 05 56 34 41 11

INEO AQUITAINE SNC
 Agence Maintenance N° 18
 11, rue Pierre Paul Riquet - 33510 CANEJAN
 Tel. 05 47 82 97 03 Fax : 05 56 04 81 01



EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (E.P.I.)
Inventaire des équipements

Appareils respiratoires isolants (ARI) / Détecteurs de gaz portables
 Vêtements de sécurité et d'approche du feu / Équipements divers

N°	MATERIEL	EMPLACEMENT
1	ARI n° XE0X3FARIGO ARI n° XE0X3FARIGO	local filtration : vérifié le 11/2018 local filtration : vérifié le 24/05/19



6 Créneaux des scolaires

1. **Le 1^{er} cycle CP/CE1 du lundi 07/09/2020 au jeudi 10/12/2020, soit 12 séances/classe.**



9 classes seront concernées selon le planning suivant :

Durée de la séance : 45 mn.

	De 13h45 à 14h30	De 14h30 à 15h15	De 15h15 à 16h00
Lundi	Ecole Les Mouettes Enseignant : Effectif : Niveau :	Ecole privée Saint Thomas Enseignant : Effectif : Niveau :	Ecole Le Moulleau Enseignant : Effectif : Niveau : CP/CE1/CE2
Mardi	Ecole privée Saint Thomas Enseignant : Effectif : Niveau :	Ecole Paul Bert Enseignant : Effectif : Niveau :	Ecole Paul Bert Enseignant : Effectif : Niveau :
jeudi	Ecole Les Mouettes Enseignant : Effectif : Niveau :	Ecole Les Abatilles Enseignant : Effectif : Niveau :	Ecole Les Abatilles Enseignant : Effectif : Niveau :

2. **Le second cycle CE2/CM1 du lundi 04/01/2021 au jeudi 25/03/2021 inclus soit 10 séances/classe**



8 classes sont concernées selon le planning suivant :

Durée de la séance : 45 mn.

	De 13h45 à 14h30	De 14h30 à 15h15	De 15h15 à 16h00
Lundi	Ecole Les Mouettes Enseignant : Effectif : Niveau :	Ecole Paul Bert Enseignant : Effectif : Niveau :	Ecole Paul Bert Enseignant : Effectif : Niveau :
Mardi	Ecole privée Saint Thomas Enseignant : Effectif : Niveau :	Ecole privée Saint Thomas Enseignant : Effectif : Niveau :	Ecole Le MOULLEAU Enseignant : Effectif : Niveau : CM1/CM2
jeudi		Ecole Les Abatilles Enseignant : Effectif : Niveau :	Ecole Les Abatilles Enseignant : Effectif : Niveau :



3. Le 3^{ème} Cycle maternel de 8 séances du 29/03/2021 au 03/06/2021 (et jusqu'au jeudi 10 juin 2021 pour les séances du jeudi pour récupérer l'ascens



	De 14h00 à 14h30	De 14h45 à 15h15	De 15h30 à 16h00
lundi	Ecole Privée Saint Thomas Effectif : Enseignant :	Ecole OSIRIS Effectif : Enseignant :	Ecole les Mouettes Effectif : Enseignant : Classe UE
	De 13h50 à 14h20	De 14h30 à 15h00	De 15h10 à 15h40
Jeudi		Ecole les Mouettes Effectif : Enseignant :	Ecole Les Abatilles Effectif : Enseignant :



GRAND ANGLE

Bassin d'Arcachon

Les bonnes résolutions avec vos trois centres aquatiques du Bassin d'Arcachon

En janvier, on se jette à l'eau. Envie de tonifier votre corps sans vous faire mal ? Vous affiner en douceur ? Vous défouler tout en vous détendant ? Les sports aquatiques en piscine sont la solution. Sur le Bassin d'Arcachon, les centres aquatiques de Gujan-Mestras, La Teste et Arcachon offrent un riche programme de cours et des prix à saisir. Il ne vous reste plus qu'à vous jeter à l'eau !



« Notre offre permet à tous de pratiquer, chacun à son rythme, selon ses objectifs », expliquent les trois responsables. « Le Pass multi-activité se décline en format annuel ou trimestriel. Une manière de proposer une offre cohérente à la mesure du public qui aime profiter d'un maximum de cours et d'activités. » Les conditions de ces abonnements sont à retrouver sur les sites web de chaque établissement ou directement sur place. Précision qui a son importance, les trois centres aquatiques pratiquent des tarifs préférentiels pour les entreprises avec une multitude de formules, de carnets pour les Comités d'entreprises et de partenariat pour les entrées piscines et activités aquatiques. Alors n'hésitez pas à vous renseigner. Exit les préjugés, les activités aquatiques ne sont pas la panacée des femmes. Les hommes y trouvent aussi un doux compromis avec notamment le renforcement musculaire. Une manière de dessiner son corps et de se détendre en se défoulant. Une fois cette idée reçue évacuée, femmes et hommes ont donc rendez-vous dans les bassins pour faire du sport dans l'eau et profiter des bienfaits des activités aquatiques.

La natation : l'activité idéale
Une heure de natation permet de brûler 680 calories en moyenne. Oui vous lisez bien : 680 calories ! Il s'agit incontestablement d'une activité idéale pour perdre du poids. Toutes les études scientifiques s'accordent sur le fait que la natation fait partie des sports bien-être et santé incontournables. Elle développe les capacités cardiovasculaires et respiratoires, tonifie l'ensemble du corps grâce aux différentes techniques de nage (comme la brasse, le dos crawlé, le papillon, et le crawl) et renforce les articulations. Le changement d'élément ouvre de nouvelles perspectives. Une fois immergé, le corps ne pèse plus que le tiers de son poids habituel. Les



mouvements sont donc libérés, les scientifiques indiquent que la flottabilité du corps dans l'eau est de 80 %. En parallèle, l'eau crée davantage de résistance que l'air. Les muscles sont donc bien plus sollicités. L'effort, est intensifié tout en limitant les traumatismes sur le corps. Les articulations sont protégées. Sur son site Internet, RFI indique : « Une étude a montré que des hommes, qui se sont entraînés pendant huit semaines, sont parvenus à augmenter de 24 % la masse musculaire de leurs triceps. Les sports aquatiques, pratiqués de manière régulière, permettent ainsi de tonifier l'ensemble des muscles du corps. »

L'aquabike : place à la musculation
Parfaits pour perdre du poids, les sports aquatiques comme l'aquabike se révèlent être particulièrement efficaces. Pour sculpter sa silhouette en douceur rien de tel qu'effectuer des mouvements de musculation dans l'eau. Les différents gestes opérés lors de l'aquagym, notamment via la contraction et la décontraction des muscles, favorisent la circulation sanguine améliorent le retour veineux et limitent la rétention d'eau.

L'aquagym : intensité et bien-être
À la recherche du meilleur compromis pour allier sport et détente ? Place à l'aquagym. Exit les sensations de douleur et de lutte pendant l'effort, le contact avec l'eau crée une sensation de massage sur toute la surface du corps. Cette activité fait travailler tout le corps. Les abdominaux, affinent le taille, raffermi les fessiers, muscle les bras, tonifie la poitrine et atténue la cellulite. Cerise sur le gâteau, l'aquagym améliore la circulation sanguine et le rythme cardiovasculaire, tout en apportant une réelle sensation d'apaisement. A vos cours : activ'tonic, activ'jogging, activ'bike, activ'fight, activ'douce, aquadynamic...

Sport et loisirs pour toute la famille à la piscine d'Arcachon
La découverte du milieu aquatique débute avec l'activité bébés nageurs, dès six mois puis des séances jardin d'éveil de 3 à 5 ans. Les cours de natation, dès 6 ans, complètent cet apprentissage. Les familles ont le plaisir de se retrouver le samedi matin pendant que les activités aquagym séduisent les usagers en semaine, sans



oublier pendant les vacances scolaires les animations destinées à tous et autres Koh-Lanta !
En apnée au Stade nautique de La Teste-de-Buch
Le Stade nautique testelin se compose d'un bassin sportif et d'une fosse de plongée de 20 mètres. Un outil idéal pour la pratique de l'apnée en toute sécurité. Côté bassin, toutes les activités aquatiques sont proposées, avec de nombreux créneaux durant la semaine : Activ' tonic, activ'douce, Aquadynamic, Activ'bike, il y en a pour tous les goûts !
Se ressourcer à la piscine de Gujan-Mestras
La piscine et spa de Gujan-Mestras décline elle aussi une multitude d'activités aquatiques destinées aux adultes. Le complexe aquatique met le bien-être au centre de toutes les attentions avec notamment son espace détente (jeux saunas infrarouge, spa, hammam). Cet espace offre un moment de relaxation où chacun prend le temps de se ressourcer dans une ambiance calme et chaleureuse. Il ne tient qu'à vous d'en profiter !

INFOS

- Piscine et Spa de Gujan-Mestras**
9, avenue des Loisirs
33470 Gujan-Mestras
05 57 16 31 60
www.piscinestetspade-gujanmestras.fr
piscine-et-spa@equalia.fr
www.facebook.com/piscinestetspade-gujan-mestras
- Le Stade Nautique de La Teste-de-Buch**
391, rue Gilbert-Moga
33240 La Teste-de-Buch
05 57 15 03 58
stadenautique@stadebuch.fr
www.facebook.com/stadenautiquedateste
- Piscine d'Arcachon**
Quartier de L'Aiguillon
4, rue du Stade-Maté-Petit
33120 Arcachon
05 57 77 77 79
www.piscine-arcachon.fr
piscine-arcachon@equalia.fr
www.facebook.com/piscinearcachon

GRAND FORMAT

Publi-communication



**Arcachon, Gujan-Mestras
et La Teste-de-Buch :**
les trois piscines Equalia
du Bassin d'Arcachon

Pour la rentrée, plongez dans les bienfaits des sports aquatiques

En septembre, on se jette à l'eau. Envie de tonifier votre corps sans vous faire mal ? Vous affiner en douceur ? Vous défouler tout en vous détendant ? Les sports aquatiques en piscine sont la solution. Sur le Bassin d'Arcachon, les centres aquatiques de Gujan-Mestras, La Teste et Arcachon offrent un riche programme de cours et des prix à saisir. Il ne vous reste plus qu'à vous jeter à l'eau !



Ces activités qui font du bien à votre corps : aquabike, aquarunning, aquadynamic...

P2

Où les pratiquer sur le Bassin ? Gujan-Mestras, La Teste et Arcachon

P3

Abonnements : les offres de la rentrée

P4





Ces activités qui font du bien à votre corps

Pour pratiquer une activité physique sans violenter son corps, les sports aquatiques se révèlent être une solution idéale. Petit tour d'horizon des avantages et bienfaits.

Exist les préjugés, les activités aquatiques ne sont pas la panacée des femmes. Les hommes y trouvent aussi un doux compromis avec notamment le renforcement musculaire. Une manière de dessiner son corps et de se détendre en se défoulant. Une fois cette idée reçue évacuée, femmes et hommes ont donc rendez-vous dans les bassins pour faire du sport dans l'eau et profiter des bienfaits des activités aquatiques.

LA NATATION : L'ACTIVITÉ IDÉALE

Une heure de natation permet de brûler 680 calories en moyenne. Oui vous lisez bien : 680 calories ! Il s'agit incontestablement d'une activité idéale pour perdre du poids. Toutes les études scientifiques s'accordent sur le fait que la natation fait partie des sports bien-être et santé incontournables. Elle développe les capacités cardiovasculaires et respiratoires, tonifie l'ensemble du corps grâce aux différentes techniques de nage (comme la brasse, le dos crawlé, le papillon, et le crawl) et renforce les articulations.

Le changement d'élément ouvre de nouvelles perspectives. Une fois immergé, le corps ne pèse plus que le tiers

de son poids habituel. Les mouvements sont donc libérés, les scientifiques indiquent que la flottabilité du corps dans l'eau est de 80 %. En parallèle, l'eau crée davantage de résistance que l'air. Les muscles sont donc bien plus sollicités. L'effort est intensifié tout en limitant les traumatismes sur le corps. Les articulations sont protégées.

Sur son site Internet, RFI indique : « Une étude a montré que des hommes, qui se sont entraînés pendant huit semaines, sont parvenus à augmenter de 24 % la masse musculaire de leurs triceps. Les sports aquatiques, pratiqués de manière régulière, permettent ainsi de tonifier l'ensemble des muscles du corps. »

L'AQUABIKE : PLACE À LA MUSCULATION

Parfaits pour perdre du poids, les sports aquatiques comme l'aquabike se révèlent être particulièrement efficaces. Pour sculpter sa silhouette en douceur rien de tel qu'effectuer des mouvements de musculation dans l'eau. Les différents gestes opérés lors de l'aquagym, notamment via la contraction et la décontraction des muscles, favorisent la circulation sanguine améliorent le retour veineux et limitent la rétention d'eau.

L'AQUAGYM : INTENSITÉ ET BIEN-ÊTRE

À la recherche du meilleur compromis pour aller sport et détente ? Place à l'aquagym. Exit les sensations de douleur et de lutte pendant l'effort, le contact avec l'eau crée une sensation de massage sur toute la surface du corps. Cette activité fait travailler tout le corps,

les abdominaux, affine la taille, raffermi les fessiers, muscle les bras, tonifie la poitrine et atténue la cellulite. Certes sur le gîteau, l'aquagym améliore la circulation sanguine et le rythme cardiovasculaire, tout en apportant une réelle sensation d'apaisement. A vos cours : activ'tonic, activ'jogging, activ'bike, activ'fight, activ'douce aquadynamic...





Où pratiquer ces activités aquatiques?

Avec ses trois centres : Arcachon, Gujan-Mestras et La Teste-de-Buch, la COBAS offre un vaste programme de disciplines et de créneaux horaires pour les diverses activités évoquées précédemment. Cyril Bel, le coordinateur régional des trois sites Equalia, nous en dit plus.

ARCACHON : SPORT ET LOISIRS EN FAMILLE

La découverte du milieu aquatique débute avec l'activité bébés nageurs, dès six mois puis des séances Jardin d'éveil de 3 à 5 ans. Les cours de natation, dès 6 ans, complètent cet apprentissage. Les familles ont le plaisir de se retrouver le samedi matin pendant que les activités aquagym séduisent les usagers en semaine, sans oublier pendant les vacances scolaires les animations destinées à tous et autres Koh-Lanta !

LA TESTE-DE-BUCH : LA FOSSE ET L'AQUADYNAMIC

Le Stade nautique testerin se compose d'un bassin sportif et d'une fosse de plongée de 20 mètres. Un outil idéal pour la pratique de l'apnée en toute sécurité. À noter aussi, l'arrivée d'une nouvelle discipline : l'aquadynamic sous licence Les Mills. Elle allie renforcement musculaire et endurance. Petit focus sur cette nouveauté.

« C'est le cours d'aquagym version Les Mills ! Pratiqué dans un bassin d'une profondeur d'1,20 m - 1,30 m, l'Aquadynamic™ ne nécessite pas de savoir nager pour y prendre part. Le cours mêle travail cardio-vasculaire et renforcement musculaire, le tout sur une musique motivante et parfaitement synchronisée. Le cours s'articule autour de 9 morceaux musicaux permettant de concentrer le travail sur un groupe musculaire particulier ou de booster votre cardio, le tout en 45 minutes !

Toutes les séances, dont la chorégraphie change tous les 3 mois, sont construites de la même façon :

- 1. Échauffement** : Vous préparez progressivement l'ensemble de votre corps à la séance tout en commençant à faire travailler votre souffle et votre cœur.
- 2. Jambes et fessiers** : L'entraînement commence avec les groupes musculaires les plus puissants pour vous faire vous dépenser un maximum quand vous avez encore de l'énergie.
- 3. Cardio fun** : on relâche un peu la pression musculaire, mais pas le cardio ! Lors de cette chanson, on mise tout sur la vitesse pour faire monter sa fréquence cardiaque au maximum.
- 4. Poitrine, dos et épaules** : Après le premier pic cardio, focus sur le haut du corps, avec ou sans petit matériel pour un buste tonique et dessiné.
- 5. Adducteurs et hanches** : C'est le deuxième pic cardio de la séance :



vous travailler taille et cuisses au cours d'exercices exécutés rapidement pour ne pas faire baisser la fréquence cardiaque tout en renforçant ces zones ciblées.

6. Cardio-boxing : C'est le moment pour évacuer toutes les tensions ! La musique s'accélère et vous intégrez un véritable round de boxe aquatique ! Vitesse, endurance, coordination : vous allez vous dépenser tout en vous amusant !

7. Abdominaux et taille : Focus sur le centre du corps à travers des exercices de rotation qui préservent votre dos. Un peu de gainage complètera ce morceau pour vous aider également à renforcer vos muscles profonds et à parfaire votre posture.

8. Bras et avant-bras : Pour des bras fermes et toniques ! On travaille biceps et triceps, sans douleur et risque de vous retrouver bodybuld(e) ! Vous vous

musclez en douceur, tout en préservant vos articulations.

9. Stretching : Pour finir la séance, une séquence toute en douceur et en étirements : vous retournez progressivement au calme au cours de cette phase de récupération active. Chaque séance de 45 minutes permet d'éliminer jusqu'à 500 calories ! »

SERESSOURCER À LA PISCINE DE GUJAN-MESTRAS

La piscine et spa de Gujan-Mestras décline une multitude d'activités aquatiques destinées aux adultes avec les cours d'aquagym et aux plus jeunes avec le jardin d'éveil. Le complexe de Gujan-Mestras met le bien-être au centre de toutes les attentions avec son espace détente muni de deux saunas infrarouge, spa, hammam.

L'APPRENTISSAGE ET LE PERFECTIONNEMENT

Bien entendu, EQUALIA propose sur les 3 sites de la COBAS de nombreux créneaux d'apprentissage et de perfectionnement à la natation. Du bébé-nageur à l'adulte chaque site propose de nombreux cours à partir de 6 ans avec des formules annuelles (période scolaire) ou trimestrielles.

Également, pour varier les plaisirs, le stade nautique de La Teste-de-Buch vous propose également des créneaux d'initiation à la natation artistique ainsi qu'une École de surf avec un programme composé d'apnée, de technique et bien sûr de nombreuses sorties à l'océan de septembre à octobre puis d'avril à juin grâce à notre partenaire It's On Surf School, labellisé École de Surf Française.





Pratique

Les trois sites Equalia d'Arcachon, Gujan-Mestras et La Teste profitent de cette rentrée 2020 pour offrir les frais de mensualisation et jusqu'à deux mois d'abonnement sur une formule annuelle soit une économie allant jusqu'à 160 euros.



PISCINE D'ARCACHON

Pass'annuel Equilibre (accès illimité à l'espace aquatique) : 20,40 euros par mois pour les résidents et 26,80 euros par mois pour les non résidents.

Pass'annuel Performance (accès illimité à l'espace aquatique + 1 séance d'activ'gym (hors activ'bike) par semaine) : 31,10 euros par mois pour les résidents et 37,50 euros par mois pour les non résidents.

Pass'annuel Plénitude (accès illimité à l'espace aquatique + 2 séances d'activ'gym (hors activ'bike) par semaine) : 41,80 euros par mois pour les résidents et 48,20 euros par mois pour les non résidents.

Pass'annuel Performance PLUS (accès illimité à l'espace aquatique + 1 séance d'activité aquatique au choix par semaine) : 42,60 euros par mois pour les résidents et 49,10 euros par mois pour les non résidents.

Pass'annuel Plénitude PLUS (accès illimité à l'espace aquatique + 2 séances d'activité aquatique au choix par semaine) : 69,40 euros par mois pour les résidents et 79,70 euros par mois pour les non résidents.



PISCINE DE LA TESTE

Pass'annuel Equilibre (accès illimité à l'espace aquatique) : 21,70 euros par mois pour les résidents et 28,60 euros par mois pour les non résidents.

Pass'annuel Performance (accès illimité à l'espace aquatique + 1 séance d'activité aquatique (hors activ'bike) par semaine) : 33,10 euros par mois pour les résidents et 40 euros par mois pour les non résidents.

Pass'annuel Plénitude (accès illimité à l'espace aquatique + 2 séances d'activité aquatique (hors activ'bike) par semaine) : 44,50 euros par mois pour les résidents et 51,30 euros par mois pour les non résidents.

Pass'annuel Performance PLUS (accès illimité à l'espace aquatique + 1 séance d'activité aquatique au choix par semaine) : 43,40 euros par mois pour les résidents et 49,90 euros par mois pour les non résidents.

Pass'annuel Plénitude PLUS (accès illimité à l'espace aquatique + 2 séances d'activité aquatique au choix par semaine) : 70,60 euros par mois pour les résidents et 81,10 euros par mois pour les non résidents. Nos Pass annuels existent également en version trimestriels. Renseignez-vous à l'accueil de vos centres aquatiques. Frais de mensualisation 28,60 euros.



PISCINE DE GUJAN-MESTRAS

Pass'annuel Equilibre (accès illimité à l'espace aquatique) : 20,40 euros par mois pour les résidents et 26,80 euros par mois pour les non résidents.

Pass'annuel Performance (accès illimité à l'espace aquatique + 1 séance d'activité aquatique (hors activ'bike) par semaine) : 31,10 euros par mois pour les résidents et 37,50 euros par mois pour les non résidents.

Pass'annuel Plénitude (accès illimité à l'espace aquatique + 2 séances d'activité aquatique (hors activ'bike) par semaine) : 41,80 euros par mois pour les résidents et 48,30 euros par mois pour les non résidents.

Pass'annuel Performance PLUS (accès illimité à l'espace aquatique + 1 séance d'activité aquatique au choix par semaine) : 42,60 euros par mois pour les résidents et 49,10 euros par mois pour les non résidents.



CONTACT

Piscine et Spa de Gujan-Mestras

9, avenue des Loisirs
33 470 Gujan-Mestras
05 57 16 31 60
www.piscineetspadegujanmestras.fr
piscine-et-spa@equalia.fr
www.facebook.com/piscineetspadegujanmestras

Le Stade nautique

390, rue Gilbert-Moga
33260 La-Teste-de-Buch
05 57 15 03 58
stadenautilique-latestedebuch.fr
www.facebook.com/stadenautiliquelatete

Piscine d'Arcachon

Quartier de l'Aiguillon
4, rue du stade Martéo-Petit
33120 Arcachon
05 57 72 27 29
www.piscine-arcachon.fr
piscine-arcachon@planete-equalia.fr
Facebook : piscine arcachon



COMMUNICATION ESTIVALE TRIMESTRIELLE BASSIN D'ARCACHON GUIDE

Marie-Hélène DES ESGAUX, Présidente de la COBAS

tellement HEUREUX de vous Retrouver

3 LIEUX DE VIE POUR TOUTE LA FAMILLE
FAMILLE - BIEN-ÊTRE - SPORT
À vous de choisir !

Piscine d'Arcachon
 4 rue du Stade Matéo Petit
 tél. 05 57 72 27 29
www.piscine-arcachon.fr
 @piscinearcachon

Piscine & Spa de Gujan-Mestras
 9 avenue des Loisirs
 tél. 05 57 16 31 40
www.piscinespa.degujanmestras.fr
 @piscinespa.degujanmestras

LA TESTE-DE-BUCH STADE NAUTIQUE
FOSSE DE PLONGÉE
 390 rue Gilbert Moga
 tél. 05 57 15 03 58
www.stadenuautique-lateste-de-buch.fr
 @stadenuautiquelateste

COBAS Communauté d'Agglomération Bassin d'Arcachon Sud

Equalia

Mairie Arcachon

BASSIN d'ARCACHON-Guide.fr MAGAZINE

GRATUIT juillet - août - septembre 2020

N°22

On a plein de choses à vous dire :

- Agendas
- Sorties / Loisirs / Culture
- Interviews
- Vos commerçants locaux heureux de vous retrouver

RETROUVEZ-NOUS SUR ARCACHON-GUIDE.FR

COMMUNICATION PUBLICITAIRE GUIDE DU PORT DU MOIS DE MARS

FABRE MANUTENTION

Siège social Bordeaux (33) 05.56.85.74.00

Agences régionales

- Angoulême (16)
- Granges-sur-Lot (47)
- Niort (79)

MITSUBISHI VENTE NEUFS & OCCASIONS

LOCATION COURTE ET LONGUE DUREE

MAINTENANCE & PIÈCES DÉTACHÉES MULTIMARQUE

www.fabre-manutention.fr

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVELLE GAMME DE PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Piscine d'Arcachon

PASS'ANNUEL

LA PISCINE EN ILLIMITÉ

OUVERT 7 JOURS/7

Horaires Public, suivant les conditions générales de vente.

Basin sportif 25 m idéal pour la nage, piscine ludique 150 m2 avec rivière, banc bainé et col de cygne hydro massant

Pétageoire aménagée pour le jeu des plus petits - Stage d'apprentissage natation pour les enfants

Activités aquatiques: Acti'fonic, Acti'jogging, Acti'fight, Acti'bike...

ARCACHON PISCINE D'ARCACHON - Quartier de l'Aiguillon 4 rue du Stade Matéo Petit 33120 Arcachon
 Tél. 05 57 72 27 29 - www.piscine-arcachon.fr

CASINO ARCACHON

75 MACHINES À SOUS
 BOULE - BLACK-JACK
 JEUX ÉLECTRONIQUES (Black-Jack, Roulette)

CASINO - RESTAURANT - ÉVÈNEMENTS

Plus de 20 tables de jeux
 100 machines à sous
 50000€ de mises
 1000€ de mises
 1000€ de mises

JOUER COM PRÊTES DES RIQUES. ENDETTEMENT, DÉPENDANCE. APPELEZ LE 09 74 76 33 33 (Appel non surtaxé)

Vente / Location / Programmes neufs / Lotissements (tout type de transaction)

PERES IMMOBILIER

Tél. : 05 56 54 32 14
www.peresimmobilier.fr

32 rue Victor H.Lgo 33260 La Teste-de-Buch

guide

DU PORT D'ARCACHON

ÉDITION 2020

Plus d'infos en ligne

QR code

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20210628-DEL-2021-06-073-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021

Affichage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



RAPPORT FINANCIER

SARL METIS – RAPPORT FINANCIER – 2020



Sommaire

1. Focus sur le chiffre d'affaires
2. Focus sur les charges externes
3. Les impôts, les taxes et les charges de personnels
4. Les amortissements et frais financiers
5. Le résultat d'exploitation

1. Le chiffre d'affaires

COMPTE PREV		
	2019	2020
<i>En € HT constants</i>	Réalisé	Réalisé
PRODUITS (en € HT)		
Recettes Piscine	95 441 €	39 240 €
Recettes Activités aquatiques	76 001 €	30 430 €
Recettes Abonnement multi-activités (Pass)	16 263 €	4 728 €
Recettes scolaires Arcachon	0 €	0 €
Recettes scolaires extérieurs	0 €	0 €
Recettes location bassin	36 692 €	8 899 €
Recettes Groupes et CE	0 €	-2 257 €
Redevance Distributeurs	-2 003 €	175 €
Vente Boutique et autres produits	5 735 €	12 318 €
<i>Compensation pour contraintes de SP</i>	<i>181 987 €</i>	<i>190 624 €</i>
<i>Perte d'exploitation</i>	<i>-3 532 €</i>	<i>0 €</i>
<i>Fonds de solidarité</i>		<i>3 178 €</i>
TOTAL DES PRODUITS € HT	406 582 €	287 335 €

Au-delà de la baisse de fréquentation liée à la fermeture des piscines, dans le cadre du dispositif visant à limiter la propagation du virus Covid-19, le Gouvernement et notamment le Ministre des solidarités et de la santé ont pris des mesures pour faire face à la pandémie de Covid-19 et notamment l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19.

A ce titre, l'article 8 du décret n°2020- 293 du 23 mars 2020, faisant suite aux prescriptions imposées par l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19, a imposé la fermeture des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques et sportives.

Le 28 mai 2020, le Premier Ministre a annoncé que les équipements sportifs couverts étaient autorisés à rouvrir à partir du 2 juin 2020 dans des conditions adaptées et dans le cadre de la stratégie de « déconfinement » progressif, établie par le Gouvernement.

Cependant, compte tenu de l'évolutivité négative de la situation sanitaire, l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2020 a imposé la fermeture partielle des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques, sportives et de loisir du 26 septembre au 11 octobre. Puis le Gouvernement à compter du 30 octobre 2020 via le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, modifié par le décret n°2020 1454 du 27 novembre 2020, a une nouvelle fois imposé la fermeture partielle des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques, sportives et de loisir.

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a mis en place le couvre-feu sur le territoire national allant de 18h à 6h du matin en vertu du décret du 15 janvier 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

L'ensemble de ces mesures sanitaires a fortement impacté l'exploitation. A ce titre, le chiffre d'affaires a été impacté par l'absence de génération des prélèvements bancaires sur les ventes abonnées pendant la période de fermeture (5 055.04€) et par le remboursement ou report sur 2021 des ventes prépayées (2 817.46€).

Globalement, l'ensemble des postes de chiffre d'affaires a connu une baisse significative sur 2020.

- Les recettes commerciales hors compensation de contraintes de service public s'élèvent à 96 711€, soit une baisse de 57% par rapport à 2019.
- Les subventions d'exploitation quant à elles ont été maintenues pendant toute la période à hauteur de 190 624€,
- Les subventions d'exploitation comprennent 8 636,62€ de compensation de l'indexation de 2019 à 2020.

Cette baisse des recettes commerciales est en partie compensée par les différentes mesures ci-dessous :

L'exonération de la RODP	0€
Le fonds de solidarité sur le mois de décembre 2020	3 178€
L'exonération des charges patronales et crédit URSSAF	6 393€
L'indemnisation de l'activité partielle	50 998€
Soit un total de	60 569€

2. Les charges externes

COMPTE PREV	2019		2020	
	Réalisé		Réalisé	
<i>En € HT constants</i>				
CHARGES (en € HT)				
Fluides	2 726 €		3 826 €	
Eau (uniquement ECS)	5 958 €		3 809 €	
Electricité (uniquement enseigne)	-3 233 €		17 €	
Chaleur (Gaz)	0 €		0 €	

Les fluides et énergies ont bien sûr baissés du fait des fermetures (- 2 149€) hors extourne provisions 2019.

COMPTES PREV	2019		2020	
	Réalisé		Réalisé	
<i>En € HT constants</i>				
Achats		8 014 €		4 529 €
Fourniture de produits d'entretien		3 241 €		3 357 €
Fournitures administratives		518 €		443 €
Billetterie et cartes d'accès		1 975 €		253 €
Vêtements du personnel		22 €		0 €
Achats marchandises boutique		2 258 €		477 €
Services extérieurs		27 822 €		36 477 €
Analyses ARS (légionelle)		0 €		0 €
Redevance RODP		12 671 €		12 824 €
Locations		321 €		3 690 €
Contrats de prestations (Cf. détail)		7 946 €		13 702 €
Entretien et petites réparations		1 744 €		834 €
Assurances		5 141 €		5 426 €

L'ensemble des postes d'achats et des services extérieurs a globalement connu une baisse importante.

- Par la maîtrise des charges, parmi les plus significatives il est à noter :

Billetterie et cartes d'accès	-1 723€
Achats marchandises boutique	-1 781€
Entretien	-909€
Soit un total de	-4 413€

3. Impôts et taxes et charges de personnels

COMPTES PREV	2019		2020	
	Réalisé		Réalisé	
<i>En € HT constants</i>				
Charges de Personnel		257 357 €		156 638 €
Salaires et charges		256 587 €		155 928 €
Medecine du travail		770 €		710 €
Autres charges du personnel				

Le montant de la masse salariale regroupant les salaires, charges sociales et provision CP, est de 156638€ soit une baisse de 100 719€, par rapport à 2019.

Ce montant prend en compte :

- L'activité partielle des personnels pendant les périodes de fermeture
- Les exonérations des cotisations patronales sur les périodes identifiées par le décret.



COMPTE PREV		
	2019	2020
<i>En € HT constants</i>	Réalisé	Réalisé
Impôts et taxes	13 955 €	11 841 €
Taxe d'apprentissage et FC	3 438 €	2 112 €
CET (ex taxe professionnelle)	10 127 €	4 504 €
Taxe sur les salaires	49 €	4 857 €
Taxe sur les ordures ménagères (TOM)	341 €	368 €
Organic	0 €	0 €

Les impôts et taxes se composent essentiellement de la taxe sur les salaires et de la CET avec une baisse de 2 114€, soit une variation de -18%.

En 2019, il y a eu une extourne de la taxe sur les salaires de 2015 pour 6,6k €.

4. Amortissements et charges financières

COMPTE PREV		
	2019	2020
<i>En € HT constants</i>	Réalisé	Réalisé
Amortissement - investissement	20 186 €	16 837 €
Dotations aux amortissements	15 226 €	3 022 €
Charges financières	4 961 €	13 815 €
Autres charges	0 €	0 €

Ce poste regroupe 3 022€ de dotations aux amortissements sur investissements, pour l'année 2020.

Les charges financières sont en légère hausse et regroupent :

- Charges diverses gestion courante antérieures (9 861€)
- Charges d'intérêt de financement Interco (3 235€)
- Intérêts BPI (145€)

COMPTES PREV	2019		2020
	Réalisé		Réalisé
<i>En € HT constants</i>			
TOTAL CHARGES € HT	386 485 €	283 719 €	

La baisse globale des charges d'exploitation s'affiche à 102 766€ sur 2020 par rapport à 2019.

5. Résultat net de l'exercice 2020

COMPTES PREV	2019		2020
	Réalisé		Réalisé
<i>En € HT constants</i>			
RESULTAT D'EXPLOITATION € HT	20 098 €	3 616 €	
COUT POUR LA VILLE D'ARCACHON	169 316 €	177 800 €	
Compensation pour contrainte de SP	181 987 €	190 624 €	
Redevance RODP	-12 671 €	-12 824 €	

Au vu de la situation sanitaire en 2020, nous constatons un résultat déficitaire de 3 616€, soit une détérioration de -16 481€ par rapport à 2019.

COMPTES PREVISIONNELS D'EXPLOITATION - 7 ANS - AVEC REPRISE

Accusé certifié exécutoire

En € HT constants	2016	2018	2018	2019	2019	2020	2020
	Année 3 12 mois	Année 5 12 mois	Réalisé	Année 6 12 mois	Réalisé 30/06/2021 12 mois	Année 7 30/06/2021 12 mois	Réalisé
PRODUITS (en € HT)							
Recettes Piscine	161 620 €	164 869 €	107 007 €	166 517 €	161 411 €	168 183 €	39 240 €
Recettes Activités aquatiques	107 530 €	109 691 €	77 493 €	110 788 €	100 001 €	111 896 €	30 430 €
Recettes Abonnement multi-activités (Pass)	77 930 €	79 497 €	16 475 €	80 292 €	16 263 €	81 094 €	4 728 €
Recettes scolaires Arcachon	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Recettes scolaires extérieurs	2 216 €	2 216 €	0 €	2 216 €	0 €	2 216 €	0 €
Recettes location bassin	4 682 €	4 682 €	34 351 €	4 682 €	36 692 €	4 682 €	8 899 €
Recettes Groupes et CE	11 429 €	11 659 €	0 €	11 776 €	0 €	11 893 €	-2 257 €
Redevance Distributeurs	6 121 €	6 244 €	1 687 €	6 306 €	-2 003 €	6 369 €	175 €
Vente Boutique et autres produits	12 241 €	12 487 €	4 240 €	12 612 €	5 735 €	12 738 €	12 318 €
Compensation pour contraintes de SP	171 225 €	171 225 €	180 730 €	171 225 €	181 987 €	171 225 €	190 624 €
Perte d'exploitation	171 225 €	0 €	82 958 €	0 €	-3 532 €	0 €	0 €
Fonds de solidarité							3 178 €
TOTAL DES PRODUITS € HT	554 994 €	562 569 €	504 941 €	566 414 €	406 582 €	570 297 €	287 335 €

CHARGES (en € HT)							
Fluides	7 644 €	7 875 €	5 889 €	7 993 €	2 726 €	8 113 €	3 826 €
Eau (uniquement ECS)	6 099 €	6 283 €	5 854 €	6 378 €	5 958 €	6 473 €	3 809 €
Electricité (uniquement enseigne)	1 545 €	1 592 €	35 €	1 616 €	-3 233 €	1 640 €	17 €
Chaleur (Gaz)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Achats	15 581 €	15 871 €	6 469 €	16 019 €	8 014 €	16 169 €	4 529 €
Fourniture de produits d'entretien	4 636 €	4 776 €	3 662 €	4 848 €	3 241 €	4 920 €	3 357 €
Fournitures administratives	1 442 €	1 486 €	673 €	1 508 €	518 €	1 531 €	443 €
Billetterie et cartes d'accès	2 060 €	2 123 €	-74 €	2 155 €	1 975 €	2 187 €	253 €
Vêtements du personnel	1 442 €	1 486 €	849 €	1 508 €	22 €	1 531 €	0 €
Achats marchandises boutique	6 000 €	6 000 €	1 359 €	6 000 €	2 258 €	6 000 €	477 €
Services extérieurs	44 465 €	45 512 €	29 022 €	45 536 €	27 822 €	46 560 €	36 477 €
Analyses ARS (légionelle)	1 545 €	1 592 €	0 €	1 616 €	0 €	1 640 €	0 €
Redevance RODP	12 000 €	12 000 €	12 546 €	12 000 €	12 671 €	12 000 €	12 824 €
Locations	500 €	500 €	47 €	500 €	321 €	500 €	3 690 €
Contrats de prestations (Cf. détail)	18 920 €	18 920 €	6 799 €	18 920 €	7 946 €	18 920 €	13 702 €
Entretien et petites réparations	4 000 €	5 000 €	3 527 €	5 000 €	1 744 €	6 000 €	834 €
Assurances	7 500 €	7 500 €	6 104 €	7 500 €	5 141 €	7 500 €	5 426 €
Autres services extérieurs	58 650 €	58 650 €	63 289 €	58 650 €	56 424 €	58 650 €	53 571 €
Honoraires	1 500 €	1 500 €	7 580 €	1 500 €	5 092 €	1 500 €	5 109 €
Frais de gestion	30 000 €	30 000 €	32 552 €	30 000 €	32 969 €	30 000 €	33 565 €
Frais de contrôle	2 500 €	2 500 €	0 €	2 500 €	0 €	2 500 €	0 €
Frais d'acte	350 €	350 €	342 €	350 €	768 €	350 €	57 €
Promotion	14 000 €	14 000 €	13 248 €	14 000 €	11 315 €	14 000 €	10 006 €
Missions de déplacement	3 800 €	3 800 €	1 620 €	3 800 €	1 307 €	3 800 €	776 €
Frais postaux	1 200 €	1 200 €	84 €	1 200 €	22 €	1 200 €	55 €
Telecom	1 800 €	1 800 €	2 822 €	1 800 €	3 058 €	1 800 €	2 786 €
Commission ANCV (Ch. Vacances, coupon sport)	300 €	300 €	49 €	300 €	46 €	300 €	80 €
Commissions bancaires	3 000 €	3 000 €	4 993 €	3 000 €	1 847 €	3 000 €	1 138 €
Cotisations	200 €	200 €	0 €	200 €	0 €	200 €	0 €
Impôts et taxes	16 760 €	16 887 €	18 433 €	16 952 €	13 955 €	17 017 €	11 841 €
Taxe d'apprentissage et FC	1 500 €	1 500 €	4 943 €	1 500 €	3 438 €	1 500 €	2 112 €
CET (ex taxe professionnelle)	6 000 €	6 000 €	6 787 €	6 000 €	10 127 €	6 000 €	4 504 €
Taxe sur les salaires	7 960 €	8 087 €	6 220 €	8 152 €	49 €	8 217 €	4 857 €
Taxe sur les ordures ménagères (TOM)	800 €	800 €	483 €	800 €	341 €	800 €	368 €
Organic	500 €	500 €	0 €	500 €	0 €	500 €	0 €
Charges de Personnel	362 835 €	369 334 €	283 636 €	352 684 €	257 357 €	355 451 €	156 638 €
Salaires et charges	356 035 €	361 754 €	282 933 €	345 884 €	256 587 €	348 651 €	155 928 €
Medecine du travail	1 800 €	1 800 €	703 €	1 800 €	770 €	1 800 €	710 €
Autres charges du personnel	5 000 €	5 780 €		5 000 €		5 000 €	
Amortissement - investissement	29 063 €	29 063 €	31 016 €	29 063 €	20 186 €	29 063 €	16 837 €
Dotations aux amortissements	23 679 €	23 679 €	16 000 €	23 679 €	15 226 €	23 679 €	3 022 €
Charges financières	5 383 €	5 383 €	15 017 €	5 383 €	4 961 €	5 383 €	13 815 €
Autres charges	0 €						
TOTAL CHARGES € HT	534 998 €	543 192 €	437 754 €	526 897 €	386 485 €	531 024 €	283 719 €
RESULTAT D'EXPLOITATION € HT	19 996 €	19 377 €	67 186 €	39 517 €	20 098 €	39 273 €	3 616 €

COUT POUR LA VILLE D'ARCACHON	159 225 €	159 225 €	168 184 €	159 225 €	169 316 €	159 225 €	177 800 €
Compensation pour contrainte de SP	171 225 €	171 225 €	180 730 €	171 225 €	181 987 €	171 225 €	190 624 €
Redevance RODP	-12 000 €	-12 000 €	-12 546 €	-12 000 €	-12 671 €	-12 000 €	-12 824 €

Note sur le Fonds De Solidarité



Dans le cadre du soutien accordé aux entreprises, l'État a mis en place un Fonds De Solidarité, appelé aussi FDS, destiné à aider les entreprises touchées par la crise Covid-19.

A ce titre, le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité fixe plusieurs critères d'éligibilités :

Sur le mois de septembre 2020 :

- L'entreprise ne doit pas se trouver en liquidation judiciaire au 1er mars 2020.
- Elle doit avoir débuté son activité avant le 31 août 2020.
- Si la société a des salariés, ils ne doivent pas être plus de 20 (si l'entreprise contrôle d'autres sociétés, cette limite s'applique aux salariés de toutes les entreprises).
- L'entreprise doit avoir sa résidence fiscale en France.
- Le chiffre d'affaires hors taxe de la holding du dernier exercice clos est inférieur à 2 millions € (les dons et subventions reçus ne sont pas pris en compte pour le calcul du chiffre d'affaires).
- Le bénéfice imposable du dernier exercice clos et les rémunérations des dirigeants ne dépassent pas 60 000 €.

Sur les mois d'octobre et novembre 2020 :

- L'entreprise ne doit pas se trouver en liquidation judiciaire au 1er mars 2020.
- Elle doit avoir débuté son activité avant le 31 août 2020.
- Si la société a des salariés, ils ne doivent pas être plus de 50 (si l'entreprise contrôle d'autres sociétés, cette limite s'applique aux salariés de toutes les entreprises).
- L'entreprise doit avoir sa résidence fiscale en France.

Compte tenu du fait que :

- La SARL METIS relève majoritairement de la holding EQUALIA comme le démontre les statuts en pièce jointe,
- Le groupe EQUALIA réalise un CA supérieur à 2 millions,
- Il comptabilise plus de 600 salariés,

La SARL METIS ne remplissait pas les conditions d'éligibilités permettant de recevoir le fonds de solidarité sur les mois de septembre, octobre et novembre 2020.

Sur le mois de décembre 2020 :

Le décret 2020-1620 du 19 décembre 2020, allège les conditions d'éligibilité au fonds de solidarité, sur le mois de décembre 2020, en supprimant le critère de taille et de chiffre d'affaires.

Dans ce cadre, la SARL METIS est éligible au versement du fonds de solidarité pour le mois de décembre. L'aide est attribuée à chaque entreprise sur la base de la déclaration de son numéro SIREN. L'aide maximale est plafonnée à 200 000 € au niveau du groupe.

Le chiffre d'affaires mensuel moyen de la SARL METIS constaté en 2019 est de 18 474 €, la perte sur le seul mois de décembre est indemnisée à hauteur de 3 1778€ en application du plafonnement de 200 000 € réparti entre les sociétés du groupe, en proportion de la perte de chiffre d'affaires.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20210628-DEL-2021-06-073-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021

Affichage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



Stade Nautique et Fosse de Plongée de La Teste de Buch

RAPPORT D'ACTIVITE 2020



SOMMAIRE

1 – Présentation du service délégué.....	2
1.1 - Les équipements	2
1.2 - Les usagers.....	3
1.3 - Horaires d'ouverture.....	3
1.4 - Tarification.....	6
1.5 - Les activités proposées	6
1.5.1 – Les bébés nageurs.....	7
1.5.2 – Le Jardin d'éveil	7
1.5.3 – L'école de natation	7
1.5.4 – L'Activ'Gym.....	8
1.5.5 – L'Activ'Bike	8
1.5.6 – L'Aquadynamic.....	8
1.5.6 – La plongée	8
1.6 – La carte des emplois	9
2 - QUALITE DU SERVICE	11
2.1 - Fréquentations	11
2.1.1 – Fréquentation public.....	13
2.1.2 – Fréquentation scolaires.....	14
2.1.3 – Fréquentation des Clubs soutenus par la ville.....	15
2.1.4 – Fréquentation des associations et CE	16
2.1.5 – Fréquentation de la Fosse de Plongée	16
2.1.6 - L'origine des ventes :	19
2.2 - Suivi technique	20
2.2.1 – Prestations ENGIE.....	20
2.2.1 – Contrôles réglementaires.....	20
2.3 – Développement et animations.....	21
2.3.1 – Affiliations	21
2.3.2 – Autres animations	21

3 – Communication	27
3.1 – Parutions.....	27
3.2 – Labélisation B'A.....	29
3.3 – Site Internet.....	30
3.3 – Réseaux sociaux	32
4 – Résultats.....	34
4.1.1 – Le chiffre d'affaire.....	34
4.1.2 – Les charges externes	36
4.1.3 – Impôts et Taxes et charges de personnels	37
4.1.4 – Amortissements et charges financières.....	38
4.2 – Résultat net de l'exercice 2020	38



Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

1 - Présentation du service délégué

La mairie de La Teste de Buch a confié la gestion du Stade Nautique à Equalia, représenté sur site par la SARL MERCURE.

Le contrat d'affermage est conclu pour une durée de 7 ans, du 1^{er} novembre 2013 au 31 Décembre 2020.

L'équipement situé sur la plaine des Sports de la Teste de Buch a ouvert ses portes au public le 2 décembre 2013.

Le contrat de délégation de service public a été transféré à la COBAS en date du 2 juillet 2018.

1.1 - Les équipements

Le Stade Nautique se compose des installations suivantes :

- En sous-sol : équipements techniques, pompes, bâches, filtres et ozoneurs ;
- En rez-de-chaussée : hall d'accueil, locaux administratifs, vestiaires individuels et collectifs, espace détente (hammam, jacuzzi et sauna infrarouge), 2 bassins (bassin sportif de 25 mètres sur 6 couloirs et bassin de loisirs avec nage à contre-courant, blower et col de cygne) ainsi qu'une pataugeoire ;
- Au 1^{er} étage : Vestiaires personnels, salle de repos ;
- Au 2^{ème} étage : Vestiaires plongeurs ;
- Au 3^{ème} étage : Installations techniques, compresseurs, traitement de l'air ;
- Au 4^{ème} étage : Fosse de plongée, avec 4 niveaux de fond en colimaçon, 1,2 mètre, 3 mètres, 6 mètres et 20 mètres.

1.2 - Les usagers

Quatre types d'usagers fréquentent le Stade Nautique :



- Le public : principalement originaire des trois communes les plus proches de l'équipement. (La Teste de Buch, Arcachon et Gujan-Mestras), mais aussi de l'extérieur de la COBAS¹. Il vient pour le loisir, la détente, l'apprentissage de la natation, la plongée, les activités aquatiques et les animations.
 - Les scolaires : publics et privés, complètent leur enseignement général par la pratique de la natation suivant un projet pédagogique élaboré.
 - Les Associations soutenues par la Mairie : Il s'agit de « l'Association Omnisport de La Teste de Buch » et du Club « Les Fines Flèches du Bassin d'Arcachon » : elles animent entraînements et compétitions de leurs adhérents :
 - concernant l'Association Omnisport de La Teste de Buch : les sections natation, water-polo, natation synchronisée mais aussi le triathlon et le kayak,
 - concernant Les Fines flèches du bassin d'Arcachon : l'apnée (Chasse sous-marine).
- S'ajoute l'association « M en Rouge », organisme spécialisé dans l'aide aux parents d'enfants en situation de handicap qui mène un projet d'apprentissage du Surf.
- Les Associations, comités d'entreprise, centres aérés : viennent partager leur temps libre dans un endroit ludique et sportif.

1.3 - Horaires d'ouverture

L'année est découpée en 3 périodes : la période scolaire, les petites vacances et enfin les grandes vacances. Les horaires d'ouverture sur l'année 2020 se décomposent de la manière suivante :

¹ : COBAS = Communauté d'Agglomérations du Bassin d'Arcachon Sud.

▪ Espace Aquatique et Bien-être :

Période	Scolaire	Petites Vacances	Les Vacances
Lundi	10h-14h 15h-19h30	10h-13h 15h-19h30	10h-13h 15h-19h30
Mardi	7h-8h30 10h-14h 15h-19h30	7h-8h30 10h-13h 15h-19h30	10h-13h 15h-19h30
Mercredi	10h-13h 15h-21h30	10h-13h 15h-21h30	10h-13h 15h-22h
Jeudi	7h-8h30 10h-14h 15h-19h30	7h-8h30 10h-13h 15h-19h30	10h-13h 15h-19h30
Vendredi	10h-21h30	10h-13h 15h-21h30	10h-13h 15h-22h
Samedi	11h-13h 15h-18h	11h-13h 15h-18h	10h-13h 15h-19h
Dimanche	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	10h-13h 15h-19h

▪ Fosse de Plongée :

Sur réservation	Toute l'année
Lundi	9h-21h
Mardi	9h-21h
Mercredi	9h-21h
Jeudi	9h-21h
Vendredi	9h-21h
Samedi	9h-18h
Dimanche	9h-18h

En raison de la crise sanitaire, les horaires ont été adaptés pour le respect du protocole sanitaire :



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Aquagym	9h - 10h						
Public	10h - 13h15 15h - 18h15						
Aquagym	18h - 19h						
Asso. Sportives	19h - 20h	19h - 20h		19h - 20h			
Public			19h - 21h		19h - 21h		

Pour l'année 2020, sur 366 jours, les ouvertures sont réparties de la manière suivante :

- Ouverture au public sur **185 jours**;
- Fermeture au public le 1^{er} janvier 2020 (**1 jour**),
- Fermeture au public sur **180 jours** en raison de la COVID-19 ;
 - Dont ouverture exclusivement au scolaire sur 40 jours ;
 - Dont ouverture aux publics prioritaires sur 6 jours ;

L'année 2020 présente un seul arrêt technique du 8 au 22 juin 2020.

La fermeture technique la Fosse de Plongée s'est également déroulée durant le mois de Juin.

Les 181 jours de fermeture sont dus aux événements suivants :

- **Janvier :**
 - Fermeture le 1 Janvier 2020 (1 jour)
- **Février :**
 - Pas de fermeture
- **Mars :**
 - Du 15 Mars 2020 au 31 Mars 2020 (17 jours) : Fermeture administrative Covid-19 ;
- **Avril :**
 - Du 1^{er} au 30 Avril 2020 (30 jours) : Fermeture administrative Covid-19 ;
- **Mai :**
 - Du 1^{er} au 31 Mai 2020 (31 jours) : Fermeture administrative Covid-19 ;
- **Juin :**
 - Du 1^{er} au 23 Juin 2020 (23 jours) : Fermeture administrative Covid-19 ;
 - Ouverture à partir du 24 juin avec protocole sanitaire (7 jours) ;
- **Juillet :**
 - Pas de fermeture = ouverture protocole sanitaire covid-19 ;
- **Aout :**
 - Pas de fermeture = ouverture protocole sanitaire covid-19 ;



- **Septembre :**
 - Du 26 au 30 Septembre 2020 (5 jours) : Fermeture administrative Covid-19 ;
 - Du 28 au 30 Septembre (2 jours) : ouverture exclusive aux scolaires (public prioritaires),
- **Octobre :**
 - Du 1^{er} au 11 Octobre 2020 (11 jours) : Fermeture administrative Covid-19 ;
 - Du 1^{er} au 11 Octobre (6 jours) : ouverture exclusive aux scolaires (public prioritaires),
 - Du 30 au 31 Octobre 2020 (2 jours) : Fermeture administrative Covid-19 ;
- **Novembre :**
 - Du 1^{er} au 30 Novembre 2020 (30 jours) : Fermeture administrative Covid-19 ;
 - Du 1^{er} au 30 Novembre 2020 (16 jours) : ouverture exclusive aux scolaires (public prioritaires),
- **Décembre :**
 - Du 1^{er} au 31 Décembre 2020 (31 jours) : Fermeture administrative Covid-19 ;
 - Du 1^{er} au 18 Décembre 2020 (13 jours) : ouverture exclusive aux scolaires (public prioritaires),
 - Ouverture publics spéciaux (lundis, mardis, jeudis) : 6 jours :
 - le 21, 22, 23 et le 28, 29, 30 ;
 - Fermeture du 24 au 27 Décembre 2020 (4 jours) : Nettoyage Bac Tampons
 - Fermeture du 31 Décembre 2020 (au 3 janvier) : Fermeture exceptionnelle

1.4 - Tarification

Au cours de l'année 2020 par délibération du Conseil Communautaire de la COBAS en date du 19 décembre 2019, la grille tarifaire a évolué au regard de l'indexation portée au contrat de DSP. La mise en application des nouveaux tarifs a eu lieu le 1^{er} janvier 2020. La délibération du Conseil Communautaire est présentée en annexe 1.

1.5 - Les activités proposées

Le Stade Nautique sur l'année 2020 a proposé aux usagers les activités suivantes sur la période scolaire :

Activités existantes	Nombre de séances hebdo	Durée de la séance	Durée totale hebdo
Activ'Douce	4	0h45	3h00
Activ'Tonic	8	0h45	6h00
Activ'Bike	10	0h30	5h00
Activ'Jogging	1	0h45	0h45

Activ'Prénatal	1	1h	1h
Activ'Palmes	2	0h45	1h30
Activ'Tonic en Eau Profonde	1	0h45	0h45
Activ'Step	1	0h45	0h45
Activ'Dos	1	0h45	0h45
Aquadynamic© LesMills	2	0h45	1h30
Cours Natation Collective Enfants-Adultes	27	0h45	20h15
Aquaphobie	1	0h45	0h45
Jardin d'Éveil	2	0h30	1h
Bébé Nageur	2	0h30	1h
Anniversaires	1	1h00	1h
Total	64		45h

1.5.1 – Les bébés nageurs

Cette activité est réservée aux enfants de 6 mois à 3 ans. Son objectif est la découverte, la familiarisation et le plaisir de l'enfant et de ses parents à se retrouver ensemble dans l'eau. Chaque séance est encadrée par un éducateur qui assure aux enfants et aux parents une évolution en toute sécurité.

1.5.2 – Le Jardin d'éveil

Adaptée aux enfants de 3 à 5 ans, le jardin d'éveil est une initiation ludique aux plaisirs de la natation. Les éducateurs apportent ici aux enfants l'autonomie dans les déplacements grâce à une démarche pédagogique ludique. L'objectif est avant tout l'épanouissement de l'enfant durant ses activités aquatiques lui permettant de s'immerger et de se déplacer sans aide.

1.5.3 – L'école de natation

À partir de 6 ans, les enfants peuvent apprendre les techniques de nage, en commençant par le crawl et la brasse pour évoluer peu à peu vers les quatre nages.

Nous avons établi 3 niveaux afin d'assurer une répartition homogène des enfants :

- Apprentissage petit bain (séances dans le bassin de loisirs)
- Apprentissage grand bain (séances dans le bassin sportif)
- Perfectionnement grand bain (séances dans le bassin sportif)

1.5.4 - L'Activ'Gym

Cette activité rassemble de nombreux adeptes depuis l'ouverture. Chaque semaine (en période scolaire) 21 cours sont dispensés.

Différents types de cours sont proposés aux usagers variant intensité des efforts musculaires et zones de travail (dos, bas du corps, gaine abdominale,...).

1.5.5 - L'Activ'Bike

Cette activité intense et dynamique permet d'affermir et renforcer le bas du corps, en améliorant l'endurance. Chaque semaine (en période scolaire) 10 cours sont dispensés. Nous proposons 15 places à chaque séance.

1.5.6 - L'Aquadynamic

Durant l'année 2019, nous avons intégré dans nos plannings d'activité une nouveauté : l'Aquadynamic©. Ce concept de cours LESMILLS

L'aquadynamic© une combinaison d'exercices d'endurance et de résistance qui utilisent l'accélération des mouvements dans l'eau. Ludique et dynamique, il permet de redessiner rapidement et facilement la silhouette et d'améliorer sa condition physique.

1.5.6 - La plongée

Trois types de publics sont accueillis sur l'espace plongée du Stade Nautique de La Teste de Buch.

Tout d'abord, les individuels (particuliers) qui peuvent bénéficier de baptêmes de plongée, de formations FFESSM, de formations PADI, d'initiation à l'apnée, ou encore d'un accès en autonomie par groupe de binôme possédant les certificats nécessaires.

Viennent ensuite les associations, essentiellement des Clubs de plongée qui constituent la plus grosse fréquentation. Ces derniers n'hésitent pas à réaliser plusieurs heures de route pour profiter des installations.

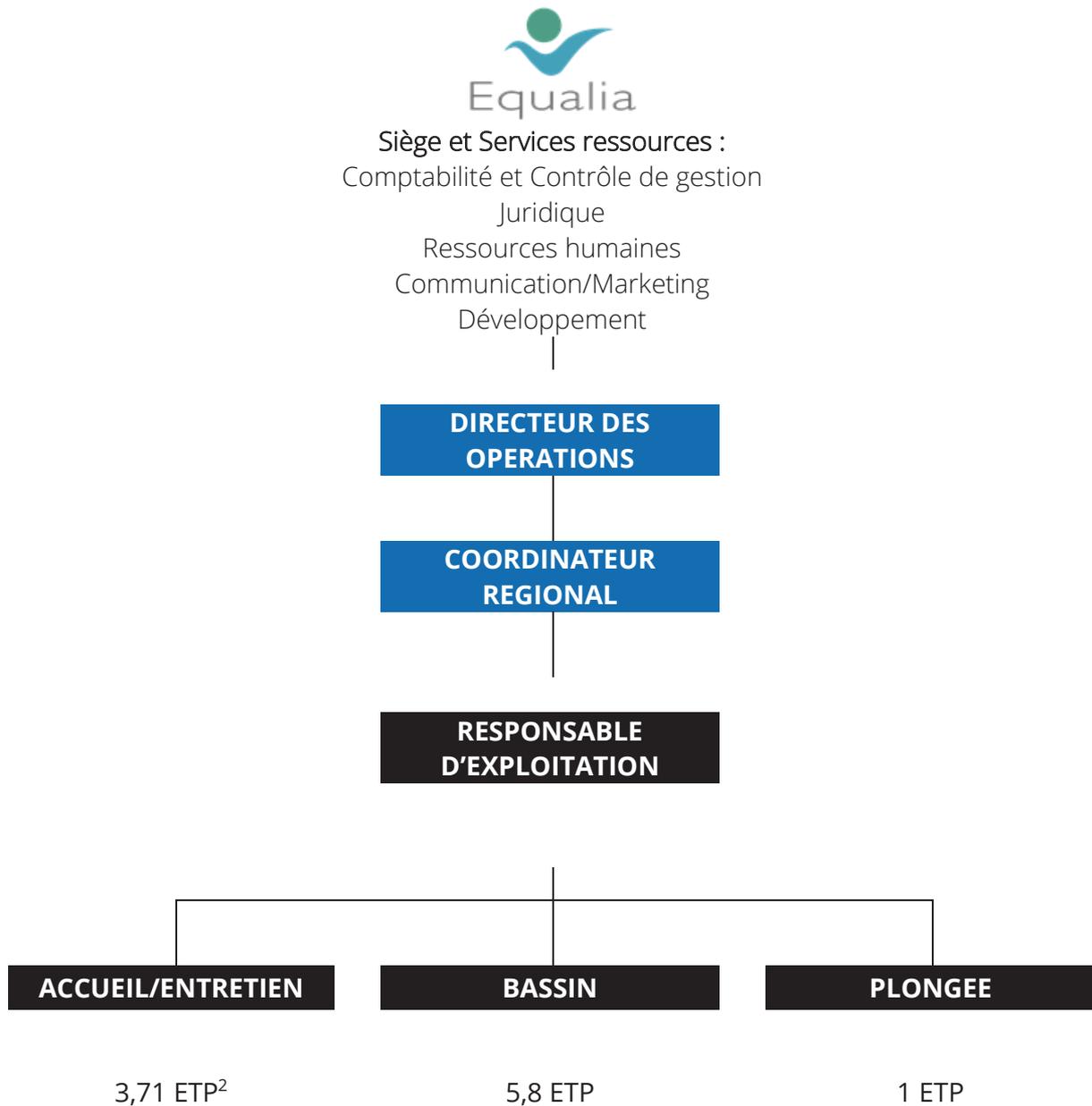
Enfin, les professionnels et structures privées (école de plongée ou encore moniteurs autoentrepreneurs) bénéficient également des installations.

1.6 – La carte des emplois

L'exploitation du Stade Nautique est assurée à l'année par une équipe de  personnes en Contrat à Durée Indéterminée.

Lors d'absence, ces employés sont remplacés par des personnes en Contrat à Durée Déterminée à temps complet et/ou à temps partiel ou des prestataires de services (autoentrepreneurs).

L'organigramme est le suivant :



² : ETP = Équivalent Temps Plein.



A noter durant l'année 2020 :

- Salariés ayant quitté l'entreprise (*)
 - Monsieur David FERREIRA, Responsable d'Exploitation en mars 2020,
 - Monsieur Vincent MATHIEU, Responsable Fosse de plongé en octobre 2020,
- Salariés ayant intégré l'entreprise en CDI (*)
 - Monsieur Sylvain CRESPIEN, Responsable d'exploitation en juillet 2020,
 - Madame Catherine SOMBRUN, Responsable de la Fosse de plongée, en décembre 2020,
 - Madame Elodie LAURENCIC – DAGORETTE, Agent d'accueil et d'entretien polyvalent,
- Accueil de stagiaires ou contrat de formation (*)
 - Accueil d'une stagiaire BPJEPS AAN sur la période de septembre à décembre 2020.
- Formation du personnel (*)
 - Recyclage secourisme PSE1 pour l'équipe MNS,
 - Formation Résamania sur le logiciel de réservation en ligne,
 - Formation interne protocole sanitaire Covid avant réouverture de l'équipement au public.
- Vie de l'équipe :
 - Remise d'équipement de protection individuelle pour la réouverture en juin (masques, visières, gels hydro alcoolique, lingettes, gants).
- Mise en place activité partielle sur la période de Mars à Décembre :
 - En Mars, prise en charge de 670.50 heures pour 5673.97€ d'indemnités,
 - En Avril, prise en charge de 1583 heures pour 14 079.31€ d'indemnités,
 - En Mai, prise en charge de 1387 heures pour 12 470.86€ d'indemnités,
 - En Juin, prise en charge de 960.50 heures pour 8 135.70€ d'indemnités,
 - En Septembre, prise en charge de 222.25 heures pour 1 890.28€ d'indemnités,
 - En Octobre, prise en charge de 445.75 heures pour 3 697.55€ d'indemnités,
 - En Novembre, prise en charge de 1058 heures pour 8 836.41€ d'indemnités,
 - En Décembre, prise en charge de 875 heures pour 7 353.14€ d'indemnités,

(*) Ces informations sont confidentielles et protégées par le droit à la protection individuelle – à ne pas divulguer



2 - QUALITE DU SERVICE

2.1 - Fréquentations

Durant l'année 2020, le Stade Nautique a accueilli un total de **38 701 usagers soit -59,5%** par rapport à 2019 (95 579 entrées), dont la ventilation mensuelle est présentée sur les graphiques ci-après :

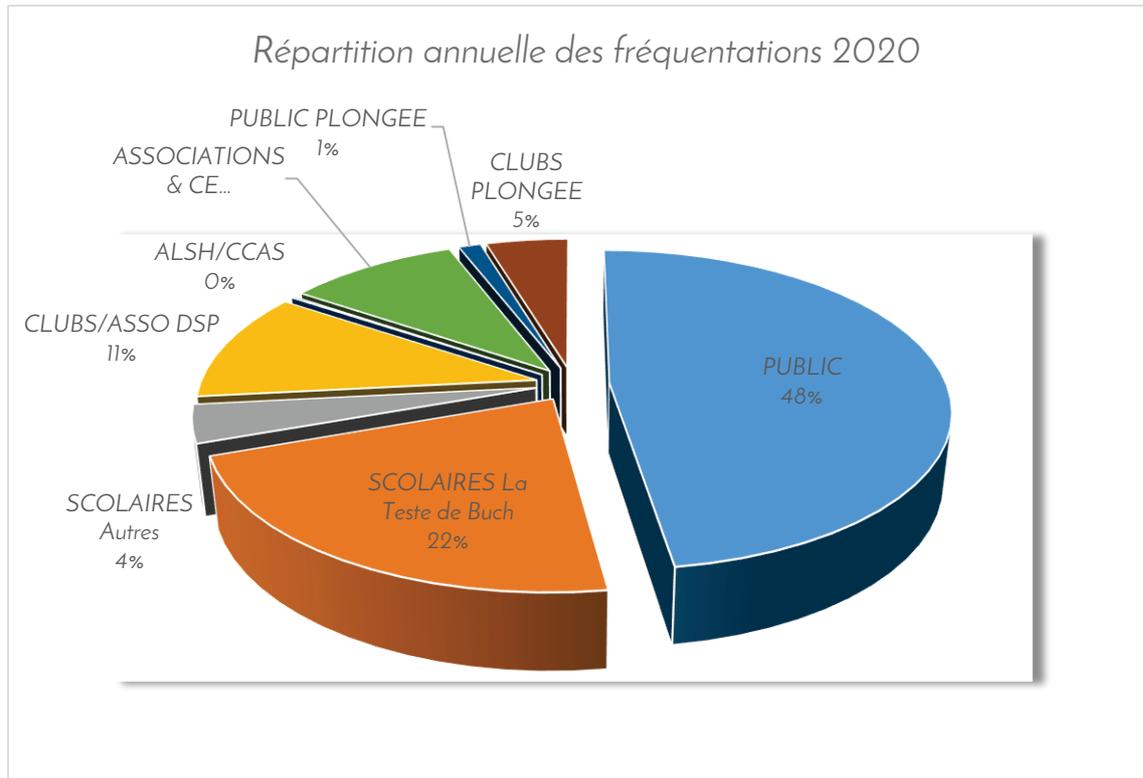
	PUBLIC	SCOLAIRES La Teste de Buch	SCOLAIRES Autres	CLUBS/ ASSO DSP	ALSH/ CCAS	ASSO & CE	PUBLIC PLONGEE	CLUBS PLONGEE	TOTAL
JANVIER	4494	2049	270	1200	0	1564	57	366	10000
FEVRIER	3981	1187	354	887	57	1032	86	900	8484
MARS	1779	456	116	283	0	389	62	375	3460
AVRIL	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MAI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
JUIN	112	0	0	0	0	9	3	0	124
JUILLET	1489	0	0	9		20	101	0	1619
AOÛT	2033	0	0	32	0	117	2	106	2290
SEPTEMBRE	2289	977	319	919	0	60	69	0	4633
OCTOBRE	2037	895	98	753	0	216	105	21	4125
NOVEMBRE	8	1706	433	14	0	79	0	0	2240
DÉCEMBRE	330	479	443	193	0	249	0	32	1726
TOTAL	18552	7749	2033	4290	57	3735	485	1800	38701

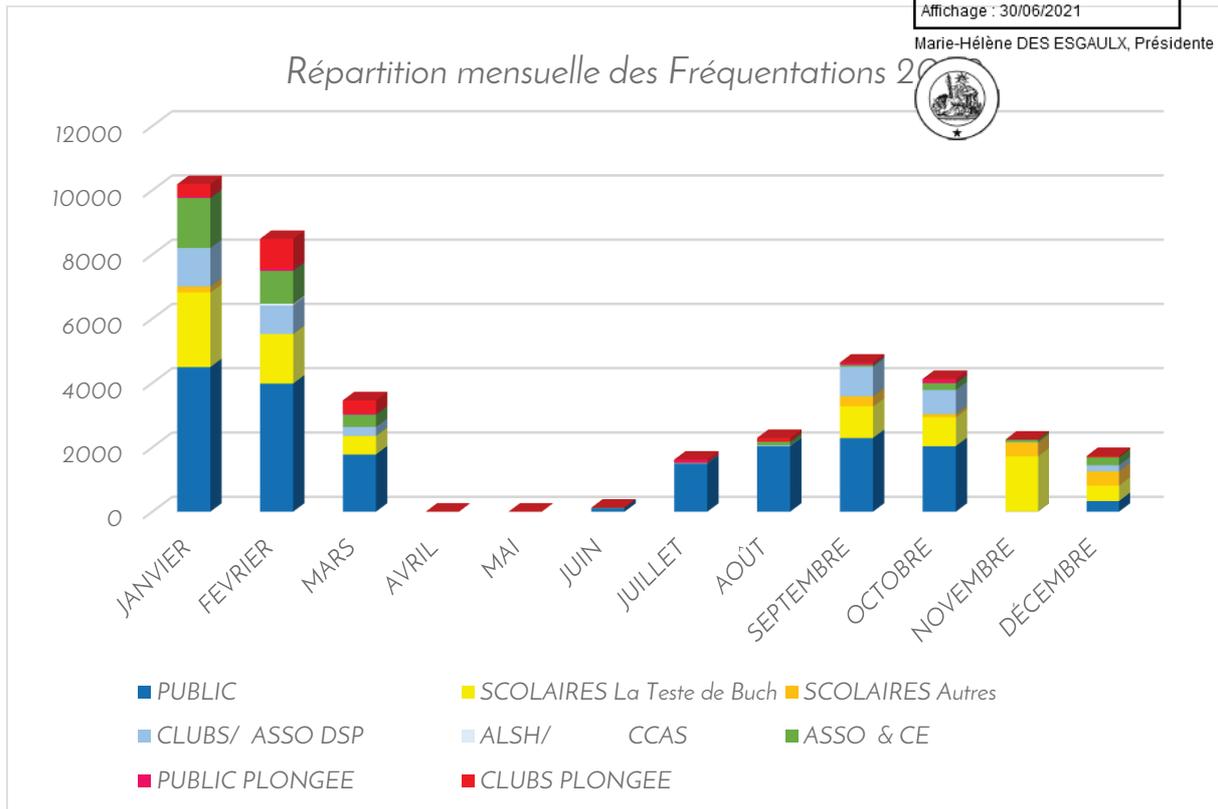
Ainsi, la répartition annuelle se compose dans les proportions suivantes :

- **Public : 18 552 entrées** soit 47,7% des entrées totales soit une diminution de **-61,40%** par rapport à 2019 (48 057).
- **Scolaires La Teste de Buch : 7 749 entrées** soit 20% des entrées totales soit une diminution de -33,22% par rapport à 2019 (11 604).
- **Scolaires Autres : 2 033 entrées** 5,3% des entrées totales soit une augmentation de 5% par rapport à 2019 (1 937).
- **Clubs/Asso DSP : 4 290 entrées** soit 11% des entrées totales soit une diminution de -58.67% par rapport à 2019 (10 380).
- **ALSH/CCAS : 57 entrées** soit 0,1% des entrées totales soit une diminution de -75.90% par rapport à 2019 (203).
- **Associations et CE : 3 735 entrées** soit 8,2% des entrées totales soit une diminution de -75,90% par rapport à 2019 (15 495).



- **Plongée Public : 485 entrées** soit 1.2% des entrées totales soit une diminution de -78.93% par rapport à 2019 (2 302)
- **Plongée Clubs : 1 800 entrées** soit 4.6% des entrées totales soit une diminution de -67.86% par rapport à 2019 (5 601).





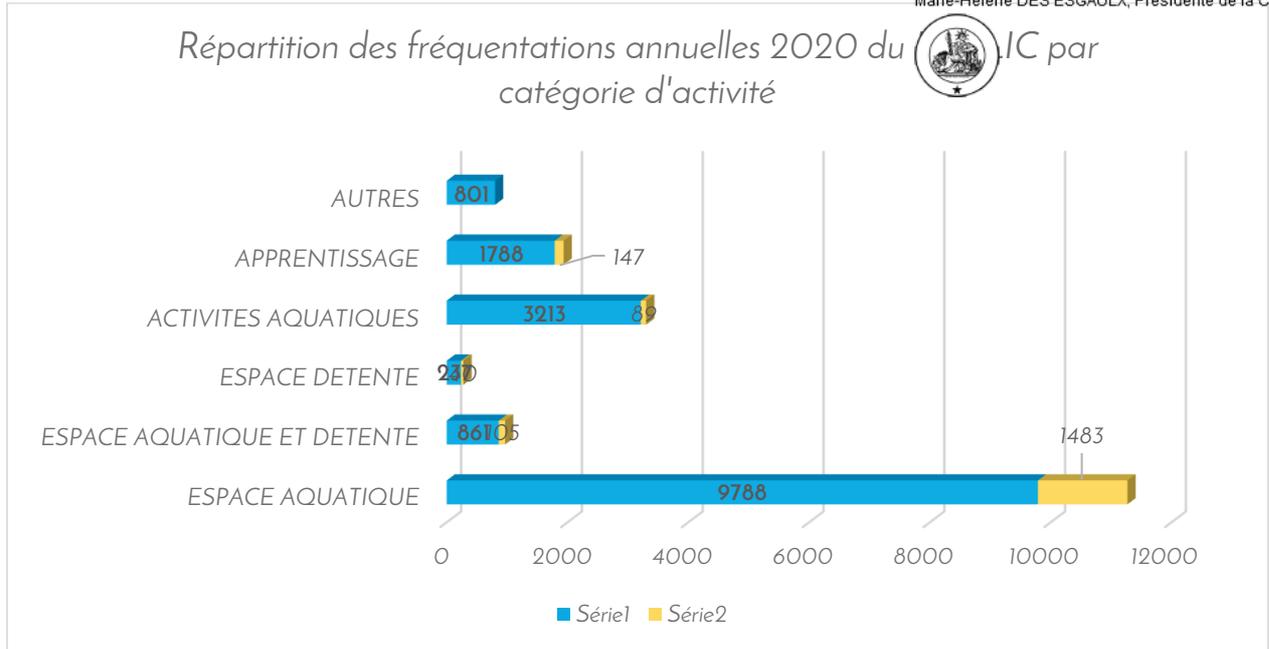
La baisse significative des fréquentations s'explique par les 180 jours de fermeture administrative et l'application d'un protocole sanitaire stricte sur les périodes d'ouverture avec des jauges d'accueil réduites et des amplitudes horaires ajustées afin de permettre des désinfections renforcées de l'établissement.

2.1.1 – Fréquentation public

Le détail des fréquentations Public (18 552 entrées) se répartit de la manière suivante :

- **Entrées Espaces Aquatique : 11 271 entrées** soit 61% des entrées public,
- **Entrées Espaces Aquatique et Détente : 966 entrées** soit 5% des entrées public,
- **Entrées Espaces Détente : 277 entrées** soit 1% des entrées public,
- **Activités Aquatiques : 3 302 entrées** soit 18% des entrées public,
- **Activités Aquatiques : 3 302 entrées** soit 18% des entrées public,
- **Autres entrées (compétitions) : 801 entrées** soit 4% des entrées public,

De manière plus globale **les entrées COBAS s'élèvent à 16 688 entrées soit 90% des entrées public** et les entrées Extérieurs s'élèvent à 1864 entrées soit 10% des entrées public



La Série 1 représente les fréquentations des usagers résidents sur la COBAS et la série 2 les fréquentations des usagers Hors COBAS.

2.1.2 – Fréquentation scolaires

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans le socle commun de connaissance et de compétence de l'éducation nationale. Le savoir-nager correspond à une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité et doit être acquis dès la classe de 6^{ème} et au plus tard en fin de 3^{ème}.

L'accueil des scolaires est une priorité pour les collectivités dans le cadre des actions de service public. Les conditions d'accueil satisfaisantes sont les premières clés de la réussite.

9 782 élèves (7 749 élèves des établissements de La Teste-de-Buch prévu au contrat) ont pratiqué la natation au stade nautique cette année, répondant ainsi au besoin du territoire pour l'apprentissage du savoir-nager.

Les cycles d'apprentissages ont également été impactés par la fermeture de l'équipement lors du 1^{er} confinement du 16 mars au 22 juin 2020. Sur la période de septembre à décembre, l'accueil des scolaires a été maintenu à la demande de la collectivité dès la publication des décrets afférents.

Également, il faut ajouter les scolaires extérieurs :

- Lycée de la Mer de Gukan-Mestras
- Le Collège Val des Pins du Teich
- Le Collège Jean Zay de Biganos

Les fréquentations scolaires détaillées sont présentées en annexe 2.



2.1.3 – Fréquentation des Clubs soutenus par la ville

2.1.3.1 – Accueil du Club

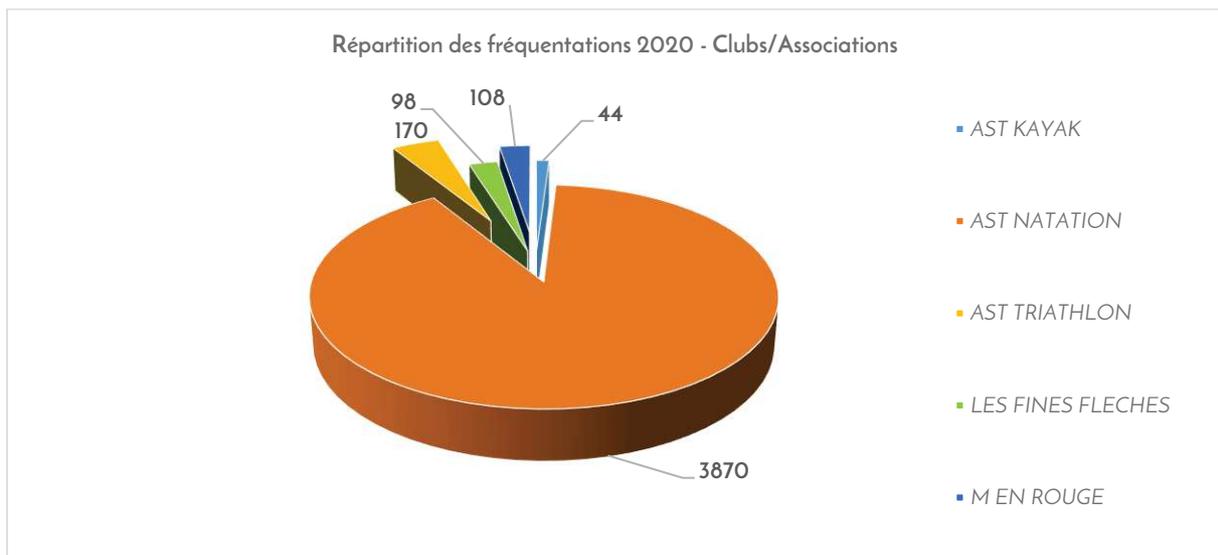
Les Clubs/associations soutenus par la ville de La Teste de Buch à travers le contrat de délégation de service public sont :

- L'AST OMNISPORT (sections kayak, triathlon et natation),
- « les fines flèches » du bassin d'Arcachon
- « M en rouge ».

La fréquentation sur l'année 2020 de l'ensemble de ces acteurs s'élève à **4 290 entrées** ; les Clubs ont également été impactés par les fermetures administratives Covid-19. Les séances ont été maintenues dès lors que les décrets autorisés la pratique.

Les fréquentations des Clubs et associations soutenus par la ville sont présentées en annexe 3.

On peut visualiser le détail de l'occupation de chaque club/association sur le graphique ci-dessous :



L'AST OMNISPORT avec ces 3 sections compte 4 084 entrées soit 95,19% du total. En détail, ces entrées se répartissent à hauteur de 95% pour l'AST Natation, 4% pour l'AST Triathlon et enfin 1% pour l'AST Kayak.

2.1.3.2 – Accueil des compétitions

En 2020, le Stade Nautique a accueilli 3 compétitions dans le cadre du  de délégation de Service Public avec la Mairie de La Teste de Buch :

- 1 – Samedi et Dimanche 18 et 19 Janvier 2020 ;
- 2 – Samedi et Dimanche 1^{er} et 2 Février 2020 ;
- 3 – Samedi et Dimanche 17 et 18 Octobre 2020 ;

2.1.4 – Fréquentation des associations et CE

Les associations fréquentant le Stade Nautique en 2020 sont principalement :

- J'aime le pays de Buch ;
- Les retraités sportifs du Sud Bassin

Sont également regroupés dans cette catégorie : la base militaire de Cazaux (BA120), ainsi que la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (DDTM33) et les comités d'entreprises.

Cette catégorie a généré **3 735 entrées**.

2.1.5 – Fréquentation de la Fosse de Plongée

Le contrôle d'accès de cette zone est dépourvu de tourniquet. Les références de fréquentation utilisées sont donc les fiches de palanquées, obligatoires pour les Clubs, ainsi que les badgeages incrémentés par les cartes d'accès délivrées par l'accueil aux particuliers pour l'ensemble des prestations auxquelles ils peuvent prétendre (baptême de plongée, pack découverte, formations, séances d'apnée, etc...).

Les fréquentations enregistrées sont issues de la compilation de ces comptages et sont représentées dans les graphiques ci-dessous.

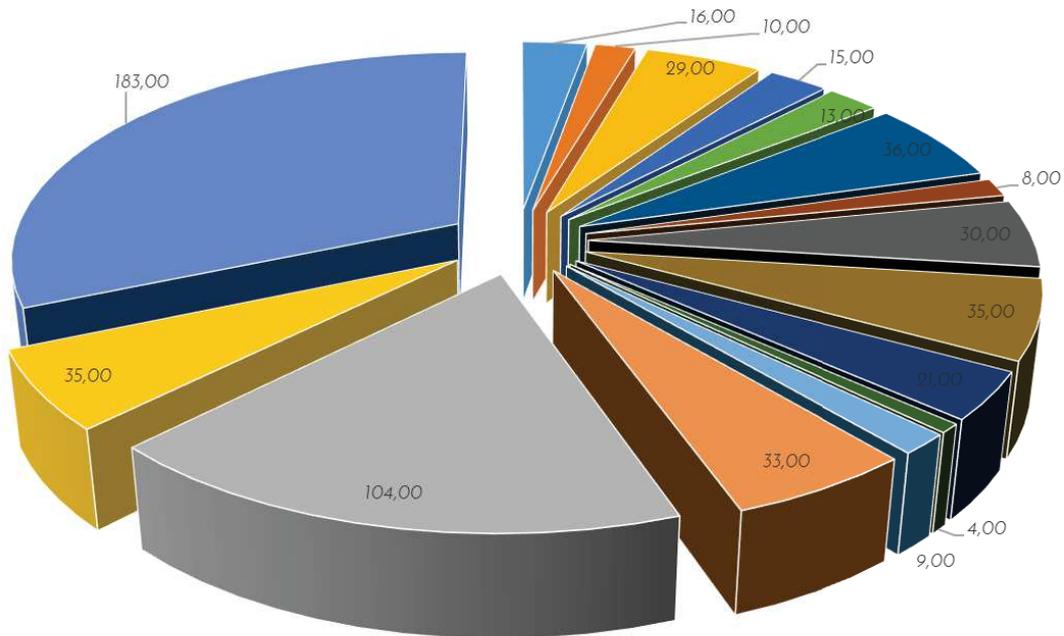
Globalement, ce sont **2 285 entrées** qui ont été enregistrées sur l'année 2020 soit une diminution de -71% par rapport à 2019 (7 903 entrées).

Cette diminution est principalement due aux restrictions Covid-19 et à la saisonnalité de la fosse de plongée. En effet les périodes de fermetures administrative covid-19 ont impactées des périodes de forte activité et l'ouverture sur la période estivale qui est une période de faible activité n'a pas permis de compenser les diminutions de fréquentations.



Les activités individuelles (particuliers et plongeurs individuels) représentent **185 entrées** et sont réparties ci-dessous. Les fréquentations pour les activités d'apnée représentent **51%** et les activités de plongée représentent **39%**.

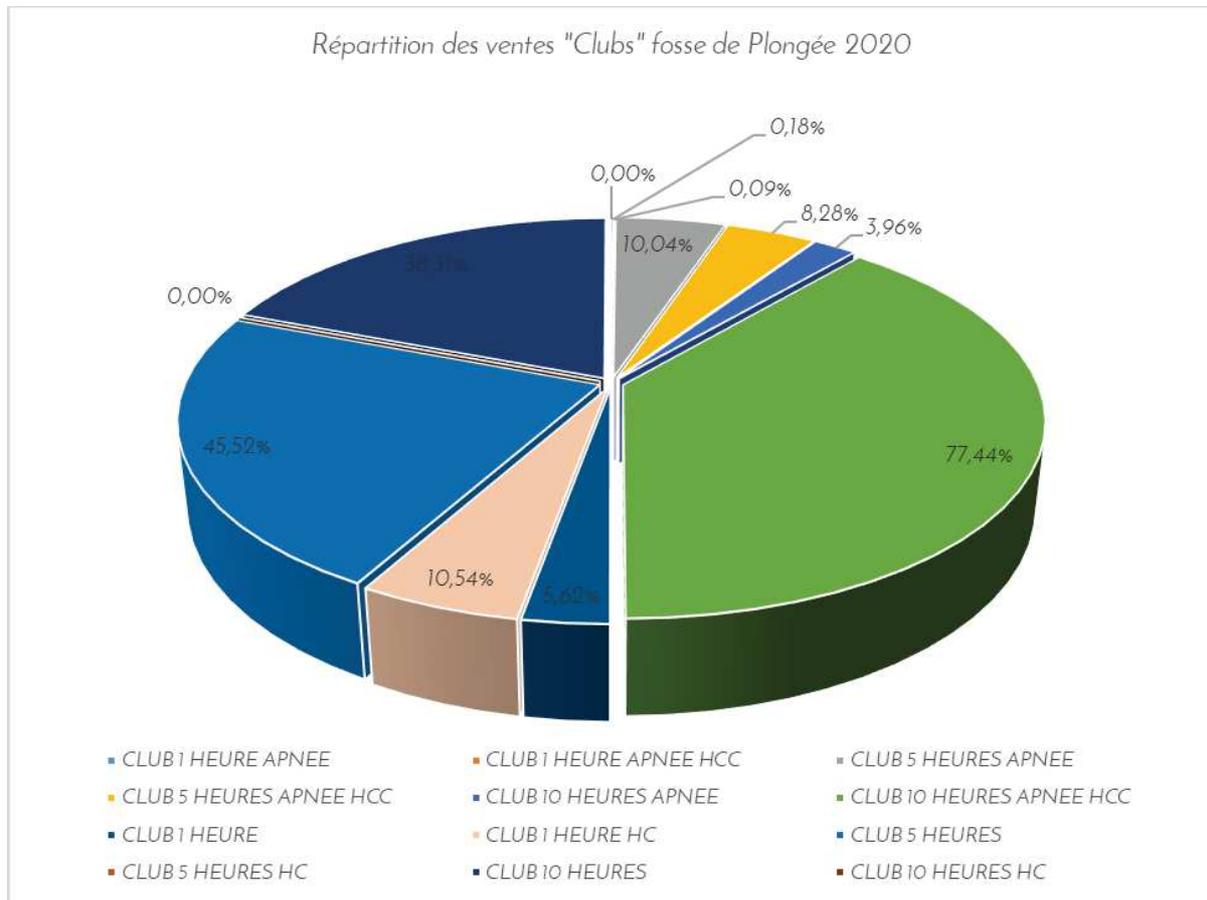
Répartition des entrées individuelles Fosse de Plongée 2020



- BAPTEME PLONGEE/ENCADREE
- BAPTEME PLONGEE/ENCADREE HC
- 20 BAPTEMES HCC
- PACK DECOUVERTE
- PACK DECOUVERTE HC
- ENTREE FOSSE
- ENTREE FOSSE HC
- CARNET 10 ENTREES NIV.1
- 10 PLONGEE ENCADREES
- 10 PLONGEE ENCADREES HC
- FORMATION NIV. 1 FFESSM
- FORMATION NIV 1 FFESSM APRES PACK
- FORMATION NIV 1 FFESSM APRES PACK HC
- 1 SEANCE APNEE
- 1 SEANCE APNEE HC
- 10 SEANCES APNEE
- 10 SEANCES APNEE HC



Les fréquentations des clubs de plongée représentent **1 704 entrées** et sont réparties ci-dessous. Les fréquentations pour les activités d'apnée représentent 66,6% et les activités de plongée représentent 33,4%.

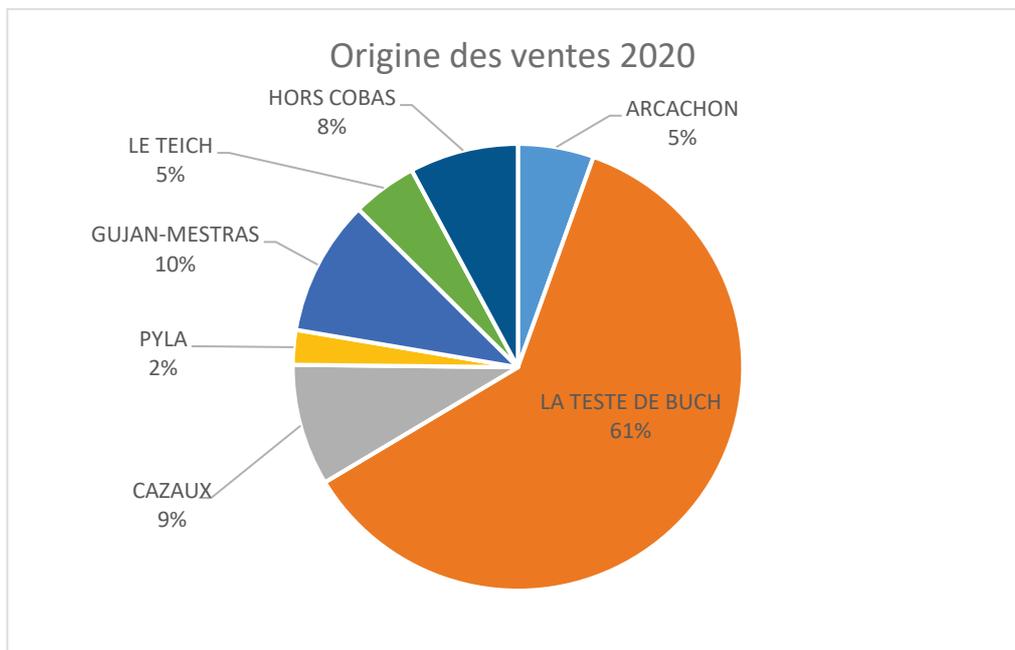




2.1.6 - L'origine des ventes :

On constate la répartition suivante pour l'origine des ventes :

- **La Teste-de-Buch** représente **61%** des ventes ;
- **Gujan-Mestras** : représente **10%** des ventes ;
- **Cazaux** : représente **9%** des ventes ;
- **Hors Cobas** : représente **8%** des ventes ;
- **Le Teich** : représente **5%** des ventes ;
- **Arcachon** : représente **5%** des ventes ;
- **Pyla** : représente **2%** des ventes ;





2.2 - Suivi technique

2.2.1 – Prestations ENGIE

L'entretien et la maintenance sont assurés par ENGIE. Une procédure est mise en place pour tout dysfonctionnement identifié par nos équipes afin que l'information soit relayée auprès de ENGIE dans les plus brefs délais.

La prise en charge et l'organisation des interventions est entièrement sous la responsabilité du prestataire technique.

L'année 2020 a été marquée par divers dysfonctionnements. La liste complète de ces points est présentée en annexe 4.

Les principaux problèmes techniques rencontrés en 2020 sont les suivants :

- Qualité de l'eau de la fosse de plongée ;
- Température des bassins irrégulière ;
- Température des douches ;
- Analyses non conformes sur le jacuzzi.

2.2.1 – Contrôles réglementaires

Pour un certain nombre d'installations soumises à des contrôles obligatoires, nous avons fait le choix d'établir des contrats de maintenance avec des spécialistes.

La société AQUIFEU assure les contrôles des extincteurs, extracteurs de fumées, BAES et du S.S.I (Système de Sécurité Incendie). Concernant l'ascenseur, l'électricité et le gaz, les contrôles ont été confiés à l'APAVE.

- SSI : 27/07 INEO et 30/11 AQUI-FEU ;
- Désenfumage : 30/11 AQUI-FEU ;
- Extincteurs : 15/07 AQUI-FEU
- BAES : 16/01 et 20/06 : ENGIE SOLUTIONS ;
- Conduits de fumée : 09/06 ENGIE SOLUTIONS ;
- Appareils à combustible gazeux et appareils à liquide réfrigérant : 02/06 : ENGIE SOLUTIONS ;
- Installations utilisant des gaz combustibles et installations utilisant des hydrocarbures liquéfiés : 19/02 APAVE ;
- Installations électriques : 19/02 APAVE ;
- Ascenseurs – Monte –charges – Escaliers mécaniques et divers : 17/01, 21/02, 15/04, 27/05, 03/07, 31/08 : OTIS ;
- Chauffage – Réfrigération – Ventilation – Conditionnement d'air – Production de vapeur et d'eau chaude : 11/06 : ENGIE SOLUTIONS.



2.3 – Développement et animations

2.3.1 – Affiliations

Au cours de l'année, la SARL MERCURE a effectué une demande d'agrément auprès de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-marins. Reconnue Structures Commerciales Agréée, la SARL MERCURE peut ainsi développer ses prestations de formations reconnues et certifiées auprès du public telle que la formation au NIVEAU 1, formation valide à vie et réalisable entièrement dans notre fosse de plongée.

2.3.2 – Autres animations

Tout au long de l'année, la vie du Stade Nautique a été animée par différents événements saisonniers. Nous proposons des animations calendaires telles que la Saint Valentin, Pâques, Halloween ; des opérations commerciales ; des animations à thème...

Les conditions sanitaires ont fortement impactées les animations proposées sur cette année 2020.

- **Opérations commerciales de janvier avec les offres « les bonnes résolutions » :**

1 MOIS OFFERT SUR TOUS LES PASS*

EN 2020, JE ME MOTIVE JE ME METS AU SPORT!

LE SPORT C'EST LA SANTÉ

BONNES Résolutions 2020

LA TESTE-DE-BUCH STADE NAUTIQUE
FOSSE DE PLONGEE La Teste de Buch

*Pour toute nouvelle souscription à un pass annuel avant le 31 janvier 2020. Voir détails et conditions auprès de l'accueil.

STADE NAUTIQUE - La Teste-de-Buch

EN 2020, JE PRENDS LE TEMPS DE PENSER À MOI!

1 MOIS OFFERT SUR LES ABONNEMENTS*

LE BIEN-ÊTRE C'EST LA SANTÉ

BONNES Résolutions 2020

LA TESTE-DE-BUCH STADE NAUTIQUE
FOSSE DE PLONGEE La Teste de Buch

*Pour toute nouvelle souscription à un pass annuel avant le 31 janvier 2020. Voir détails et conditions auprès de l'accueil.

STADE NAUTIQUE - La Teste-de-Buch

EN 2020, JE ME MOTIVE JE ME METS AU SPORT!

1 MOIS OFFERT SUR TOUS LES PASS*

LE SPORT C'EST LA SANTÉ

BONNES Résolutions 2020

LA TESTE-DE-BUCH STADE NAUTIQUE
FOSSE DE PLONGEE La Teste de Buch

*Pour toute nouvelle souscription à un pass annuel avant le 31 janvier 2020. Voir détails et conditions auprès de l'accueil.

STADE NAUTIQUE - La Teste-de-Buch

3 LIENS DE VIE ET D'ASTY, ET ABONNEMENT
VENEZ EN PROFITER

PISCINE d'ARCACHON
PISCINE D'ARCACHON
4 rue de l'Église
16500 Arcachon
05 57 74 24 28
@stade.nautique

BIEN-ÊTRE
BIEN-ÊTRE
BIEN-ÊTRE
BIEN-ÊTRE

7/7

LA TESTE-DE-BUCH STADE NAUTIQUE
FOSSE DE PLONGEE La Teste de Buch

- Opérations commerciales de Février « Saint-Valentin » et « bien dans son corps, bien dans sa tête »

DU JEUDI 6 AU DIMANCHE 16 FÉVRIER 2020

St Valentine

CARTES
Aquatique & Activités

10 = 12
30 = 35

OFFRE DUO
Sur l'espace détente
1 Entrée achetée = la deuxième à -50%

LA TESTE-DE-BUCH STADE NAUTIQUE
FOSSE DE PLONGEE La Teste de Buch

STADE NAUTIQUE - La Teste-de-Buch

200 Rue Gabriel MICAU - 33200 La Teste-de-Buch
05 57 19 03 04 - www.stadenautila-teste-de-buch.fr
@stadenautila-teste-de-buch

PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ AQUATIQUE POUR VOTRE SANTÉ

PHYSIQUE ET MENTALE

BIEN DANS SON CORPS!

BIEN DANS SA TÊTE!

-20%
SUR LES ACTIVITÉS AQUATIQUES

LA TESTE-DE-BUCH STADE NAUTIQUE
FOSSE DE PLONGEE La Teste de Buch

stadenautila-teste
200 Rue Gabriel MICAU - Plage des sports - 33200 La Teste-de-Buch
05 57 19 03 04 - www.stadenautila-teste-de-buch.fr

- Les stages de natations sur les périodes de vacances scolaires

24/02 > 06/03

Stage NATATION

Vacances de Février

À partir de 6 ans

6 CRÉNEAUX DE 45 MIN*
sur inscription / Places limitées

- Débutant(1) 9h30 - 10h15
- Débutant(2) 10h30 - 11h15
- Débutant(3) 11h30 - 12h15
- Grand Bain(1) 14h15 - 15h
- Grand Bain(2) 14h15 - 15h
- Grand Bain(3) 17h - 17h45

LA TESTE-DE-BUCH STADE NAUTIQUE
FOSSE DE PLONGEE La Teste de Buch

STADE NAUTIQUE - La Teste-de-Buch

Informations et renseignements à l'accueil

200 Rue Gabriel MICAU - 33200 La Teste-de-Buch
05 57 19 03 04 - www.stadenautila-teste-de-buch.fr
@stadenautila-teste-de-buch



- Animation à thème « Koh Lan Time »



- Animation pour l'occasion de la « journée prévention Noyade » (annulée suite fermeture administrative) :



• Opérations commerciales de « Rentrée » (Septembre)



SPECIAL RENTREE !!
Tout le mois de SEPTEMBRE !!!



10 - 12
30 - 35

...et profitez de remise sur vos cartes d'accès piscine et activités aquatiques

Piscine d'Arenches
Circuit de l'Alouette
4, rue de Saint-Martin
33120 Moulon
Tel: 05 57 77 27 25
www.piscine-arenches.fr

Piscine 6 Sars
de Saint-Martin
2, rue des Lignes
33470 Saint-Martin
Tel: 05 57 76 31 45
www.piscine-saintmartin.fr

Stade nautique
de La Teste-de-Buch
300, route de Mages
33200 La Teste-de-Buch
Tel: 05 57 16 53 58
www.stadenautique-lateste-de-buch.fr

Equalia
IBA

• Opération « Baptême de plongée » (vacances d'Octobre)





A vos côtés 7 - C.A.F.
il y a 20 semaines · 4,7 K vues
2



A vos côtés 6 - Global HIIT
il y a 20 semaines · 2,2 K vues
1



A vos côtés 4 - Renfo
il y a 21 semaines · 4,2 K vues



A vos côtés 3 - Global HIIT
il y a 21 semaines · 3,2 K vues



A vos côtés - 15 décembre
il y a 16 semaines · 3,2 K vues
1



A vos côtés - 14 décembre
il y a 17 semaines · 3,3 K vues



A vos côtés - 12 décembre
il y a 17 semaines · 4,9 K vues



A vos côtés - 12 décembre
il y a 17 semaines · 2,7 K vues



A vos côtés - 11 décembre
il y a 17 semaines · 2,7 K vues



A vos côtés - 11 décembre
il y a 17 semaines · 2,7 K vues

3 - Communication



3.1 - Parutions

Au cours de l'année 2020, nous avons communiqué via le magazine gratuit et local Arcachon Guide ainsi que dans le journal Sud-Ouest.

L'objectif de ces parutions est de faire connaître le Stade Nautique et d'entretenir la notoriété du site. Pour cela, nous avons communiqué de manière générique tant sur la Fosse de plongée que sur les activités aquatiques du Stade Nautique par exemple.

Egalement, des affichages chez divers commerçant ont été réalisés, ainsi que la distribution d'un flyer tout au long de l'année.

- Bassin d'Arcachon Guide (WEBCAST)

Nous avons communiqué via le magazine gratuit : 3 numéros : 1 en Mai, 1 en mi-Juillet et 1 en mi- Octobre, ainsi que leur site internet Arcachon-guide.fr.





- SUD OUEST

Nous avons réalisé 7 actions de communication avec ce média :

- 5 bandeaux promotionnels : le 13 Janvier, le 09 janvier, le 18 Janvier, le 20 Aout et le 01 Septembre ;
- 1 page : grand angle le 08 Janvier
- 4 pages : grand format le 02 Septembre

20b

Publi-communication

Mercredi 8 Janvier 2020 SUD OUEST

GRAND ANGLE Bassin d'Arcachon

Les bonnes résolutions avec vos trois centres aquatiques du Bassin d'Arcachon

En janvier, on se jette à l'eau. Envie de tonifier votre corps sans vous faire mal ? Vous affiner en douceur ? Vous défouler tout en vous détendant ? Les sports aquatiques en piscine sont la solution. Sur le Bassin d'Arcachon, les centres aquatiques de Gujan-Mestras, La Teste et Arcachon offrent un riche programme de cours et des prix à saisir. Il ne vous reste plus qu'à vous jeter à l'eau !



« Notre offre permet à tous de pratiquer, chacun à son rythme, selon ses objectifs », explique les trois responsables. « Le Pass multi-activités se décline en format annuel ou trimestriel. Une manière de proposer une offre cohérente à la mesure du public qui aime profiter d'un maximum de cours et d'activités. » Les conditions de ces abonnements sont à retrouver sur les sites web de chaque établissement ou directement sur place. Précision qui a son importance, les trois centres aquatiques participant des tarifs préférentiels pour les entreprises avec une multitude de formules, de carnets pour les Comité d'entreprises et de partenariat pour les entrées piscines et activités aquatiques. Alors n'hésitez pas à vous inscrire.

Exit les préjugés, les activités aquatiques ne sont pas la panacée des femmes. Les hommes y trouvent aussi un doux complément avec notamment le renforcement musculaire. Une manière de dessiner son corps et de se détendre en se déstressant. Une fois cette idée évacuée, femmes et hommes ont donc rendez-vous dans les bassins pour faire du sport dans l'eau et profiter des bienfaits des activités aquatiques.

La natation : l'activité idéale
 Une heure de natation permet de brûler 500 calories en moyenne. C'est vous levez bien ? 680 calories ! Il s'agit incontestablement d'une activité idéale pour perdre du poids. Toutes les études scientifiques s'accordent sur le fait que la natation fait perdre des kilos bien-être et santé incommensurables. Elle développe les capacités cardiovasculaires et respiratoires, tonifie l'ensemble du corps grâce aux différentes techniques de nage (comme la brasse, le dos crawlé, le papillon, et le crawl) et renforce les articulations. Le changement d'élement ouvre de nouvelles perspectives. Une fois immergé, le corps ne pèse plus que le tiers de son poids habituel. Les



L'aquagym : intensité et bien-être
 À la recherche du meilleur complément pour aller sport et détente ? Place à l'aquagym. Exit les sensations de douleur et de lutte pendant l'effort, le contact avec l'eau crée une sensation de massage sur toute la surface du corps. Cette activité fait travailler tout le corps, les abdominaux, affine la taille, raffermi les fessiers, muscle les bras, tonifie la poitrine et atténue la cellulite. C'est sur le globe, l'aquagym améliore la circulation sanguine et le rythme cardiovasculaire tout en apportant une réelle sensation d'apaisement. À vos cours : activ'tonic, activ'douce, Aquadynamic, Activ'zika, il y en a pour tous les goûts !

Le sport et la famille à la piscine d'Arcachon
 La découverte du milieu aquatique débute avec l'activité bébé nageurs, dès six mois puis des séances jardin d'eau de 3 à 5 ans. Les cours de natation, dès 6 ans, complètent cet apprentissage. Les familles ont le plaisir de se retrouver le samedi matin pendant que les activités aquagym sollicitent les usagers en semaine, sans



oublier pendant les vacances scolaires les animations destinées à tous et autres Koh-Lanta !

En apnée au Stade nautique de La Teste-de-Buch
 Le Stade nautique testatin se compose d'un bassin sportif et d'une fosse de plongée de 20 mètres. Un outil idéal pour la pratique de l'apnée en toute sécurité. Côté bassin, toutes les activités aquatiques sont proposées, avec de nombreux créneaux durant la semaine : Activ'tonic, activ'douce, Aquadynamic, Activ'zika, il y en a pour tous les goûts !

Se ressourcer à la piscine de Gujan-Mestras
 La piscine et spa de Gujan-Mestras décline elle aussi une multitude d'activités aquatiques destinées aux adultes. Le complexe aquatique met le bien-être au centre de toutes les attentions avec notamment son espace détente (deux saunas infrarouge, spa, hammam). Cet espace offre un moment de relaxation où chacun prend le temps de se ressourcer dans une ambiance calme et chaleureuse. Il ne tient qu'à vous d'en profiter !

INFOS

Piscine et Spa de Gujan-Mestras
 6 avenue des Laites
 33470 Gujan-Mestras
 05 57 16 31 00
www.piscineetspa.gujanmestras.fr
www.facebook.com/piscineetspa.gujanmestras

Le Stade Nautique de La Teste-de-Buch
 300, rue Gilbert-Moga
 33240 La Teste-de-Buch
 05 57 16 01 00
stadestestatin.fr
www.facebook.com/stadestestatin

Piscine d'Arcachon
 Quartier de Daguellan
 4, rue St. Charles-Mélie-Petit
 33120 Arcachon
 05 57 77 77 77
www.piscine-arcachon.fr
www.facebook.com/piscinearcachon

3.2 – Labélisation B'A

Dans le cadre du rayonnement de l'équipement sur le territoire, le Stade Nautique est partenaire de la marque B'A.



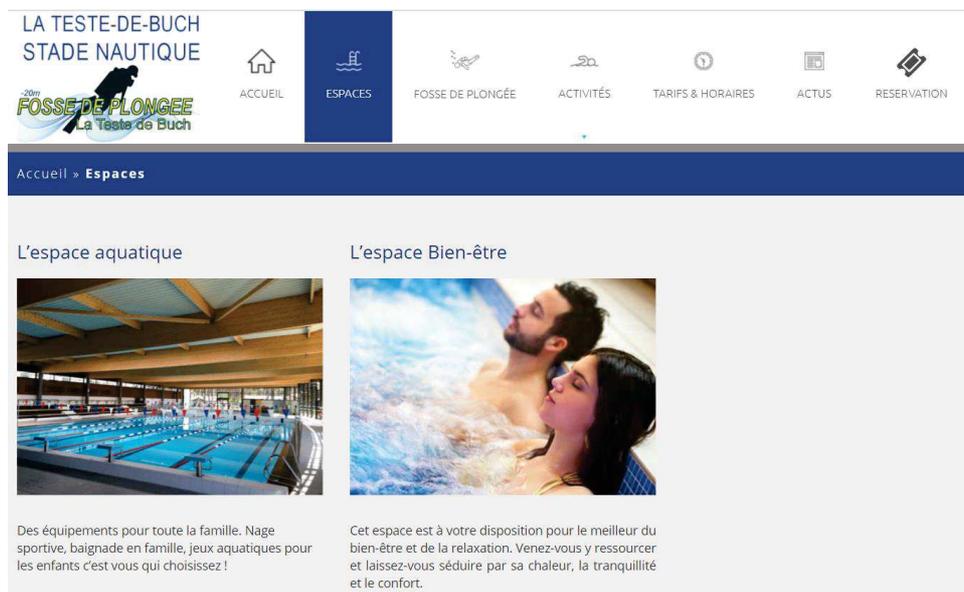


3.3 – Site Internet

L'adresse du Site est <http://www.stadenautique-latestedebuch.fr>.

Tout au long de l'année, le site est alimenté par des actualités de l'espace aquatique et de la fosse de plongée annonçant les événements tels que promotions, compétitions, arrêts techniques mais aussi des informations générales sur le Stade Nautique telles que les activités, les plannings et les horaires ou encore les tarifs de nos prestations.

Le site internet constitue également une plateforme d'échanges avec nos usagers qui peuvent à tout moment nous solliciter via un formulaire de contact. Les demandes parviennent à l'équipe du Stade Nautique par mail et sont traitées dans les 48 heures maximum.



Intégration d'un module de réservation en ligne qui relie le portail de réservation en ligne (RESAMANIA) :





3.3 – Réseaux sociaux

Véritables outils de communication, les réseaux sociaux sont un moyen efficace et rapide pour diffuser l'information. Au même titre que les sites Internet, nous avons créé 2 pages Facebook. Moins institutionnelles que les sites Internet, les pages Facebook permettent plus d'interactions

3.3.1 – Le Stade Nautique

Au 31 Décembre 2020, la page Facebook du Stade Nautique compte 1 266 fans soit 151 nouveaux fans.

Au cours de l'année 2020 :

- 2766 Interactions des fans (réactions, commentaires, partages, clics, messages)
- 537 721 Impressions (nombre de fois que le contenu a été consulté)
- 178 Score de notoriété (nombre de mention de la page et de partages des contenus)
- 232 Publications
- 47 réponses
- Temps moyen de réponse 56 h 15 min





Les données démographiques de l'audience :

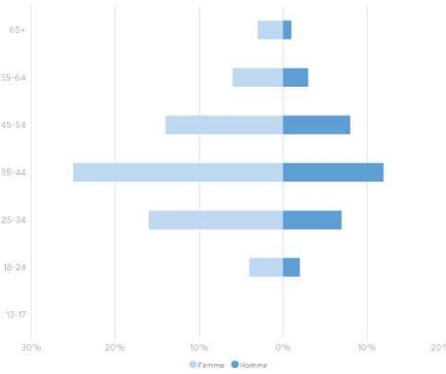
- Profil type : femme de 35-44 ans
- Origine : ville de La Teste-de-Buch

Profil type
35-44 ans Femme
de
France

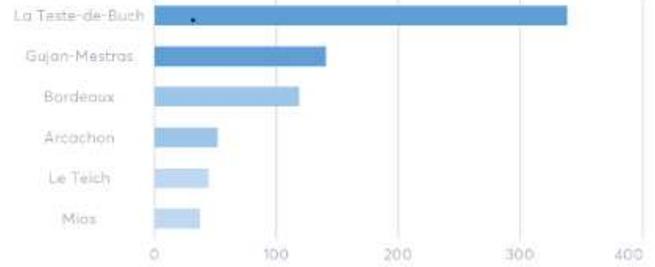


Profil type

de



Par ville





4 - Résultats

4.1 - Le chiffre d'affaire

L'ensemble des produits du compte d'exploitation est présenté ci-dessous :

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL En € HT constants	Réalisé 2019	Réalisé 2020
PRODUITS (en € HT)		
Recettes Piscine	99 287 €	36 845 €
Recettes Plongée	109 480 €	31 101 €
Recettes Détente	15 235 €	6 687 €
Recettes Activités aquatiques	113 909 €	20 442 €
Recettes Abonnement multi-activités (Pass)	12 515 €	10 579 €
Recettes scolaires extérieurs	5 451 €	5 999 €
Recettes commerciales associations et clubs	30 957 €	16 829 €
Recettes Groupes et CE	7 864 €	2 948 €
Redevance Distributeurs	-417 €	317 €
Vente Boutique et autres produits	1 952 €	872 €
Perte exploitation COBAS	-924 €	
Compensation de contraintes de SP	84 782 €	106 525 €
<i>Compensation au titre de la politique tarifaire</i>	18 770 €	18 770 €
<i>Compensation au titre de l'accueil scolaires</i>	39 421 €	39 421 €
<i>Compensation pau titre de l'accueil clubs</i>	26 591 €	26 591 €
<i>Fonds de solidarité</i>		3 416 €
TOTAL DES PRODUITS € HT	480 089 €	242 559 €

Au-delà de la baisse de fréquentation liée à la fermeture des piscines, dans le cadre du dispositif visant à limiter la propagation du virus Covid-19, le Gouvernement et notamment le Ministre des solidarités et de la santé ont pris des mesures pour faire face à la pandémie de Covid-19 et notamment l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19.

A ce titre, l'article 8 du décret n°2020- 293 du 23 mars 2020, faisant suite aux prescriptions imposées par l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19, a imposé la fermeture des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques et sportives.

Le 28 mai 2020, le Premier Ministre a annoncé que les équipements sportifs couverts étaient autorisés à rouvrir à partir du 2 juin 2020 dans des conditions adaptées et dans le cadre de la stratégie de « déconfinement » progressif, établie par le Gouvernement.

Cependant, compte tenu de l'évolutivité négative de la situation sanitaire, l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2020 a imposé la fermeture partielle des établissements dans lesquels sont

pratiquées des activités physiques, sportives et de loisir du 26 septembre au 11 octobre. Puis le Gouvernement à compter du 30 octobre 2020 via le décret n° 2020-1331 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, modifié par le décret n°2020 1454 du 27 novembre 2020, a une nouvelle fois imposé la fermeture partielle des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques, sportives et de loisir.

L'ensemble de ces mesures sanitaires a fortement impacté l'exploitation.

A ce titre, le chiffre d'affaire a été également impacté par l'absence de génération des prélèvements bancaires sur les ventes abonnées pendant la période de fermeture et par le remboursement ou report sur 2021 des ventes prépayées (11 558.91€).

Globalement, l'ensemble des postes de chiffre d'affaires a connu une baisse significative sur 2020.

- a) Les recettes commerciales hors refacturation du personnel, et compensation de contraintes de service public s'élèvent à **136 034€**, soit une baisse de 66% par rapport à 2019.
- b) Les subventions d'exploitation quant à elles ont été maintenues pendant toute la période à hauteur de **106 525€**,
- c) Les subventions d'exploitation comprennent **16 377.15€** de compensation de l'indexation des tarifs au titre de 2019.

Cette baisse des recettes commerciales est en partie compensée par les différentes mesures ci-dessous :

L'exonération de la RODP	0€
Le fonds de solidarité sur le mois de décembre 2020	3 416€
L'exonération des charges patronales et crédit URSSAF	11 361€
L'indemnisation de l'activité partielle	52 893€
Soit un total de	67 670€

4.1.2 – Les charges externes

L'ensemble des charges et le résultat du compte d'exploitation est présenté ci-dessous :

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL En € HT constants	Réalisé 2019	Réalisé 2020
CHARGES (en € HT)		
Fluides	10 954 €	3 911 €
Eau (uniquement ECS)	10 954 €	3 911 €
Electricité (uniquement enseigne)		
Chaleur (Gaz)		

Les fluides et énergies ont bien sûr baissé du fait des fermetures (- 7 043€).

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL En € HT constants	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Achats	8 385 €	7 095 €
Fourniture de produits d'entretien	4 668 €	2 271 €
Fourniture de petit matériel	1 522 €	3 988 €
Fournitures administratives	568 €	1 190 €
Billetterie et cartes d'accès	124 €	-252 €
Vêtements du personnel		
Achats marchandises boutique	1 503 €	-103 €
Services extérieurs	43 193 €	42 552 €
Analyses DASS		
Redevance RODP	16 481 €	16 260 €
Locations	6 756 €	8 817 €
Contrats d'entretien et de maintenance	7 862 €	9 199 €
Entretien et petites réparations	300 €	447 €
Assurances	6 044 €	5 376 €
Animation & Abont & documentation	5 751 €	2 454 €

L'ensemble des postes d'achats et des services extérieurs a globalement connu une baisse.

- Par la maîtrise des charges, parmi les plus significatives il est à noter :

Fournitures de produits d'entretien	-2 397€
Achats marchandises boutique	-1 605€
Animation & abonnement	-3 297€
Soit un total de	-7 299€

COMPTES D'EXPLOITATION PREVISIONNEL		Réalisé 2019	Réalisé 2020
En € HT constants			
Autres services extérieurs		72 001 €	71 999 €
Honoraires		8 947 €	9 950 €
Frais de gestion		41 316 €	41 957 €
Frais d'acte		244 €	
Promotion		13 368 €	9 878 €
Missions de déplacement		2 070 €	3 676 €
Frais postaux		31 €	89 €
Telecom		2 997 €	4 921 €
Commission ANCV (Ch. Vacances, coupon sport)		245 €	74 €
Commissions bancaires		2 784 €	1 453 €
Cotisations			

L'ensemble des postes Autres services extérieurs s'est maintenu au même niveau que 2019.

4.1.3 - Impôts et Taxes et charges de personnels

COMPTES D'EXPLOITATION PREVISIONNEL		Réalisé 2019	Réalisé 2020
En € HT constants			
Charges de Personnel		354 670 €	284 106 €
Salaires et charges		353 740 €	283 152 €
Medecine du travail		930 €	954 €
Autres charges du personnel			

Le montant de la masse salariale regroupant les salaires, charges sociales et provision CP, est de **284 106€** soit une baisse de 70 564€.

Ce montant prend en compte :

- L'activité partielle des personnels pendant les périodes de fermeture,
- Les exonérations des cotisations patronales sur les périodes identifiées par décret.

COMPTES D'EXPLOITATION PREVISIONNEL		Réalisé 2019	Réalisé 2020
En € HT constants			
PRODUITS (en € HT)			
Impôts et taxes		23 002 €	14 733 €
Taxe d'apprentissage			1 395 €
CET (ex taxe professionnelle)		12 781 €	5 537 €
Taxe sur les salaires		4 712 €	3 776 €
Investissement construction			
Formation continue		4 237 €	2 358 €
Taxe sur les ordures ménagères (TOM)		732 €	612 €
Organic			
Taxes diverses		540 €	1 054 €

Les impôts et taxes se composent essentiellement de la taxe sur les salaires et de la CET, avec une baisse de 8 270€, soit une variation de -56%.

4.1.4 – Amortissements et charges financières

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL En € HT constants	Réalisé 2019	Réalisé 2020
Amortissement - investissement	39 993 €	12 355 €
Dotations aux amortissements	26 988 €	4 979 €
Charges financières	13 006 €	7 376 €
Autres charges	7 354 €	-4 154 €
Autres charges	7 354 €	-4 154 €

Ce poste regroupe **4 979€ de dotations aux amortissements sur investissements**, pour l'année 2020.

Les charges financières sont en baisse et regroupent :

- charges d'intérêt de financement Interco (7 182€)
- des intérêts BPI (193€)

Les Autres charges sont en baisse et regroupent :

- les redevances pour licence Cegid, les charges diverses de gestion courantes, les pénalités et majorations et les charges sur exercices antérieurs pour 18 767,54€
- les provisions pour débit et créateur divers (-16 062.36€)
- les provisions sur exercices antérieures (- 6 857.91€).

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL En € HT constants	Réalisé 2019	Réalisé 2020
TOTAL CHARGES € HT	559 553 €	432 598 €

La baisse globale des charges d'exploitation s'affiche à 126 955€ sur 2020, par rapport à 2019.

4.2 – Résultat net de l'exercice 2020

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL En € HT constants	Réalisé 2019	Réalisé 2020
PRODUITS (en € HT)		
RESULTAT D'EXPLOITATION € HT	-79 464 €	-190 039 €
IMPOT SUR LES SOCIETES		
RESULTAT NET	-79 464 €	-190 039 €

Au vu de la situation sanitaire en 2020, nous constatons **un résultat déficitaire de 190 039€, soit une détérioration très significative de 110 575€ par rapport à 2019.**

Le compte de résultat est présenté en annexe 4.

Le détail des immobilisations est présenté en annexe 5.





Ensemble,
on va plus loin.

Fréquentation des clubs et associations

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021

Archivage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESCAULX, Présidente de la COBAS

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 23:09



Club / Association	Nb. passages
AST KAYAK DOMINIQUE	44
AST NATATION CHEF STEPHANE	3870
AST TRIATHLON BOYER PASCAL	170
FINES FLECHES PATRICK BRAME	98
M EN ROUGE carol combecave	108
	4290



Communauté d'Agglomération

Bassin d'Arcachon Sud

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20210628-DEL-2021-06-073-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021

Affichage : 30/06/2021

SÉANCE DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN D'ARCACHON SUD DU 19 DÉCEMBRE 2019 À 17 H 30



Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF, le 19 DÉCEMBRE à 17 H 30, LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN D'ARCACHON SUD, dûment convoqué le 13 décembre 2019, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la Communauté, 2 allée d'Espagne à ARCACHON, sous la présidence de Madame Marie-Hélène DES ESGAULX, Président.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 44

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Marie-Hélène DES ESGAULX, Président de la COBAS
Sylvie BANSARD, Eric BERNARD, Patrice BEUNARD, Geneviève BORDEDEBAT, Martine CAUSSARIEU (jusqu'à la délibération n° 19-355), Christine CHARTON, Eugène COEURET, Françoise COINEAU, Chantal DABÉ, Patrick DAVET, Christine DELMAS, François DELUGA, Dominique DUCASSE, Annie DUROUX, Jean-Jacques ÉROLES, Yves FOULON (jusqu'à la délibération n° 19-320), Dany FRESSAIX (jusqu'à la délibération n° 19-358), Maurice GRANET, Brigitte GRONDONA, Jean-Jacques GUIGNIER, Monique GUILLON, Françoise LÉONARD-MOUSSAC, Tony LOURENÇO (jusqu'à la délibération n° 19-359), Bernard LUMMEAUX (de la délibération n° 19-293 à la délibération n° 19-350), Thierry MAISONNAVE, Yvette MAUPILE (jusqu'à la délibération n° 19-355), Elisabeth MONTEIL-MACARD, André MOUSTIÉ, Xavier PARIS, Pierre PRADAYROL, Elisabeth RÉZER-SANDILLON, Cyril SOCOLOVERT, Sylviane STOME, Jean-Claude VERGNÈRES.

ABSENTS REPRÉSENTÉS, conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Jean-Bernard BIEHLER a donné pouvoir à Jean-Claude VERGNÈRES
André CASTANDET a donné pouvoir à Xavier PARIS
Martine CAUSSARIEU a donné pouvoir à Eugène COEURET (à partir de la délibération n° 19-356)
Valérie COLLADO a donné pouvoir à François DELUGA
Philippe DE LAS HERAS a donné pouvoir à Dany FRESSAIX (jusqu'à la délibération n° 19-358)
Evelyne DONZEAUD a donné pouvoir à Annie DUROUX
Yves FOULON a donné pouvoir à Bernard LUMMEAUX (à partir de la délibération n° 19-321 jusqu'à la délibération n° 19-350)
Dany FRESSAIX a donné pouvoir à Cyril SOCOLOVERT (à partir de la délibération n° 19-359)
Loretta LAHON-GRIMAUD a donné pouvoir à Françoise LÉONARD-MOUSSAC
Bernard LUMMEAUX a donné pouvoir à Patrice BEUNARD (à partir de la délibération n° 19-351)
Patrick MALVAES a donné pouvoir à Marie-Hélène DES ESGAULX
Yvette MAUPILE a donné pouvoir à Geneviève BORDEDEBAT (à partir de la délibération n° 19-356)

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

Jacques CHAUVET
Philippe DE LAS HERAS (à partir de la délibération n° 19-359)
Yves FOULON (à partir de la délibération n° 19-351)
Tony LOURENÇO (pour la délibération n° 19-360)
Bernard LUMMEAUX (pour la délibération n° 19-292)

ABSENT(S) :

Grégory JOSEPH

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Stéphane PELIZZARDI, Directeur Général des Services
Patrick LABRUE, Directeur de Cabinet
Bruno ROBERT, Trésorier Principal

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Tony LOURENÇO est désigné comme Secrétaire de Séance et Elisabeth MONTEIL-MACARD comme Secrétaire Adjointe



RAPPORTEUR : Eugène COEURET

N° 19-315

**DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION
DU STADE NAUTIQUE DE LA TESTE DE BUCH
APPROBATION DE LA RÉVISION DES TARIFS**

Mes Chers Collègues,

Par délibération n° 18-13 du Conseil Communautaire du 15 février 2018, la COBAS a approuvé le transfert de la convention de Délégation de Service Public relative à la gestion et l'exploitation du stade nautique de La Teste de Buch.

Sur proposition de la SARL MERCURE exploitant cette piscine, validée par la ville de La Teste de Buch en date du 12 novembre 2019, il est proposé d'actualiser la grille tarifaire comme précisé en annexe de la présente délibération. L'augmentation des tarifs sera limitée en moyenne à 3 % pour les usagers et la ville de La Teste de Buch assumera le paiement auprès de la COBAS du montant exact de la majoration de la compensation de service public. Ces tarifs applicables aux usagers seront révisés et appliqués à compter du 1^{er} janvier 2020.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 18-13 du Conseil Communautaire du 15 février 2018 actant la reprise de la gestion des trois piscines par la résiliation des conventions de gestion des piscines d'Arcachon, de La Teste de Buch et de Gujan-Mestras, à partir du 1^{er} juillet 2018,

CONSIDÉRANT que l'augmentation contractuelle pourrait porter une forte différenciation entre les trois équipements du territoire et positionnerait le stade nautique comme le site proposant les prestations les plus onéreuses,

CONSIDÉRANT la demande de la SARL MERCURE du 24 septembre 2019, pour l'application partielle du coefficient d'indexation des tarifs du stade nautique de La Teste de Buch, prévus à l'article 28 du contrat de DSP (annexe 1),

CONSIDÉRANT l'accord de ce principe par la ville de La Teste de Buch par courrier en date du 12 novembre 2019 (annexe 2),

VU le Code de la commande publique,

VU l'avis favorable du Bureau,



Je vous propose, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la nouvelle grille tarifaire (annexe 3) selon la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 octobre 2020, jointe à la présente délibération.

Madame le Président met aux voix les propositions ci-dessus

Le Conseil à l'unanimité : ADOPTE

Et ont signé les membres présents

Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le 20 décembre 2019

LE PRÉSIDENT
Marie-Hélène DES ESGAULX



LA TESTE-DE-BUCH STADE NAUTIQUE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20210628-DEL-2021-06-073-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021

Affichage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESGAUX, Présidente de la COBAS



ANNEXE

GRILLE TARIFAIRE	Grille tarifaire TTC 2019* RETENUE		Grille tarifaire TTC 2020*	
	TVA à 20 %		TVA à 20 %	TVA à 20 %
Grand public	* Taux appliqué 2,5 % au lieu de 5,549 % à l'indexation. Il conviendra donc en fin d'année 2019 d'établir une facture de subvention complémentaire sur la base des ventes réelles pour rattraper les 3,049 % restants		Il conviendra en fin d'année 2020 d'établir une facture de subvention complémentaire sur la base des ventes réelles pour rattraper le montant du ou des de l'indexation théorique soit un taux de (en %)	
			3,310	
ENTREES	COBAS	Extérieur	COBAS	Extérieur
ESPACE AQUATIQUE				
Adulte (+16 ans)	4,80 €	5,60 €	5,20 €	6,00 €
Adulte (+16 ans) TARIF JUILLET-AOUT	4,80 €	6,60 €	5,20 €	7,00 €
Enfant de 3 à 16 ans	3,20 €	4,00 €	3,40 €	4,20 €
Enfant de 3 à 16 ans TARIF JUILLET-AOUT	3,20 €	4,20 €	3,40 €	4,40 €
Adulte (+16 ans) - tarif réduit	3,70 €	4,80 €	3,90 €	5,20 €
Adulte (+16 ans) - tarif réduit TARIF JUILLET-AOUT	3,70 €	5,60 €	3,90 €	6,00 €
Enfant de 3 à 16 ans - tarif réduit	2,00 €	3,20 €	2,20 €	3,40 €
Enfant de 3 à 16 ans - tarif réduit TARIF JUILLET-AOUT	2,00 €	4,00 €	2,20 €	4,20 €
Moins de 3 ans	- €	2,00 €	- €	2,20 €
Moins de 3 ans TARIF JUILLET-AOUT	- €	2,50 €	- €	2,70 €
Pass famille (2 enfants + 2 adultes)	12,80 €	17,20 €	13,60 €	18,20 €
Pass famille (2 enfants + 2 adultes) TARIF JUILLET-AOUT	12,80 €	19,30 €	13,60 €	20,50 €
Entrée famille supplémentaire	2,00 €	3,00 €	2,20 €	3,20 €
Entrée famille supplémentaire TARIF JUILLET-AOUT	2,00 €	3,20 €	2,20 €	3,40 €
Carte horaire 10 heures	38,70 €	45,10 €	41,10 €	47,90 €
Carte horaire 10 heures TARIF JUILLET-AOUT	38,70 €	49,40 €	41,10 €	52,50 €
10 entrées adulte	38,70 €	45,10 €	41,10 €	47,90 €
10 entrées adulte TARIF JUILLET-AOUT	38,70 €	49,40 €	41,10 €	52,50 €
10 entrées enfant	25,70 €	32,40 €	27,30 €	34,40 €
10 entrées enfant TARIF JUILLET-AOUT	25,70 €	36,60 €	27,30 €	38,80 €
Centre de loisirs et groupes (entrée individuelle)	2,50 €	3,50 €	2,70 €	3,70 €
Billetterie 25 entrées adulte (CE, Amicales, entreprises, etc.)	96,70 €	112,70 €	102,70 €	119,70 €
Billetterie 25 entrées adulte (CE, Amicales, entreprises, etc.) TARIF JUILLET-AOUT	96,70 €	128,80 €	102,70 €	136,80 €
Billetterie 25 entrées enfant (CE, Amicales, entreprises, etc.)	64,40 €	80,60 €	68,40 €	85,60 €
Billetterie 25 entrées enfant (CE, Amicales, entreprises, etc.) TARIF JUILLET-AOUT	64,40 €	91,30 €	68,40 €	97,00 €
Billetterie 50 entrées adulte (CE, Amicales, entreprises, etc.)	182,70 €	214,70 €	194,10 €	228,10 €
Billetterie 50 entrées enfant (CE, Amicales, entreprises, etc.)	123,50 €	155,70 €	131,20 €	165,40 €
Entrée CE Adulte (sur présentation carte CE, Amicales, entreprises, etc.)	3,90 €	5,20 €	4,10 €	5,50 €
Entrée CE Enfant (sur présentation carte CE, Amicales, entreprises, etc.)	2,60 €	3,70 €	2,70 €	3,90 €
Billetterie 25 entrées adulte COBAS (CE, Amicales, entreprises, etc.) VALABLE SUR LES EQUIPEMENTS DE GUJAN-MESTRAS, ARCAÇON ET LA TESTE DE BUCH	104,90 €	123,30 €	111,40 €	131,00 €
Billetterie 25 entrées enfant COBAS (CE, Amicales, entreprises, etc.) VALABLE SUR LES EQUIPEMENTS DE GUJAN-MESTRAS, ARCAÇON ET LA TESTE DE BUCH	75,60 €	86,90 €	80,30 €	92,30 €
Recréation de carte	2,00 €	2,00 €	2,20 €	2,20 €

LA TESTE-DE-BUCH STADE NAUTIQUE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20210628-DEL-2021-06-073-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021

Affichage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



FOSSE DE PLONGEE				
1 entrée Fosse libre	17,20 €	23,70 €	18,20 €	25,10 €
Convention Fosse Club 1 heure	80,60 €	214,70 €	85,60 €	228,10 €
Convention Fosse Club 5 heures	268,50 €	912,70 €	285,20 €	969,60 €
Convention Fosse Club 10 heures	483,30 €	1 610,60 €	513,50 €	1 711,10 €
Convention Fosse Club 1 heure APNEE (12 pers. Max)	74,80 €	159,50 €	77,00 €	164,30 €
Convention Fosse Club 5 heures APNEE (12 pers. Max)	249,20 €	677,80 €	256,70 €	698,10 €
Convention Fosse Club 10 heures APNEE (12 pers. Max)	448,70 €	1 196,20 €	462,20 €	1 232,10 €
Bapteme de plongée ou plongée encadrée	27,00 €	37,60 €	28,60 €	40,00 €
Bapteme de plongée ou plongée encadrée+Livre Photos	36,30 €	46,80 €	37,40 €	48,20 €
Pack Découverte (Baptême+2 séances d'initiation) véritable préparation au niveau 1 ou au PADI SCUBA DIVER	118,00 €	161,10 €	125,40 €	171,20 €
Pack Découverte+Livre Photos (Baptême+2 séances d'initiation) véritable préparation au niveau 1 ou au PADI SCUBA DIVER	125,30 €	167,50 €	129,10 €	172,50 €
Plongeur Bronze, Argent ou Or (Formation certifiante enfants de 8 à 14 ans) [Licence incluse]	242,30 €	294,80 €	249,60 €	303,60 €
PE12 (Premier niveau de plongée accessible à partir de 12 ans) [licence incluse]	220,10 €	262,30 €	226,70 €	270,20 €
Carnets de 10 entrées (pour les N2)	161,10 €	214,70 €	171,20 €	228,10 €
Carnets de 5 entrées (pour les N2)	79,60 €	106,20 €	84,60 €	112,80 €
Cours pratique 1 personne	85,90 €	107,40 €	91,30 €	114,10 €
Cours théorique 1 personne	53,60 €	75,10 €	57,00 €	79,80 €
10 plongées encadrées	236,30 €	268,50 €	251,00 €	285,20 €
PADI Formation au SCUBA DIVER (hors support cours théoriques)	190,00 €	240,00 €	195,70 €	247,20 €
Niveau 1 FFESSM (à partir de 12 ans) après Pack Découverte [licence incluse]	161,00 €	203,90 €	171,10 €	216,60 €
RIFAP Réaction et Intervention Face à un Accident de Plongée (à partir de 16 ans)	210,40 €	294,40 €	216,70 €	303,20 €
Niveau 2 FFESSM (10 plongées, 4 heures de cours théorique) [licence incluse]	504,40 €	622,50 €	535,90 €	661,40 €
Licence FFESSM	53,60 €	53,60 €	57,00 €	57,00 €
Gonflage bouteille Particulier (sur rendez-vous)	6,00 €	6,00 €	6,20 €	6,20 €
Gonflage bouteille Club (sur rendez-vous)	4,00 €	4,00 €	4,10 €	4,10 €
Gonflage bouteille Particulier pour 50 gonflages (sur rendez-vous)			201,50 €	201,50 €
Gonflage bouteille Club pour 100 gonflages (sur rendez-vous)			307,50 €	307,50 €
Carnet de plongée/Passport de Plongée à l'unité	6,00 €	6,00 €	6,20 €	6,20 €
Stage sur 2 jours (Apnée, prise de vues,...) Intervention d'une prestataire extérieur (prix plancher)	236,30 €	268,50 €	251,00 €	285,20 €
Stage sur 2 jours (Apnée, prise de vues,...) Intervention d'une prestataire extérieur (prix plafond)	332,90 €	375,80 €	353,70 €	399,20 €
1 séance d'apnée (1 heure) minimum 2 pers. (prix/pers)	15,00 €	17,20 €	16,00 €	18,20 €
1 séance d'apnée DYNAMIQUE (1 heure) minimum 2 pers. (prix/pers)	10,50 €	12,50 €	10,80 €	12,90 €
Carte 10 séances apnée (1 heure)	111,80 €	132,10 €	118,80 €	140,40 €
Carte 30 séances apnée (1 heure)			312,00 €	354,90 €
Freediver Indoor 1 étoile ou 2 étoile (FFESSM Apnée) - 5 séances, licence incluse			137,00 €	148,00 €
Entrée Zen (1 séance apnée de 1 heure + 1 entrée détente + 1 entrée aquatique)	19,30 €	22,50 €	20,50 €	23,90 €
20 Baptêmes (CE, amicales, entreprises,...)	429,50 €	601,30 €	456,30 €	638,80 €
Bapteme de plongée (sur présentation carte CE, Amicales, entreprises, etc)	21,50 €	30,10 €	22,80 €	31,90 €
5 Formations Niveau 1 FFESSM (CE, amicales, entreprises,...)	1 503,30 €	1 718,10 €	1 597,10 €	1 825,30 €

LA TESTE-DE-BUCH STADE NAUTIQUE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20210628-DEL-2021-06-073-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021

Affichage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



ESPACE DETENTE				
Entrée (à partir de 18 ans)	8,60 €	10,80 €	9,20 €	11,40 €
Entrée (à partir de 18 ans) TARIF JUILLET-AOUT	8,60 €	12,80 €	9,20 €	13,60 €
10 entrées	86,00 €	108,00 €	92,00 €	114,00 €
10 entrées TARIF JUILLET-AOUT	86,00 €	128,00 €	92,00 €	116,00 €
Abonnement Trimestriel	84,80 €	106,40 €	90,10 €	113,00 €
Abonnement Annuel	213,70 €	321,10 €	227,00 €	341,10 €
Entrée CE (à partir de 18 ans) (sur présentation carte CE, Amicales, entreprises, etc)	6,33 €	8,48 €	6,70 €	9,00 €
Entrée CE (à partir de 18 ans) (sur présentation carte CE, Amicales, entreprises, etc) T	6,33 €	9,56 €	6,70 €	10,20 €
ESPACE DETENTE + ACCES PISCINE				
Entrée (à partir de 18 ans)	10,80 €	12,80 €	11,40 €	13,60 €
Entrée (à partir de 18 ans) TARIF JUILLET-AOUT	10,80 €	15,00 €	11,40 €	16,00 €
10 entrées	108,00 €	128,00 €	114,00 €	136,00 €
10 entrées TARIF JUILLET-AOUT	108,00 €	150,00 €	114,00 €	160,00 €
Abonnement Trimestriel	106,40 €	138,40 €	113,00 €	147,10 €
Abonnement Annuel	278,10 €	374,70 €	295,40 €	398,10 €
Entrée CE (à partir de 18 ans) (sur présentation carte CE, Amicales, entreprises, etc)	8,48 €	10,64 €	9,00 €	11,30 €
Entrée CE (à partir de 18 ans) (sur présentation carte CE, Amicales, entreprises, etc) T	8,48 €	12,77 €	9,00 €	13,60 €
ACTIVITES	COBAS	Extérieur	COBAS	Extérieur
ESPACE AQUATIQUE				
Séance activité Aqua (AquaGym, Aquatonic, etc.)	10,30 €	12,80 €	10,90 €	13,60 €
Séance activité Aqua (AquaGym, Aquatonic, etc.) TARIF JUILLET-AOUT	10,30 €	15,00 €	10,90 €	16,00 €
Carte 10 séances activité Aqua (AquaGym, Aquatonic, etc.) valable 1 an	95,60 €	116,90 €	101,60 €	124,20 €
Carte 30 séances activité Aqua (AquaGym, Aquatonic, etc.) valable 1 an	222,50 €	281,50 €	236,40 €	299,10 €
Séance Bébé Nageur (30 min)	10,30 €	12,80 €	10,90 €	13,60 €
Séance Bébé Nageur (30 min) TARIF JUILLET-AOUT	10,30 €	12,80 €	10,90 €	13,60 €
Abonnement Bébé Nageur 1 Trimestre (1 séance de 30 min/semaine)	105,90 €	138,10 €	112,50 €	146,70 €
Séance Jardin d'Eveil (30 min)	10,30 €	12,80 €	10,90 €	13,60 €
Séance Jardin d'Eveil (30 min) TARIF JUILLET-AOUT	10,30 €	15,00 €	10,90 €	16,00 €
Abonnement Jardin d'Eveil 1 Trimestre (1 séance de 30 min/semaine)	105,90 €	138,10 €	112,50 €	146,70 €
Séance activité AquaBike	14,50 €	17,20 €	15,50 €	18,20 €
Séance activité AquaBike TARIF JUILLET-AOUT	14,50 €	19,30 €	15,50 €	20,50 €
Carte 10 séances AquaBike valable 1 an	116,90 €	149,20 €	124,20 €	158,50 €
Carte 30 séances AquaBike valable 1 an	310,30 €	378,90 €	329,70 €	402,50 €
Carte 10 séances Mixte Aqua et AquaBike valable 1 an	116,90 €	149,20 €	124,20 €	158,50 €
Carte 30 séances Mixte Aqua et AquaBike valable 1 an	310,30 €	378,90 €	329,70 €	402,50 €
Location Bike 30 min (selon planning)	9,70 €	11,70 €	10,30 €	12,50 €
Stage ACTIV'FORM	19,30 €	27,00 €	20,50 €	28,60 €
Ecole de natation - Formule Enfant Trimestre	106,40 €	116,90 €	113,00 €	124,20 €
Ecole de natation - Formule Enfant Année	235,30 €	267,40 €	250,00 €	284,10 €
Ecole de natation - Enfant Supplémentaire Année	170,80 €	192,20 €	181,50 €	204,10 €
Stage de perfectionnement natation (5 séances) uniquement pendant les vacances	53,60 €	64,40 €	57,00 €	68,40 €
Cours collectifs 5 séances/5 jours uniquement pendant les vacances (apprentissage)	53,60 €	64,40 €	57,00 €	68,40 €
Formule Anniversaire (10 enfants)	91,30 €	102,00 €	97,00 €	108,40 €
Séance AquaGym Prénatale	6,60 €	6,60 €	7,00 €	7,00 €

LA TESTE-DE-BUCH STADE NAUTIQUE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20210628-DEL-2021-06-073-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021

Affichage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESGAUX, Présidente de la COBAS



ABONNEMENT MULTI-ACTIVITES	COBAS	Extérieur	COBAS	Extérieur
PASS' EQUALIA				
PASS' EQUILIBRE (accès piscine illimité) [Tarif mensuel]	20,50 €	27,00 €	21,70 €	28,60 €
PASS' PERFORMANCE (Accès piscine + 1 activité/hebdo) [Tarif mensuel]	31,10 €	37,60 €	33,10 €	40,00 €
PASS' PLENITUDE (Accès piscine + 2 activités/hebdo) [Tarif mensuel]	41,90 €	48,30 €	44,50 €	51,30 €
Frais de mensualisation	27,00 €	27,00 €	28,60 €	28,60 €
PASS' PERFORMANCE PLUS (Accès piscine + 1 activité/hebdo AU CHOIX AQUA ou BIKE)	40,80 €	46,90 €	43,40 €	49,90 €
PASS' PLENITUDE PLUS (Accès piscine + 2 activités/hebdo AU CHOIX AQUA ou BIKE) [T	66,40 €	76,30 €	70,60 €	81,10 €
PASS' EQUILIBRE TRIMESTRIEL (accès piscine illimité)	71,20 €	93,50 €	75,60 €	99,30 €
PASS' PERFORMANCE TRIMESTRIEL (Accès piscine + 1 activité/hebdo)	108,40 €	130,80 €	115,20 €	138,90 €
PASS' PLENITUDE TRIMESTRIEL (Accès piscine + 2 activités/hebdo)	145,60 €	168,10 €	154,70 €	178,60 €
PASS' PERFORMANCE PLUS TRIMESTRIEL (Accès piscine + 1 activité/hebdo AU CHOIX	144,60 €	166,30 €	153,60 €	176,60 €
PASS' PLENITUDE PLUS TRIMESTRIEL (Accès piscine + 2 activités/hebdo AU CHOIX AQ	239,10 €	270,30 €	254,00 €	287,20 €
Natation scolaire	Prix/élève	Prix/élève	Prix/élève	Prix/élève
Séance natation scolaire 1er et 2nd degré - surveillance uniquement	2,00 €	- €	2,20 €	- €
séance natation scolaire CES - surveillance uniquement	2,00 €	- €	2,20 €	- €
Séance natation scolaire primaire extérieur - surveillance uniquement	- €	5,40 €	- €	5,80 €
séance natation scolaire secondaire extérieur	- €	5,40 €	- €	5,80 €
Prestations				
Mise à disposition éducateur sportif par séance	27,00 €	37,60 €	28,60 €	40,00 €
Location horaire				
Ligne d'eau 25 m / 1 h	16,20 €	27,00 €	17,20 €	28,60 €
Bassin 25 m / 1 h	96,70 €	161,10 €	102,70 €	171,20 €
Bassin apprentissage / 1 h	75,10 €	139,50 €	79,80 €	148,20 €
Mise à disposition des bassins (à la demi-journée)	579,80 €	966,40 €	615,90 €	1 026,70 €
Mise à disposition des bassins (à la journée)	1 159,70 €	1 932,70 €	1 232,10 €	2 053,30 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20191219-19-315-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2019

Affichage : 23/12/2019

Le Président, Marie-Hélène DES ESGAUX 5/5

SARL MERCURE - 390 RUE GILBERT MOGA - 33260 LA TESTE DE BUCH

Tél. : 05.57.15.03.58 - www.stadenautique-latestedebuch.fr

SARL au capital de 1500€ - SIRET 798 441 226 00023 - APE 932



Fréquentation des établissements scolaires

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021
Affichage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESCAULX, Présidente de la COBAS

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 23:09



Etablissement	Nb. passages
BREMONTIER CE1 MME BIDAL MME BIDAL	152
BREMONTIER CE1 MME MARTIN MME MARTIN	176
BREMONTIER CE2 MME CROCHEMORE MME CROCHEMORE	255
BREMONTIER CE2 MME RANOUIL ME RANOUIL	95
BREMONTIER CM1 MME DARNAUGUILHEM MME niaux- pesy	98
BREMONTIER CM1/CM2 MME BELTRAND MME BELTRAND	108
BREMONTIER CP M BOUVET M BOUVET	88
BREMONTIER CP MME GALLARDO MME GALLARDO	124
BREMONTIER MME NIAUX PESSY	36
BREMONTIER MME PONTI	200
BREMONTIER MME RUE	106
BREMONTIER MME VERNEJOUL	79
COLLEGE JEUDI 0557525520	367
COLLEGE LUNDI MATIN 0557525528	440
COLLEGE MARDI MATIN	395
COLLEGE MERCREDI MATIN	394
GAMBETTA CE1 MME FRAVALLO MME FRAVALLO	242
GAMBETTA CE1 MME SIXTA Mme SIXTA	242
GAMBETTA CE2 MME SAUZEDE MME SAUZEDE	289
GAMBETTA CP MME SERPETTE MME SERPETTE	272
GAMBETTA CP/CE1 MME MENDES MME MENDES	201
GAMBETTA MME DANIEAU	215
GAMBETTA MME GUERNICHE	229
GAMBETTA MME TRONNENSTHLAGER	145
LAFON CE1 MME LEONARDI ME LEONARDI	230
LAFON CE1 MME THION MME THION	174
LAFON CE1 MME VALLIN ME VALLIN	258
LAFON CE2 MME JEGLOT MME JEGLOT	200
LAFON CP M BUCHER M BUCHER	189
LAFON CP MME GADAL MME GADAL	212
MIQUELOTS CE1 MME HESTIN MME HESTIN	20
MIQUELOTS CE2 ME BEAUGENDRE MR BEAUGENDRE	172
MIQUELOTS CM1 MME KATSELIS MME KATSELIS	132
MIQUELOTS CM1/CM2 M DURO M DURO	193
MIQUELOTS CP MME RABET MME RABET	189
MIQUELOTS CP TARDITS MME TARDITS	200
MIQUELOTS MME MUNIZ	81
SAINT VINCENT CE1 MME GUENA MME GUENA	141
SAINT VINCENT CE2 MME DELAS MME DELAS	155
SAINT VINCENT CM1 MME GUICHARD DIOT MME GUICHARD DIOT	87
SAINT VINCENT CP MME INIGUES M SOUBIS	58
SAINT VINCENT MME PERRIER	110
	7749

Fréquentation des établissements scolaires

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021
Affichage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESCAULX, Présidente de la COBAS

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 23:09



Etablissement	Nb. passages
BIGANOS	613
COLLEGE VAL DES PINS	684
LYCEE DE LA MER JAUBERT	736
	2033

Fréquentation des établissements scolaires

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021
Affichage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESCAULX, Présidente de la COBAS

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 23:09



Etablissement	Nb. passages
ALSH MYRIAM EYMARD	57
	57

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL En € HT constants	Réalisé 2018	Année 5 12 mois	Réalisé 2019 Réception par le préfet: 30/06/2021 Affichage : 30/06/2021	Réalisé 2020	Année 7 12 mois
PRODUITS (en € HT)					
Recettes Piscine	99 151 €	206 060 €	99 287 €	36 845 €	250 063 €
Recettes Plongée	96 095 €	82 424 €	109 400 €	31 101 €	126 789 €
Recettes Détente	16 048 €	30 909 €	15 000 €	6 687 €	46 993 €
Recettes Activités aquatiques	113 275 €	154 545 €	113 500 €	20 442 €	98 482 €
Recettes Abonnement multi-activités (Pass)	5 974 €	30 909 €	12 515 €	10 579 €	82 117 €
Recettes scolaires extérieurs	5 004 €	4 000 €	5 451 €	5 999 €	11 915 €
Recettes commerciales associations et clubs	28 076 €	15 000 €	30 957 €	16 829 €	4 682 €
Recettes Groupes et CE	6 549 €	10 303 €	7 864 €	2 948 €	32 418 €
Redevance Distributeurs	2 222 €	1 545 €	-417 €	317 €	8 492 €
Vente Boutique et autres produits	1 675 €	10 303 €	1 952 €	872 €	15 923 €
Perte exploitation COBAS	101 785 €		-924 €		
Compensation de contraintes de SP	80 814 €	76 775 €	84 782 €	106 525 €	76 775 €
Compensation au titre de la politique tarifaire	17 891 €	16 997 €	18 770 €	18 770 €	16 997 €
Compensation au titre de l'accueil scolaires	37 576 €	35 698 €	39 421 €	39 421 €	35 698 €
Compensation au titre de l'accueil clubs	25 347 €	24 080 €	26 591 €	26 591 €	24 080 €
Fonds de solidarité				3 416 €	
TOTAL DES PRODUITS € HT	556 667 €	622 774 €	480 089 €	242 559 €	754 649 €
CHARGES (en € HT)					
Fluides	9 760 €	22 458 €	10 954 €	3 911 €	23 251 €
Eau (uniquement ECS)	9 760 €	14 537 €	10 954 €	3 911 €	15 050 €
Electricité (uniquement enseigne)		7 921 €			8 201 €
Chaleur (Gaz)					
Achats	8 734 €	14 773 €	8 385 €	7 095 €	20 575 €
Fourniture de produits d'entretien	3 094 €	3 200 €	4 668 €	2 271 €	6 014 €
Fourniture de petit materiel	1 702 €		1 522 €	3 988 €	
Fournitures administratives	476 €	2 453 €	568 €	1 190 €	1 531 €
Billetterie et cartes d'accès	2 178 €	4 800 €	124 €	-252 €	3 280 €
Vetements du personnel	1 081 €	320 €			1 750 €
Achats marchandises boutique	204 €	4 000 €	1 503 €	-103 €	8 000 €
Services extérieurs	34 214 €	49 979 €	43 193 €	42 552 €	54 194 €
Analyses DASS		4 800 €			4 374 €
Redevance RODP	14 708 €	15 300 €	16 481 €	16 260 €	15 000 €
Locations	52 €	969 €	6 756 €	8 817 €	500 €
Contrats d'entretien et de maintenance	5 875 €	19 320 €	7 862 €	9 199 €	19 320 €
Entretien et petites réparations	1 369 €	5 000 €	300 €	447 €	6 000 €
Assurances	7 182 €	4 590 €	6 044 €	5 376 €	9 000 €
Animation & Abont & documentation	5 028 €		5 751 €	2 454 €	
Autres services extérieurs	73 602 €	65 600 €	72 001 €	71 999 €	67 350 €
Honoraires	6 952 €	2 000 €	8 947 €	9 950 €	1 500 €
Frais de gestion	40 690 €	37 500 €	41 316 €	41 957 €	37 500 €
Frais d'acte	227 €	150 €	244 €		350 €
Promotion	11 617 €	15 000 €	13 368 €	9 878 €	16 000 €
Missions de déplacement	2 605 €	4 000 €	2 070 €	3 676 €	4 600 €
Frais postaux	312 €	700 €	31 €	89 €	1 400 €
Telecom	7 206 €	2 500 €	2 997 €	4 921 €	2 000 €
Comission ANCV (Ch. Vacances, coupon sport)	57 €	50 €	245 €	74 €	300 €
Commissions bancaires	3 937 €	3 500 €	2 784 €	1 453 €	3 500 €
Cotisations		200 €			200 €
Impôts et taxes	22 061 €	21 602 €	23 002 €	14 733 €	26 719 €
Taxe d'apprentissage	2 293 €	3 774 €		1 395 €	2 000 €
CET (ex taxe professionnelle)	9 333 €	5 100 €	12 781 €	5 537 €	8 000 €
Taxe sur les salaires	3 638 €	12 014 €	4 712 €	3 776 €	11 819 €
Investissement construction					1 700 €
Formation continue	5 485 €		4 237 €	2 358 €	1 200 €
Taxe sur les ordures ménagères (TOM)	781 €	714 €	732 €	612 €	500 €
Organic					1 500 €
Taxes diverses	532 €		540 €	1 054 €	
Charges de Personnel	331 506 €	483 483 €	354 670 €	284 106 €	491 813 €
Salaires et charges	330 654 €	476 853 €	353 740 €	283 152 €	484 513 €
Medecine du travail	853 €	1 020 €	930 €	954 €	1 800 €
Autres charges du personnel		5 610 €			5 500 €
Amortissement - investissement	37 864 €	33 421 €	39 993 €	12 355 €	32 163 €
Dotations aux amortissements	25 775 €	28 000 €	26 988 €	4 979 €	30 260 €
Charges financières	12 089 €	5 421 €	13 006 €	7 376 €	1 903 €
Autres charges	15 555 €		7 354 €	-4 153 €	
Autres charges	15 555 €		7 354 €	-4 153 €	
TOTAL CHARGES € HT	533 296 €	691 314 €	559 553 €	432 598 €	716 064 €
RESULTAT D'EXPLOITATION € HT	23 371 €	-68 540 €	-79 464 €	-190 039 €	38 586 €
IMPOT SUR LES SOCIETES		-22 844 €			12 861 €
RESULTAT NET	23 371 €	-45 696 €	-79 464 €	-190 039 €	25 725 €
INTERESSEMENT VILLE :					

Liste Immobilisations Dotations à la date d'arrêté édition en Euro

Date d'arrêté : 31/12/2020



Compte	Plan	Base	Cumul N-1	Dotation	Cumul N	Valeur nette	Methode	Durée (ans)	Taux	Coef Spécif	Nature UO	Total UO
N° : 216	Ref 1 : 2013120316	Ref 2 :	Libellé1 : HORANET		Libellé2 : OEM AFFICHEUR + LOGICIEL			Date entrée : 01/01/2014		Date service : 01/01/2014		
		Compte : 205000										
205000	comptable	1 125,00	1 125,00		1 125,00		linéaire	6,00	16,67 %			
	fiscal	1 125,00	1 125,00		1 125,00		linéaire	6,00	16,67 %			
* Compte 205000	comptable	1 125,00	1 125,00		1 125,00							
	fiscal	1 125,00	1 125,00		1 125,00							
205000 Concession, brevet:												
N° : 198	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : AREXPO		Libellé2 :			Date entrée : 14/11/2013		Date service : 14/11/2013		
		Compte : 208000										
208000	comptable	770,00	770,00		770,00		linéaire	6,00	16,67 %			
	fiscal	770,00	770,00		770,00		linéaire	6,00	16,67 %			
* Compte 208000	comptable	2 070,00	2 048,65	21,35	2 070,00							
	fiscal	2 070,00	2 048,65	21,35	2 070,00							
208000 Autres immobilisat. i												
N° : 223	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : WEB LITTORAL SITE		Libellé2 :			Date entrée : 06/02/2014		Date service : 06/02/2014		
		Compte : 208000										
208000	comptable	1 300,00	1 278,65	21,35	1 300,00		linéaire	6,00	16,67 %			
	fiscal	1 300,00	1 278,65	21,35	1 300,00		linéaire	6,00	16,67 %			
* Compte 208000	comptable	2 070,00	2 048,65	21,35	2 070,00							
	fiscal	2 070,00	2 048,65	21,35	2 070,00							
208000 Autres immobilisat. i												
N° : 192	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : DUMONT SECURITE DE FIBRILATEUR		Libellé2 :			Date entrée : 19/11/2013		Date service : 19/11/2013		
		Compte : 215000										
215000	comptable	1 639,90	1 639,90		1 639,90		linéaire	4,00	25,00 %			
	fiscal	1 639,90	1 639,90		1 639,90		linéaire	4,00	25,00 %			
N° : 196	Ref 1 : REFACT. EQ	Ref 2 :	Libellé1 : DUMONT SECURITE DEFIBRILATEUR+PLA		Libellé2 :			Date entrée : 09/12/2013		Date service : 09/12/2013		
		Compte : 215000										
215000	comptable	1 748,89	1 748,89		1 748,89		linéaire	4,00	25,00 %			
	fiscal	1 748,89	1 748,89		1 748,89		linéaire	4,00	25,00 %			
N° : 207	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : ABYSSE FAUTEUIL DOUCHE+ CHRONOME		Libellé2 :			Date entrée : 10/12/2013		Date service : 10/12/2013		
		Compte : 215000										
215000	comptable	1 316,00	1 316,00		1 316,00		linéaire	6,00	16,67 %			
	fiscal	1 316,00	1 316,00		1 316,00		linéaire	6,00	16,67 %			

Dotations à la date d'arrêté : 31/12/2020

Compte	Plan	Base	Cumul N-1	Dotation	Cumul N	Valeur nette	Methode	Durée (ans)	Taux	Coef Spécif	Nature UO	Total UO
Report de rupture :			215000 / / /									
N° : 211	Ref 1 : 2013110112	Ref 2 : Compte : 215000	Libellé1 : OEM HORANET	Libellé2 :				Date entrée : 28/11/2013	Date service : 28/11/2013			
215000	comptable		31 737,00	31 737,00	31 737,00	linéaire	6,00	16,67 %				
	fiscal		31 737,00	31 737,00	31 737,00	linéaire	6,00	16,67 %				
N° : 212	Ref 1 :	Ref 2 : Compte : 215000	Libellé1 : DUMONT SECURITE	Libellé2 :				Date entrée : 19/11/2013	Date service : 19/11/2013			
215000	comptable		651,04	651,04	651,04	linéaire	4,00	25,00 %				
	fiscal		651,04	651,04	651,04	linéaire	4,00	25,00 %				
N° : 213	Ref 1 : 0012688	Ref 2 : Compte : 215000	Libellé1 : ETS LACAZE - MAIN COURANTE + PATER IN	Libellé2 :				Date entrée : 18/03/2014	Date service : 18/03/2014			
215000	comptable		4 759,00	4 593,93	165,07	4 759,00	linéaire	6,00	16,67 %			
	fiscal		4 759,00	4 593,93	165,07	4 759,00	linéaire	6,00	16,67 %			
N° : 214	Ref 1 : 60995	Ref 2 : Compte : 215000	Libellé1 : AUCHAN TV	Libellé2 :				Date entrée : 20/06/2014	Date service : 20/06/2014			
215000	comptable		244,99	244,99	244,99	linéaire	3,00	33,33 %				
	fiscal		244,99	244,99	244,99	linéaire	3,00	33,33 %				
N° : 215	Ref 1 : VPF90444851	Ref 2 : Compte : 215000	Libellé1 : OTIS PLATIEN CTRL ACCES	Libellé2 :				Date entrée : 27/06/2014	Date service : 27/06/2014			
215000	comptable		680,00	625,08	54,92	680,00	linéaire	6,00	16,67 %			
	fiscal		680,00	625,08	54,92	680,00	linéaire	6,00	16,67 %			
N° : 217	Ref 1 : 2013120316	Ref 2 : Compte : 215000	Libellé1 : OEM AFFICHEUR + LOGICIEL	Libellé2 :				Date entrée : 01/01/2014	Date service : 01/01/2014			
215000	comptable		133,00	133,00	133,00	linéaire	6,00	16,67 %				
	fiscal		133,00	133,00	133,00	linéaire	6,00	16,67 %				
N° : 218	Ref 1 : 1114404411	Ref 2 : Compte : 215000	Libellé1 : HEXAGONE ROBOT CHRONO	Libellé2 :				Date entrée : 30/04/2014	Date service : 30/04/2014			
215000	comptable		3 672,18	3 472,70	199,48	3 672,18	linéaire	6,00	16,67 %			
	fiscal		3 672,18	3 472,70	199,48	3 672,18	linéaire	6,00	16,67 %			
N° : 220	Ref 1 :	Ref 2 : Compte : 215000	Libellé1 : EQUALIA/ TECHPROFORM GACHE ELEC	Libellé2 :				Date entrée : 31/01/2014	Date service : 31/01/2014			
215000	comptable		441,66	435,61	6,05	441,66	linéaire	6,00	16,67 %			
	fiscal		441,66	435,61	6,05	441,66	linéaire	6,00	16,67 %			
N° : 231	Ref 1 :	Ref 2 : Compte : 215000	Libellé1 : ABYSSE VESTIAIRES PLONGEE	Libellé2 :				Date entrée : 08/10/2014	Date service : 08/10/2014			
215000	comptable		563,17	563,17	563,17	linéaire	3,00	33,33 %				
	fiscal		563,17	563,17	563,17	linéaire	3,00	33,33 %				
* Compte	comptable		47 586,83	47 161,31	425,52	47 586,83						
215000	fiscal		47 586,83	47 161,31	425,52	47 586,83						
215000 Installations techni												

Dotations à la date d'arrêté : 31/12/2020

Compte	Plan	Base	Cumul N-1	Dotation	Cumul N	Valeur nette	Methode	Durée (ans)	Taux	Coef Spécif	Nature UO	Total UO
Report de rupture :			215400 / / /									
N° : 190	Ref 1 : FA132862	Ref 2 : Compte : 215400	Libellé1 : ABYSSE	Libellé2 :				Date entrée : 28/12/2013	Date service : 28/12/2013			
215400	comptable		10 192,49	10 192,49	10 192,49	linéaire		6,00	16,67 %			
	fiscal		10 192,49	10 192,49	10 192,49	linéaire		6,00	16,67 %			
N° : 191	Ref 1 : FA132904	Ref 2 : Compte : 215400	Libellé1 : ABYSSE	Libellé2 :				Date entrée : 30/12/2013	Date service : 30/12/2013			
215400	comptable		5 279,63	5 279,63	5 279,63	linéaire		6,00	16,67 %			
	fiscal		5 279,63	5 279,63	5 279,63	linéaire		6,00	16,67 %			
N° : 193	Ref 1 :	Ref 2 : Compte : 215400	Libellé1 : DUMONT SECURITE DIVAN+ASPIRATEUR	Libellé2 :				Date entrée : 19/11/2013	Date service : 19/11/2013			
215400	comptable		671,80	671,80	671,80	linéaire		2,00	50,00 %			
	fiscal		671,80	671,80	671,80	linéaire		2,00	50,00 %			
N° : 203	Ref 1 :	Ref 2 : Compte : 215400	Libellé1 : ETS THOUVENOT LAVEUSE	Libellé2 :				Date entrée : 20/11/2013	Date service : 20/11/2013			
215400	comptable		3 026,00	3 026,00	3 026,00	linéaire		4,00	25,00 %			
	fiscal		3 026,00	3 026,00	3 026,00	linéaire		4,00	25,00 %			
N° : 204	Ref 1 :	Ref 2 : Compte : 215400	Libellé1 : AQUA POOL RENOV MALETTE	Libellé2 :				Date entrée : 22/11/2013	Date service : 22/11/2013			
215400	comptable		502,00	502,00	502,00	linéaire		3,00	33,33 %			
	fiscal		502,00	502,00	502,00	linéaire		3,00	33,33 %			
N° : 205	Ref 1 :	Ref 2 : Compte : 215400	Libellé1 : HEXAGONE ROBOT CHRONO	Libellé2 :				Date entrée : 03/12/2013	Date service : 03/12/2013			
215400	comptable		3 672,00	3 672,00	3 672,00	linéaire		6,00	16,67 %			
	fiscal		3 672,00	3 672,00	3 672,00	linéaire		6,00	16,67 %			
N° : 224	Ref 1 :	Ref 2 : Compte : 215400	Libellé1 : OEM CABLAGE/ FORMATION	Libellé2 :				Date entrée : 24/01/2014	Date service : 24/01/2014			
215400	comptable		2 000,00	1 979,03	2 000,00	linéaire	20,97	6,00	16,67 %			
	fiscal		2 000,00	1 979,03	2 000,00	linéaire	20,97	6,00	16,67 %			
N° : 225	Ref 1 :	Ref 2 : Compte : 215400	Libellé1 : OEM CABLAGE / FORMATION	Libellé2 :				Date entrée : 24/01/2014	Date service : 24/01/2014			
215400	comptable		1 050,00	1 038,98	1 050,00	linéaire	11,02	6,00	16,67 %			
	fiscal		1 050,00	1 038,98	1 050,00	linéaire	11,02	6,00	16,67 %			
N° : 246	Ref 1 : FA191759	Ref 2 : Compte : 215400	Libellé1 : ABYSSE CHARIOTS RANGEMENT	Libellé2 :				Date entrée : 04/10/2019	Date service : 04/10/2019			
215400	comptable		535,00	130,45	535,00	linéaire	404,55	1,00	100,00 %			
	fiscal		535,00	130,45	535,00	linéaire	404,55	1,00	100,00 %			
* Compte	comptable		26 928,92	26 492,38	26 928,92							
215400	fiscal		26 928,92	26 492,38	26 928,92							
215400 Matériel industriel												

Dotations à la date d'arrêté : 31/12/2020

Compte	Plan	Base	Cumul N-1	Dotation	Cumul N	Valeur nette	Methode	Durée (ans)	Taux	Coef Spécif	Nature UO	Total UO
--------	------	------	-----------	----------	---------	--------------	---------	-------------	------	-------------	-----------	----------

Report de rupture : 215405 / / /

N° : 230	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : ABYSSE POTEAUX+LIGNES D'EAU	Libellé2 :	Date entrée : 15/02/2014	Date service : 15/02/2014						
		Compte : 215405										
215405	comptable	841,01	823,74	17,27	841,01		linéaire	6,00	16,67 %			
	fiscal	841,01	823,74	17,27	841,01		linéaire	6,00	16,67 %			
N° : 232	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : BANC SIMPLE PVC	Libellé2 :	Date entrée : 12/10/2015	Date service : 12/10/2015						
		Compte : 215405										
215405	comptable	546,80	461,71	85,09	546,80		linéaire	5,00	20,00 %			
	fiscal	546,80	461,71	85,09	546,80		linéaire	5,00	20,00 %			
N° : 233	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : ESCALIER EN MOUSSE	Libellé2 : ROCHER POLYESTER	Date entrée : 11/12/2015	Date service : 11/12/2015						
		Compte : 215405										
215405	comptable	915,65	743,06	172,59	915,65		linéaire	5,00	20,00 %			
	fiscal	915,65	743,06	172,59	915,65		linéaire	5,00	20,00 %			
N° : 237	Ref 1 : ABYSSE CHF	Ref 2 : ABYSSE CHF	Libellé1 : ABYSSE CHRONOMETRE	Libellé2 : ABYSSE CHRONOMETRE	Date entrée : 26/01/2018	Date service : 26/01/2018						
		Compte : 215405										
215405	comptable	427,75	165,24	85,55	250,79	176,96	linéaire	5,00	20,00 %			
	fiscal	427,75	231,70	98,03	329,75	98,02	dégressif fiscal	4,00	25,00 %	1,25		
* Compte	comptable	2 731,21	2 193,75	360,50	2 554,25	176,96						
215405	fiscal	2 731,21	2 260,21	372,98	2 633,19	98,02						
215405 Matériel pédagogique												

N° : 241	Ref 1 : 20171221	Ref 2 :	Libellé1 : OCEANA VSM	Libellé2 : MATERIEL PLONGEE	Date entrée : 01/01/2018	Date service : 01/01/2018						
		Compte : 215410										
215410	comptable	7 440,20	7 440,20		7 440,20		linéaire	2,00	50,00 %			
	fiscal	7 440,20	7 440,20		7 440,20		linéaire	2,00	50,00 %			
N° : 243	Ref 1 : 30788901400	Ref 2 :	Libellé1 : DECATHLON_MAT DE PLONGEE	Libellé2 :	Date entrée : 02/04/2019	Date service : 02/04/2019						
		Compte : 215410										
215410	comptable	1 299,08	487,60	649,54	1 137,14	161,94	linéaire	2,00	50,00 %			
	fiscal	1 299,08	1 299,08		1 299,08		non applicable		0,00 %			
N° : 244	Ref 1 : 201902-040	Ref 2 :	Libellé1 : ABYSSEA_GUEUSE LEGERE	Libellé2 :	Date entrée : 11/02/2019	Date service : 11/02/2019						
		Compte : 215410										
215410	comptable	1 000,00	443,84	500,00	943,84	56,16	linéaire	2,00	50,00 %			
	fiscal	1 000,00	443,84	500,00	943,84	56,16	linéaire	2,00	50,00 %			
N° : 245	Ref 1 : 18320190009	Ref 2 :	Libellé1 : MATERIEL DE PLONGEE	Libellé2 :	Date entrée : 28/09/2019	Date service : 28/09/2019						
		Compte : 215410										
215410	comptable	2 953,75	768,78	2 184,97	2 953,75		linéaire	1,00	100,00 %			
	fiscal	2 953,75	768,78	2 184,97	2 953,75		linéaire	1,00	100,00 %			
* Compte	comptable	12 693,03	9 140,42	3 334,51	12 474,93	218,10						
215410	fiscal	12 693,03	9 951,90	2 684,97	12 636,87	56,16						
215410 Matériel de plongée												

Dotations à la date d'arrêté : 31/12/2020

Compte	Plan	Base	Cumul N-1	Dotation	Cumul N	Valeur nette	Methode	Durée (ans)	Taux	Coef Spécif	Nature UO	Total UO
Report de rupture :			215440 / / /									
N° : 189	Ref 1 : FC000369	Ref 2 : Compte : 215440	Libellé1 : WATERFORM 18 AQUABIKES	Libellé2 :	Date entrée : 21/11/2013	Date service : 21/11/2013						
215440	comptable	20 000,00	20 000,00	20 000,00	linéaire	6,00	16,67 %					
	fiscal	20 000,00	20 000,00	20 000,00	linéaire	6,00	16,67 %					
N° : 226	Ref 1 :	Ref 2 : Compte : 215440	Libellé1 : WATERFORM 3 AQUABIKE	Libellé2 :	Date entrée : 18/03/2014	Date service : 18/03/2014						
215440	comptable	3 697,20	3 568,96	1,67	3 570,63	126,57	linéaire	6,00	16,67 %			
	fiscal	3 697,20	3 568,96	1,67	3 570,63	126,57	linéaire	6,00	16,67 %			
N° : 236	Ref 1 : MATERIEL A	Ref 2 : MATERIEL A Compte : 215440	Libellé1 : WATERFORM	Libellé2 : WATERFORM	Date entrée : 09/01/2018	Date service : 15/01/2018						
215440	comptable	874,52	343,10	174,90	518,00	366,52	linéaire	5,00	20,00 %			
	fiscal	874,52	473,70	200,41	674,11	200,41	dégressif fiscal	4,00	25,00 %	1,25		
N° : 247	Ref 1 : FC000369	Ref 2 : Compte : 215440	Libellé1 : WATERFORM 18 AQUABIKES	Libellé2 :	Date entrée : 21/11/2013	Date service : 21/11/2013						
215440	comptable	2 500,00	2 500,00	2 500,00	linéaire	6,00	16,67 %					
	fiscal	2 500,00	2 500,00	2 500,00	linéaire	6,00	16,67 %					
* Compte	comptable	27 071,72	26 412,06	176,57	26 588,63	483,09						
215440	fiscal	27 071,72	26 542,66	202,08	26 744,74	326,98						
215440 Matériel de Fitness												
N° : 238	Ref 1 : FA180265	Ref 2 : ABYSSE MATI Compte : 215460	Libellé1 : ABYSSE MATERIEL	Libellé2 : ABYSSE MATERIEL	Date entrée : 01/05/2018	Date service : 01/05/2018						
215460	comptable	956,01	319,54	191,20	510,74	445,27	linéaire	5,00	20,00 %			
	fiscal	956,01	451,45	252,28	703,73	252,28	dégressif fiscal	4,00	25,00 %	1,25		
* Compte	comptable	956,01	319,54	191,20	510,74	445,27						
215460	fiscal	956,01	451,45	252,28	703,73	252,28						
215460 Matériel pédagogique												
N° : 234	Ref 1 : ABYSSE	Ref 2 : Compte : 218100	Libellé1 : TABLE A LANGER VESTIAIRE	Libellé2 :	Date entrée : 27/12/2017	Date service : 27/12/2017						
218100	comptable	744,00	299,64	148,80	448,44	295,56	linéaire	5,00	20,00 %			
	fiscal	744,00	502,46	241,54	744,00		dégressif fiscal	4,00	25,00 %	1,25		
* Compte	comptable	744,00	299,64	148,80	448,44	295,56						
218100	fiscal	744,00	502,46	241,54	744,00							
218100 Installations général												

Version de démonstration

Dotations à la date d'arrêté : 31/12/2020

	Compte	Plan	Base	Cumul N-1	Dotation	Cumul N	Valeur nette	Methode	Durée (ans)	Taux	Coef Spécif	Nature UO	Total UO
Report de rupture :				218300 / / /									
N° : 222	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : AUCHAN PC		Libellé2 :		Date entrée : 06/02/2014		Date service : 06/02/2014				
		Compte : 218300											
218300		comptable	456,67	449,16	7,51	456,67		linéaire	6,00	16,67 %			
		fiscal	456,67	449,16	7,51	456,67		linéaire	6,00	16,67 %			
N° : 235	Ref 1 : HORANET PC	Ref 2 : HORANET PC	Libellé1 : HORANET PC ACCUEIL		Libellé2 : HORANET PC ACCUEIL		Date entrée : 01/01/2017		Date service : 01/01/2017				
		Compte : 218300											
218300		comptable	1 200,00	720,00	240,00	960,00	240,00	linéaire	5,00	20,00 %			
		fiscal	1 200,00	925,00	275,00	1 200,00		degressif fiscal	4,00	25,00 %	1,25		
N° : 240	Ref 1 : 2018080060	Ref 2 :	Libellé1 : HORANET POSTE CAISSE		Libellé2 :		Date entrée : 01/09/2018		Date service : 01/09/2018				
		Compte : 218300											
218300		comptable	1 450,00	967,33	482,67	1 450,00		linéaire	2,00	50,00 %			
		fiscal	1 450,00	967,33	482,67	1 450,00		linéaire	2,00	50,00 %			
N° : 242	Ref 1 : 9508158	Ref 2 :	Libellé1 : ACCORD TECHNOLOGIE - PC RE		Libellé2 : PC RE		Date entrée : 21/01/2019		Date service : 21/01/2019				
		Compte : 218300											
218300		comptable	1 131,00	534,51	565,50	1 100,01	30,99	linéaire	2,00	50,00 %			
		fiscal	1 131,00	534,51	565,50	1 100,01	30,99	linéaire	2,00	50,00 %			
* Compte		comptable	4 237,67	2 671,00	1 295,68	3 950,68	270,99						
218300		fiscal	4 237,67	2 876,00	1 330,68	4 206,68	30,99						
218300 Matériel de bureau €													
N° : 197	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : BRUNEAU COFFRE FORT		Libellé2 :		Date entrée : 19/11/2013		Date service : 19/11/2013				
		Compte : 218400											
218400		comptable	1 547,35	1 547,35		1 547,35		linéaire	6,00	16,67 %			
		fiscal	1 547,35	1 547,35		1 547,35		linéaire	6,00	16,67 %			
N° : 208	Ref 1 : 11356040	Ref 2 :	Libellé1 : BRUNEAU 6 TABLES PLATEAU		Libellé2 :		Date entrée : 21/11/2013		Date service : 21/11/2013				
		Compte : 218400											
218400		comptable	520,20	520,20		520,20		linéaire	3,00	33,33 %			
		fiscal	520,20	520,20		520,20		linéaire	3,00	33,33 %			
N° : 209	Ref 1 : 11325762	Ref 2 :	Libellé1 : BRUNEAU		Libellé2 :		Date entrée : 12/11/2013		Date service : 12/11/2013				
		Compte : 218400											
218400		comptable	2 470,71	2 470,71		2 470,71		linéaire	3,00	33,33 %			
		fiscal	2 470,71	2 470,71		2 470,71		linéaire	3,00	33,33 %			
N° : 219	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : MAISADOUR TRANSAT+FAUTEUIL		Libellé2 :		Date entrée : 11/08/2014		Date service : 11/08/2014				
		Compte : 218400											
218400		comptable	382,00	343,29	38,71	382,00		linéaire	6,00	16,67 %			
		fiscal	382,00	343,29	38,71	382,00		linéaire	6,00	16,67 %			
N° : 221	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : DUMONT SECURITE ARMOIRE		Libellé2 :		Date entrée : 06/01/2014		Date service : 06/01/2014				
		Compte : 218400											
218400		comptable	191,83	191,38	0,45	191,83		linéaire	6,00	16,67 %			
		fiscal	191,83	191,38	0,45	191,83		linéaire	6,00	16,67 %			

Dotations à la date d'arrêté : 31/12/2020

Compte	Plan	Base	Cumul N-1	Dotation	Cumul N	Valeur nette	Methode	Durée (ans)	Taux	Coef Spécif	Nature UO	Total UO
--------	------	------	-----------	----------	---------	--------------	---------	-------------	------	-------------	-----------	----------

Report de rupture : 218400 / / /

N° : 227	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : MAISADOUR TABLE + BANC	Libellé2 :	Date entrée : 24/02/2014	Date service : 24/02/2014						
		Compte : 218400										
218400	comptable	165,83	161,75	4,08	165,83	linéaire	6,00	16,67 %				
	fiscal	165,83	161,75	4,08	165,83	linéaire	6,00	16,67 %				
N° : 228	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : BRUNEAU ARMOIRE RIDEAUX	Libellé2 :	Date entrée : 30/01/2014	Date service : 30/01/2014						
		Compte : 218400										
218400	comptable	560,74	553,33	7,41	560,74	linéaire	6,00	16,67 %				
	fiscal	560,74	553,33	7,41	560,74	linéaire	6,00	16,67 %				
N° : 229	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : BRUNEAU CANAPE	Libellé2 :	Date entrée : 30/01/2014	Date service : 30/01/2014						
		Compte : 218400										
218400	comptable	379,37	374,36	5,01	379,37	linéaire	6,00	16,67 %				
	fiscal	379,37	374,36	5,01	379,37	linéaire	6,00	16,67 %				
N° : 239	Ref 1 : 15.924.826	Ref 2 : BRUNEAU A	Libellé1 : BRUNEAU ARMOIRE A RIDEAUX	Libellé2 : BRUNEAU ARMOIRE A RIDEAUX	Date entrée : 01/05/2018	Date service : 01/05/2018						
		Compte : 218400										
218400	comptable	412,72	137,95	82,54	220,49	linéaire	5,00	20,00 %				
	fiscal	412,72	194,89	108,92	303,81	dégressif fiscal	4,00	25,00 %	1,25			
* Compte	comptable	6 630,75	6 300,32	138,20	6 438,52	192,23						
218400	fiscal	6 630,75	6 357,26	164,58	6 521,84	108,91						
218400 Mobilier												

Total général	comptable	132 775,14	124 164,07	6 428,87	130 692,94	2 082,20						
	fiscal	132 775,14	125 769,28	6 132,52	131 901,80	873,34						



RAPPORT D'ACTIVITE

2020



1-	Présentation du Service Délégué	4
1.1	L'équipement	4
1.2	Les horaires d'ouverture	4
2-	Exploitation.....	6
1.3	Ouvertures / Fermetures :.....	6
1.4	Activités proposées	7
1.5	Activités et animations.....	10
1.6	Communication et promotion.....	17
1.7	Satisfaction des usagers	25
1.8	Tarifification.....	25
3-	Ressources humaines	26
1.9	Organigramme.....	26
1.10	Masse salariale	27
1.11	Mouvements du personnel permanent :	27
1.12	Formation personnel :.....	27
1.13	Mise en place de l'activité partielle :	27
4-	Fréquentations	28
1.14	Fréquentation générale.....	28
1.15	Fréquentation des scolaires	31
1.16	L'origine des ventes :.....	32
5-	Maintenance.....	34
1.17	Entretien.....	34
1.18	Réglementaire	35
1.19	Report des interventions ENGIE SOLUTIONS :	36
6-	Rapport financier.....	38
1.20	Chiffre d'affaires.....	38
1.21	Charges externes	40
1.22	Impôts et taxes + charges de personnels.....	41
1.23	Amortissements et charges financières	42
1.24	Résultat net de l'exercice 2020	43
1.25	Dispositif d'Indexation, tarifs et immobilisations.....	43
7-	Annexes	44
1.26	Planning et suivi d'activités	44

1.27	Plannings scolaire 2019-2020 et 2021-2021 : Gujan-Mestras et Le Teich	59
1.28	Registre de sécurité	63
1.29	Dispositif d'indexation.....	81
1.30	Tarifs 2020	85
1.31	Immobilisations	89





1- Présentation du Service Délégué

La Mairie de Gujan-Mestras a confié la gestion de la Piscine et Spa de Gujan-Mestras à EQUALIA, représentée sur site par la SARL HELIOS.

Un contrat de Délégation de Service Public a été signé le 8 août 2013 entre la ville de Gujan-Mestras et EQUALIA de type affermage pour la gestion et l'exploitation de la piscine située sur le territoire de la commune de Gujan-Mestras. Ce contrat a pour objet l'exploitation de l'équipement qui consiste notamment dans sa promotion, sa commercialisation, sa gestion, son animation et la sécurité des usagers et des biens. Ce contrat a été établi initialement pour une durée de 5 ans (fin le 2 décembre 2018). Un avenant de prolongation en date du 10 décembre 2018 a été passé afin de reporter la date de fin de contrat au 1er décembre 2020. Suite au contexte sanitaire et l'impact sur la procédure d'appel d'offre, un 2ème avenant de prolongation en date du 20 octobre 2020 prolonge la fin du contrat au 31 décembre 2020.

1.1 L'équipement

Le Piscine et Spa de Gujan-Mestras se compose des installations suivantes :

En sous-sol : équipements techniques, pompes, bâches, filtres et ozoneurs ;

En rez-de-chaussée : hall d'accueil, locaux administratifs, vestiaires personnels, salle de repos, vestiaires individuels et collectifs, espace détente (hammam, jacuzzi et 2 saunas infrarouge), 2 bassins (bassin sportif de 25 mètres sur 6 couloirs et bassin de loisirs, banquettes à bulles et col de cygne) ainsi qu'une pataugeoire ;

1.2 Les horaires d'ouverture

Le volume horaire d'ouverture a été établi afin de garantir le respect du contrat comme spécifié dans l'annexe 4.

L'année est découpée en 3 périodes :

- ✓ La période scolaire, les petites vacances et
- ✓ Les grandes vacances,
- ✓ Les horaires d'ouverture sur l'année 2020 se décomposent de la manière suivante :

	Période Scolaire	Période Petites Vacances Scolaires	 Période Grandes Vacances Scolaires
Lundi	9h-20h	10h-20h	10h-21h
Mardi	9h-22h	10h-22h	10h-21h
Mercredi	9h-20h	12h-20h	12h-21h
Jeudi	9h-22h	10h-22h	10h-21h
Vendredi	9h-20h	10h-20h	10h-21h
Samedi	9h-20h	9h-20h	9h-20h
Dimanche	9h-20h	9h-20h	9h-20h

En raison de la crise sanitaire, les horaires ont été adaptés pour le respect du protocole sanitaire : mise en place d'une coupure méridienne pour nettoyage et désinfection (détail : Exploitation : Ouvertures / Fermetures). De plus, un système de réservation a été mis en place afin d'assurer la gestion des flux.

Sur la période du 24 juin au 25 septembre, les horaires d'ouverture :

- Du lundi au dimanche de 9h à 13h et 15h à 20h.



2- Exploitation

1.3 Ouvertures / Fermetures :

Pour l'année 2020, sur 366 jours, la Piscine et Spa de Gujan-Mestras ont été :

- ouverts **177** jours contre 346 en 2019 ;
- fermés sur **189 jours** dont 18 jours pour vidange annuel, 5 jours pour problème technique et 167 jours pour COVID ;
- ouverts exclusivement aux scolaires 37 jours ;

- **Janvier :**

- o ouverture : 21 jours :
 - du 06 au 12 ;
 - du 18 au 31 ;
- o fermeture : 10 jours :
 - 01 au 05 : vidange annuel ;
 - 13 au 17 : problème technique (fuite bassins) ;

- **Février :**

- o ouverture : 29 jours ;
- o fermeture : 0 ;

- **Mars :**

- o ouverture : 14 jours :
 - du 01 au 14 ;
- o fermeture : 17 jours :
 - du 15 au 31 : COVID ;

- **Avril :**

- o ouverture : 0 jour ;
- o fermeture : 30 jours : COVID ;

- **Mai :**

- o ouverture : 0 jour ;
- o fermeture : 31 jours : COVID ;

- **Juin :**

- o ouverture : 7 jours :
 - du 24 au 30 : 9h à 13h et 15h à 20h du lundi au dimanche ;
- o fermeture : 23 jours :
 - du 01 au 23 : COVID ;

- **Juillet :**

- o ouverture : 31 jours : 9h à 13h et 15h à 20h du lundi au dimanche ;
- o fermeture : 0 ;

- **Août :**

- o ouverture : 31 jours : 9h à 13h et 15h à 20h du lundi au dimanche ;
- o fermeture : 0 ;



- **Septembre :**
 - o ouverture : 25 jours :
 - du 01 au 25 : 9h à 13h et 15h à 20h du lundi au dimanche ;
 - o fermeture au public : 5 jours :
 - du 26 au 30 : fermeture administrative COVID ;
 - o ouverture exclusive au scolaire : 2 jours :
 - le 28 et 29 ;
- **Octobre :**
 - o ouverture : 19 jours :
 - du 11 au 29 ;
 - o fermeture au public : 13 jours :
 - du 1er au 11 octobre et du 30 au 31 octobre : fermeture administrative COVID ;
 - o ouverture exclusive au scolaire : 6 jours :
 - le 01, 02, 05, 06, 08 et le 09 ;
- **Novembre :**
 - o ouverture exclusive au scolaire : 16 jours :
 - le 03, 05, 06, 09, 10, 12, 13, 16, 17, 19, 20, 23, 24, 26, 27 et le 30 ;
 - o fermeture au public : 30 jours :
 - du 1^{er} au 30 novembre : fermeture administrative COVID ;
- **Décembre :**
 - o ouverture exclusive au scolaire : 13 jours :
 - le 01, 03, 04, du 07 au 11 et du 14 au 18 (09 et 16 ouverture périscolaire) ;
 - o fermeture au public : 31 jours :
 - du 1^{er} au 18 décembre : fermeture administrative COVID ;
 - du 19 au 31 : vidange annuel.

L'établissement a été fermé de manière partielle :

- le 11 janvier à 14h40 : fermeture du bassin ludique suite à une pollution fécale ; réouverture le lendemain.
- le 05 février à 16h fermeture du bassin ludique pour suite à une pollution fécale ; réouverture à 17h30 ;
- le 18 février à 19h30 fermeture du bassin ludique pour suite à une pollution fécale ; réouverture le lendemain.

1.4 Activités proposées

La Piscine et Spa de Gujan-Mestras sur l'année 2020 a proposé aux usagers les activités suivantes sur la période scolaire :

Activités	Nombre de séances hebdomadaire	Durée de la séance	Durée hebdomadaire
Activ' Douce	3	0h45	2h15
Activ' Body	5	0h45	3h45
Activ' Tonic	5	0h45	3h45
Activ' Multi	3	0h45	2h15
Activ' Fight	1	0h45	0h45
Activ' Bike	9	0h30	4h30
Cours Natation Enfants	16	0h45	10h30
Jardin d'Eveil	3	0h45	2h15
Bébé Nageur	2	0h45	1h30
Anniversaire	1	1h	1h
Total	48		32h45

- Les bébés nageurs

Cette activité est réservée aux enfants de 6 mois à 3 ans. Son objectif est la découverte, la familiarisation et le plaisir de l'enfant et de ses parents à se retrouver ensemble dans l'eau. Chaque séance est encadrée par un éducateur qui assure aux enfants et aux parents une évolution en toute sécurité.

Les cours ont eu lieu les mercredis et samedis de 9h15 à 10h.

- Le jardin d'éveil

Adaptée aux enfants de 4 à 5 ans, le jardin d'éveil est une initiation ludique aux plaisirs de la natation. Les éducateurs apportent ici aux enfants l'autonomie dans les déplacements grâce à une démarche pédagogique ludique. L'objectif est avant tout l'épanouissement de l'enfant durant ses activités aquatiques lui permettant de s'immerger et de se déplacer sans aide.

Les cours ont eu lieu les mercredis de 10h à 10h45 et les samedis de 10h à 10h45, de 10h45 à 11h30 et de 11h30 à 12h15.

- L'école de natation

À partir de 6 ans, les enfants peuvent apprendre les techniques de nage pour évoluer peu à peu vers les quatre nages.

Les cours ont eu lieu du lundi au samedi. Les enfants ont été répartis dans trois niveaux différents : débutants, intermédiaire et confirmé.

- **L'Activ'Gym**

Cette activité rassemble de nombreux adeptes depuis l'ouverture. Chaque semaine (en période scolaire) *18 cours sont dispensés*.



Différents types de cours sont proposés aux usagers variant intensité des efforts musculaires et zones de travail (dos, bas du corps, gaine abdominale,...).

- **L'Activ'Bike**

Cette activité très dynamique permet un renforcement musculaire et une meilleure circulation cardiovasculaire. Chaque semaine (en période scolaire) *9 cours sont dispensés*.

Planning et suivi d'activités : voir annexe 1.26 page 44.



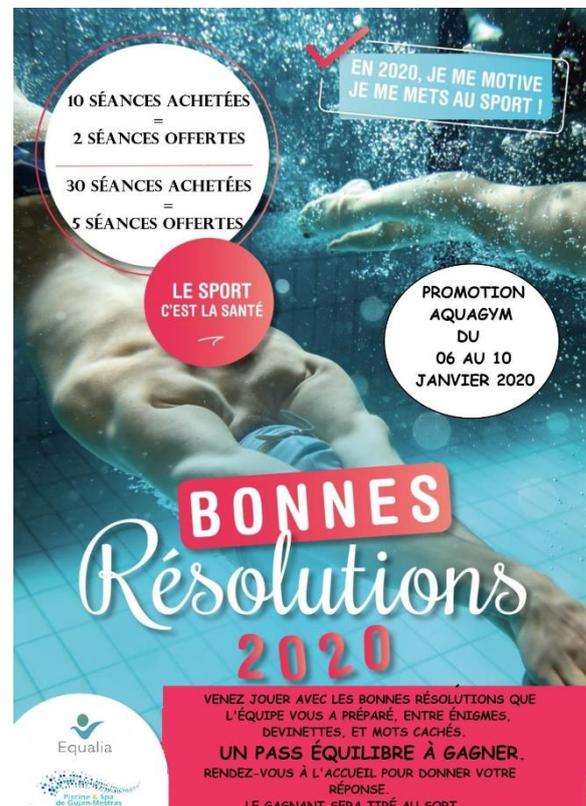
1.5 Activités et animations

- Janvier : Le mois des bonnes résolutions :

Le mois des bonnes résolutions ;

Promotion sur aquagym : 10 entrées achetées = 2 entrées offertes / 30 entrées achetées = 5 entrées offertes ;

Jeu concours : 1 PASS équilibre à gagner ;





La Soirée des Bonnes Résolutions : le 30 janvier 2020 de 19h à 22h : ~~stand massage & soin du corps~~ ; aquagym thématique ; diététicienne et tisanderie.

- Nombres de places 30 (complet depuis le 17/01) / 4 annulations le jour J - 26 participants.
- Prix 10.20 € soit le tarif d'un Aquagym classique.
- Déroulement : 3 groupes de 10 personnes, enchainant trois ateliers de 30 min : Aquagym, Aquabike, et Espace détente.
- Point fort : l'espace détente aménagé avec quatre stands bien être (massages divers : crânien, voûtes plantaires,...), un stand tenu par une nutritionniste (informations, sensibilisation, découverte) et un stand tisanderie et coupes de fruits.
- Communication :
 - En interne sur site
 - Sur le site internet
 - Facebook : 418 personne touchées / 30 interactions / 1 commentaire / 4 partages / 4 mentions « J'aime »

26 participants pour un CA de 606.20€

- Moyens humain en plus de l'équipe déjà présente en temps normal : 1 MNS, 1 agent d'accueil et le responsable.
- Axes d'améliorations :
 - Proposer les soirées en dehors des nocturnes, plus simple en terme d'organisation.
 - Inscription et règlement en même temps : gain de temps et surement moins d'annulation.
 - Proposer le stand de la nutritionniste en plus de l'espace détente à l'entrée de la piscine pour en faire bénéficier les nageurs.
 - Tamiser ambiance dans l'espace détente.
- Retours clients : une urne a été mise à disposition à la sortie : 14 retours clients ont été déposés.

Les retours en direct et ceux déposés dans l'urne sont très positifs :

« Bravo et merci pour ces prestations. En tout point intéressant et relaxant sur la fin. »

« Soirée détente agréable, à refaire. Peut être juste un peu plus de tranquillité au moment des massages. Merci beaucoup. »

« Bravo pour l'enchaînement des ateliers dont le contenu nous a beaucoup plu. Belle idée, à renouveler. »

« Soirée super à recommencer. Une fois par mois ce serait génial. Bravo à toute l'équipe. »

« L'équipe est très sympa, l'accueil super. Depuis 3 ans que je viens quasiment chaque semaine le seul point négatif c'est le Turn over des maîtres-nageurs sinon RAS. »

« Très bonne surprise, car à la base il n'y avait plus de places. Mais gentiment vous m'avez proposé cette expérience et quelle expérience ! À refaire. 1 fois par semestre ou par trimestre. »

« Ayant assistée pour la première fois à la soirée détente, je suis plus que satisfaite par ce nouveau concept. J'ai beaucoup apprécié les différents ateliers mis en place. Le hammam et le jacuzzi ont été une très belle découverte ainsi que la séance d'aquabike dispensée dans la joie et la bonne humeur. Par ailleurs, cette soirée outre la découverte des infrastructures, a été l'occasion de moments de partages entre le personnel, les intervenants et les clients. A refaire sans hésitation. »

« Soirée très agréable, très bien organisée, à recommencer. Merci. »

« Très belle initiative. Des lumières tamisées pour les massages seraient plus adaptées. Intervenants très biens. A renouveler. Merci. »

« Très belle initiative, merci ! a refaire régulièrement. Petit bémol : le jacuzzi un peu froid et lumières tamisées pour les massages seraient top ! »

« Horaire début 19h un peu tard. Lumière tamisées. Eau trop froide piscine + jacuzzi. Mais super moment !! On espère tous les mois. Merci aux masseuses = super. »

« Très bonne idée de faire 3 groupes de 10, bonne organisation dans la fluidité des groupes. Les activités toujours aussi bien menées et en prime les massages ! Un grand merci. Que du positif. »



**SOIRÉE DES
BONNES RÉOLUTIONS**

19 H
À
22 H

PROGRAMMÉ
RIEN QUE
POUR
VOUS

JEUDI 30 JANVIER 2020

STAND MASSAGE & SOIN DU CORPS	TISANERIE
AQUAGYM	ESPACE DÉTENTE PRIVATISÉ
DIÉTÉTICIENNE	

* PLACES LIMITÉES INSCRIPTION À L'ACCUEIL TARIF D'UN AQUAGYM

PROMOTION SPÉCIALE POUR LES PARTICIPANTS

10 AQUA.GYM/BIKE= 4 SÉANCES OFFERTES
30 AQUA.GYM/BIKE= 10 SÉANCES OFFERTES

Equalia



- **Février :**

Stage enfant apprentissage natation : 5 créneaux de 5 séances sur les deux semaines de vacances scolaires ;

Suivi de stage : voir annexe 1.26 page 47.



INSCRIPTIONS OUVERTES

STAGES VACANCES
Du 24 Février au 28 Février 2020
Du 02 Mars au 06 Mars 2020

DE 4 A 5 ANS : 9H15 - 10H00

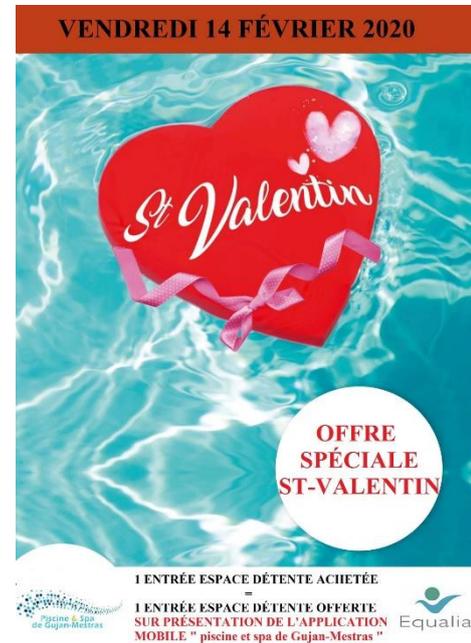
DÉBUTANTS : 10H15 - 11H00

DÉBUTANTS : 11H15 - 12H00

DÉBUTANTS : 14H15 - 15H00

INTERMÉDIAIRES : 15H15 - 16H00

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
AUPRÈS DE L'ACCUEIL.

VENDREDI 14 FÉVRIER 2020

St Valentin

OFFRE SPÉCIALE ST-VALENTIN

1 ENTRÉE ESPACE DÉTENTE ACHETÉE = 1 ENTRÉE ESPACE DÉTENTE OFFERTE SUR PRÉSENTATION DE L'APPLICATION MOBILE " piscine et spa de Gujan-Mestras "



La Saint-Valentin : le 14 février 2020 : 1 entrée espace bien-être achetée = 1 entrée espace bien-être offerte.

- **Mars :**

La Fête des Grands-Mères : du 28 février au 01 mars : 1 entrée offerte pour toute Grand-Mère venant avec ses petits-enfants ;



Fête des Grands Mères

DU 28 FEVRIER AU 1ER MARS

1 ENTREE ADULTE OFFERTE
POUR TOUTE GRAND MERE VENANT AVEC SES PETITS ENFANTS

piscineetspadegujanmestras
8 Avenue des Loisirs - 33 470 Gujan-Mestras
05 07 16 31 00 - www.piscineetspadegujanmestras.fr

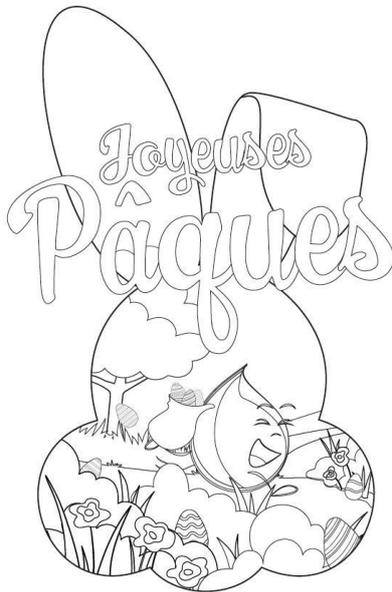




- Mars à juin : 1^{er} Confinement :

Sport en vidéo et photos

Jeux divers : challenge photos, coloriage, rébus, 7 erreurs, ...



#ConfinésMaisActifs

La position du




- SE DÉTENDRE
- AMÉLIORER SA RESPIRATION
- DÉNOUER LES TENSIONS
- PRÉVENIR LES PROBLÈMES DE DOS

Equalia



LE PLACEMENT

ALLONGE TOI AVEC LES JAMBES TENDUES
(Ou en tailleur, ou les plantes de pieds l'une contre l'autre)
BASCULE LÉGÈREMENT LA TÊTE VERS L'ARRIÈRE
OUVRE TA POITRINE VERS LE CIEL
(Sans trop creuser le bas du dos)

LA RESPIRATION

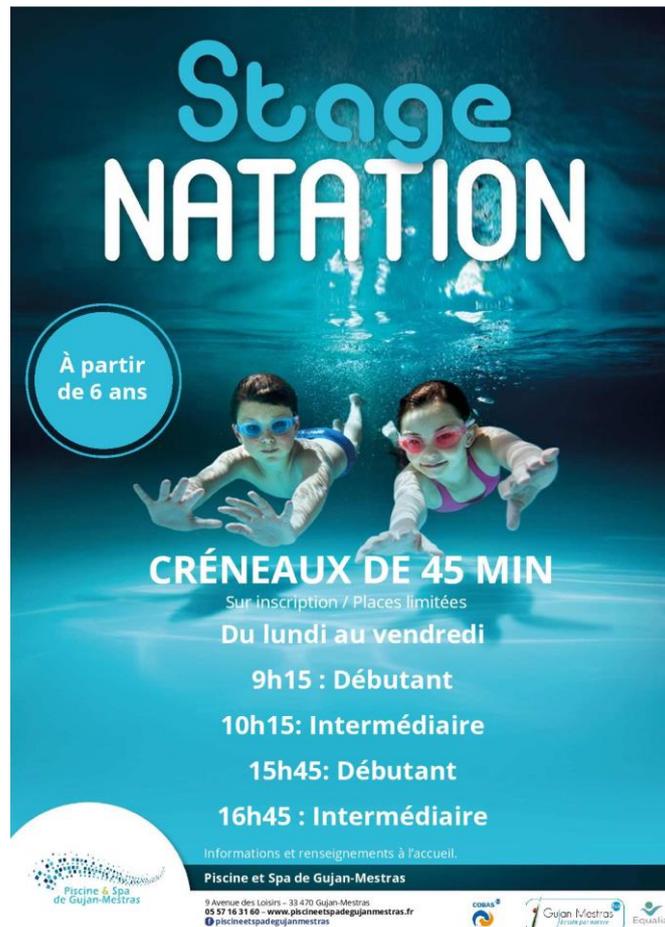
IMAGINE QUE TON VENTRE EST UN BALLON
INSPIRE LENTEMENT ET PROFONDÉMENT PAR LE NEZ
(Tu sens le ballon se gonfler?)
L'AIR REMPLIT DOUCEMENT LE BALLON JUSQU'À TEMPS QUE CELUI-CI SOIT COMPLÈTEMENT GONFLÉ
EXPIRE LENTEMENT ET LE BALLON SE DÉGONFLE PROGRESSIVEMENT



- **Juillet / Aout :**

Stage enfant apprentissage natation : 5 créneaux de 5 séances ;

Suivi de stage : voir annexe 1.26 page 51.



**Stage
NATATION**

À partir
de 6 ans

CRÉNEAUX DE 45 MIN
Sur inscription / Places limitées
Du lundi au vendredi

9h15 : Débutant
10h15: Intermédiaire
15h45: Débutant
16h45 : Intermédiaire

Informations et renseignements à l'accueil.
Piscine et Spa de Gujan-Mestras

9 Avenue des Loisirs - 33 470 Gujan-Mestras
05 57 16 31 60 - www.piscineetspadegujanmestras.fr
piscineetspadegujanmestras

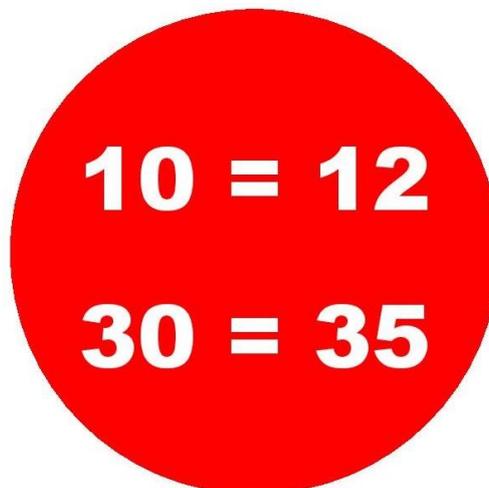
COBAS
Bassin d'Écoubas tel

Gujan-Mestras
Piscine et Spa

Equalia

- **Octobre / Novembre**

Promotion du 26 octobre au 01 novembre 10 entrées achetées = 2 entrées offertes ; 30 entrées achetées = 5 entrées offertes





- **Novembre à Décembre : 2^{ème} Confinement :**

Sport en vidéo et photos

Jeux divers : challenge photos, coloriage, rébus, 7 erreurs, ...





1.6 Communication et promotion

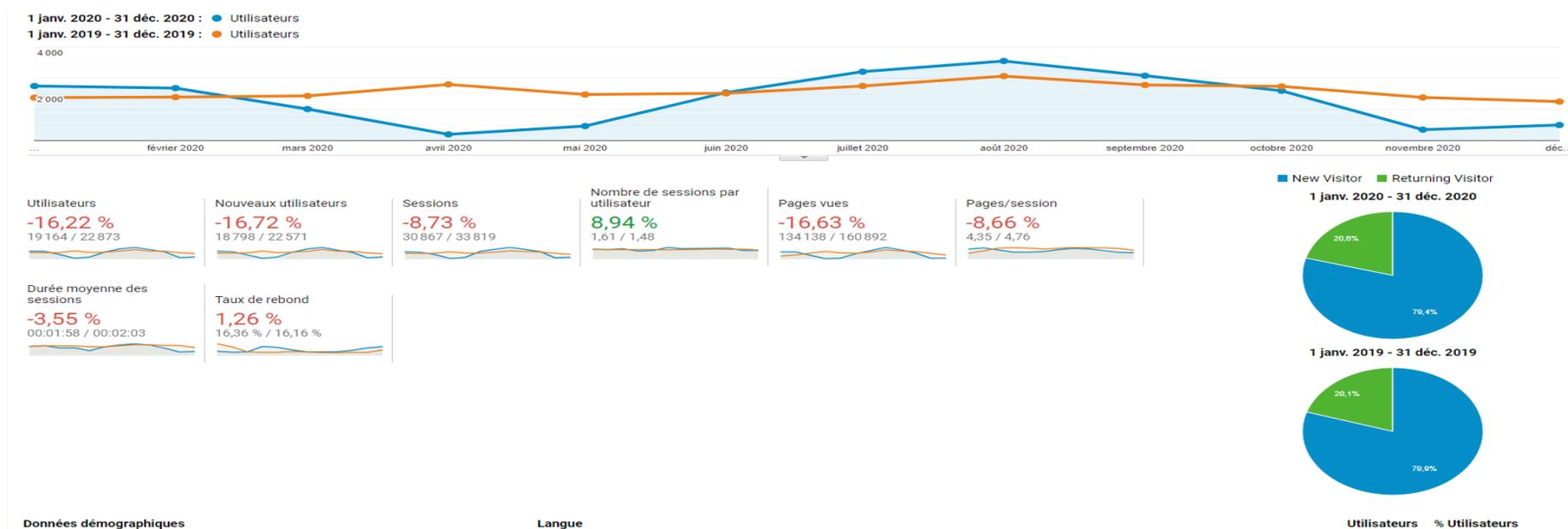
- Site internet

L'adresse du Site est <http://www.piscineetspadegujanmestras.fr>.

Tout au long de l'année, le site est alimenté par des actualités annonçant les événements tels que promotions, arrêts techniques mais aussi des informations générales sur la Piscine et Spa de Gujan-Mestras tels que les plannings et horaires ou encore les tarifs de nos prestations.

Le site internet constitue également une plateforme d'échanges avec nos usagers qui peuvent à tout moment nous solliciter via un formulaire de contact. Les demandes parviennent à l'équipe de la Piscine et Spa de Gujan-Mestras par mail et sont traitées dans les 48 heures maximum.

Il y a eu **19 164 utilisateurs** en 2020 contre 22 873 en 2019 et **134 138 pages vues** contre 160 892 en 2019.





- **Réseaux sociaux**

Véritables outils de communication, les réseaux sociaux sont un moyen efficace et rapide pour diffuser l'information.

Moins institutionnelles que les sites Internet, les pages Facebook sont plus interactives et participatives.

Facebook comptabilise en 2020 **1 238 abonnés** contre 1 133 abonnés en 2019, 40 avis et recommandations pour une note de 3,1/5.

Résumé

Indicateurs de performance pour la période sélectionnée

Fans

1 145

15.5 %

Engagement

2 357

58.3 %

Impressions

110 030

14.4 %

Notoriété de marque

125

101.6 %



Données démographiques

Données démographiques sur votre audience : âge, sexe, pays et langue.

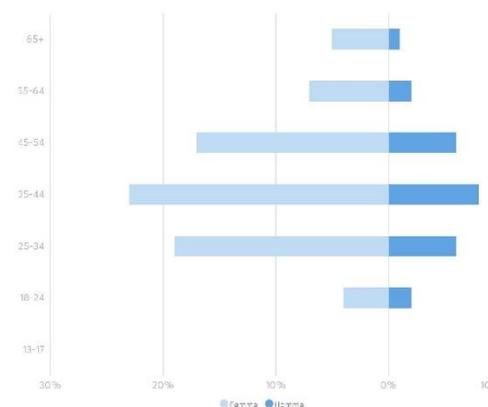


Profil type

35-44 ans Femme

de

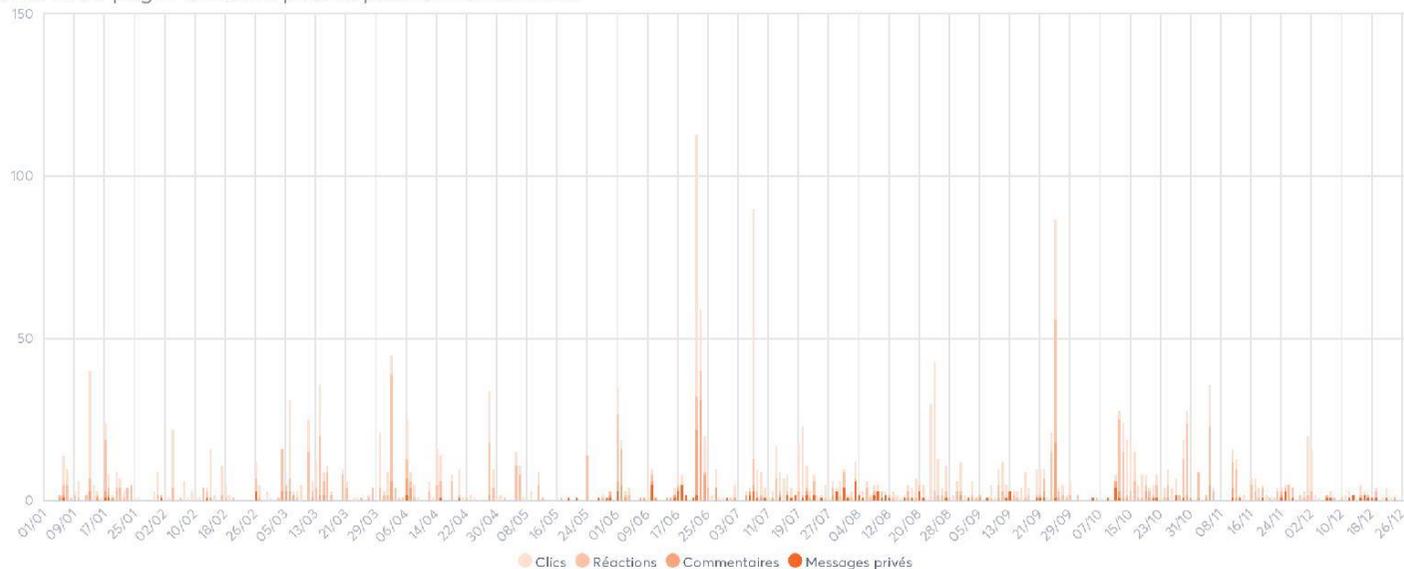
France





Engagement

Nombre d'interactions des fans (réactions, commentaires, partages, clics et messages privés) avec votre page Facebook pour la période sélectionnée.



Réactions	615 33 12 5 32 20	717
Clics	Lien: 257 Photo: 801 Vidéo: 134	1,2K
Commentaires		191
Messages privés		136
Partages		121
Total engagement		2,4K



L'engagement total est de

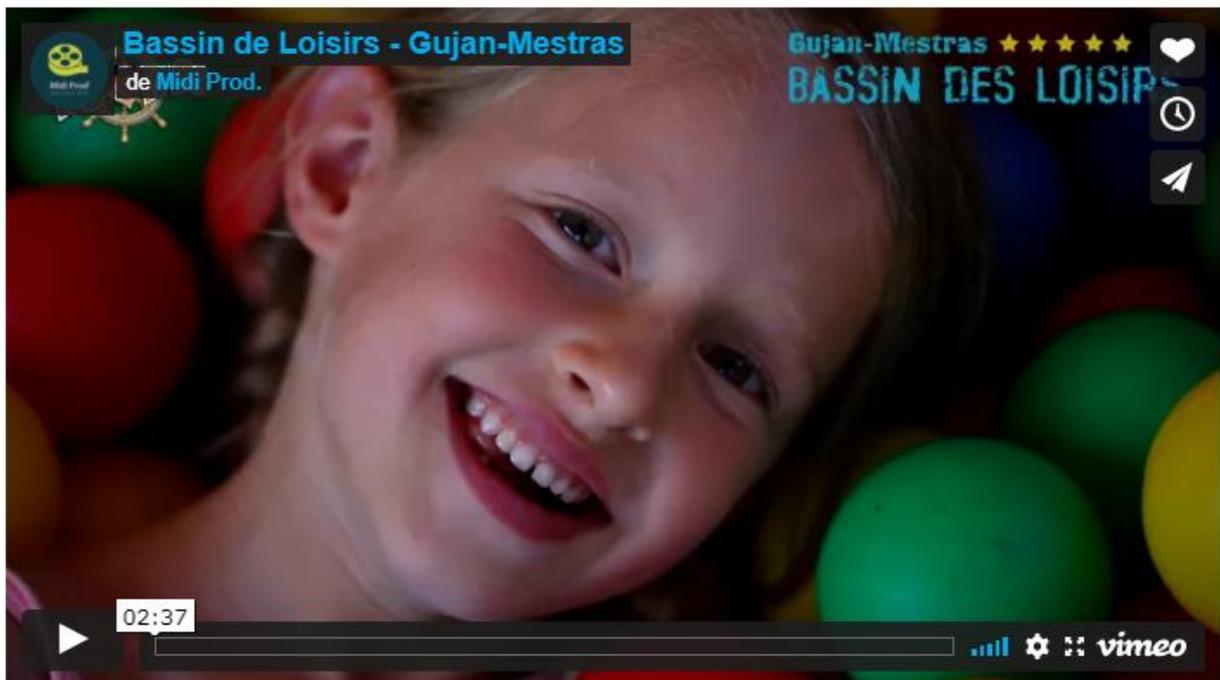
2 357 interactions

représentant une variation de **+58.3 %**
comparé à 31 Déc. 2018 - 31 Déc. 2019

- **Gujan-Mestras Bassin des Loisirs**

La Piscine et Spa est membre de l'association Gujan-Mestras Bassin des Loisirs (Cette association a pour but la promotion et la communication de cette zone des loisirs (internet, panneaux promotionnel, ...)).

Gujan-Mestras ★★★★★
BASSIN DES LOISIRS
DIVERTISSEZ-VOUS JOUR & NUIT



- **Office du tourisme de Gujan-Mestras**

Parution dans le guide du partenaire des professionnels de l'office du tourisme de Gujan-Mestras



BASSIN
D'ARCAÇON




Piscine & Spa
de Gujan-Mestras



Equalia



AQUATIQUE & BIEN-ÊTRE

LIEU DE VIE

LOISIRS / SPORTS / DÉTENTE

www.piscineetspadegujanmestras.fr

- **Forum des associations**

Mise en place d'un stand au forum des associations de Gujan-Mestras les 11 et 12 Septembre.



Piscine & Spa de Gujan-Mestras
Publié par Accueil Gujan-mestras · 11 septembre 2020 ·

Venez-nous rejoindre au FORUM DES ASSOCIATIONS à HYPER U GUJAN-MESTRAS les 11 et 12 Septembre 2020 de 9h à 19h !!!
Nous serons ravis de vous accueillir et de vous renseigner sur les différentes activités que propose notre piscine.
A très vite!!!



361 Personnes touchées 19 Interactions [Booster la publication](#)

4

[J'aime](#) [Commenter](#) [Partager](#)



- **SUD OUEST**

Nous avons réalisé 7 actions de communication avec ce média :

- 5 bandeaux promotionnels : le 13 Janvier, le 09 janvier, le 18 Janvier, le 20 Aout et le 01 Septembre ;
- 1 page : grand angle le 08 Janvier
- 4 pages : grand format le 02 Septembre

20b

Publi-communication

Mercredi 8 janvier 2020 **SUD OUEST**



GRAND ANGLE Bassin d'Arcachon

Les bonnes résolutions avec vos trois centres aquatiques du Bassin d'Arcachon

1 MOIS OFFERT SUR TOUS LES PASS*

LE SPORT C'EST LA SANTÉ

EN 2020, JE ME MOTIVE JE ME METS AU SPORT!

En janvier, on se jette à l'eau. Envie de tonifier votre corps sans vous faire mal ? Vous affiner en douceur ? Vous défouler tout en vous détendant ? Les sports aquatiques en piscine sont la solution. Sur le Bassin d'Arcachon, les centres aquatiques de Gujan-Mestras, La Teste et Arcachon offrent un riche programme de cours et des prix à saisir. Il ne vous reste plus qu'à vous jeter à l'eau !

« Notre offre permet à tous de pratiquer, chacun à son rythme, selon ses objectifs », expliquent les trois responsables. « La Plus multi-activité se décline en format annuel ou trimestriel. Une manière de proposer une offre cohérente à la mesure du public qui aime profiter d'un maximum de cours et d'activités. » Les conditions de ces abonnements sont à retrouver sur les sites web de chaque établissement ou directement sur place. Précision qui a son importance, les trois centres aquatiques pratiquent des tarifs préférentiels pour les entreprises avec une multitude de formules, de carnets pour les Comités d'entreprises et de partenariats pour les entrées piscines et activités aquatiques. Alors n'hésitez pas à vous renseigner. Exit les préjugés, les activités aquatiques ne sont pas la panacée des femmes. Les hommes y trouvent aussi un doux complément avec notamment le renforcement musculaire. Une manière de dessiner son corps et de se détendre en se détoxifiant. Une fois cette idée reçue écartée, femmes et hommes ont donc rendez-vous dans les bassins pour faire du sport dans l'eau et profiter des bienfaits des activités aquatiques.

La natation : l'activité idéale
Une heure de natation permet de brûler 600 calories en moyenne. Qui vous le dit, bien : 680 calories ! Il s'agit incontestablement d'une activité idéale pour perdre du poids. Toutes les études scientifiques s'accordent sur le fait que la natation fait perdre des sports bien-être et santé incontournables. Elle développe les capacités cardiovasculaires et respiratoires, tonifie l'ensemble du corps grâce aux différents techniques de nage (comme la brasse, le dos crawlé, le papillon, et le crawl) et renforce les articulations. Le changement d'élément ouvre de nouvelles perspectives. Une fois immergé, le corps ne pèse plus que le tiers de son poids habituel. Les



mouvements sont donc libérés, les scientifiques indiquent que la flottabilité du corps dans l'eau est de 80 %. En parallèle, l'eau crée davantage de résistance que l'air. Les muscles sont donc bien plus sollicités. L'effort est intensifié tout en limitant les traumatismes sur le corps. Les articulations sont protégées. Sur son site Internet, RFI indique : « Une étude a montré que des hommes qui se sont entraînés pendant huit semaines, sont parvenus à augmenter de 24 % la masse musculaire de leurs triceps. Les sports aquatiques, pratiqués de manière régulière, permettent ainsi de tonifier l'ensemble des muscles du corps. »

L'aquabike : plaisir à la musculation
Parfaits pour perdre du poids, les sports aquatiques comme l'aquabike se révèlent être particulièrement efficaces. Pour sculpter sa silhouette en douceur, rien de tel qu'effectuer des mouvements de musculation dans l'eau. Les différents gestes opérés lors de l'aquagym, notamment via la contraction et la décontraction des muscles, favorisent la circulation sanguine améliorant le retour veineux et limitent la rétention d'eau.

L'aquagym : intensité et bien-être
A la recherche du meilleur compromis pour allier sport et détente ? Place à l'aquagym. Exit les sensations de douleur et de lutte pendant l'effort, le contact avec l'eau crée une sensation de massage sur toute la surface du corps. Cette activité fait travailler tout le corps, les abdominaux, affine la taille, renforce les biceps, muscèle les bras, tonifie la poitrine et entretient la cellulite. Certes sur le gâteau, l'aquagym améliore la circulation sanguine et le rythme cardiovasculaire tout en apportant une réelle sensation d'apaisement. A vos cours : activ'tonic, activ'popping, activ'bike, activ'fight, activ'douce aquadynamic...

Sport et loisirs pour toute la famille à la piscine d'Arcachon
La découverte du milieu aquatique débute avec l'activité bébé nageur, dès six mois puis des séances jardin d'éveil de 3 à 5 ans. Les cours de natation, dès 6 ans, complètent cet apprentissage. Les familles ont le plaisir de se retrouver le samedi matin pendant que les activités aquagym séduisent les usagers en semaine, sans



oublier pendant les vacances scolaires les entrainements destinées à tous et autres Koh-Lanta !

En apnée au Stade nautique de La Teste-de-Buch
Le Stade nautique testatin se compose d'un bassin sportif et d'une fosse de plongée de 20 mètres. Un outil idéal pour la pratique de l'apnée en toute sécurité. Outre bassin, toutes les activités aquatiques sont proposées, avec de nombreux créneaux durant la semaine : Activ'tonic, activ'douce, Aquadynamic, Activ'bike, il y en a pour tous les goûts !

Se ressourcer à la piscine de Gujan-Mestras
La piscine et spa de Gujan-Mestras décide elle aussi une multitude d'activités aquatiques destinées aux adultes. Le complexe aquatique met le bien-être au centre de toutes les attentions avec notamment son espace détente (deux saunas infrarouges, spa, hammam). Cet espace offre un moment de relaxation où chacun prend le temps de se ressourcer dans une ambiance calme et chaleureuse. Il ne tient qu'à vous d'en profiter !

INFOS

Piscine et Spa de Gujan-Mestras
9, avenue des Lotos
33,70 Gujan-Mestras
05 57 74 51 01
www.piscinetspa.gujan-mestras.fr
piscine-et-spa@equalia.fr
facebook.com/piscinetspa.gujan-mestras

Le Stade Nautique de La Teste-de-Buch
391, rue Gilbert-Mège
33760 La Teste-de-Buch
05 57 75 03 58
stade.nautique@stadebuch.fr
www.facebook.com/stade.nautique

Piscine d'Arcachon
Quartier de Daguillon
4, rue de Saint-Mélie-Petit
33120 Arcachon
05 57 72 77 29
www.piscine-arcachon.fr
piscine-arcachon@equalia.fr
facebook.com/piscinearcachon

Publications : voir annexe 1.26 page 54.

- **WEBCAST**

Nous avons communiqué via le magazine gratuit : 3 numéros : 1 en Mai, 1 en Juin, 1 en juillet et 1 en mi-
Octobre, ainsi que leur site internet Arcachon-guide.fr.




Equalia

COBAS
Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud

tellement
HEUREUX
de vous
Retrouver

3 LIEUX DE VIE POUR TOUTE LA FAMILLE
FAMILLE - BIEN-ÊTRE - SPORT
À vous de choisir !

Piscine d'Arcachon
4 rue du Stade Mathéo Petit
tél. 05 57 72 27 29
www.piscine-arcachon.fr
piscinearcachon

Piscine & Spa de Gujan-Mestras
9 avenue des Loisirs
tél. 05 57 16 31 60
www.piscinespadegujanmestras.fr
piscinespadegujanmestras

LA TESTE-DE-BUCH STADE NAUTIQUE
FOSSE DE PLONGÉE
La Teste de Buch
390 rue Gilbert Moga
tél. 05 57 15 03 58
www.stadenautique-latestedebuch.fr
stadenautiquelateste

Visitez nos conditions d'accueil sur le site internet.

Mairie Arcachon Gujan-Mestras



GRATUIT juillet - août - septembre 2020

BASSIN d'ARCACHON
Guide.fr

MAGAZINE

N°22

On a plein de choses à vous dire :

- **Agendas**
Sorties / Loisirs / Culture
- **Interviews**
Vos commerçants locaux heureux de vous retrouver

RETROUVEZ-NOUS SUR ARCACHON-GUIDE.FR





1.7 Satisfaction des usagers

La satisfaction sur les réseaux sociaux (FACEBOOK, GOOGLE, GUIDE DES PISCINES) a été suivie dans les comptes rendus mensuels.

- Guide des piscines comptabilise 104 avis dont 1 en 2020 pour une note de 3,1/5.
- Google comptabilise 257 avis dont 27 avis 2020 pour une note de 3,6/5 :

Aucune autre mesure de satisfaction n'a été réalisée sur 2020

1.8 Tarification

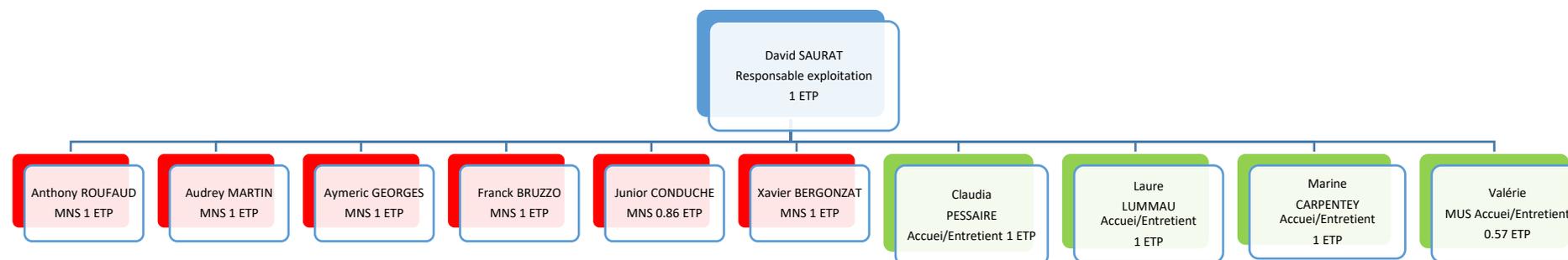
Au cours de l'année 2020 par délibération du Conseil Communautaire de la COBAS en date du 22 juillet 2020, la grille tarifaire a évolué au regard de l'indexation prévue au contrat de DSP avec la Ville. La mise en application des nouveaux tarifs a eu lieu au 1er septembre 2020.

Dispositifs indexation et tarifs : voir annexe 1.29 page 81 et 1.30 page 85.



3- Ressource humaine

1.9 Organigramme



L'effectif est réparti de la façon suivante (à fin 2020) :

Une équipe agents d'Accueil et Entretien composée de 3 personnes à temps plein et de 1 personne à temps partiel (20h).

Une équipe de Maîtres-Nageurs Sauveteurs composée de 5 personnes à temps plein et de 1 personne à temps partiel (30h).

Une personne en Direction à temps plein.



1.10 Masse salariale

La masse salariale chargée (salaire brut + charges patronales) de 2020 est de 280 104 € contre 280 104 € en 2019 soit une différence de 114 570 € due principalement à la mise en place de l'activité partielle et aux fermetures administratives ne nécessitant pas de remplacement des titulaires pour les prises de congés.

1.11 Mouvements du personnel permanent :

- Janvier : 1 MNS : embauche en temps plein
- Mars : 1 MNS : démission pour un projet personnel
- Juin : 1 MNS : embauche en temps plein

Nous constatons une stabilisation des équipes sur cette année 2020.

1.12 Formation personnel :

Dans le cadre de la convention entre SDIS de la Gironde (Pompier de Gujan-Mestras) et la SARL HELIOS, l'ensemble des MNS ainsi que les trois ETAPS du service des sports ont recyclé leurs formations aux Premiers Secours en Equipe, le 18 novembre.

Mise en place de la formation RESAMANIA sur le logiciel de Vente en ligne pour les agents d'accueil.

Mise en place d'une formation interne relative au protocole sanitaire COVID pour l'ensemble des salariés.

1.13 Mise en place de l'activité partielle :

- En Avril, prise en charge de 1 531 heures pour 13 011,91 € d'indemnités,
- En Mai, prise en charge de 1 169 heures pour 9 864,27€ d'indemnités,
- En Juin, prise en charge de 745 heures pour 6 203,18 € d'indemnités,
- En Septembre, prise en charge de 372 heures pour 3 102,68 € d'indemnités,
- En Octobre, prise en charge de 379,50 heures pour 3 161,86 € d'indemnités,
- En Novembre, prise en charge de 1 122,75 heures pour 9 015,68 € d'indemnités,
- En Décembre, prise en charge de 834 heures pour 6 697,02 € d'indemnités.



4- Fréquentations

1.14 Fréquentation générale

Durant l'année 2020, la Piscine et Spa a accueilli un total de **36 340 usagers** soit une diminution de 71 % par rapport au prévisionnel estimé à 126 492 entrées pour l'année 7, ainsi qu'une **diminution de 62 % par rapport à 2019**.

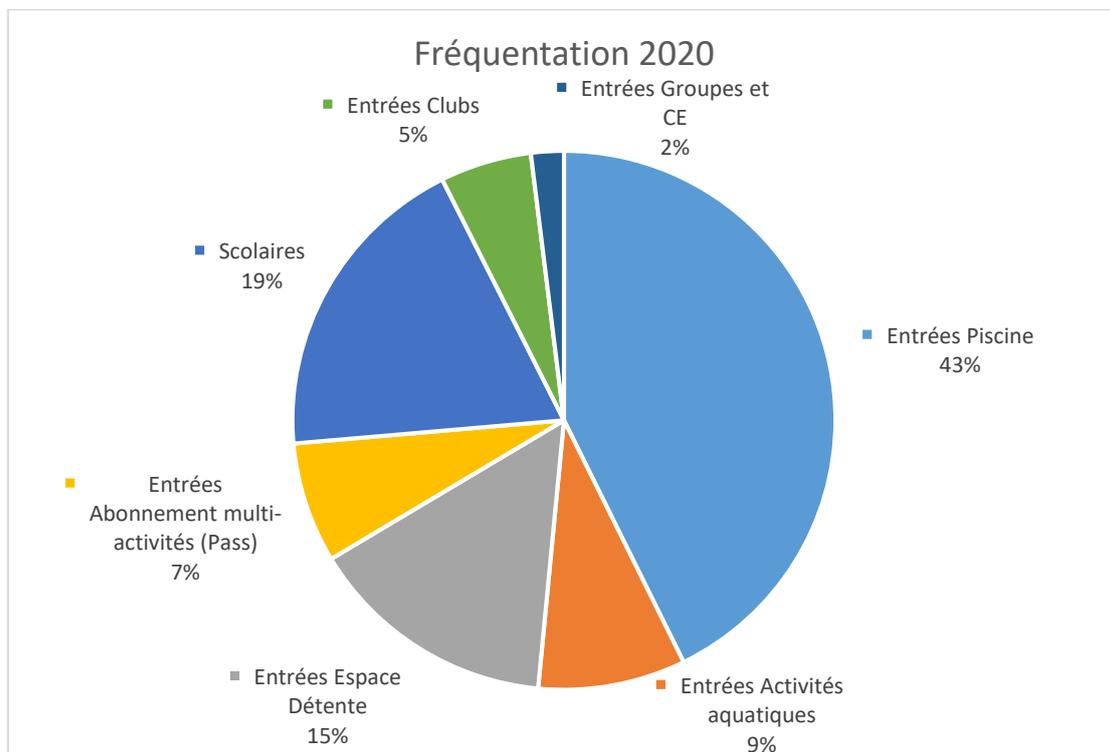
2020		
FREQUENTATION (en usagers)	Réalisé	Présionelle
Entrées Piscine	15 530	59 620
Entrées Activités aquatiques	3 193	13 810
Entrées Espace Détente	5 407	9 622
Entrées Abonnement multi-activités (Pass)	2 625	13 121
Scolaires	6 896	20 268
Entrées Clubs	1 979	3 243
Entrées Groupes et CE	710	6 807
TOTAL DES FREQUENTATIONS	36 340	126 492

2020													
FREQUENTATION (en usagers)	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Entrées Piscine	2 550	4 644	2 203			156	1 325	2 123	1 075	1 454			15 530
Entrées Activités aquatiques	680	838	315			24	259	278	440	359			3 193
Entrées Espace Détente	1 029	1 608	730			1	333	612	450	644			5 407
Entrées Abonnement multi-activités (Pass)	484	619	296			1	291	302	333	299			2 625
Scolaires	1 422	1 348	313						666	884	1 178	1 085	6 896
Entrées Clubs	772	742	165						194	43		63	1 979
Entrées Groupes et CE	152	232	112				39	52	46	77			710
TOTAL DES FREQUENTATIONS	7 089	10 031	4 134	0	0	182	2 247	3 367	3 204	3 760	1 178	1 148	36 340



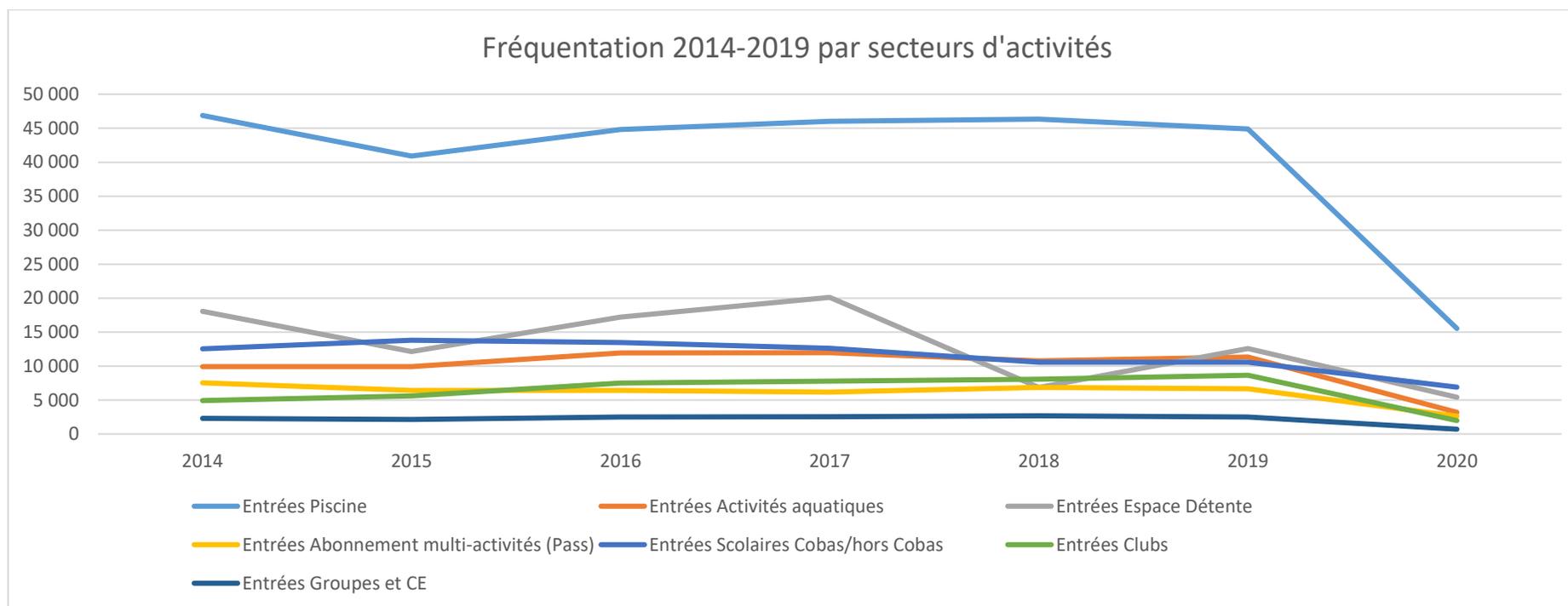
Voici la répartition par typologie en % et comparée à 2019 :

- **Entrées Piscine : 15 530 entrées** soit 43 % des entrées totales (19 620 entrées au prévisionnelle) ;
- **Entrées Activités aquatiques : 3 193 entrées** soit 9 % des entrées totales (13 810 entrées au prévisionnelle ; voir le détail annexe 1.26 page 45) ;
- **Entrées Espaces Détente : 5 407 entrées** soit 15 % des entrées totales (9 622 entrées au prévisionnelle) ;
- **Entrées Abonnement multi-activités (PASS) : 2 625 entrées** soit 7 % des entrées totales (13 121 entrées au prévisionnelle) ;
- **Scolaires : 6 896 entrées** soit 19 % des entrées totales (20 268 entrées au prévisionnelle) ;
- **Entrées Clubs : 1 979 entrées** soit 5 % des entrées totales (3 243 entrées au prévisionnelle) ;
- **Entrées Groupes et CE : 710 entrées** soit 2 % des entrées totales (6 807 entrées au prévisionnelle) ;





Fréquentation 2014-2020															
	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020		Moyenne 2014-2019
	Fréquentation	% année précédente	Fréquentation	% année précédente	Fréquentation	% année précédente	Fréquentation	% année précédente	Fréquentation	% année précédente	Fréquentation	% année précédente	Fréquentation	% année précédente	
Entrées Piscine	46 883	87,26%	40 909	109,51%	44 798	102,78%	46 043	100,70%	46 367	96,81%	44 890	34,74%	15 595	44 982	
Entrées Activités aquatiques	9 933	99,97%	9 930	120,19%	11 935	100,23%	11 962	90,06%	10 773	105,19%	11 332	33,45%	3 790	10 978	
Entrées Espace Détente	18 047	67,25%	12 136	141,74%	17 201	116,93%	20 113	34,17%	6 873	183,02%	12 579	42,55%	5 352	14 492	
Entrées Abonnement multi-activités (Pass)	7 532	85,25%	6 421	99,70%	6 402	96,14%	6 155	111,24%	6 847	97,09%	6 648	38,51%	2 560	6 668	
Entrées Scolaires Cobas/hors Cobas	12 545	110,02%	13 802	97,44%	13 448	93,73%	12 605	83,93%	10 580	99,72%	10 550	65,36%	6 896	12 255	
Entrées Clubs	4 922	113,77%	5 600	133,57%	7 480	104,02%	7 781	103,66%	8 066	107,20%	8 647	22,89%	1 979	7 083	
Entrées Groupes et CE	2 314	93,22%	2 157	115,11%	2 483	101,77%	2 527	106,09%	2 681	93,70%	2 512	29,34%	737	2 446	
Total des fréquentations	102 176	89%	90 955	114%	103 747	103%	107 186	86%	92 187	105%	97 158	38%	36 909	98 902	





Pour rappel : de 2014 à 2019, on observe une variation des fréquentations entre 107 186 entrées pour 2017 et 90 955 entrées pour 2015 avec une moyenne de 98 902 entrées.

N-1 : la différence de fréquentation entre 2019 avec 97 158 entrées et 2020 avec 36 909 entrées est de 60 249 entrées soit une diminution de 62 %.

Moins bonne année : la différence de fréquentation entre 2015 et 2020 est de 54 046 entrées soit une diminution de 59 %.

Meilleur année : la différence de fréquentation entre 2017 et 2020 est de 70 277 entrées soit une diminution de 66 %.

La baisse significative des fréquentations de 2020 s'explique par les 189 jours de fermeture administrative pour la Covid-19 et l'application d'un protocole sanitaire stricte sur les périodes d'ouverture avec des jauges d'accueil réduites et des amplitudes horaires ajustées.

1.15 Fréquentation des scolaires

Scolaires													
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
2019	1 136	654	1 191	827	1 426	1 275	128		1 222	732	1 103	856	10 550
2020	1 422	1 348	313						666	884	1 178	1 085	6 896
Prévisionnel	1 843	1 843	1 843	1 843	1 843	1 843	1 843		1 843	1 843	1 843	1 843	20 268

La différence de fréquentation entre 2019 avec 10 550 entrées scolaires et 2020 avec **6 896 entrées** scolaires est de 3 654 entrées scolaires soit une **diminution de 65 %**.

Les établissements scolaires ayant fréquenté la Piscine et Spa de Gujan-Mestras sont : 1.27 page 58) :

Ecoles Primaire de Gujan-Mestras (encadrées par agents municipaux) :

- Ecole Jules Ferry : 43 séances au lieu de 106 en 2019
- Ecole Sainte Marie : 25 séances au lieu de 48 en 2019
- Ecole Jean de La Fontaine : 68 séances au lieu de 97 en 2019
- Ecole Gambetta : 26 séances au lieu de 89 en 2019
- Ecole Pasteur : 31 séances au lieu de 68 en 2019

Ecoles primaire du Teich :

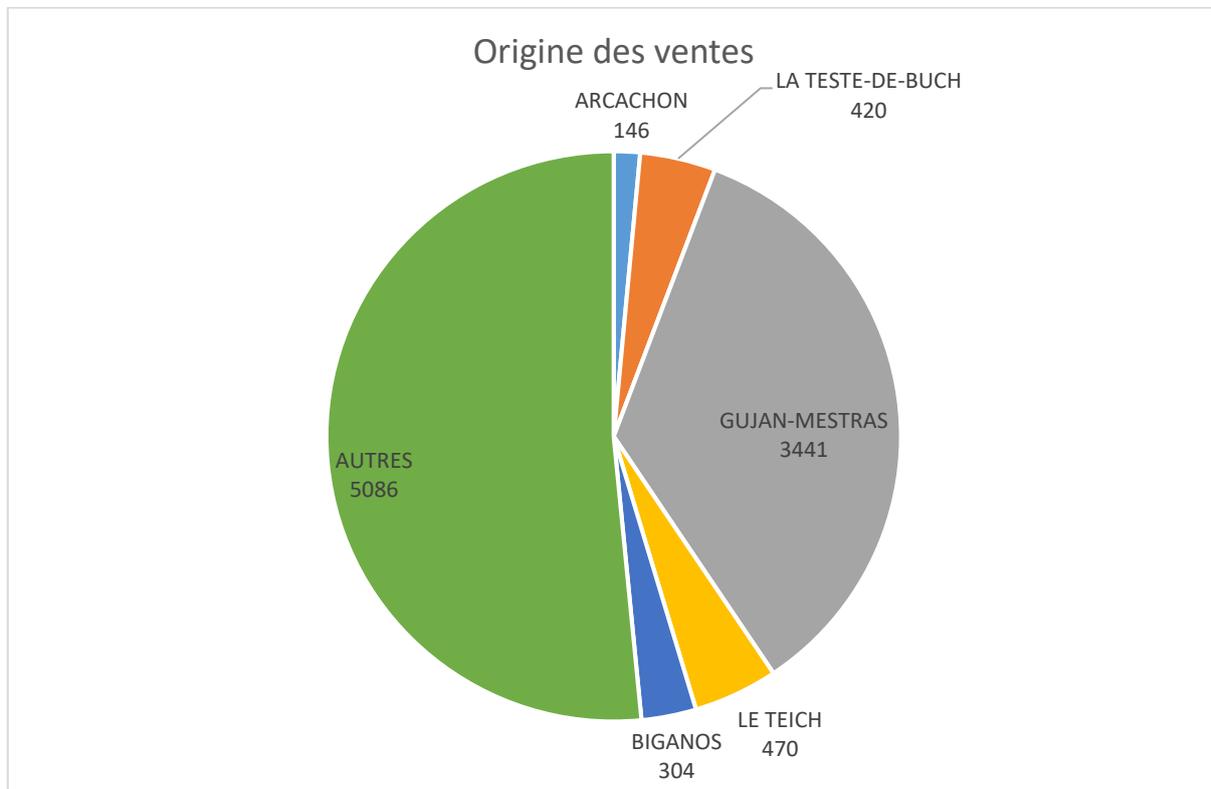
- Ecole Delta : 25 séances au lieu de 40 en 2019
- Ecole Val des Pins : 24 séances au lieu de 30 en 2019

La baisse significative des fréquentations de 2020 s'explique par les jours de fermeture administrative.

Plannings scolaires : voir annexe 1.27 page 60.



1.16 L'origine des ventes :



On constate la répartition suivante pour l'origine des ventes :

- **Autres : 5086 entrées soit 50 %** en 2020 est identique en 2019 ;
- **Gujan-Mestras : 3441 entrées soit 34 %** en 2020 contre 39 % en 2019 ;
- **Le Teich : 470 entrées soit 4 %** en 2020 contre 5 % en 2019 ;
- **La Teste-de-Buch : 420 entrées soit 4%** en 2020 contre 5 % en 2019 ;
- **Biganos : 304 entrées 3 %** en 2020, pas extraction spécifique fait en 2019;
- **Arcachon : 146 entrées soit 1 %** en 2020 est identique en 2019.

Les origines des ventes de 2020 en pourcentage sont similaires à 2019.



ORIGINE DES VENTES

PRODUITS	TOTAL	COBAS				HORS COBAS		TOTAL	%
		ARCACHON	LA TESTE-DE-BUCH	GUJAN-MESTRAS	LE TEICH	BIGANOS	AUTRES		
SEANCE ACTIVITE AQUA	114	1	18	72	13	1	9		
SEANCE AQUABIKE	54		7	40	2	1	4		
10 SEANCES ACTIVITE AQUA	107		3	76	16	1	11		
10 SEANCES AQUABIKE	19		2	12	3		2		
30 SEANCES ACTIVITES AQUA	25	1		20	3		1		
30 SEANCES AQUABIKE	2			1	1				
10 SEANCES BEBE NAGEUR	12	2	1	5			4		
10 SEANCES JARDIN EVEIL	18			11		2	5		
ANNIVERSAIRE	5			1	1		3		
ECOLE NAT ENF SUP ANNUEL	0								
ECOLE NAT ENFANT ANNUEL	8			5	2	1			
ECOLE NAT/COLLECTIF ENFANT TRIM	103	1	3	69	10	8	12		
SEANCE JARDIN EVEIL	35		1	29	1		4		
SEANCE BEBE NAGEUR	56	1	9	30	3	2	11		
STAGE APP. EFT 5 SEANCES	107		3	75	11	1	17		
PASS PERFORMANCE	10			8	2				
PASS PLENITUDE	8			8					
TOTAL		6	47	462	68	17	83	683	6,92%
%		0,88%	6,88%	67,64%	9,96%	2,49%	12,15%		
ENTREE AQUATIQUE + DETENTE	749	21	27	137	14	21	529		
ENTREE DETENTE	479	16	25	137	22	8	271		
10 ENTREES AQ+DET	23	2		15	2		4		
10 ENTREES DETENTE	18	3		9	4	1	1		
ABO TRIM AQ+DET	16		2	12		1	1		
ABO TRIM DETENTE	0								
ABO ANNUEL DETENTE	3			2			1		
ABO ANNUEL AQ+DET	7		1	5	1				
TOTAL		42	55	317	43	31	807	1295	16,42%
%		3,24%	4,25%	24,48%	3,32%	2,39%	62,32%		
ENTREE ADULTES (+16)	3915	63	159	1105	153	126	2309		
ENTREE ENF 3-16 ANS	2274	18	90	734	88	75	1269		
ENTREE ENF (-3ANS)	452	4	11	153	15	11	258		
PASS FAMI (2 ENF+ 2 AD)	292	2	6	78	11	5	190		
ENTREE FAMILL SUPP	81		1	23	3		54		
10 ENTREES ADULTES	694	9	42	446	72	28	97		
10 ENTREES ENFANT	146	1	5	106	13	7	14		
CARTE 10 HEURES	11		1	4	2	1	3		
PASS EQUILIBRE	24	1	3	13	2	3	2		
TOTAL		98	318	2662	359	256	4196	7889	79,95%
%		1,24%	4,03%	33,74%	4,55%	3,25%	53,19%		
TOTAL GENERAL								9867	



5- Maintenance

1.17 Entretien

EQUALIA pérennise son engagement avec un fournisseur national proposant une gamme de produits adaptés aux besoins d'un espace aquatique. Un protocole d'entretien, des fiches techniques et de sécurité sont communiqués au personnel afin d'assurer un nettoyage de qualité, d'optimiser la consommation des produits, d'améliorer l'utilisation de ceux-ci, tout en assurant la sécurité du personnel.

Dans le respect des conditions d'hygiène et de sécurité, notre équipe d'entretien utilise des produits spécifiques compatibles avec le traitement d'eau de la piscine, entièrement compatibles avec les eaux chlorées.

Les produits utilisés :

- un désinfectant puissant : nettoyeur acide bactéricide pour les sols et murs des sanitaires, salle d'eau, vestiaires.
- un détergent décontaminant : nettoyeur acide doux désinfectant bactéricide pour les sanitaires, salle d'eau, vestiaires et plages.
- un détartrant rénovateur de surface : spécialement adapté pour le nettoyage des sols, la rénovation des vitres et de l'aluminium.
- un nettoyeur biologique spécialement conçu pour le traitement et l'assainissement des sanitaires et siphons.
- des nettoyeurs multi-usages et vitres viennent compléter la gamme de produits.

Ces produits sont appliqués par nos agents en respectant les strictes conditions d'utilisation du protocole d'entretien.

Protocole sanitaire COVID :

Suite à l'arrêté N°20-298 : Portant sur la réouverture de la Piscine et Spa de Gujan-Mestras suite à la fermeture administrative liée à l'épidémie de COVID-19 ; l'établissement a ouvert le 24 juin 2020.

Cette ouverture a été soumise à un protocole de réouverture et d'exploitation suivant les recommandations des équipements sportifs, sites et espaces de pratiques sportives ainsi que les consignes et recommandations sanitaires relatives à la réouverture et à l'exploitation des piscines à usage collectif de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.



1.18 Réglementaire

Voici les différents contrôles renseignés dans le registre de sécurité :

- Vérification extincteur EUROFEU : 17/07 ;
- Equipement de protection individuelle INEO : 28/07 ;
- Vérification l'alarme incendie AQUI-FEU : 28/07 ;
- Système désenfumage AQUI-FEU : 30/11 ;
- Conduits de fumée ENGIE : 14/05 – 03/09 ;
- Gaz combustibles et installations utilisation des hydrocarbures liquéfiés APAVE : 03/03 ;
- Eclairage de sécurité BAES ENGIE : 29/01-02/02-12/05-09/06-06/07-18/08-19/09-15/10-10/11-12/12 ;
- Contrôle disconnecteur ENGIE : 29/05 ;
- CTA ENGIE : 27/05-28/05 ;
- Nettoyage bâche tampon ENGIE : 28/05.

Registre de sécurité voir annexe 1.26 page 63.



1.19 Report des interventions ENGIE SOLUTIONS :

Date de demande	Commentaire	Commentaire technicien
06/01/2020 11:44:55	pb de loquet dans les WC hommes dans le hall	Opération des remplacement de la porte / le chambranle a bougé fait courir janvier en programmato
09/01/2020 08:49:24	un joint se decolle dans le grand bain et presence de sable dans le grand bain	Vu avec azur concept
09/01/2020 15:30:54	les bancs n'ont pas été remis dans le hall piscine	Bancs en bois retirés suite à la mise en place du carrelage. Bancs à commander voir avec P Lalande
09/01/2020 15:46:56	porte des wchomme dans le hall d'accueil qui ne fonctionne plus	Accompagnement prestataire pour le remplacement (dépose et pose) de 8 portes
13/01/2020 10:44:27	plus de débordement dans les 2 bassins	Deux tuyaux refoulements pompes en rupture , mise en place de deux pompes pour évacuer l'eau en sous station
21/01/2020 14:40:06	poignées de porte HS dans les vestiaires collectifs	Remise en place de la poignée et vissage des fixations
21/01/2020 14:42:09	lumiere ne fonctionne toujours pas dans les vestiaire	Lampes luminaire remplacement
23/01/2020 08:49:36	le hamam ne fonctionne pas - pas de vapeur - et ce matin saleté retrouvé au bord du bassin	Le hamam se dé lancée par horloge à 8h 30 pour une utilisation normale a 9 h00 a ouverture. Pour les saletés retrouvées au bord du bassin , j'ai fait remonter à azur concept par le cahier liason
27/01/2020 08:43:57	2 syphons dans le hamam qui sont bouchés et plus de lumiere sur le parking	Disjonction et Hamman vérification des bouches d'évacuation eau .
27/01/2020 08:57:40	Traces blanches autour des deux bassins et ca sent très fort la javel	Passage du jet autour de la piscine et marqué dans le cahier de liaison azur concept
28/01/2020 08:36:10	le pediluve n'est pas endecher ce matin ni hier	J'ai fait la remonté dans le cahier de liason de clair azur
31/01/2020 16:42:29	les 2 prises du locale pédagogique qui ne fonctionne pas - et le seche cheveux au niveau des vestiaires public qui ne fonctionne pas	Remplacement à l'identique d'un sèche cheveux. Pour les prises normale tout est correct, pour les deux prise ondulés, pas de présence d'ondulateur sur le site. Elles sont en attentes donc pas allim
05/02/2020 09:21:24	PB AVEC LA PORTE ESPACE DETENTE - ELLE NE S'OUVRE PLUS	Vérification des connexions ok. Reboot UTM Fonctionnel.
05/02/2020 16:08:04	excrement dans le petit bassin	Enlèvement et vérification d'absence de défection dans le ludique . Sur chloration et analyse piscine . Réouverture bassin à 17h 30
06/02/2020 16:58:22	protection de rampe chauffante qui est entrain de tomber	Reprise fixation protection éclairage dans le sauna .
11/02/2020 09:08:51	presence de saible dans le grand bassin	technicien sur place, problème de filtre, nettoyage prévu par la société Azur Concept.
11/02/2020 11:32:57	le pediluge entre les douches et la piscine est en train de se vider	Équilibrage entre le pediluve bassin et espace détente. Nettoyage filtre de pompe.
13/02/2020 08:42:14	sable dans le bassin sportif	Vu avec clair azur, j'ai passé le robot sur accu .
19/02/2020 17:19:37	poignée espace détente cassé -	Fonctionnement normal
20/02/2020 09:30:48	en attente de technicien pour les analyses car le SPA est fermé	Contre analyse ok
25/02/2020 11:30:20	pediluge de l'espace détente est vide	Équilibrage vannes pédicure en coursive
25/02/2020 11:31:15	luminaire dans les WC femme qui est HS	Fonctionne normalement .après plusieurs essais ras
25/02/2020 11:31:57	spot luminaire accueil HS	Remplacement des 2 ampoules
25/02/2020 15:09:50	pas de chlore dans le jacuzzi	Doubleon
26/02/2020 08:42:44	pas de débordement dans les 2 bassins ludique et sportif	Dis fonctionnement électrovanne remplissage bassin . Remise en fonction . Débordement ok
28/02/2020 08:36:17	sable dans le grand bassin et dans la patageoire les protections ont été retirés	Contact azur concept pour nettoyage
03/03/2020 11:25:38	chasse d'eau qui est bloqué dans les WC hommes public - ne s'arrête pas de couler	Léger goutte à goutte qui s'estompe. Aucune mesure corrective si cela ne s'aggrave pas
05/03/2020 08:56:11	le portail exterieur se ferme tout seul lorsqu'il y a du vent - et le portail électrique employé ne se ferme plus	Portail électrique débloquent. Fonctionnement normal. Portail manuel a redressé mais fonctionne
06/03/2020 11:52:02	un nappage mousseux à la patageoire d'apres les remarque des clients	Présence de nappage mousseux par moment . Analyse correct .
10/03/2020 16:41:56	des excrements dans le bassin ludique	Enlèvement de la déjection et surchloration . analyse à 18 h pour réouverture
01/07/2020 11:07:58	Lumière des sanitaires femmes public qui ne fonctionne plus.	Remplacement de deux lampes
18/09/2020 11:35:21	lumiere hs VESTIAIRE COLLECTIF	Remplacement de lampes en vestiaire gosses
24/09/2020 13:43:51	douche public porte savon cassé le savon se vide	Hors contrat engie
12/10/2020 08:59:01	poignet porte coupe feu qui a du jeu / pistolet dun tuyau qui fuit et jacuzzi pas encore rempli	Remise en place de la poignée coup feu , remise en route du spa et resserage de la couchette de nettoyage sol .
15/10/2020 13:47:35	PLUS D'ELECTRICITE	Coupure générale de courant a 13h45, remise en route à partir de 15h30. Pompes de filtration relancees, cta est remis en fonctionnement et spa à moitié vide remis en service.
28/10/2020 16:30:45	POIGNET DE PORTE DUNE DOUCHE PMR CASSEE	Remplacement de la poignée PMR complete
29/10/2020 13:35:45	lumiere dans les wc du hall qui ne fonctionne pas	Mauvais contact cellule
06/01/2020 06:18:47	Les Analyses du Sportif et Ludique sont pas bonne (Trop de chlore)	Réglage
07/01/2020 05:55:34	les analyse de la patageoire et du spa ne sont pas bonne le DPDA est trop bas et les contre analyse PHLO	Réglage
07/01/2020 19:32:04	pompe hs , qui ne toune plus probleme de filtration	Lavage filtres
11/01/2020 06:10:49	il y a de la vapeur d'eau a l'espace détente . la porte du hamam etait ouverte et celui ci fonctionne .	La porte du Hamam est restée grande ouverte durant la nuit . Contrôles avec le personnel d'accueil sur place.
11/01/2020 14:43:30	vomissement dans la bassin moyen	Vomis dans le bassin.Mise en place du robot sur chloration Manu.Rangement robot.analyse.Consignation pour azur concept sur le cahier.
12/01/2020 06:06:37	le DPDI est beaucoup trop faible (analyse du bassin ludique). Assez de sable au niveau des bouches. Joindre M.LAURENT au 0650819587	Analyse correcte
13/01/2020 06:22:54	les analyse au ludique . le DPDA est bas	Modifier pente cyclope
18/01/2020 12:55:55	bulle de Jacuzzi qui ne marche pas et pas lumiere dans les vestieres	Pompe massage hs . Ampoule à remplacer lundi
19/01/2020 05:58:12	Les analyses du spa : combiné elevele sportif, le DPDI est trop bas.	Débouchage canne injection chlore sur ludique + Ferrand bassin
20/01/2020 06:38:27	les Analyses du Bassin Sportif et du SPA sont Mauvaises	Callbrage cyclope . Fuite sur pvc tubulure spa .
20/01/2020 20:14:11	le portail droit de parking ne ferme pas à clé	Intervention reportée à demain matin
24/01/2020 06:42:22	lesanalyses au spa ne sont pas bonnes + mousse dans l'eau de la patageoire	Vu
25/01/2020 05:59:30	Le Sportif et Ludique le PH est Bas et le Spa c'est le DPD 1 qui est faible au niveau des analyses + du sable dans la patageoire	Filtration x2 sportif et ludique, filtration spa. Recalibrage sondes pH et Cl sur sportif ludique et spa. Analyses refaites ok. Sortie de la serrure accès spa, carré de poignée cassé bloquant la porte
25/01/2020 12:27:51	il y a du sable dans la patageoire/poignée de porte cassé pour aller à la détente/lumière toilette femme hs	
26/01/2020 05:54:51	Au SPA: le DPDI est bas	Analyses spa refaites : RAS.
27/01/2020 05:50:10	les analyses de la patageoire ne sont pas bonne	la variateur de vitesse pompe était en défaut ventilation .Nettoyage et lava filtre . En attente de chauffe à température contractuelle.
30/01/2020 13:16:06	LES ANALYSES DU BASSIN SPORTIF ET DU BASSIN LUDIQUE NE SONT PAS BONNES / PAS ASSEZ DE PH	Ajust de pH plus.
30/01/2020 20:14:11	Au niveau de la patageoire jet d'eau en panne	Pas de débordement sur patageoire don pompe hérisson pas en fonction . Forage du ventilateur du variateur pour activation pompe.





Marie-Hélène DES ESGAUX, Présidente de la COBAS



31/01/2020 18:35:06	porte de l'espace détente qui e se ferme plus	Réglage
01/02/2020 11:00:47	sable dans la patagoeiro	Nettoyage patagoeiro
08/02/2020 13:06:56	PEDELIVE DE L'ESPACE DETANTE ET VITE	Déjà réalisée à 13h30 . Furet et réamorçage de la pompe .
06/02/2020 12:50:25	PAS D'EAU DANS LE PEDILUVE	Mise en eau pediluve
07/02/2020 13:39:24	mme nous signale que suite à l'intervention le technicien a oublié de mettre la protection au niveau des fils et ensuite au niveau des toilettes femmes publique le porte savon est cassé + pediluge non rempli au niveau des bassin	Remise en platine sur électro aimant , remplacement porte savon .
09/02/2020 13:24:28	SABLE PRESENT DANS LA PATOGEIOIRE .	Nettoyage bassin patagoeiro (sable) .
10/02/2020 18:22:14	les subaquaquies hs dans les bassins ludiques	Réarmement disjoncteur subaquaquie bassin ludique .
18/02/2020 19:39:29	excréments dans le bassin ludique	Filtration et chloration.
19/02/2020 06:18:56	combiné de la patagoir 081 et les analyses ne sont pas bonne merci de rappeler mir munch	Traité ce matin.
20/02/2020 13:16:21	Les Analyses sont mauvais sur le chlore Pediluve presque vide acces espace détente	Réarmement pompe chlore et débouchage canne injection
21/02/2020 06:27:52	au spa les analyses ne sont pas bonnes	Pompe chlore désamorcée, ré amorçage pompe ,nettoyage canne d injection et analyses d eau spa ok .
21/02/2020 12:43:09	au niveau de la patgoeirre presence fde fs&sable un spot de failant au niveau des toilettes femmes + vestiaires public..	Nettoyage filtre patau + nettoyage du sable dans la pato .
22/02/2020 06:15:56	Patagoeiro : combiné élevé - demande de pastille DPD1	Nettoyage filtre x2 contre analyse ok
25/02/2020 05:53:44	SPA DPDA trop bas	Remplacement tuyaux aspiration de la pompe doseuse chlore . Contrôle fonctionnement ok
25/02/2020 13:18:48	mr nous signale un niveau de chlore très bas et le spa est fermé pour l'instant dpd1 0,07 et 0,7 ce matin la patagoeiro est aussi dans la limite.	Remplacement tuyaux aspiration de la pompe doseuse chlore spa . Contrôle fonctionnement ok Lavage filtre patau .
26/02/2020 12:28:50	demande d intervention car il y a du sable dans le grand et petit bassin	Vu avec Azur concept lors du nettoyage de demain
27/02/2020 12:33:30	portail l droit exterieur sur le parking qui reste fermer	Technicien sur place portail ouvert RAS
01/03/2020 06:13:39	ANALYSES. Au niveau de la patagoeiro, le combiné est élevé. La bache qui protege le spa à l'extérieur est au fond du bassin.	Contre analyse correcte. J'ai retiré la bache et l'ai mise sur la barrière Réarmement éclairage extérieur.
03/03/2020 06:10:54	pour la Patagoeiro : le Combiné est Trop Elevé	Analyse à la limite 0.61 Lavage filtre patau
07/03/2020 06:30:34	DPD1 trop bas au niveau du SPA	Contre analyse ok
07/03/2020 15:58:20	coupure de courant total	Coupure général sur une partie de la ville . Remise en service vers 18h/18h30 . Contrôle fonctionnement installation z chaudière z cta Ok
08/03/2020 05:22:26	beaucoup de sable devant les bouches d évacuation grand bassin et ludique	Nettoyage sable des bassins
08/03/2020 11:27:11	sable present dans le bassin sportif .	Isolément d'un filtre + arrêt pompe n1 pour essais . Débordement de la piscine ok . A suivre lundi
09/03/2020 05:29:28	pour la Patagoeiro les Analyses de Combiné sont trop élevés + présence de sable dans le grand bassin	Nettoyage du sable grand bassin . Lavage filtre patau .
09/03/2020 18:44:05	sifon bouché à l'entrés vestiaire collectifs	Nettoyage siphon et passage furet
09/03/2020 19:14:58	TEMPERATURE DU GAAND ET PETIT BASSIN TROP BASSE (25°)	Intervention de la veille , vanne de remplissage bac tambour bloqué , apport d eau froide trop important faisait chuter la température de l eau du bassin , ce matin température contractuelle
10/03/2020 19:09:16	problème de température de l'eau // celle ci chute // 28°c	Suite à l'arrêt de la pompe bassin plus assez d'échange dans l'échangeur chauffage donc augmentation de la température jusqu'à la sécurité . Augmentation de la température Max échangeur .
14/03/2020 06:18:29	patagoeiro libre actif trop bas - spa : dpd1 trop bas	Patagoeiro lavage filtre Spa vérification canne d'injection chlor plus pompe chlor Analyse correctes
14/03/2020 16:07:06	mme nous signale une présence d'excrément dans le bassin ludique.	Chlorations, appoint d'eau bac tampon bassin ludique niveau très haut Analyse faite Réouverture du bassin ludique
10/07/2020 05:52:09	Patagoeiro PH à 7,46 et le DPD1 est à 0,22 trop bas Joindre M.VERDIN au 0624614218	Réamorcer pompe doseuse chlore bassin patagoeiro
15/07/2020 06:42:12	Le sportif et le ludique qui est très très faible en DPD1	Contre analyse par technicien site , résultats conformes aux exigences réglementaires.
17/07/2020 05:59:23	le sportif et le jacuzzi sont hors norme . pas de chlore	Le technicien responsable s'en occupe
04/08/2020 19:24:25	dejection dans la piscine	Nettoyage,surchloration
13/08/2020 06:51:48	les analyse de la ptogeoir ne sont pas bonne ph a 6.90 et le dpd1 a 0009	Débouchage canne d'injection Contrôle ok
20/08/2020 06:47:13	analyses du spa ne sont pas bonnesph 6,78 et dpd1 0,11	Problème sur la sonde bas niveau qui bloque la pompe de circulation et rend l'analyseur hors service , rétabli à 8h00 par laurent
22/08/2020 17:45:17	probleme avec le hamman // mauvaise odeur // malgre l'aeration	Pas d'odeur constatée
25/08/2020 18:52:30	présence d'excréments dans le grand bassin	Sur chloration grand bassin
01/09/2020 18:44:22	demande de mettre la température de l'eau (la mettre à 32degres)	Il n'est physiquement pas possible d'atteindre les 32°C durant la nuit, il faut au moins 1 journée complète. Pour la prochaine mercredi anticiper la demande.
03/09/2020 05:47:04	patogeoire, dpd 1 a 3.20 , dpd 3 à 3.61, combiné à 1.66, hors norme	Réglage des cyclope et lavage filtres
13/09/2020 06:01:41	DPD 1 trop bas couleur de fiol anormale	Analyse non conformes, vidange 3x jacuzzi, remplissage 3x , rinçage circuit, analyse eau bassin conformes aux exigences réglementaires.
16/09/2020 07:08:53	les analyses ludique et patagoiern qui ne sont pas bonnes	Débouchage canne d'injection chlore et remise en route pompe doseuse
16/09/2020 19:12:30	IL Y A UNE DEFECTION DANS LE BASSIN LUDIQUÉ	Excréments bassin évacué par MNS , lavage filtre et surchloration bassin
29/09/2020 05:53:31	pour la Patagoeiro : les Analyses DPD1 et Libre Actif sont Trop Elevées	Appel non urgent
08/10/2020 06:14:10	Problème Patagoeiro // les analyses sont pas bonne en DPD1 0,23 après 3 essais	Débouchage canne injection
09/10/2020 06:29:41	patagoeiro le DPDA A 3.39	Réglage
16/10/2020 06:40:06	le DPD1 du pato est à 3,85	Contre analyse bassin , résultats conformes aux exigences réglementaires.
17/10/2020 06:05:26	les analyses au spa ne sont pas bonnes .	Sonde de niveau eau analyseur de commande pompe doseuse en niveau bas , réglage , nettoyage 2 fois du filtre bassin spa suite analyse pH non conforme . Remise en route spa et analyse (ok)
21/10/2020 13:16:01	la serrure de la porte du personnel ne fonctionne plus (bloquée)	Remplacement du mécanisme trois points. Récalage de la porte car elle avait bougé.
22/10/2020 06:27:06	le sportif est trop élevé au combiné merci de rappler l'agent sur place	Contact agent , lavage filtre par technicien site
23/10/2020 06:23:49	Le sportif est a 0.81 au combiné le DPD1 est à 2.08	Nettoyage du filtre n°1 Analyse correcte à 8 h 00
26/10/2020 06:24:47	Le Ludique n'est pas bon ; le PH est à 0,27 et le DPD1 est à 2,76	Mesure bonne a mon arrivée, pH à 7.43 et chlore à 2. Lavage filtre pour baisser le chlore et étalonnage cyclope
03/11/2020 06:16:32	Taux de chlore des bassins sportif et ludique trop bas	Informations transmises au technicien
05/11/2020 06:34:00	à la patagoeiro . pas de chlore	Informations transmises au technicien responsable
18/11/2020 06:03:45	pour la Patagoeiro et le Bassin Ludique: les Analyses ne sont pas Bonnes	Contre analyse bassin ludique (ok) , réamorcer pompe doseuse chlore bassin patagoeiro
23/11/2020 06:22:23	Patagoeiro Dpd1 est a 0.05 à 0.6h15	Remise en fonction de la pompe
24/11/2020 06:12:09	au pato les analyse ne sont pas bonne merci de rappeler l'agent sur place	Patagoeiro vidée le 24/11/2020 , en attente de réouverture



6- Rapport financier

1.20 Chiffre d'affaires

<i>En € HT constants</i>	Réalisé 2019	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
Recettes Piscine	178 820 €	57 587 €
Recettes Activités aquatiques	101 132 €	24 654 €
Recettes Espace détente	17 335 €	15 301 €
Recettes Abonnement multi-activités (Pass)	31 412 €	13 462 €
Recettes scolaires Primaires Gujan-Mestras	0 €	0 €
Recettes scolaires Secondaires Gujan-Mestras	0 €	1 697 €
Recettes scolaires Primaires du Teich	0 €	3 216 €
Recettes Collège du Teich	0 €	0 €
Recettes scolaires COBAS / hors COBAS	10 483 €	1 943 €
Recettes Clubs- Associations	24 061 €	6 491 €
Recettes Groupes et CE	4 811 €	1 937 €
Redevance Distributeurs	1 397 €	218 €
Vente Boutique et autres produits	38 398 €	286 €
Compensation pour contraintes de SP	70 897 €	75 179 €
Fonds de solidarité		5 881 €
TOTAL DES PRODUITS € HT	478 746 €	207 853 €

Au-delà de la baisse de fréquentation liée à la fermeture des piscines, dans le cadre du dispositif visant à limiter la propagation du virus Covid-19, le Gouvernement et notamment le Ministre des solidarités et de la santé ont pris des mesures pour faire face à la pandémie de Covid-19 et notamment l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19.

A ce titre, l'article 8 du décret n°2020- 293 du 23 mars 2020, faisant suite aux prescriptions imposées par l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19, a imposé la fermeture des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques et sportives.

Le 28 mai 2020, le Premier Ministre a annoncé que les équipements sportifs couverts étaient autorisés à rouvrir à partir du 2 juin 2020 dans des conditions adaptées et dans le cadre de la stratégie de « déconfinement » progressif, établie par le Gouvernement.

Cependant, compte tenu de l'évolutivité négative de la situation sanitaire, l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2020 a imposé la fermeture partielle des établissements dans lesquels sont

pratiquées des activités physiques, sportives et de loisir du 26 septembre au 11 octobre. Puis le Gouvernement à compter du 30 octobre 2020 via le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, modifié par le décret n°2020 1454 du 27 novembre 2020, a une nouvelle fois imposé la fermeture partielle des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques, sportives et de loisir.

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a mis en place le couvre-feu sur le territoire national allant de 18h à 6h du matin en vertu du décret du 15 janvier 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

L'ensemble de ces mesures sanitaires a fortement impacté l'exploitation. A ce titre, le chiffre d'affaires a été impacté par l'absence de génération des prélèvements bancaires sur les ventes abonnées pendant la période de fermeture (6 200.88€) et par le remboursement ou report sur 2021 des ventes prépayées (24 452.58€).

Globalement, l'ensemble des postes de chiffre d'affaires a connu une baisse significative sur 2020.

- a) Les recettes commerciales hors compensation de contraintes de service public s'élèvent à 132673€, soit une baisse de 67% par rapport à 2019.
- b) Les subventions d'exploitation quant à elles ont été maintenues pendant toute la période à hauteur de 70 897€.
- c) Les subventions d'exploitation comprennent 4 282,83€ de compensation relative à la non application de l'indexation de 2019 à 2020.

Cette baisse des recettes commerciales est en partie compensée par les différentes mesures ci-dessous :

Le fonds de solidarité sur le mois de décembre 2020	5 881€
L'exonération des charges patronales et crédit URSSAF	7 064€
L'indemnisation de l'activité partielle	56 594€
Soit un total de	69 539€

1.21 Charges externes



<i>En € HT constants</i>	Réalisé 2019	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
CHARGES (en € HT)		
Fluides	9 466 €	5 250 €
Eau (uniquement ECS)	9 466 €	5 250 €
Electricité (uniquement enseigne)	0 €	0 €
Chaleur (Gaz)	0 €	0 €

Les fluides et énergies ont bien sûr baissé du fait des fermetures (- 4 215€).

<i>En € HT constants</i>	Réalisé 2019	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
Achats	16 725 €	4 030 €
Fourniture de produits d'entretien	2 123 €	3 626 €
Fournitures administratives	14 089 €	403 €
Billetterie et cartes d'accès	0 €	0 €
Vêtements du personnel	11 €	0 €
Achats marchandises boutique	502 €	0 €
Services extérieurs	29 170 €	30 833 €
Analyses DASS	0 €	0 €
Redevance RODP	11 466 €	12 373 €
Locations	1 504 €	2 423 €
Contrats de prestations (Cf. détail)	8 941 €	8 906 €
Entretien et petites réparations	1 860 €	2 199 €
Assurances	5 398 €	4 933 €

L'ensemble des postes d'achats et des services extérieurs a globalement connu une baisse importante.

Par la maîtrise des charges, parmi les plus significatives il est à noter :

Fournitures administratives	-13 686€
-----------------------------	----------

<i>En € HT constants</i>	Réalisé 2019	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
Autres services extérieurs	63 646 €	56 292 €
Honoraires	7 416 €	5 595 €
Frais de gestion	32 969 €	33 565 €
Frais de contrôle	2 500 €	2 500 €
Frais d'acte	1 159 €	693 €
Promotion	10 042 €	7 953 €
Missions de déplacement	2 792 €	871 €
Frais postaux	128 €	8 €
Telecom	2 876 €	3 096 €
Commission ANCV (Ch. Vacances, coupon sport)	283 €	0 €
Commissions bancaires	3 480 €	1 996 €
Cotisations	0 €	15 €

L'ensemble des postes Autres services extérieurs a globalement connu une baisse importante (-7 354€).

1.22 Impôts et taxes + charges de personnels

<i>En € HT constants</i>	Réalisé 2019	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
Charges de Personnel	280 956 €	166 409 €
Salaires et charges	280 104 €	165 534 €
Medecine du travail	853 €	875 €
Autres charges du personnel	0 €	0 €

Le montant de la masse salariale regroupant les salaires, charges sociales et provision CP, est de 166 409€ soit une baisse de 114 547€ par rapport à 2019.

Ce montant prend en compte :

- L'activité partielle des personnels pendant les périodes de fermeture,
- Les exonérations des cotisations patronales sur les périodes identifiées par décret.

<i>En € HT constants</i>	Réalisé 20	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
Impôts et taxes	19 887 €	5 238 €
Taxe d'apprentissage et Formation Continue	2 619 €	-95 €
CET (ex taxe professionnelle)	14 353 €	2 627 €
Taxe sur les salaires	3 078 €	2 706 €
Taxe sur les ordures ménagères (TOM)	-163 €	0 €
Organic	0 €	0 €

Les impôts et taxes se composent essentiellement de la taxe sur les salaires et de la CET, avec une baisse de 14 649 €, soit une variation de -74% (en rapport avec la baisse de la masse salariale et du chiffres d'affaires).

1.23 Amortissements et charges financières

<i>En € HT constants</i>	Réalisé 2019	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
Amortissement - investissement	3 419 €	4 857 €
Dotations aux amortissements	1 779 €	2 416 €
Charges financières	1 640 €	2 441 €
Autres charges	-505 €	27 640 €

Ce poste regroupe 2 416€ de dotations aux amortissements sur investissements, pour l'année 2020.

Les charges financières sont en légère hausse et regroupent :

- Charges divers gestion courante	10,11
- Charges d'intérêt de Fi InterCo	2769,67
- Intérêt emprunt BPI	181,47
- Pénalités, amendes fiscales	14,33
- Valeurs comptables des éléments	1057,12
Charges financières	4 032,70 €

Les produits financier correspondant à des produits de participations InterCo et s'élèvent à 1 591,43€.

Une charge supplémentaire de 1 057,12 € est constatée en 2020 et concerne la sortie de deux immobilisations (catégorie : « sons et lumières » et matériel industriel ».

<i>En € HT constants</i>	Réalisé 2019	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
Autres charges	-505 €	27 640 €
TOTAL CHARGES € HT	422 764 €	300 549 €

La baisse globale des charges d'exploitation s'affiche à 122 215€ sur 2020 par rapport à 2019.

1.24 Résultat net de l'exercice 2020

<i>En € HT constants</i>	Réalisé 2019	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
RESULTAT D'EXPLOITATION € HT	55 982 €	-92 696 €
INTERESSEMENT	8 393 €	0 €
RESULTAT APRES INTERESSEMENT	47 589 €	-92 696 €
Impôt Société	13 444 €	0 €
Résultat Net	34 145 €	-92 696 €

Au vu de la situation sanitaire en 2020, nous constatons un résultat déficitaire de 92 696€, soit une détérioration très significative du résultat de 126 842€ par rapport à 2019.

1.25 Dispositif d'indexation, tarifs et immobilisations

Le dispositif d'indexation, les tarifs ainsi que les immobilisations sont en 1.29 page 81, 1.30 page 85 et 1.31 page 89.



7- Annexes

1.26 Planning et suivi d'activités

		PISCINE ET SPA DE GUJAN-MESTRAS													
		PLANNING ACTIVITES 2020													
		09H00	10H00	11H00	12H00	13H00	14H00	15H00	16H00	17H00	18H00	19H00	20H00	21H00	22H00
Lundi	Bassin Sportif	1	Scolaires Gujan												
		2	Scolaires Gujan												
		3	Scolaires Gujan												
Lundi	Bassin Loisir	4	Scolaires Gujan												
		5	Scolaires Gujan												
		6	DOUCE	BODY	RSSB	TONIC				OUSTAOU	LASGM	DEB	INTER	BIKE	FIGHT
Mardi	Bassin Sportif	1	Scolaires Gujan												
		2	Scolaires Gujan												
		3	Scolaires Teich												
Mardi	Bassin Loisir	4	Scolaires Gujan												
		5	Scolaires Gujan												
		6	DOUCE	BODY	TONIC	BIKE	MULTI			LYMPHO	RSSB	DEB	INTER	BIKE	TONIC
Mercredi	Bassin Sportif	1	Scolaires Gujan												
		2	Scolaires Gujan												
		3	Scolaires Gujan												
Mercredi	Bassin Loisir	4	Scolaires Gujan												
		5	Scolaires Gujan												
		6	BB NAG	EVEIL	RSSB	DEB		ECOLE 1	ECOLE 2		DEB	INTER	BIKE	BODY	
Jeudi	Bassin Sportif	1	Scolaires Gujan												
		2	Scolaires Gujan												
		3	Scolaires Teich												
Jeudi	Bassin Loisir	4	Scolaires Gujan												
		5	Scolaires Gujan												
		6	DOUCE	BODY	TONIC	BIKE	MULTI			LYMPHO	LASGM	DEB	INTER	BIKE	MULTI
Vendredi	Bassin Sportif	1	Scolaires Gujan												
		2	Scolaires Gujan												
		3	Scolaires Gujan												
Vendredi	Bassin Loisir	4	Scolaires Gujan												
		5	Scolaires Gujan												
		6	RSSB	BODY	TONIC	BIKE			OUSTAOU	LASGM	DEB	INTER	BIKE	TONIC	
Samedi	Bassin Sportif	1	Scolaires Gujan												
		2	Scolaires Gujan												
		3	Scolaires Gujan												
Samedi	Bassin Loisir	4	Scolaires Gujan												
		5	Scolaires Gujan												
		6	ECOLE 1	ECOLE 2	ECOLE 3	DEB									
Dimanche	Bassin Sportif	1	Scolaires Gujan												
		2	Scolaires Gujan												
		3	Scolaires Gujan												
Dimanche	Bassin Loisir	4	Scolaires Gujan												
		5	Scolaires Gujan												
		6	PENTATHLON												



SUIVI ACTIVITES AQUATIQUES - JANVIER 2020

PLANNING			SEMAINES				TOTAL	MEILLEURE FREQ	MOY FREQ COURS*	OBJECTIF PAR RAPPORT A LA FREQ MAX			REAL	DIFFERENTIEL	
H	J	COURS	S02	S03	S04	S05				CAP MAX	NBRE	OBJ%	% CAP. MAX	OBJ %	OBJ NBRE
9H15	LUNDI	DOUCE	1	9	9	12	31	12	8	25	12	48%	31%	-17%	-4
10H15	LUNDI	BODY	10	15	16	19	60	19	15	25	19	76%	60%	-16%	-4
12H30	LUNDI	BIKE	3		4	3	10	4	3	11	4	36%	30%	-6%	-1
19H15	LUNDI	BIKE	3		2	5	10	5	3	11	5	45%	30%	-15%	-2
20H00	LUNDI	FIGHT	4		8	10	22	10	7	25	10	40%	29%	-11%	-3
9H15	MARDI	DOUCE	7		7	9	23	9	8	25	9	36%	31%	-5%	-1
10H15	MARDI	BODY	9		8	12	29	12	10	25	12	48%	39%	-9%	-2
11H15	MARDI	TONIC	13		10	6	29	13	10	25	13	52%	39%	-13%	-3
12H30	MARDI	BIKE	1			2	3	2	2	11	2	18%	14%	-5%	-1
13H15	MARDI	MULTIACTIVITES	0		2	3	5	3	2	20	3	15%	8%	-7%	-1
19H15	MARDI	BIKE	4		3	2	9	4	3	11	4	36%	27%	-9%	-1
20H00	MARDI	TONIC	12		10	11	33	12	11	25	12	48%	44%	-4%	-1
12H30	MERCREDI	BIKE	3		3	4	10	4	3	11	4	36%	30%	-6%	-1
19H15	MERCREDI	BIKE				1	1	1	1	11	1	9%	9%	0%	0
20H00	MERCREDI	BODY	5		7	7	19	7	6	25	7	28%	25%	-3%	-1
9H15	JEUDI	DOUCE	8		10	14	32	14	11	25	14	56%	43%	-13%	-3
10H15	JEUDI	BODY	12		21	12	45	21	15	25	21	84%	60%	-24%	-6
11H15	JEUDI	TONIC	14		8	12	34	14	11	25	14	56%	45%	-11%	-3
12H30	JEUDI	BIKE	6		6	4	16	6	5	11	6	55%	48%	-6%	-1
13H00	JEUDI	DOS	3		2	1	6	3	2	10	3	30%	20%	-10%	-1
19H15	JEUDI	BIKE	1		1		2	1	1	11	1	9%	9%	0%	0
20H00	JEUDI	MULTIACTIVITES	8		7	18	33	18	11	20	18	90%	55%	-35%	-7
10H15	VENDREDI	BODY	12		16	11	39	16	13	25	16	64%	52%	-12%	-3
11H15	VENDREDI	TONIC	7		5	6	18	7	6	25	7	28%	24%	-4%	-1
12H30	VENDREDI	BIKE	3		4	3	10	4	3	11	4	36%	30%	-6%	-1
19H15	VENDREDI	BIKE	2		4		6	4	3	11	4	36%	27%	-9%	-1
20H00	VENDREDI	TONIC	8		7	7	22	8	7	25	8	32%	29%	-3%	-1
12H30	SAMEDI	BIKE	2		1		3	2	2	11	2	18%	14%	-5%	-1
INTITULE							TOTAL FREQ	FREQ N°1	MOY GENERALE	BHAG	OBJ NBR E	MOY OBJ % FREQ	MOY REAL / C	MOY OBJ DIFFERE	NBR E MOY DIFF
TTL			161	24	181	194	560	21	7%	521	235	42%	32%	-9%	-2



SUIVI ACTIVITES AQUATIQUES - FEVRIER 2020

PLANNING			SEMAINES				TOTAL	MEILLEURE FREQ	MOY FREQ COURS*	OBJECTIF PAR RAPPORT A LA FREQ MAX			REAL % CAP. MAX	DIFFERENTIEL	
H	J	COURS	S05	S06	S07	S08				CAP MAX	NBRE	OBJ%		OBJ NBRE	OBJ %
9H15	LUNDI	DOUCE		12	10	12	34	12	11	25	12	48%	45%	-3%	-1
10H15	LUNDI	BODY		17	10	12	39	17	13	25	17	68%	52%	-16%	-4
12H30	LUNDI	BIKE		5	4	5	14	5	5	11	5	45%	42%	-3%	0
19H15	LUNDI	BIKE		2	2		4	2	2	11	2	18%	18%	0%	0
20H00	LUNDI	FIGHT		5	4	10	19	10	6	25	10	40%	25%	-15%	-4
9H15	MARDI	DOUCE		14	8	11	33	14	11	25	14	56%	44%	-12%	-3
10H15	MARDI	BODY		10	19	17	46	19	15	25	19	76%	61%	-15%	-4
11H15	MARDI	TONIC		9	8	14	31	14	10	25	14	56%	41%	-15%	-4
12H30	MARDI	BIKE		3	3	4	10	4	3	11	4	36%	30%	-6%	-1
13H15	MARDI	MULTIACTIVITES		4	3	1	8	4	3	20	4	20%	13%	-7%	-1
19H15	MARDI	BIKE		2	3	2	7	3	2	11	3	27%	21%	-6%	-1
20H00	MARDI	TONIC		13	14	4	31	14	10	25	14	56%	41%	-15%	-4
12H30	MERCREDI	BIKE		3	4	7	14	7	5	11	7	64%	42%	-21%	-2
19H15	MERCREDI	BIKE		5	2	2	9	5	3	11	5	45%	27%	-18%	-2
20H00	MERCREDI	BODY		5	7	4	16	7	5	25	7	28%	21%	-7%	-2
9H15	JEUDI	DOUCE		11	15	12	38	15	13	25	15	60%	51%	-9%	-2
10H15	JEUDI	BODY		18	11	9	38	18	13	25	18	72%	51%	-21%	-5
11H15	JEUDI	TONIC		9	12	9	30	12	10	25	12	48%	40%	-8%	-2
12H30	JEUDI	BIKE		2		0	2	2	1	11	2	18%	9%	-9%	-1
13H00	JEUDI	DOS		1	1	1	3	1	1	10	1	10%	10%	0%	0
19H15	JEUDI	BIKE		8	3	1	12	8	4	11	8	73%	36%	-36%	-4
20H00	JEUDI	MULTIACTIVITES		6	9	10	25	10	8	20	10	50%	42%	-8%	-2
10H15	VENDREDI	BODY		15	14	16	45	16	15	25	16	64%	60%	-4%	-1
11H15	VENDREDI	TONIC		4	2	7	13	7	4	25	7	28%	17%	-11%	-3
12H30	VENDREDI	BIKE		2	2	2	6	2	2	11	2	18%	18%	0%	0
19H15	VENDREDI	BIKE		2	2	2	6	2	2	11	2	18%	18%	0%	0
20H00	VENDREDI	TONIC		6	7	8	21	8	7	25	8	32%	28%	-4%	-1
12H30	SAMEDI	BIKE	2		4	3	9	4	3	11	4	36%	27%	-9%	-1
INTITULE							TOTAL FREQ	FREQ N°1	MOY GENERALE	BHAG	OBJ NBRE	MOY OBJ % FREQ	MOY REAL I/C	MOY OBJ DIFFERE	NBRE MOY DIFF
TTL			2	193	183	185	563	19	7%	521	242	43%	33%	-10%	-2



SUIVI ACTIVITES STAGE HIVER 2020

PLANNING		SEMAINES		OBJECTIF PAR RAPPORT A LA FREQ MAX
H	COURS	S09	S10	CAP MAX
9H15	4 A 5 ANS	1	3	6
10H15	DÉBUTANTS	4	4	6
11H15	DÉBUTANTS	3		6
14H15	DÉBUTANTS		4	6
15H15	INTERMÉDIAIRES	3	6	8



SUIVI ACTIVITES AQUATIQUES - VACANCES HIVER 2020

PLANNING			SEMAINES		TOTAL	MEILLEURE FREQ	MOY FREQ COURS*	OBJECTIF PAR RAPPORT A LA FREQ MAX			REAL	DIFFERENTIEL	
H	J	COURS	S09	S10				CAP MAX	NBRE	OBJ%	% CAP. MAX	OBJ %	OBJ NBRE
9H15	LUNDI	BODY	13	11	24	13	12	25	13	52%	48%	-4%	-1
12H15	LUNDI	TONIC	5	7	12	7	6	25	7	28%	24%	-4%	-1
19H15	LUNDI	BIKE	3	2	5	3	3	11	3	27%	23%	-5%	-1
20H00	LUNDI	FIGHT	9	5	14	9	7	25	9	36%	28%	-8%	-2
9H15	MARDI	DOUCE	16	14	30	16	15	25	16	64%	60%	-4%	-1
12H15	MARDI	MULTIACTIVITES	15	13	28	15	14	20	15	75%	70%	-5%	-1
13H15	MARDI	BIKE	4	6	10	6	5	11	6	55%	45%	-9%	-1
20H00	MARDI	TONIC	8	6	14	8	7	25	8	32%	28%	-4%	-1
11H00	MERCREDI	DOUCE	1	1	2	1	1	25	1	4%	4%	0%	0
12H15	MERCREDI	BODY	7	5	12	7	6	25	7	28%	24%	-4%	-1
19H15	MERCREDI	BIKE	5	6	11	6	6	11	6	55%	50%	-5%	-1
20H00	MERCREDI	BODY	4	6	10	6	5	25	6	24%	20%	-4%	-1
9H15	JEUDI	DOUCE	12	12	24	12	12	25	12	48%	48%	0%	0
12H15	JEUDI	TONIC	3	6	9	6	5	25	6	24%	18%	-6%	-2
13H15	JEUDI	BIKE	6	4	10	6	5	11	6	55%	45%	-9%	-1
20H00	JEUDI	MULTIACTIVITES	3	5	8	5	4	20	5	25%	20%	-5%	-1
9H15	VENDREDI	BODY	10	11	21	11	11	25	11	44%	42%	-2%	-1
12H15	VENDREDI	TONIC	8	2	10	8	5	25	8	32%	20%	-12%	-3
19H15	VENDREDI	BIKE	0	4	4	4	2	11	4	36%	18%	-18%	-2
20H00	VENDREDI	TONIC	4	5	9	5	5	25	5	20%	18%	-2%	-1
12H30	SAMEDI	BIKE	4	5	9	5	5	11	5	45%	41%	-5%	-1
INTITULE					TOTAL FREQ	FREQ N°1	MOY GENERALE	BHAG	OBJ NBR E	MOY OBJ % FRE	MOY REA L/C	MOY OBJ DIFFERE	NBR E MOY DIFF
TTL			140	136	276	16	7%	431	159	39%	33%	-5%	-1

SUIVI ACTIVITES AQUATIQUES - COURS 2020

PLANNING			SEMAINES				TOTAL	MEILLEURE FREQ	MOY FREQ COURS*	OBJECTIF PAR RAPPORT A LA FREQ MAX			REAL % CAP. MAX	DIFFERENTIEL	
H	J	COURS	S11	S12	S13	S14				CAP MAX	NBRE	OBJ%		OBJ %	OBJ NBRE
9H15	LUNDI	DOUCE	3				3	3	3	25	3	12%	12%	0%	0
10H15	LUNDI	BODY	11				11	11	11	25	11	44%	44%	0%	0
12H30	LUNDI	BIKE	1				1	1	1	11	1	9%	9%	0%	0
19H15	LUNDI	BIKE	4				4	4	4	11	4	36%	36%	0%	0
20H00	LUNDI	FIGHT	9				9	9	9	25	9	36%	36%	0%	0
9H15	MARDI	DOUCE	9				9	9	9	25	9	36%	36%	0%	0
10H15	MARDI	BODY	7				7	7	7	25	7	28%	28%	0%	0
11H15	MARDI	TONIC	10				10	10	10	25	10	40%	40%	0%	0
12H30	MARDI	BIKE	3				3	3	3	11	3	27%	27%	0%	0
13H15	MARDI	MULTIACTIVITES	2				2	2	2	20	2	10%	10%	0%	0
19H15	MARDI	BIKE	0				0	0	0	11	0	0%	0%	0%	0
20H00	MARDI	TONIC	9				9	9	9	25	9	36%	36%	0%	0
12H30	MERCREDI	BIKE	3				3	3	3	11	3	27%	27%	0%	0
19H15	MERCREDI	BIKE	6				6	6	6	11	6	55%	55%	0%	0
20H00	MERCREDI	BODY	11				11	11	11	25	11	44%	44%	0%	0
9H15	JEUDI	DOUCE	6				6	6	6	25	6	24%	24%	0%	0
10H15	JEUDI	BODY	15				15	15	15	25	15	60%	60%	0%	0
11H15	JEUDI	TONIC	11				11	11	11	25	11	44%	44%	0%	0
12H30	JEUDI	BIKE	5				5	5	5	11	5	45%	45%	0%	0
13H00	JEUDI	DOS	2				2	2	2	10	2	20%	20%	0%	0
19H15	JEUDI	BIKE	0				0	0	0	11	0	0%	0%	0%	0
20H00	JEUDI	MULTIACTIVITES	6				6	6	6	20	6	30%	30%	0%	0
10H15	VENDREDI	BODY	8				8	8	8	25	8	32%	32%	0%	0
11H15	VENDREDI	TONIC	6				6	6	6	25	6	24%	24%	0%	0
12H30	VENDREDI	BIKE	1				1	1	1	11	1	9%	9%	0%	0
19H15	VENDREDI	BIKE	0				0	0	0	11	0	0%	0%	0%	0
20H00	VENDREDI	TONIC	3				3	3	3	25	3	12%	12%	0%	0
12H30	SAMEDI	BIKE	0				0	0	0	11	0	0%	0%	0%	0
INTITULE							TOTAL FREQ	FREQ N°1	MOY GENERALE	OBJ BHAG	OBJ NBR E	MOY OBJ % FRE	MOY REAL / C	MOY OBJ DIFFERE	NBR E MOY DIFF
TTL			151	0	0	0	151	15	7%	521	151	26%	26%	0%	0

SUIVI ACTIVITES AQUATIQUES - JUIN 2020													
PLANNING			SEMAINES		TOTAL	MEILLEURE FREQ.	MOY FREQ COURS*	OBJECTIF PAR RAPPORT A LA FREQ MAX			REAL % CAP. MAX.	DIFFERENTIEL	
H	J	COURS	S26	S27				CAP MAX	NBRE	OBJ%		OBJ %	OBJ NBRE
9H15	LUNDI	BODY		5	5	5	5	15	5	33%	33%	0%	0
18H15	LUNDI	TONIC		3	3	3	3	15	3	20%	20%	0%	0
9H15	MARDI	DOUCE		1	1	1	1	15	1	7%	7%	0%	0
18H15	MARDI	BODY		0	0	0	0	15	0	0%	0%	0%	0
9H15	MERCREDI	BODY	1		1	1	1	15	1	7%	7%	0%	0
18H15	MERCREDI	TONIC	4		4	4	4	15	4	27%	27%	0%	0
9H15	JEUDI	DOUCE	1		1	1	1	15	1	7%	7%	0%	0
18H15	JEUDI	BODY	3		3	3	3	15	3	20%	20%	0%	0
9H15	VENDREDI	BODY	2		2	2	2	15	2	13%	13%	0%	0
18H15	VENDREDI	TONIC	5		5	5	5	15	5	33%	33%	0%	0
9H15	SAMEDI	DOUCE	2		2	2	2	15	2	13%	13%	0%	0
18H15	SAMEDI	BODY	0		0	0	0	15	0	0%	0%	0%	0

SUIVI ACTIVITES AQUATIQUES - JUILLET 2020																
PLANNING			SEMAINES					TOTAL	MEILLEURE FREQ.	MOY FREQ COURS*	OBJECTIF PAR RAPPORT A LA FREQ MAX			REAL % CAP. MAX.	DIFFERENTIEL	
H	J	COURS	S27	S28	S29	S30	S31				CAP MAX	NBRE	OBJ%		OBJ %	OBJ NBRE
9H15	LUNDI	BODY		2	4	3	4	13	4	3	15	4	27%	22%	-5%	-1
11H15	LUNDI	TONIC			2	2	4	8	4	3	15	4	27%	18%	-9%	-1
12h15	LUNDI	BIKE			1	1	1	3	1	1	8	1	13%	13%	0%	0
20H	LUNDI	FIGHT			2	5	5	12	5	4	15	5	33%	27%	-7%	-1
9H15	MARDI	DOUCE		3	1	3	3	10	3	3	15	3	20%	17%	-3%	-1
12H	MARDI	MULTI				1	2	3	2	2	15	2	13%	10%	-3%	-1
19H15	MARDI	BIKE			3	1	1	5	3	2	8	3	38%	21%	-17%	-1
20H	MARDI	TONIC		3	3	7	4	17	7	4	15	7	47%	28%	-18%	-3
9H15	MERCREDI	DOUCE	3	4	1	2		10	4	3	15	4	27%	17%	-10%	-2
11h15	MERCREDI	BODY			3	2	5	10	5	3	15	5	33%	22%	-11%	-2
12h15	MERCREDI	BIKE						0	0	# DIV / 0 !	8	0	0%	# DIV / 0 !	# DIV / 0 !	# DIV / 0 !
20h	MERCREDI	BODY	7	2	3	4	6	22	7	4	15	7	47%	29%	-17%	-3
9H15	JEUDI	DOUCE	2			1	2	5	2	2	15	2	13%	11%	-2%	0
12h	JEUDI	TONIC		3	6	3	3	15	6	4	15	6	40%	25%	-15%	-2
19H15	JEUDI	BIKE	2	3	1	4	4	14	4	3	8	4	50%	35%	-15%	-1
20H	JEUDI	MULTI			7	4	7	18	7	6	15	7	47%	40%	-7%	-1
9H15	VENDREDI	BODY	4	5	4	10	4	27	10	5	15	10	67%	36%	-31%	-5
11H15	VENDREDI	TONIC		3	6	1	4	14	6	4	15	6	40%	23%	-17%	-3
12H15	VENDREDI	BIKE			2	3	1	6	3	2	8	3	38%	25%	-13%	-1
20H	VENDREDI	TONIC	2		6	4	4	16	6	4	15	6	40%	27%	-13%	-2
9H15	SAMEDI	BIKE	1	2	1		2	6	2	2	8	2	25%	19%	-6%	-1

SUIVI ACTIVITES STAGE ETE 2020

PLANNING		SEMAINES			TOTAL	MEILLEURE FREQ.	MOY FREQ COURS*	OBJECTIF PAR RAPPORT A LA FREQ MAX			REAL % CAP. MAX.	DIFFERENTIEL	
H	COURS	S29	S30	S31				CAP MAX	NBRE	OBJ%		OBJ %	OBJ NBRE
9H15	DÉBUTANTS	6	6	6	18	6	6	6	6	100%	100%	0%	0
10H15	INTERMÉDIAIRES	0	3	4	7	4	2	6	4	67%	39%	-28%	-2
15H45	DÉBUTANTS	0	0	1	1	1	0	6	1	17%	6%	-11%	-1
16H45	INTERMÉDIAIRES	1	1		2	1	1	8	1	13%	13%	0%	0

SUIVI ACTIVITES AQUATIQUES - AOUT 2020

PLANNING			SEMAINES					TOTAL	MEILLEURE FREQ.	MOY FREQ COURS*	OBJECTIF PAR RAPPORT A LA FREQ MAX			REAL % CAP. MAX.	DIFFERENTIEL	
H	J	COURS	S32	S33	S34	S35	S36				CAP MAX	NBRE	OBJ%		OBJ %	OBJ NBRE
9H15	LUNDI	BODY	4	3	3	3	2	13	4	3	15	4	27%	22%	-5%	-1
11H15	LUNDI	TONIC	2	7	5	2	8	16	7	4	15	7	47%	27%	-20%	-3
12h15	LUNDI	BIKE	1	1	2	1	3	5	2	1	8	2	25%	16%	-9%	-1
20H	LUNDI	FIGHT	6	5	8	6	6	25	8	6	15	8	53%	42%	-12%	-2
9H15	MARDI	DOUCE	4	4	3	3		14	4	4	15	4	27%	23%	-3%	-1
12H	MARDI	MULTI	3	2	2	4		11	4	3	15	4	27%	18%	-8%	-1
19H15	MARDI	BIKE	4	3	4	2		13	4	3	8	4	50%	41%	-9%	-1
20H	MARDI	TONIC		6	5	2		13	6	4	15	6	40%	29%	-11%	-2
9H15	MERCREDI	DOUCE	1	1		0		2	1	1	15	1	7%	4%	-2%	0
11h15	MERCREDI	BODY	3	4		4		11	4	4	15	4	27%	24%	-2%	0
12h15	MERCREDI	BIKE	4	4	4	1		13	4	3	8	4	50%	41%	-9%	-1
20h	MERCREDI	BODY	8	4	6	6		24	8	6	15	8	53%	40%	-13%	-2
9H15	JEUDI	DOUCE	1	3	2			6	3	2	15	3	20%	13%	-7%	-1
12h	JEUDI	TONIC	3	3	6			12	6	4	15	6	40%	27%	-13%	-2
19H15	JEUDI	BIKE	4	2	1			7	4	2	8	4	50%	29%	-21%	-2
20H	JEUDI	MULTI	8	6	5			19	8	6	15	8	53%	42%	-11%	-2
9H15	VENDREDI	BODY	6	5	5			16	6	5	15	6	40%	36%	-4%	-1
11H15	VENDREDI	TONIC	4	4	7			15	7	5	15	7	47%	33%	-13%	-2
12H15	VENDREDI	BIKE	1	1				2	1	1	8	1	13%	13%	0%	0
20H	VENDREDI	TONIC	4	5	5			14	5	5	15	5	33%	31%	-2%	0
9H15	SAMEDI	BIKE	2	3	2	1		8	3	2	8	3	38%	25%	-13%	-1

SUIVI ACTIVITES STAGES ETE 2020

PLANNING		SEMAINES				TOTAL	MEILLEURE FREQ.	MOY FREQ COURS*	OBJECTIF PAR RAPPORT A LA FREQ MAX			REAL % CAP. MAX.	DIFFERENTIEL	
H	COURS	S32	S33	S34	S35				CAP MAX	NBRE	OBJ%		OBJ %	OBJ NBRE
9H15	DÉBUTANTS	3	2	2	3	10	3	3	6	3	50%	42%	-8%	-1
10H15	INTERMÉDIAIRES	1	6	3	3	13	6	3	8	6	75%	41%	-34%	-3
15H45	DÉBUTANTS	3	3	3	6	15	6	4	6	6	100%	63%	-38%	-2
16H45	INTERMÉDIAIRES	0	1	2	0	3	2	1	8	2	25%	9%	-16%	-1



SUIVI ACTIVITES AQUATIQUES - SEPTEMBRE 2020																
PLANNING			SEMAINES					TOTAL	MEILLEURE FREQ	MOY FREQ COURS*	OBJECTIF PAR RAPPORT A LA FREQ MAX			REAL % CAP. MAX.	DIFFERENTIEL	
H	J	COURS	S36	S37	S38	S39	S40				CAP MAX	NBRE	OBJ%		OBJ NBRE	OBJ %
9H15	LUNDI	DOUCE	5	4	5	6		20	6	5	15	6	40%	33%	-7%	-1
10H15	LUNDI	BODY	3	6	12	8		29	12	7	15	12	80%	48%	-32%	-5
12H15	LUNDI	TONIC	4	1	3	3		11	4	3	15	4	27%	18%	-8%	-1
12H15	LUNDI	BIKE	1	5				6	5	3	8	5	63%	38%	-25%	-2
19H15	LUNDI	BIKE	3	5	6	3		17	6	4	8	6	75%	53%	-22%	-2
20H00	LUNDI	FIGHT	7	7	8	7		29	8	7	15	8	53%	48%	-5%	-1
9H15	MARDI	DOUCE	5	7	7	4		23	7	6	15	7	47%	38%	-8%	-1
10H15	MARDI	BODY	3	6	6	11		26	11	7	15	11	73%	43%	-30%	-5
11H15	MARDI	TONIC	4	7	8	5		24	8	6	15	8	53%	40%	-13%	-2
12H30	MARDI	BIKE	1	3	4	5		13	5	3	8	5	63%	41%	-22%	-2
13H15	MARDI	MULTIACTIVITES		2	1	2		5	2	2	15	2	13%	11%	-2%	0
19H15	MARDI	BIKE	2	2	6	3		13	6	3	8	6	75%	41%	-34%	-3
20H00	MARDI	TONIC	3	4	6	6		19	6	5	15	6	40%	32%	-8%	-1
19H15	MERCREDI	BIKE	4	2	1	0		7	4	2	8	4	50%	22%	-28%	-2
20H00	MERCREDI	BODY	9	5		5		19	9	6	15	9	60%	42%	-18%	-3
9H15	JEUDI	DOUCE	4	6	5	4		19	6	5	15	6	40%	32%	-8%	-1
10H15	JEUDI	BODY	4	10	10	12		36	12	9	15	12	80%	60%	-20%	-3
11H15	JEUDI	TONIC	5	4	4	5		18	5	5	15	5	33%	30%	-3%	-1
12H30	JEUDI	BIKE	2	2	1	3		8	3	2	8	3	38%	25%	-13%	-1
13H15	JEUDI	MULTIACTIVITES			1	1		2	1	1	15	1	7%	7%	0%	0
19H15	JEUDI	BIKE			2	1		3	2	2	8	2	25%	19%	-6%	-1
20H00	JEUDI	MULTIACTIVITES	7	11	10	7		35	11	9	15	11	73%	58%	-15%	-2
10H15	VENDREDI	BODY	12	6	11	12		41	12	10	15	12	80%	68%	-12%	-2
11H15	VENDREDI	TONIC		4	3	7		14	7	5	15	7	47%	31%	-16%	-2
12H30	VENDREDI	BIKE	5	1	4	6		16	6	4	8	6	75%	50%	-25%	-2
19H15	VENDREDI	BIKE			1			1	1	1	8	1	13%	13%	0%	0
20H00	VENDREDI	TONIC	8	3	8	5		24	8	6	15	8	53%	40%	-13%	-2
12H30	SAMEDI	BIKE	4	3	4			11	4	4	8	4	50%	46%	-4%	0



SUIVI ACTIVITES AQUATIQUES - OCTOBRE 2020

PLANNING			SEMAINES					TOTAL	MEILLEURE FREQ.	MOY FREQ COURS*	OBJECTIF PAR RAPPORT A LA FREQ MAX			REAL	DIFFERENTIEL	
H	J	COURS	S40	S41	S42	S43	S44				CAP MAX	NBRE	OBJ%		% CAP. MAX.	OBJ %
9H15	LUNDI	DOUCE			3	6	4	13	6	4	15	6	40%	29%	-11%	-2
10H15	LUNDI	BODY			8			8	8	8	15	8	53%	53%	0%	0
12H15	LUNDI	TONIC			2	4	7	13	7	4	15	7	47%	29%	-18%	-3
19H15	LUNDI	BIKE			2	4	1	7	4	2	8	4	50%	29%	-21%	-2
20H00	LUNDI	FIGHT			7	8	2	17	8	6	15	8	53%	38%	-16%	-2
9H15	MARDI	DOUCE			3	8	8	19	8	6	15	8	53%	42%	-11%	-2
10H15	MARDI	BODY			10			10	10	10	15	10	67%	67%	0%	0
11H15	MARDI	TONIC			3	10	7	20	10	7	15	10	67%	44%	-22%	-3
12H30	MARDI	BIKE			3			3	3	3	8	3	38%	38%	0%	0
13H15	MARDI	MULTIACTIVITES			1	2	3	6	3	2	15	3	20%	13%	-7%	-1
19H15	MARDI	BIKE			3	3	2	8	3	3	8	3	38%	33%	-4%	0
20H00	MARDI	TONIC			7	2	6	15	7	5	15	7	47%	33%	-13%	-2
19H15	MERCREDI	BIKE			0	0	0	0	0	0	8	0	0%	0%	0%	0
20H00	MERCREDI	BODY			8	7	4	19	8	6	15	8	53%	42%	-11%	-2
9H15	JEUDI	DOUCE			6	10		16	10	8	15	10	67%	53%	-13%	-2
10H15	JEUDI	BODY			13			13	13	13	15	13	87%	87%	0%	0
11H15	JEUDI	TONIC			8	14	8	30	14	10	15	14	93%	67%	-27%	-4
12H30	JEUDI	BIKE			4	3	4	11	4	4	8	4	50%	46%	-4%	0
13H15	JEUDI	MULTIACTIVITES			2	1	1	4	2	1	15	2	13%	9%	-4%	-1
19H15	JEUDI	BIKE			4	1		5	4	3	8	4	50%	31%	-19%	-2
20H00	JEUDI	MULTIACTIVITES			8	6	6	20	8	7	15	8	53%	44%	-9%	-1
10H15	VENDREDI	BODY			7			7	7	7	15	7	47%	47%	0%	0
11H15	VENDREDI	TONIC			6	4		10	6	5	15	6	40%	33%	-7%	-1
12H30	VENDREDI	BIKE			5			5	5	5	8	5	63%	63%	0%	0
19H15	VENDREDI	BIKE				3		3	3	3	8	3	38%	38%	0%	0
20H00	VENDREDI	TONIC			8	6		14	8	7	15	8	53%	47%	-7%	-1
12H30	SAMEDI	BIKE			4	1		5	4	3	8	4	50%	31%	-19%	-2
INTITULE								TOTAL FREQ	FREQ N°1	MOY GENERA LE	BHAG	OBJ NBRE	MOY OBJ % FREQ	MOY. REAL//C MAX	MOY OBJ DIFFER ENTIEL	NBRE MOY DIFF
TTL			0	0	135	103	63	301	14	7%	342	173	49%	40%	-9%	-1
			0%	0%	39%	30%	18%									



GRAND FORMAT

Publi-communication

Arcachon, Gujan-Mestras et La Teste-de-Buch : les trois piscines Equalia du Bassin d'Arcachon

Pour la rentrée, plongez dans les bienfaits des sports aquatiques

En septembre, on se jette à l'eau. Envie de tonifier votre corps sans vous faire mal ? Vous affiner en douceur ? Vous défouler tout en vous détendant ? Les sports aquatiques en piscine sont la solution. Sur le Bassin d'Arcachon, les centres aquatiques de Gujan-Mestras, La Teste et Arcachon offrent un riche programme de cours et des prix à saisir. Il ne vous reste plus qu'à vous jeter à l'eau !



Ces activités qui font du bien à votre corps : aquabike, aquarunning, aquadynamic...

P2

Où les pratiquer sur le Bassin ? Gujan-Mestras, La Teste et Arcachon

P3

Abonnements : les offres de la rentrée

P4



Où pratiquer ces activités aquatiques ?

Avec ses trois centres : Arcachon, Gujan-Mestras et La Teste-de-Buch, la COBAS offre un vaste programme de disciplines et de créneaux horaires pour les diverses activités évoquées précédemment. Cylil Bét, le coordinateur régional des trois sites Equalia, nous en dit plus.

ARCACHON : SPORT ET LOISIRS EN FAMILLE

La découverte du milieu aquatique débute avec l'activité bébés nageurs, dès six mois puis des séances jardin d'éveil de 3 à 5 ans. Les cours de natation, dès 6 ans, complètent cet apprentissage. Les familles ont le plaisir de se retrouver le samedi matin pendant que les activités aquagym séduisent les usagers en semaine, sans oublier pendant les vacances scolaires les animations destinées à tous et autres Koh-Lanta !

LA TESTE-DE-BUCH : LA FOSSE ET L'AQUADYNAMIC

Le Stade nautique testé se compose d'un bassin sportif et d'une fosse de plongée de 20 mètres. Un outil idéal pour la pratique de l'apnée en toute sécurité. À noter aussi, l'arrivée d'une nouvelle discipline : l'aquadynamic sous licence Les Mills. Elle allie renforcement musculaire et endurance. Petit focus sur cette nouveauté.

« C'est le cours d'aquagym version Les Mills ! Pratique dans un bassin d'une profondeur d'1,20 m - 1,30 m, l'Aquadynamic™ ne nécessite pas de savoir nager pour y prendre part. Le cours mêle travail cardio-vasculaire et renforcement musculaire, le tout sur une musique motivante et parfaitement synchronisée. Le cours s'articule autour de 9 morceaux musicaux permettant de concentrer le travail sur un groupe musculaire particulier ou de booster votre cardio, le tout en 45 minutes !

Toutes les séances, dont la chorégraphie change tous les 3 mois, sont construites de la même façon :

1. **Échauffement** : Vous préparez progressivement l'ensemble de votre corps à la séance tout en commençant à faire travailler votre souffle et votre cœur.
2. **Jambes et fessiers** : L'entraînement commence avec les groupes musculaires les plus puissants pour vous faire vous dépenser un maximum quand vous avez encore de l'énergie.
3. **Cardio fun** : on relâche un peu la pression musculaire, mais pas le cardio ! Lors de cette chanson, on mise tout sur la vitesse pour faire monter sa fréquence cardiaque au maximum.
4. **Poitrine, dos et épaules** : Après le premier pic cardio, focus sur le haut du corps, avec ou sans petit matériel pour un buste tonique et dessiné.
5. **Adducteurs et hanches** : C'est le deuxième pic cardio de la séance :



vous travaillez taille et cuisses au cours d'exercices exécutés rapidement pour ne pas faire baisser la fréquence cardiaque tout en renforçant ces zones ciblées.

6. **Cardio-boxing** : C'est le moment pour évacuer toutes les tensions ! La musique s'accélère et vous intégrez un véritable round de boxe aquatique ! Vitesse, endurance, coordination : vous allez vous dépenser tout en vous amusant !

7. **Abdominaux et taille** : Focus sur le ventre du corps à travers des exercices de rotation qui préservent votre dos. Un peu de gainage complètera ce morceau pour vous aider également à renforcer vos muscles profonds et à parfaire votre posture.

8. **Bras et avant-bras** : Pour des bras fermes et toniques ! On travaille biceps et triceps, sans douleur et risque de vous retrouver bodybuildé(e) ! Vous vous

musclez en douceur, tout en préservant vos articulations.

9. **Stretching** : Pour finir la séance, une séquence toute en douceur et en étirements : vous retournez progressivement au calme au cours de cette phase de récupération active. Chaque séance de 45 minutes permet d'éliminer jusqu'à 500 calories !

SERESSOURCER À LA PISCINE DE GUJAN-MESTRAS

La piscine et spa de Gujan-Mestras décline une multitude d'activités aquatiques destinées aux adultes avec les cours d'aquagym et aux plus jeunes avec le jardin d'éveil. Le complexe de Gujan-Mestras met le bien-être au centre de toutes les attentions avec son espace détente muni de deux saunas infrarouge, spa, hammam.

L'APPRENTISSAGE ET LE PERFECTIONNEMENT

Bien entendu, EQUALIA propose sur les 3 sites de la COBAS de nombreux créneaux d'apprentissage et de perfectionnement à la natation. Du bébé-nageur à l'adulte chaque site propose de nombreux cours à partir de 6 ans avec des formules annuelles (période scolaire) ou trimestrielles. Également, pour varier les plaisirs, le stade nautique de La Teste-de-Buch vous propose également des créneaux d'initiation à la natation artistique ainsi qu'une École de surf avec un programme composé d'apnée, de technique et bien sûr de nombreuses sorties à l'océan de septembre à octobre puis d'avril à juin grâce à notre partenaire It's On Surf School, labellisé École de Surf Française.



GRAND
FORMAT

Ces activités qui font du bien à votre corps

Pour pratiquer une activité physique sans violenter son corps, les sports aquatiques se révèlent être une solution idéale. Petit tour d'horizon des avantages et bienfaits.

Exit les préjugés, les activités aquatiques ne sont pas la panacée des femmes. Les hommes y trouvent aussi un doux compromis avec notamment le renforcement musculaire. Une manière de dessiner son corps et de se détendre en se défoulant. Une fois cette idée reçue évacuée, femmes et hommes ont donc rendez-vous dans les bassins pour faire du sport dans l'eau et profiter des bienfaits des activités aquatiques.

LA NATATION : L'ACTIVITÉ IDÉALE

Une heure de natation permet de brûler 680 calories en moyenne. Oui vous lisez bien : 680 calories ! Il s'agit incontestablement d'une activité idéale pour perdre du poids. Toutes les études scientifiques s'accordent sur le fait que la natation fait partie des sports bien-être et santé incontournables. Elle développe les capacités cardiovasculaires et respiratoires, tonifie l'ensemble du corps grâce aux différentes techniques de nage (comme la brasse, le dos crawlé, le papillon, et le crawl) et renforce les articulations.

Le changement d'élément ouvre de nouvelles perspectives. Une fois immergé, le corps ne pèse plus que le tiers

de son poids habituel. Les mouvements sont donc libérés, les scientifiques indiquent que la flottabilité du corps dans l'eau est de 80 %. En parallèle, l'eau crée davantage de résistance que l'air. Les muscles sont donc bien sollicités. L'effort est intensifié tout en limitant les traumatismes sur le corps. Les articulations sont protégées. Sur son site Internet, RFI indique : « Une étude a montré que des hommes, qui se sont entraînés pendant huit semaines, sont parvenus à augmenter de 24 % la masse musculaire de leurs triceps. Les sports aquatiques, pratiqués de manière régulière, permettent ainsi de tonifier l'ensemble des muscles du corps. »

L'AQUABIKE : PLACE À LA MUSCULATION

Parfaits pour perdre du poids, les sports aquatiques comme l'aquabike se révèlent être particulièrement efficaces. Pour sculpter sa silhouette en douceur rien de tel qu'effectuer des mouvements de musculation dans l'eau. Les différents gestes opérés lors de l'aquagym, notamment via la contraction et la décontraction des muscles, favorisent la circulation sanguine améliorant le retour veineux et limitent la rétention d'eau.

L'AQUAGYM : INTENSITÉ ET BIEN-ÊTRE

À la recherche du meilleur compromis pour allier sport et détente ? Place à l'aquagym. Exit les sensations de douleur et de lutte pendant l'effort, le contact avec l'eau crée une sensation de massage sur toute la surface du corps. Cette activité fait travailler tout le corps, les abdominaux, affine la taille, raffermi

les fessiers, muscle les bras, tonifie la poitrine et atténue la cellulite. C'est sur le gîteau, l'aquagym améliore la circulation sanguine et le rythme cardio-vasculaire, tout en apportant une réelle sensation d'apaisement. A vos cours : activ/tonic, activ/jogging, activ/bike, activ/fight, activ/douce aquadynamic...

GRAND
FORMAT

Pratique

Les trois sites Equalia d'Arcachon, Gujan-Mestras et La Teste profitent de cette rentrée 2020 pour offrir les frais de mensualisation et jusqu'à deux mois d'abonnement sur une formule annuelle soit une économie allant jusqu'à 160 euros.



PISCINE D'ARCACHON

Pass/annuel Equilibre (accès illimité à l'espace aquatique) : 20,40 euros par mois pour les résidents et 26,80 euros par mois pour les non résidents.
Pass/annuel Performance (accès illimité à l'espace aquatique + 1 séance d'activ gym (hors activ/bike) par semaine) : 31,10 euros par mois pour les résidents et 37,50 euros par mois pour les non résidents.

Pass/annuel Plénitude (accès illimité à l'espace aquatique + 2 séances d'activ gym (hors activ/bike) par semaine) : 41,80 euros par mois pour les résidents et 48,20 euros par mois pour les non résidents.
Pass/annuel Performance PLUS (accès illimité à l'espace aquatique + 1 séance d'activité aquatique au choix par semaine) : 42,60 euros par mois pour les résidents et 49,10 euros par mois pour les non résidents.



PISCINE DE GUJAN-MESTRAS

Pass/annuel Equilibre (accès illimité à l'espace aquatique) : 20,40 euros par mois pour les résidents et 26,80 euros par mois pour les non résidents.
Pass/annuel Performance (accès illimité à l'espace aquatique + 1 séance d'activité aquatique (hors activ/bike) par semaine) : 31,10 euros par mois pour les résidents et 37,50 euros par mois pour les non résidents.
Pass/annuel Plénitude (accès illimité à



PISCINE DE LA TESTE

Pass/annuel Equilibre (accès illimité à l'espace aquatique) : 21,70 euros par mois pour les résidents et 28,60 euros par mois pour les non résidents.
Pass/annuel Performance (accès illimité à l'espace aquatique + 1 séance d'activité aquatique (hors activ/bike) par semaine) : 33,10 euros par mois pour les résidents et 40 euros par mois pour les non résidents.
Pass/annuel Plénitude (accès illimité à l'espace aquatique + 2 séances d'activité aquatique (hors activ/bike) par semaine) : 44,50 euros par mois pour les résidents et 51,30 euros par mois pour les non résidents.

Pass/annuel Performance PLUS (accès illimité à l'espace aquatique + 1 séance d'activité aquatique au choix par semaine) : 43,40 euros par mois pour les résidents et 49,90 euros par mois pour les non résidents.
Pass/annuel Plénitude PLUS (accès illimité à l'espace aquatique + 2 séances d'activité aquatique au choix par semaine) : 70,60 euros par mois pour les résidents et 81,10 euros par mois pour les non résidents.
Nos Pass trimestriels existent également en version trimestriels. Renseignez-vous à l'accueil de vos centres aquatiques. Frais de mensualisation 28,60 euros.

CONTACT

Piscine et Spa de Gujan-Mestras

9, avenue des Loisirs
33 470 Gujan-Mestras
05 57 16 31 60
www.piscineetspadegujanmestras.fr
piscine-et-spa@equalia.fr
www.facebook.com/piscineetspadegujanmestras

Le Stade nautique

390, rue Gilbert-Moga
33260 La-Teste-de-Buch
05 57 15 03 58
stadenautique-latestedeBuch.fr
www.facebook.com/stadenautilquelaeste

Piscine d'Arcachon

Quartier de l'Aiguillon
4, rue du stade Matéo-Pett
33120 Arcachon
05 57 72 27 29
www.piscine-arcachon.fr
piscine-arcachon@planete-equalia.fr
Facebook : piscine arcachon

C'est la rentrée dans vos 3 piscines !





SUD OUEST ÉDUCATION
À La Teste, les parents veulent la sixième classe
 Page 18

C'est la rentrée dans votre jardin
 PÉPINIÈRES LE LANN
 Les beaux plants !

BASSIN D'ARCAÇON MARDI 1 SEPTEMBRE 2020 | SUD OUEST.fr | 1,30€

SUD OUEST AUTOROUTE A 660
Travaux routiers du Sud-Bassin : le casse-tête des cyclistes
 Page 17

ACHAT OR & COMPTOIR
 VENEZ VOS BIJOUX AU MEILLEUR PRIX

BASSIN D'ARCAÇON LUNDI 13 JANVIER 2020 | SUD OUEST.fr | 1,30€

Aux masques, travailleurs !

Depuis ce matin, le masque est obligatoire en entreprise

Le protocole cadre a été dévoilé hier

En Gironde, la préfecture rend également de rigueur autour des établissements scolaires

Pages 2-3 et 14-15

Dans les bureaux du traiteur bordelais Capdevielle, la pratique est nouvelle. Pas dans leurs laboratoires. PHOTO JOURNAL THELETOUR SUD OUEST

Rocade Deux ans décisifs

La section entre les échangeurs 4 et 5, actuellement en chantier, sera mise à 2x3 voies en septembre. PHOTO

PAU
 Jean-Yves Le Drian : « Au Sahel, la menace a beaucoup muté »
 Le ministre des Affaires étrangères évoque les enjeux de la France au Mali. Le sommet du G5 Sahel a lieu aujourd'hui à Pau. Pages 2 et 3

RÉFORME DES RETRAITES
Le pari risqué de Philippe

Hier soir, Édouard Philippe a affirmé sa détermination sur le plateau de France 2. PHOTO AFP

Le retrait-sous-conditions-de-l'âge pivot a été plutôt bien accueilli par les syndicats réformistes. Mais la CGT et les adversaires politiques du Premier ministre n'ont pas. P. 4 et 7

SUD BASSIN
Un été de bouchons de Gujan à La Teste

Les problèmes de circulation automobile se sont multipliés entre les deux communes. Cet été, les ralentissements ont été particulièrement conséquents

Page 17

NOUVELLE-AQUITAINE
 Pagaille, colère et gros chantiers sur les rails du Sud-Ouest

Pages 10 et 11

3^E ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE
 Alaphilippe en jaune, pour combien de temps ? P. 30-31

BORDEAUX
 La rocade bordelaise aborde deux années décisives, entre la fin du bouclage à 2x3 voies et la mise en place de mesures destinées à fluidifier le trafic. Le point sur l'agenda 2020 du « périph » bordelais

Pages 12 et 13

REPORTAGE « SUD OUEST »
San Francisco a-t-elle réussi son passage au zéro déchet ? P. 5

C'est la rentrée dans vos 3 piscines !

Jusqu'à **160€** de remise sur présentation de ce coupon

Equalia **IBA**

Piscine d'Arcachon
 Quartier de l'Aguilon
 4, rue de Saint-Martin-Mère
 33120 Arcachon
 Tél. 05 57 72 07 29
 www.piscine-arcachon.fr

Piscine & Spa de Gujan-Mestras
 9, avenue des Lignes
 33670 Gujan-Mestras
 Tél. 05 57 78 31 00
 www.ecoleetspa.gujan-mestras.fr

Stade nautique de La Teste-de-Buch
 390, rue Gilbert-Mogis
 33260 La Teste-de-Buch
 Tél. 05 57 75 03 56
 www.stadenuautique-lateste-de-buch.fr

BONNES Résolutions 2020

1 MOIS OFFERT

EN 2020, JE ME MOTIVE JE ME METS AU SPORT !

Piscine d'Arcachon
 Quartier de l'Aguilon
 4, rue de Saint-Martin-Mère - ARCAÇON
 05 57 72 07 29
 www.piscine-arcachon.fr

Piscine & Spa de Gujan-Mestras
 9, avenue des Lignes - GUJAN-MESTRAS
 05 57 78 31 00
 www.ecoleetspa.gujan-mestras.fr

Stade nautique de La Teste-de-Buch
 390, rue Gilbert-Mogis - LA TESTE-DE-BUCH
 05 57 75 03 56
 www.stadenuautique-lateste-de-buch.fr

Equalia **IBA**



Marie-Hélène DES ESGAUX, Présidente de la COBAS



Météo
 Lever 08h39
 Coucher 17h39
 Lever 18h26
 Coucher 07h20

LE TEMPS AUJOURD'HUI
VOIE NORD ET TOUJOUR
 Les nuages sont encore généralisés en début de matinée, ils sont parfois denses. Une fois dissipés en cours de matinée, ils laissent place à un ciel voilé par nuages élevés, annonçant la nouvelle perturbation de la nuit. Le vent se renforce en soirée.

EN EUROPE (°C)

Athènes	10	Ljubljana	10
Berlin	5	Madrid	8
Bogota	2	Moscou	2
Buenos Aires	10	Rome	14
Copenhague	4	Stockholm	5
Helsinki	3	Vienne	9

OUTRE-MER

St-Pierre	3	Picardie	24
Paris	10	Normandie	20
Paris	10	Normandie	20
Corse	24	La Réunion	23

DANS LE MONDE (°C)

La Cote	9	Buenos Aires	20
Dakar	24	Paris	4
Alaska	24	Tokyo	21
Paris	21	Singapour	23
Moscou	2	Séoul	21
New York	4	New Delhi	13
Los Angeles	10	Moscou	7

QUEL TEMPS FAISAIT-IL ?
 Températures minimales et maximales (°C) à 06h et 18h

Station	06h	18h
La Rochelle	9	13
Bordeaux	9	13
Limoux	9	13
Bayonne	9	13
Angoulême	9	13
Nîmes	9	13
Paris	9	13
Strasbourg	9	13
Montpellier	9	13
Alger	9	13
Madrid	9	13
Bruxelles	9	13
Amsterdam	9	13
Stockholm	9	13
Helsinki	9	13
Oslo	9	13
Reykjavik	9	13
Copenhague	9	13
Berlin	9	13
Moscou	9	13
Beijing	9	13
Tokyo	9	13
Singapour	9	13
Mumbai	9	13
Delhi	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille	9	13
Hankou	9	13
Pékin	9	13
Yokohama	9	13
Osaka	9	13
Kobe	9	13
Nagasaki	9	13
Fukuoka	9	13
Saïgon	9	13
Hanoi	9	13
Phnom Penh	9	13
Bangkok	9	13
Jakarta	9	13
Manila	9	13
Colombo	9	13
Delhi	9	13
Mumbai	9	13
Calcutta	9	13
Manille		



Biscarrosse et Pays de Born

Les derniers vœux du maire Didier Trouvé

SAINT-PAUL-EN-BORN L' élu a annoncé son intention de ne pas se représenter à l'occasion de la réception organisée le 12 janvier

Didier Trouvé ne sera pas candidat aux prochaines élections municipales. Le maire de Saint-Paul-en-Born l'a annoncé à ses concitoyens, à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population, dimanche 12 janvier, en présence de Xavier Fortinon, président du Conseil départemental et de la Communauté de communes de Mimizan (CCM), des élus, des autorités civiles et des représentants de gendarmerie.

L'année 2020 débute avec le recensement de la population. Entamé jeudi 16 janvier, il doit se poursuivre jusqu'au 15 février. Le recensement est effectué par trois agents. Ils ont été présentés au public lors des vœux.

Les nouveaux-nés à l'honneur

Didier Trouvé a remercié tous les acteurs économiques et sociaux. « Tous font vivre la commune », artisans, commerçants, représentants du tissu associatif (Houn's Club, Gare de l'art, Association communale de chasse agréée, Anciens combattants, Sartrabande, parents d'élèves, Comité des fêtes, Association de Gym de Pontenx), ainsi que les six agents communaux. Il a également souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants et les a encouragés à lire le bulletin municipal ainsi que « L'Interecho », le magazine de la



Dernière cérémonie des vœux pour Didier Trouvé. PHOTO L.C.

CCM. Lors de son allocution, Xavier Fortinon a évoqué la mémoire de Jacques Lalluque, ancien maire disparu en 2018, ses valeurs et son engagement. Il a fait part de son analyse sur la situation du conflit qui dure depuis de nombreuses semaines.

« Quand, à tout moment au niveau national, on remet en cause tout ce qui fait la force du modèle social français, il faut dénoncer un certain nombre d'injustices et d'inégalités. » Il a également évoqué la solidarité intercommunale. « Ici, la

solidarité, c'est quelque chose que l'on vit et que l'on exerce au quotidien. »

Lors de cette cérémonie, les enfants de la commune nés en 2019 ont été mis à l'honneur (un arbre planté pour chaque naissance) et un abonnement a été décerné aux jeunes ayant intégré, à la rentrée 2019, la classe de sixième. Il est à noter qu'une liste est en cours de constitution pour les prochaines élections municipales.

Laurence Constans

Une semaine pour le sport et la santé

PONTENX-LES-FORGES Born'Sport Santé propose des activités ouvertes à tous, la semaine prochaine

Le club Born'Sport Santé de Pontenx-les-Forges organise la première Semaine sport santé de l'année, du lundi 20 au samedi 25 janvier inclus. Durant cette période, tous les cours, en salle (gym adultes, seniors actifs, seniors bien vieillir, gym douce, gym d'entretien, cross training et Pilates) et en extérieur, sont ouverts à toutes et tous.

Les rendez-vous des séances de marche nordique d'une heure trente se tiennent à Mimizan, sur la plage sud. Parking en bord de plage (mercredi, vendredi et samedi, à 9 heures). Ceux d'une heure sont organisés à la salle des fêtes de Saint-Paul-en-Born (mardi à 11 heures et jeudi à 10 heures). Le club prête les bâtons de marche nordique.

Conférence sur l'alimentation

Parce que la santé passe par la pratique d'une activité physique et sportive, mais aussi par l'as-



Une semaine sport santé pour bien débuter l'année. PHOTO BORN'SPORT SANTÉ PONTENX

siette, le club propose également une conférence gratuite animée par l'Association santé, éducation et prévention sur les territoires (Asept) sud Aquitaine, intitulée « Alimentation équilibrée et activités sportives, le duo gagnant ! ». Elle aura lieu mercredi 22 janvier, à 14 h 30, dans la salle des fêtes de Saint-Paul-en-Born.

L.C.

Renseignements au 0787 687132 ou par mail à gym.pontenx@orange.fr

COMMUNES EXPRESS

SANGUINET

Sainte-Barbe. Le Centre de secours de Sanguinet va fêter la Sainte-Barbe lors d'une soirée, ce samedi 18 janvier, à 18 heures, dans la salle polyvalente de l'Arousiney, à l'espace Gemme.

MIMIZAN

Cérémonie des vœux. Les vœux à la population seront délivrés par la municipalité, vendredi 24 janvier, à 19 heures, dans la grande salle du Forum.

BISCARROSSE

Pêche. L'Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) des lacs de Biscarrosse organise son assemblée générale annuelle, samedi 25 janvier, à 17 heures, dans la salle de la maison de la foire. Y seront abordés, les rapports moral et financier et les questions diverses de l'assemblée. Contact : Michel Vincent, le président, par mail à l'adresse michel.vincent36@orange.fr

CULTE

PAROISSE SAINT-JOSEPH DU BORN

Aujourd'hui. Messe à 18 heures, à Aureilhan. **Demain.** Messe à 9 heures, à Mé-

zos, et à 11 heures, à Mimizan Bourg (KT).

ENSEMBLE PASTORAL DES GRANDS LACS

Aujourd'hui. Messe à 18 heures, à Ychoux, puis à 18 h 30, à Biscarrosse Plage. **Demain.** Messe à 11 heures, à Biscarrosse Bourg.



BONNES Résolutions 2020

1 MOIS OFFERT SUR TOUS LES PAYS

LE SPORT C'EST LA SANTÉ

EN 2020, JE ME MOTIVE JE ME METS AU SPORT !

AVEC VOS 3 PISCINES

<p>Piscine d'Arcachon Quartier de l'Aiguillon 4, rue du Stade Méteo-Petit - ARCACHON 05 57 72 27 29 www.piscine-arcachon.fr</p>	<p>Piscine & Spa de Gujan-Mestras 9, avenue des Loisirs - GIJAN-MESTRAS 05 57 16 31 60 www.piscinespadegujanmestras.fr</p>	<p>Stade nautique de La Teste-de-Buch 390, rue Gilbert-Moga - LA TESTE-DE-BUCH 05 57 16 03 56 www.stadenuautique-latestedebuch.fr</p>
--	---	--

Equalia COBAS Bassin d'Arcachon Sud IBA



1.27 Plannings scolaire 2019-2020 et 2021-2021 : Gujan-Mestras et Le Teich

PISCINE

ANNÉE SCOLAIRE 2019 – 2020

	PÉRIODES
LUNDI 96 Séances (32 Lundis)	Du 09 Septembre au 02 Décembre 2019 (10 séances) <input type="checkbox"/> Mr EECKOUT (CE1 Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mme VIZZACCHERRO (CE1 Jean de la Fontaine) <input type="checkbox"/> Mme MAILLY (CE1 Pasteur)
	Du 09 Décembre au 09 Mars 2020 (10 séances) <input type="checkbox"/> Mr JOMARD (CE2 Jean de la Fontaine) <input type="checkbox"/> Mr GUIDETTI (CE2 Jean de la fontaine) <input type="checkbox"/> Mme CHESTIER (CE2 Pasteur)
	Du 16 Mars au 29 Juin 2020 (12 séances) <input type="checkbox"/> Mme ANTUNES (CP Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mme ROSS (CE1 Jean de la Fontaine) <input type="checkbox"/> Mme LESCURE (CP Gambetta)
MARDI 105 Séances (35 Mardis)	Du 03 Septembre au 05 Novembre 2019 (8 Séances) <input type="checkbox"/> Mr CAPDEVIELLE (CE2/CM1 Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mr TICHADOU (CM1/CM2 Gambetta) <input type="checkbox"/> Mr FERNANDEZ (CE2/CM1 Gambetta)
	Du 12 Novembre au 14 Janvier 2020 (8 Séances) <input type="checkbox"/> Mme MALAHAR (CM2 Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mme TERRADES (CM1 Jean de la Fontaine) <input type="checkbox"/> Mme SENECHAL (CE2/CM1 Jean de la Fontaine)
	Du 21 Janvier au 24 Mars 2020 (8 Séances) <input type="checkbox"/> Mme MAMERS (CM2 Jean de la Fontaine) <input type="checkbox"/> Mr CANIZARES (CM2 Gambetta) <input type="checkbox"/> Mme JOSCHT (CM2 Ste Marie)
	Du 31 Mars au 23 Juin 2020 (11 Séances) <input type="checkbox"/> Mr MAURICE (CP Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mme PESTEL (CP/CM1 Pasteur) <input type="checkbox"/> Mr MAIRE (CE1 Gambetta)

	PÉRIODES
JEUDI 105 Séances (35 Jeudis)	Du 05 Septembre au 07 Novembre 2019 (8Séances) <input type="checkbox"/> Mme BONNEFON (CM1 Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mr MALVAUD (CM1 Gambetta) <input type="checkbox"/> Mr GUITOU (CM1 Ste Marie)
	Du 14 Novembre au 16 Janvier 2020 (8 Séances) <input type="checkbox"/> Mme MOULIETS (CM1 Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mme MONNEREAU (CM1/CM2 Pasteur) <input type="checkbox"/> Mme BROSSARD (CM2 Pasteur)
	Du 23 Janvier au 26 Mars 2020 (8 Séances) <input type="checkbox"/> Mme PINTO (CM2 Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mme QUILLAC (CM1/CM2 J de la Fontaine) <input type="checkbox"/> Mr PHILIPPEAU (CM1/CM2 Pasteur)
	Du 02 Avril au 02 Juillet 2020 (11 Séances) <input type="checkbox"/> Mme TORRECILLA (CP/CE1 Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mme THOMAS (CP) Jean de la Fontaine) <input type="checkbox"/> Mme HEMBERT (CP/CE1 Gambetta)
VENDREDI 102 Séances (34 Vendredi)	Du 06 Septembre au 29 Novembre 2019 (11 Séances) <input type="checkbox"/> Mme CHAILLAT (CE1/CE2 Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mme DUCOM (CE1/CE2 Gambetta) <input type="checkbox"/> Mme CAZAU PEDARRE (CE1 Ste Marie) <input type="checkbox"/>
	Du 06 Décembre au 21 Février 2020 (10 Séances) <input type="checkbox"/> Mme GANDON (CE2 Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mme BONNET (CE2 Gambetta) <input type="checkbox"/> Mme PEREZ (CE2 Ste Marie) <input type="checkbox"/>
	Du 13 Mars au 03 Juillet 2020 (13 Séances) <input type="checkbox"/> Mme GRASSIA (CP/CE1) J de la Fontaine) <input type="checkbox"/> Mme BARRIERE (CP Pasteur) <input type="checkbox"/> Mme LASSERRE (CP Ste Marie)
TOTAL	136 JOURS X 3 SÉANCES = 408 SÉANCES



PISCINE
ANNÉE SCOLAIRE 2020 – 2021

PÉRIODES	
LUNDI 99 Séances (33 Lundis)	Du 07 Septembre au 30 Novembre 2020 (11 séances) <input type="checkbox"/> Mme CAZAU PEDARRE (CE1 Ste Marie) <input type="checkbox"/> Mme ROSS (CE1 Jean de la Fontaine) <input type="checkbox"/> Mme VIZZACCHERRO (CP/CE1 Jean de la Fontaine)
	Du 07 Décembre au 15 Mars 2021 (11 séances) <input type="checkbox"/> 12ème classe (CP Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mr GUIDETTI (CE2 Jean de la fontaine) <input type="checkbox"/> Mme DUCOM (CE2 Gambetta)
	Du 22 Mars au 28 Juin 2021 (11 séances) <input type="checkbox"/> Mme ANTUNES (CP Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mme THOMAS (CM1 Jean de la Fontaine) <input type="checkbox"/> Mme LESCURE (CP Gambetta)
MARDI 105 Séances (35 Mardis)	Du 08 Septembre au 08 Décembre 2020 (12 Séances) <input type="checkbox"/> Mme PESTEL (CP/CM1 Pasteur) <input type="checkbox"/> Mme GRASSIA (CP Jean de la Fontaine)
	Du 15 Décembre au 23 Mars 2021 (11 Séances) <input type="checkbox"/> Mme MAILLY (CE1 Pasteur) <input type="checkbox"/> Mr MAIRE (CE1 Gambetta)
	Du 30 Mars au 29 Juin 2021 (12 Séances) <input type="checkbox"/> Mme BARRIERE (CP Pasteur) <input type="checkbox"/> Mme LASSERE (CP Ste Marie)
	JULES FERRY
	Du 08 Septembre au 17 Novembre 2020 (9 Séances) <input type="checkbox"/> Mme TORRECILLA (CP/CE1 Jules Ferry)
	Du 24 Novembre au 26 Janvier 2021 (8 Séances) <input type="checkbox"/> Mme CHAILLAT (CE1/CE2 Jules Ferry)
	Du 02 Décembre au 06 Avril 2021 (8 Séances) <input type="checkbox"/> Mr EECKOUT (CE1 Jules Ferry)
	Du 27 Avril au 29 Juin 2021 (10 séances) <input type="checkbox"/> Mr MAURICE (CP Jules Ferry)

JEUDI 102 Séances (34 Jeudis)	Du 03 Septembre au 05 Novembre 2020 (8 Séances) <input type="checkbox"/> Mme TERRADES (CE2/CM1 Jean de la Fontaine) <input type="checkbox"/> Mme SENECHAL (CM1 Jean de la Fontaine) <input type="checkbox"/> Mme QUILAC (CM2 Jean de la Fontaine)
	Du 12 Novembre au 14 Janvier 2021 (8 Séances) <input type="checkbox"/> Mme BONNEFON (CM1 Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mme MONNEREAU (CM1 Pasteur) <input type="checkbox"/> Mme BROSSARD (CM2 Pasteur)
	Du 21 Janvier au 25 Mars 2021 (8 Séances) <input type="checkbox"/> Mme PINTO (CM2 Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mr PHILIPPO (CM1/CM2 Pasteur) <input type="checkbox"/> Mme CANIZARES (CM2 Gambetta)
	Du 01 Avril au 24 Juin 2021 (10 Séances) <input type="checkbox"/> Mme PEREZ (CE2 Ste Marie) <input type="checkbox"/> Mr JOMARD (CE2 Jean de la Fontaine) <input type="checkbox"/> Mme COMBIER (CP/CE1 Gambetta)
VENDREDI 102 Séances (34 Vendredi)	Du 04 Septembre au 06 Novembre 2020 (08 Séances) <input type="checkbox"/> Mr CAPDEVIELLE (CE2/CM1 Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mme JOSCHT (CM2 Ste Marie) <input type="checkbox"/> Mr FERNANDEZ (CM1 Gambetta)
	Du 13 Novembre au 15 Janvier 2021 (08 Séances) <input type="checkbox"/> Mme MOULIETS (CM1 Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mr GUITOU (CM1 Ste Marie) <input type="checkbox"/> Mr MALVAUD (CM1 Gambetta)
	Du 22 Janvier au 26 Mars 2021 (8 Séances) <input type="checkbox"/> Mme MALAHAR (CM2 Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mme MAMERS (CM2 Jean de la Fontaine) <input type="checkbox"/> Mme HEMBERT (CM2 Gambetta)
	Du 2 Avril au 25 Juin 2021 (10 Séances) <input type="checkbox"/> Mme GANDON (CE2 Jules Ferry) <input type="checkbox"/> Mme CHESTIER (CE2 Pasteur) <input type="checkbox"/> Mme BONNET (CE2 Gambetta)



Annexe 1 : Conditions d'accueil et de mise en œuvre pour les classes du Teich (école primaire « Val des Pins » et école élémentaire « Le Delta »)

Périodes et créneaux :

- Accès au bassin de natation : 3 lignes d'eau réservées aux scolaires ;
- créneaux retenus (présence effective dans l'eau) : le lundi, le mardi et le jeudi de 14h15 à 15h00 et 15h15 à 16h00
- 8 classes de CE2 et CM1 (entre 18 et 29 élèves par classe)
- 9 séances par classe soit 72 séances ;

Encadrement :

- 1 BEESAN en surveillance du bassin de natation;
- 1 BEESAN en encadrement par classe ;

Facturation :

- Coût = 79,40 € par séance de 45mn jusqu'en décembre (augmentation en janvier 2020)
- Facturation à la Ville du Teich

Convention / Agrément :

- Les conditions d'apprentissage de la natation pour les écoles de la Commune du Teich sont définies par la convention signée avec la structure.
- L'agrément des BEESAN est nécessaire
- Journée de formation des parents accompagnateurs (IFB) : le vendredi 27 septembre 2019 de 13h45 à 14h45.

Matériel :

Tout le matériel de la piscine (voir convention). Perches à disposition.

Planning d'occupation :

L'école Val des Pins viendra les lundis après-midi du 04/11/2019 au 20/01/2020 et du 27/01 au 06/04/2020.

L'école du Delta viendra les lundis du 04/11/2019 au 20/01/2020, mardis après-midi du 31/03/2020 au 09/06/2020 et les jeudis après-midi du 02/04 2020 au 18/06/2020

Bus	Piscine (dans l'eau)	Lundi Delta & Val des pins Du 04/11/2019 au 20/01/2020	Mardi Delta Du 31/03/2020 au 09/06/2020	Lundi Val des Pins Du 27/01/2020 au 06/04/2020	Jeudi Delta Du 02/04/2020 au 18/06/2020
13h45/école	14h15/15h00	CM1/CM2	CM1	CE2	CE2
15h15/piscine		Mme Ferbayre /18	Mme Thomarat /25	Mme Vidal /29	Mme Abel de Goes/27
14h45/école	15h15/16h00	CM1	CM1	CE2/CM1	CE2
16h15/piscine		Mme Niquet /29	Mr Lacaze /25	Mme Rolland ou Mme Mathéus /26	Mme Guionnet /27

Cycle 1 1 ^{er} cycle du lundi 04 novembre 2019 au mardi 09 juin 2020		Cycle 2 2 ^{ème} cycle du lundi 27 janvier 2020 au jeudi 18 juin 2020	
Lundi	Mardi	Lundi	Jeudi
04/11	31/03	27/01	02/04
18/11	07/04	03/02	09/04
25/11	14/04	10/02	16/04
02/12	05/05	17/02	07/05
09/12	12/05	10/03	14/05
16/12	19/05	17/03	28/05
06/01	26/05	24/03	04/06
13/01	02/06	31/03	11/06
20/01	09/06	07/04	18/06

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021

Affichage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



Annexe 1 : Conditions d'accueil et de mise en œuvre pour les classes du Teich (école primaire « Val des Pins » et école élémentaire « Le Delta »)

Périodes et créneaux :

- Accès au bassin de natation : 3 lignes d'eau réservées aux scolaires ;
- créneaux retenus (présence effective dans l'eau) : le mardi et le jeudi de 14h15 à 15h00 et 15h15 à 16h00 période du 6 octobre 2020 au mardi 1^{er} juin 2021.
- 9 séances par classe soit 81 séances
- 9 classes de CE2 et CM1 (entre 18 et 29 élèves par classe)

EE Delta ; classes concernées dans l'école : 5 classes (2xCE2 et 2x CM1 + 1 CE2/CM2)

- Mme Abel de Gocs CE2
- Mme Guionnet CE2
- M. Lacaze CM1
- Mme Thomarat CM1
- Minc Bortholus CE2/CM2

EP Val des pins ; classes concernées dans l'école : 4 classes (2 CE2 à 27 et 2 CM1 à 27).

- Les enseignantes de CE2 sont : Mme Matheus et Mme Bonnamy, celle de CM1 sont Mme Roland et Mme Niquet.

Encadrement :

- 1 BEESAN en surveillance du bassin de natation;
- 1 BEESAN en encadrement par classe ;

Facturation :

- Coût = 79,40 € par séance de 45mn (augmentation au 1^{er} janvier 2020)
- Facturation à la Ville du Teich

Convention / Agrément :

- Les conditions d'apprentissage de la natation pour les écoles de la Commune du Teich sont définies par la convention signée avec la structure.
- L'agrément des BEESAN est nécessaire
- Journée de formation des parents accompagnateurs (JEB) : le jeudi 1^{er} octobre de 13h45 à 14h45.

Matériel :

Tout le matériel de la piscine (voir convention). Perches à disponibilité.

Planning d'occupation :

Période 1 : du 06/10/2020 au 17/12/2020

Période 2 : du 05/01/2021 au 18/03/2021.

Période 3 : du 23/03/2021 au 01/06/2021

Période 1

Mardi BUS	PISCINE 14h15	15h15
13h45/école	CE2 Abel de Gocs (Delta)	CE2 Guionnet (Delta)
15h15/piscine		
JEUDI	CE2 Matheus (Val des Pins)	CE2 Bonnamy (Val des Pins)
14h45/école		
16h15/piscine		

Période 2

MARDI BUS	PISCINE 14h15	15h15
13h45/école	CM1 LACAZE Delta	CM1 Thomarat Delta
15h15/piscine		
JEUDI	CM1 ROLLAND VdP	CM1 NIQUET VdP
14h45/école		
16h15/piscine		

Période 3

MARDI	14h15	
13h45/école	CE2/CM2 Bortholus Delta	
15h15/piscine		

05 2

05 3



ADRESSES ET TELEPHONES UTILES

SERVICE	TEL./FAX	ADRESSE
Pompiers	18 ou 112	
Police/Gendarmerie	17	
SAMU	15 ou 112	
Médecin	0975784034	6 Place du Vieux Marché 33470 Gujan - Mestras
Ambulances	0556667030	40 avenue Côte d'Argent - 33470 Gujan-Mestras
Hôpital	0557529000	Avenue Jéhu Hamon 33260 La Teste de Buch
Centre antipoisson	0556964080	Place Amélie Pata Jean 33076 Bordeaux
Mairie (service hygiène & sécurité)	0557525762 0557525752	Place du Général de Gaulle 33470 Gujan-Mestras
Gaz secours	0969321515	
EDF secours	0969321515	
Service des eaux	0811902903	19, bis rue Georges Néau 33120 Ancaillon
Chauffagiste Plombier	0556663786	87, rue Dejean Castaing 33470 Gujan-Mestras
Téléphonie	0899239752	133 Cours Verdun 33470 Gujan-Mestras
Ascenseurs Monte-charges		
Directeur d'établissement	0635323834	119, route des Lacs 33470 Gujan-Mestras
D.R.H.	0612945115	40, Boulevard Heuissillon 92150 Suresnes
Responsable de sécurité		
Responsable du service incendie		

[4]

INSTALLATEURS ET PRESTATAIRES

EQUIPEMENT	RAISON SOCIALE	TEL./FAX	ADRESSE
1 ^{er} secours contre l'incendie			
Détection incendie et alarme			
Détection intrusion	ENGIE-COFEV		LE BARP.
Télésurveillance	ENGIE-COFEV		
Désenfumage	AQUIFEU		2, Allée Benoit-Jacq 33160 ST AUBIN DE MEDOC.
Electricité	ENGIE-COFEV		
Gaz	ENGIE-COFEV		
Téléphonie	ENGIE-COFEV		
Chauffage	ENGIE-COFEV		
Plomberie	ENGIE-COFEV		
Climatisation Ventilation	ENGIE-COFEV		
Ascenseurs Monte-charges	/		
Compagnie d'assurance	AXIA		10, avenue Victor Cresson 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Bureau de contrôle	APAVE		33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX.
Commission de sécurité E.R.P.			

[5]



**COMMISSION DE SECURITE
OBSERVATIONS ET VISAS DES SERVICES DE SECURITE**

DATE DE LA VISITE	OBSERVATIONS	SIGNATURE ORGANISME INTERVENANT
23/10/2013	Commission de sécurité COBAS Vain rapport de conformité de la visite de sécurité	le président de VERONERET le Président de VERONERET
4/12/2018	Commission de sécurité COBAS FAVORABLE	DE VERONERET

[16]

**COMMISSION DE SECURITE
OBSERVATIONS ET VISAS DES SERVICES DE SECURITE**

DATE DE LA VISITE	OBSERVATIONS	SIGNATURE ORGANISME INTERVENANT

[17]



MOYENS DE SECOURS CONTRE L'INCENDIE

Art. R4227-36. (Décret du 7 mars 2008)

Le signal sonore d'alarme générale est tel qu'il ne permet pas la confusion avec d'autres signalisations utilisées dans l'établissement. Il est audible de tout point du bâtiment pendant le temps nécessaire à l'évacuation, avec une autonomie minimale de cinq minutes.

Sous-section 3 : Consigne de sécurité incendie

Art. R 4227-37. (Décret 7 novembre 2011)

Dans les établissements mentionnés à l'article R. 4227-34, une consigne de sécurité incendie est établie et affichée de manière très apparente :

- 1° Dans chaque local pour les locaux dont l'effectif est supérieur à cinq personnes et pour les locaux mentionnés à l'article R. 4227-24 ;
 - 2° Dans chaque local ou dans chaque dégagement desservant un groupe de locaux dans les autres cas.
- Dans les autres établissements, des instructions sont établies, permettant d'assurer l'évacuation des personnes présentes dans les locaux dans les conditions prévues au 1° de l'article R 4216-2 (*)

Art. R 4227-38. (Décret du 7 novembre 2011)

La consigne de sécurité incendie indique :

- 1° Le matériel d'extinction et de secours qui se trouve dans le local ou à ses abords ;
- 2° Les personnes chargées de mettre ce matériel en action ;
- 3° Pour chaque local, les personnes chargées de diriger l'évacuation des travailleurs et éventuellement du public ;
- 4° Les mesures spécifiques liées, le cas échéant, à la présence de handicapés et notamment le nombre et la localisation des espaces d'attente sécurisés ou des espaces équivalents ;
- 5° Les moyens d'alerte ;
- 6° Les personnes chargées d'aviser les sapeurs-pompiers dès le début d'un incendie ;
- 7° L'adresse et le numéro d'appel téléphonique du service de secours de premier appel, en caractères apparents ;
- 8° Le devoir, pour toute personne apercevant un début d'incendie, de donner l'alarme et de mettre en œuvre les moyens de premier secours, sans attendre l'arrivée des travailleurs spécialement désignés.

Art. R 4227-39. (Décret du 7 novembre 2011)

La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale et la localisation des espaces d'attente sécurisés ou des espaces équivalents, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Art. R 4227-40. (Décret du 7 mars 2008)

La consigne de sécurité incendie est communiquée à l'inspection du travail.

Art. R 4227-41. (Décret du 7 mars 2008)

Des arrêtés conjoints des ministres chargés du travail et de l'agriculture peuvent préciser certaines dispositions relatives aux moyens de prévention et de lutte contre l'incendie et rendre obligatoires certaines normes concernant ce matériel.

* Code du travail : Article R4216-2 (modifié le 7 novembre 2011)

- Les bâtiments et les locaux sont conçus et réalisés de manière à permettre en cas de sinistre :
- 1° L'évacuation rapide de la totalité des occupants ou leur évacuation différée, lorsque celle-ci est rendue nécessaire, dans des conditions de sécurité maximale ;
- 2° L'accès de l'extérieur et l'intervention des services de secours et de lutte contre l'incendie ;
- 3° La limitation de la propagation de l'incendie à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

EXTINCTEURS
Inventaire des extincteurs

N°	EMPLACEMENT	TYPE	CAPACITE
1	Accueil	AB	6lt
2	Accueil	B	2kg
3	focal plus	B	2kg
4	Vestibais Collectif	AB	6lt
5	Vestibais Collectif	AB	6lt
6	Vestibais publics	AB	6lt
7	Vestibais publics	AB	6lt
8	Espace détente	AB	6lt
9	Espace détente	B	2kg
10	focal technique	B	2kg
11	Barris	AB	6lt
12	Barris	AB	6lt
13	focal technique	B	2kg
14	Barris	AB	6lt
15	Barris	AB	6lt
16	Barris	AB	6lt
17	Toiture	ABC	6kg
18	TGBT	B	5kg
19	focal Traitement eau	ABC	6lt
20	focal Traitement eau	B	2kg
21	focal Traitement eau	AB	6lt
22	focal Traitement eau	B	2kg
23	focal Traitement eau	AB	9lt
24	focal Traitement eau	AB	9lt
25	Chaufferie	ABC	6kg
26	Chaufferie	B	2kg
27	focal poubelle	AB	6lt



EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (E.P.I.)
Inventaire des équipements

Appareils respiratoires isolants (ARI) / Détecteurs de gaz portables
 Vêtements de sécurité et d'approche du feu / Équipements divers

N°	MATERIEL	EMPLACEMENT
18/01/2018	Verification annuelle de l'alarme type 4. Voir rapport	AQUI-FEU Thierry SWIETEK 05.56.34.41.11
17/01/2019	Verification annuelle de l'alarme type 4. Voir rapport	AQUI-FEU Thierry SWIETEK 05 56 34 41 11
25/07/2020	Visite de maintenance SSI Voir rapport n°150.280720.0800	INEO AQUITAINE SNC Agence Maintenance N° 18 11, rue Pierre Paul Riquet - 33610 CANEJAN Tel : 05 47 92 71 70 - Fax : 05 56 04 81 01
30/01/2020	Verification annuelle de l'alarme inbranché type 4. R.A.S	AQUI-FEU Thierry SWIETEK 05 56 34 41 11

[46]

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (E.P.I.)
Vérification des matériels techniques

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE VISA
2/09/2018	MSA ALTAIR CO 00071099	COFELY
4/11/2018	MSA ALTAIR CO 017/155	COFELY
13/11/2018	Appareil respiratoire XEO X 3FAR 161	COFELY
2/06/2019	Appareil Respiratoire 3M 11600 Filtre 6039	COFELY

[47]





SERVICE DE SECURITE INCENDIE
Formation du personnel du service de sécurité incendie

Types d'instruction
Maniement du matériel (extincteurs, R.I.A., E.P.I.)
Exercices d'extinction sur feux réels
Exercices d'évacuation

DATE	TYPE D'EXERCICE	PARTICIPANTS	INSTRUCTEUR

[52]

SERVICE DE SECURITE INCENDIE
Formation du personnel du service de sécurité incendie

Types d'instruction
Maniement du matériel (extincteurs, R.I.A., E.P.I.)
Exercices d'extinction sur feux réels
Exercices d'évacuation

DATE	TYPE D'EXERCICE	PARTICIPANTS	INSTRUCTEUR
29/10/18	EPI	10	Bruno-CARR AGCI

[53]



DESENFUMAGE
Contrôle technique des installations

Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les E.R.P.
Arrêté du 25 juin 1980

Chapitre IV : Désenfumage

Art. DF 1. Objet du désenfumage (Arrêté du 22 mars 2004)
Le désenfumage a pour objet d'extraire, en début d'incendie, une partie des fumées et des gaz de combustion afin de maintenir praticables les cheminements destinés à l'évacuation du public. Ce désenfumage peut concourir également à :
- limiter la propagation de l'incendie ;
- faciliter l'intervention des secours.

Art. DF 2. Documents à fournir (Arrêté du 22 mars 2004)
Les documents à fournir en application de l'article GE 2 (§ 2) comprennent :
un plan comportant :
- les emplacements des évacuations de fumée et des aménagements d'air ;
- le tracé des réseaux généraux ;
- l'emplacement des ventilateurs de désenfumage ;
- l'emplacement des dispositifs de commande ;
- une note explicative précisant les caractéristiques techniques des différents équipements.

Art. DF 9. Entretien et exploitation (Arrêté du 22 mars 2004)
Il doit être procédé périodiquement par un personnel compétent aux opérations suivantes :
- entretien des sources de sécurité selon les dispositions de l'article EL 18 ;
- entretien courant des éléments mécaniques et électriques selon les prescriptions des constructeurs ;
- entretien du système de sécurité selon les dispositions de l'article MS 68 et suivant la notice du constructeur.
Les règles d'exploitation et de maintenance sont définies à l'article MS 69 et dans la norme NF S 61-933.

Art. DF 10. Vérifications techniques (Arrêté du 4 juillet 2007)
§ 1. Les installations de désenfumage doivent être vérifiées dans les conditions prévues aux articles GE 6 à GE 10.
§ 2. La périodicité des vérifications est de un an. Elles concernent :
- le fonctionnement des commandes manuelles et automatiques ;
- le fonctionnement des volets, exutoires et ouvrants de désenfumage ;
- la fermeture des éléments mobiles de compartimentage participant à la fonction désenfumage ;
- l'arrêt de la ventilation de confort mentionné à l'article DF 3, § 5 ;
- le fonctionnement des ventilateurs de désenfumage ;
- les mesures de pression, de débit et de vitesse, dans le cas du désenfumage mécanique.
§ 3. Lorsque existent une installation de désenfumage mécanique et un système de sécurité incendie de catégorie A ou B, les vérifications sont effectuées tous les trois ans par un organisme agréé.

[56]

DESENFUMAGE
Contrôle technique des installations

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE VISA
24.11.2014	Vérification annuelle des installations de désenfumage Voir rapport	<i>Swietek</i> AQUI-FEU Thierry SWIETEK 05.56.34.41.11
02.12.2015	Vérification annuelle des systèmes de désenfumage Voir rapport	<i>Swietek</i> AQUI-FEU Thierry SWIETEK 05.56.34.41.11
25.11.2016	Vérification annuelle des systèmes de désenfumage. Voir rapport RAS	<i>Swietek</i> AQUI-FEU Thierry SWIETEK 05.56.34.41.11
18/01/2018	Vérification annuelle des systèmes de désenfumage. Voir rapport RAS	<i>Swietek</i> AQUI-FEU Thierry SWIETEK 05.56.34.41.11
27/02/2019	Vérification annuelle des Systèmes de désenfumage. Voir rapport. RAS.	<i>Gesarini</i> AQUI-FEU Alexis CESARINI 05 56 34 41 11
30/11/2020	Vérification annuelle des systèmes de désenfumage. Voir rapport R.A.S.	<i>Swietek</i> AQUI-FEU Thierry SWIETEK 05 56 34 41 11

[57]



**CHAUFFAGE - REFRIGERATION - VENTILATION -
CONDITIONNEMENT D'AIR -
PRODUCTION DE VAPEUR ET D'EAU CHAUDE
Contrôle des installations**

**Règlement de sécurité contre les risques
d'incendie et de panique dans les E.R.P.**
Arrêté du 25 juin 1980

Art. CH 57. Entretien
Les installations doivent être entretenues régulièrement et maintenues en bon état de fonctionnement.
En particulier, les conduits de fumée, les cheminées et tous les appareils doivent être ramonnés et nettoyés une fois par an.

Art. CH 58. Vérifications techniques (Arrêté du 22 novembre 2004)
§ 1. Les installations doivent être vérifiées, y compris leur fonctionnement, dans les conditions prévues à la section II du chapitre Ier du présent titre.
§ 2. Les vérifications périodiques doivent avoir lieu tous les ans et concernent :
- les installations de production de chaleur ou de froid visées aux sections II, V et VI du présent chapitre ;
- le stockage des combustibles visé à la section III ;
- les installations de traitement d'air et de ventilation visées à la section VII ;
- les appareils de production-émission de chaleur à combustion visés à la section VIII.
Elles ont pour objet de s'assurer :
- de l'état apparent d'entretien et de maintenance des installations et appareils ;
- des conditions de ventilation des locaux contenant des appareils à combustion ;
- des conditions d'évacuation des produits de la combustion ;
- du fonctionnement des clapets coupe-feu installés sur les circuits aéraliques ;
- de la signalisation des dispositifs de sécurité ;
- de la manœuvre des organes de coupure d'alimentation en combustible ;
- du fonctionnement des dispositifs asservissant l'alimentation en combustible à un système de sécurité ;
- du réglage des détendeurs de gaz ;
- de l'étanchéité des canalisations d'alimentation en combustibles liquides ou gazeux, et en fluide frigorigène

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE VISA

**CHAUFFAGE - REFRIGERATION - VENTILATION -
CONDITIONNEMENT D'AIR -
PRODUCTION DE VAPEUR ET D'EAU CHAUDE
Contrôle des installations**

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE VISA
22/04/2015	Attestation annuelle N° AEG 6211133	DAVI
28/12/2015	CTR étauçette GAL DAVI	 Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
21/02/17	Attestation Entretien Annuel N° AEG 712069	 Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
25/07/18	Analyse du rendement chaudière	 Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
8/08/17	Attestation Annuel Attestation Annuel	 Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
29/08/18	Attestation Annuel deux chaudières	COFELY
9/05/19	Attestation de combustion	COFELY
29/12/19	Attestation de combust	COFELY



CONDUITS DE FUMÉE
Ramonage

Extrait du Règlement sanitaire départemental

Art. 31. Conduits de fumée et de ventilation des appareils à combustion (Code de la santé publique)
 § 6. Les foyers et leurs accessoires, les conduits de fumée individuels et collectifs et les tuyaux de raccordement doivent être entretenus et ramonés dans les conditions ci-après :
 Les appareils de chauffage, de production d'eau chaude ou de cuisine collectifs, ainsi que leurs tuyaux de raccordement doivent être ramonés deux fois par an, dont une fois pendant la période d'utilisation.
 Ces opérations sont effectuées à l'initiative du propriétaire ou du gestionnaire s'ils desservent des appareils collectifs.
 Elles doivent être effectuées par une entreprise qualifiée à cet effet par l'organisme professionnel de qualification et de certification du bâtiment. Un certificat de ramonage doit être remis à l'utilisateur précisant le ou les conduits de fumée ramonés et attestant notamment de la vacuité du conduit sur toute sa longueur.
Art. CH 57. Entretien (Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les E.R.P.)
 Les installations doivent être entretenues régulièrement et maintenues en bon état de fonctionnement.
 En particulier, les conduits de fumée, les cheminées et tous les appareils doivent être ramonés et nettoyés une fois par an.

DATE DE LA VISITE	DESIGNATION DU CONDUIT DE FUMÉE	OBSERVATIONS	VISA
08/07/2016	Chaudière N° BR 6320630	RAS	 Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
8/08/2016	ATTENTION RAMONAGE	RA	 Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
29/11/2018	chaudière 1 et 2 RAMONAGES COMBUSTIONS. LIÈNE GAZ		 Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
21/12/2019	Ramonage chaudière 1 et 2 et liène gaz		
16/03/20	Contrôle combustion chaudière 1 et 2		
14/05/2020	Ramonage collectif chaudière 1 et 2 et Ramonage		
3/09/20	Contrôle combustion chaudière 1 et 2		

[62]

APPAREILS A COMBUSTIBLE GAZEUX ET APPAREILS A LIQUIDE REFRIGERANT*
Vérification de l'étanchéité des appareils

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	VISA
7/2015	CTRL fuite sur GF ET	 Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
05/06/2016	Contrôle Fuite sur GF ET. N° Fide / 6320335 / 6320326.	 Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
11/08/2017	CTRL fluide FRIGO GF n° 1 et GF n° 2 centrale ET. Toirone.	 Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
02/10/18	Contrôle étanchéité fluide Frigorigène centrale ET circuit n°1 et 2	 Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
5/04/19	Contrôle étanchéité centrale ET 1 et 2 contrôle étanchéité gaz	 Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr

* Cf. décret du 7 mai 2007 - Titre II : Dispositions relatives à la prévention des fuites de liquides frigorigènes Art. 4

[63]



**INSTALLATIONS UTILISANT DES GAZ COMBUSTIBLES ET
INSTALLATIONS UTILISANT DES HYDROCARBURES LIQUEFIES
Vérification des installations**

**Règlement de sécurité contre les risques
d'incendie et de panique dans les E.R.P.**

Arrêté du 25 juin 1980

Art. GZ 27. Certificat de conformité (Arrêté du 23 janvier 2004)

§ 1. Après réalisation de toute installation comportant des tuyauteries fixes, l'installateur doit rédiger un certificat de conformité attestant que l'installation est conforme aux dispositions du présent règlement et aux prescriptions particulières du permis de construire.

Dans le cas où plusieurs installateurs interviennent, chacun d'eux doit établir et signer un certificat de conformité en précisant les parties de l'installation qu'il a réalisées.

Le ou les certificats doivent mentionner la date et le résultat des essais prévus à l'article GZ 19.

§ 2. Le certificat de conformité est rédigé en double exemplaire, l'un étant destiné au distributeur, l'autre étant joint au registre de sécurité de l'établissement.

Art. GZ 28. Mise en gaz et utilisation (Arrêté du 23 janvier 2004)

§ 1. La mise en gaz des installations doit faire l'objet d'une demande par le responsable de l'établissement (maître d'ouvrage, chef d'établissement...).

Le responsable de l'établissement ou son représentant devra remettre au distributeur, avant la mise en gaz, un des exemplaires ou des certificats de conformité établis par le ou les installateurs. Il devra être présent lors de cette opération.

§ 2. L'utilisation du gaz ne peut intervenir qu'après vérification de l'installation, par une personne ou un organisme agréé, conformément au premier paragraphe de l'article GZ 30. Cette vérification doit faire l'objet d'un rapport de vérification technique conforme aux dispositions de l'article GE 9.

Un visa apposé par cette personne ou cet organisme sur l'exemplaire du certificat de conformité joint au registre de sécurité atteste que l'installation satisfait aux exigences réglementaires.

Art. GZ 29. Entretien (Arrêté du 23 janvier 2004)

§ 1. L'exploitant de l'établissement doit entretenir régulièrement et maintenir en bon état de fonctionnement les installations, appareils et accessoires qui relèvent de sa responsabilité.

§ 2. Un livret d'entretien sur lequel l'exploitant est tenu de noter les dates des vérifications et des opérations d'entretien effectuées sur les installations et appareils visés au paragraphe 1 ci-dessus doit être annexé au registre de sécurité de l'établissement.

Art. GZ 30. Vérifications techniques (Arrêté du 23 janvier 2004)

§ 1. Les installations doivent être vérifiées dans les conditions prévues à la section II du chapitre I^{er} du présent titre.

§ 2. Les vérifications périodiques doivent avoir lieu tous les ans et concernent :

- le stockage d'hydrocarbures liquéfiés visé à la section II ;
- les installations de distribution de gaz visées aux sections III et IV ;
- les locaux d'utilisation du gaz visés à la section V ;
- les appareils d'utilisation visés à la section VI.

Elles ont pour objet de s'assurer :

- de l'état d'entretien et de maintenance des installations et appareils ;
- des conditions de ventilation des locaux contenant des appareils d'utilisation ;
- des conditions d'évacuation des produits de la combustion ;
- de la signalisation des dispositifs de sécurité ;
- de la manœuvre des organes de coupure du gaz ;
- du fonctionnement des dispositifs asservissant l'alimentation en gaz à un système de sécurité ;
- du réglage des détendeurs ;
- de l'étanchéité des canalisations de distribution de gaz.

[64]

**INSTALLATIONS UTILISANT DES GAZ COMBUSTIBLES ET
INSTALLATIONS UTILISANT DES HYDROCARBURES LIQUEFIES
Vérification des installations**

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE VISA
15/11/2013	Voir RUBRIQUE DEGRA date du 20/11/2013	D. BEDIERSEL - DEGRA
21/11/2013	Commission de sécurité COBAS "FAVORABLE"	Le Président DE VERGÈRES
27/02/2015	Vérification de l'installation voir le rapport ABAVE	Gaz. BION opave
19/02/2016	idem	BION opave
23/02/2017	idem	BION opave
28/02/2018	Voir rapport ABAVE	BION opave
27/02/2019	Voir rapport ABAVE	BION opave
3/03/2020	Voir rapport ABAVE	BION opave

[65]



INSTALLATIONS ELECTRIQUES
Vérification des installations

Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les E.R.P.

Arrêté du 25 juin 1980

Art. EL18. Maintenance, exploitation (Arrêté du 22 novembre 2004)

§ 1. Les installations doivent être entretenues et maintenues en bon état de fonctionnement. Les défauts et les défauts d'isolement doivent être réparés dès leur constatation.

§ 2. Dans tout établissement de 1re ou 2e catégorie, la présence physique d'une personne qualifiée est requise pendant la présence du public pour, conformément aux consignes données, assurer l'exploitation et l'entretien quotidien.

Une telle mesure peut être imposée après avis de la commission départementale de sécurité dans les établissements de 3e et de 4e catégorie si l'importance ou l'état des installations électriques le justifie.

§ 3. La maintenance et l'exploitation de l'éclairage de sécurité doivent être effectuées dans les conditions des articles EC 13 et EC 14.

§ 4. Les groupes électrogènes de sécurité doivent faire l'objet d'un entretien régulier et d'essais selon la périodicité minimale suivante :

- tous les quinze jours, vérification du niveau d'huile, d'eau et de combustible, du dispositif de réchauffage du moteur et de l'état de la source utilisée pour le démarrage (batterie ou air comprimé) ;
- tous les mois, en plus des vérifications ci-dessus, essai de démarrage automatique avec une charge minimale de 50 % de la puissance du groupe et fonctionnement avec cette charge pendant une durée minimale de trente minutes.

Les interventions ci-dessus et leurs résultats doivent être consignés dans un registre d'entretien qui doit être tenu à la disposition de la commission de sécurité.

Art. EL 19. Vérifications techniques (Arrêté du 24 septembre 2009)

§ 1. Les installations électriques, les installations d'éclairage et les éventuelles installations extérieures de protection contre la foudre (paratonnerres) doivent être vérifiées dans les conditions prévues à la section II du chapitre Ier du présent titre.

§ 2. La conformité aux exigences réglementaires applicables aux installations neuves ou ayant fait l'objet de travaux doit être vérifiée dans les conditions prévues par les articles GE 7 et GE 8 (§ 1).

§ 3. Les vérifications périodiques des installations non modifiées doivent être effectuées annuellement dans les conditions prévues à l'article GE 10. Elles concernent les articles suivants à condition qu'ils soient applicables à l'établissement :

- EL 4 (§ 4) ; EL 5 (§ 1, 4 et 5) ; EL 8 (§ 3) ; EL 10 (§ 4) ; EL 11 (§ 3, 4 et 7) ; EL 15 (§ 3) ; EL 17 et EL 18 ;
- EC 5 (§ 5) ; EC 6 (§ 5 et 6) ; EC 7 ; EC 9 (§ 1) ; EC 13 et EC 14 (§ 3).

Elles ont pour objet de s'assurer :

- de l'absence de modifications depuis la dernière vérification ;
- de l'état d'entretien et de maintenance des installations et appareils d'utilisation ;
- de l'existence d'un relevé des essais incombant à l'exploitant ;
- du maintien en l'état des installations d'éclairage normal et de sécurité et des appareils d'éclairage ;
- du bon état apparent des éventuelles installations extérieures de protection contre la foudre (paratonnerre).

En complément à l'article GE 10, le relevé des vérifications mentionnera, article par article cité ci-dessus, les anomalies constatées avec leurs localisations et commentaires explicatifs.

Il conviendra d'ajouter à ce document le rapport de vérification périodique effectuée au titre du décret n° 88-1056 du 14 novembre 1988.

[66]

INSTALLATIONS ELECTRIQUES
Vérification des installations

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE VISA
octobre 2015	Vérification Initiale des Installations électriques - Voir rapport DEKRA n° B23612581301 du 16/10/15.	D. BERNIERE - DEKRA
29/02/2015	Vérification des installations électriques suivant le code de travail et le règlement CTE. Voir le rapport APEVE	BTON APEVE
06/03/15	Maintenance et Thermographie des armoires électriques Fil n° 3369.	Cofely INEO
26/01/2015	CONDAMNATION Des JPTS SUBAQUATIQUE CHRISTOPHE DARJ cofely.	
19/02/2016	Vérification périodique Annuelle. Voir le rapport APEVE	APEVE
23/02/2017	Vérification périodique Annuelle Voir le rapport APEVE	APEVE
04/03/2016	Maintenance et Thermographie des armoires électriques (voir rapport).	ENGIE Cofely Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 5204695502411 engie-cofely.fr
11/08/17	Thermographie IR + Maintenance des armoires (RAS) Voir rapport	MAURY (Engie INEO)

[67]



ECLAIRAGE DE SECURITE
Caractéristiques de l'installation d'éclairage de sécurité
Contrôle des installations

Dans le cas de blocs autonomes, l'exploitant doit, après ouverture du ou des dispositifs de protection générale visés à l'article EC 5, mettre à l'état de repos les blocs autonomes qui sont passés à l'état de fonctionnement, en agissant sur le ou les dispositifs de mise à l'état de repos visés à l'article EC 12.

5.3. L'exploitant s'assure périodiquement :

- une fois par mois :

- du passage à la position de fonctionnement en cas de défaillance de l'alimentation normale et à la vérification de l'allumage de toutes les lampes (le fonctionnement doit être strictement limité au temps nécessaire au contrôle visuel) ;

- de l'efficacité de la commande de mise en position de repos à distance et de la remise automatique en position de veille au retour de l'alimentation normale.

- une fois tous les six mois, de l'autonomie d'au moins 1 heure.

Ces opérations peuvent être effectuées automatiquement par l'utilisation de blocs autonomes comportant un système automatique de test intégré (SATI) conforme à la norme NF C 71-820 (mai 1999).

Dans les établissements comportant des périodes de fermeture, ces opérations sont effectuées de telle manière qu'au début de chaque période d'ouverture au public l'installation d'éclairage ait retrouvé l'autonomie prescrite. Les opérations ci-dessus et leurs résultats doivent être consignés dans le registre de sécurité.

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE VISA
2/12/15	Vérification avec AELI FCO	COFELY
25/11/16	Vérification BAES.	COFELY
21/02/16	Vérification BAES	COFELY
23/08/14	Vérification BAES	COFELY
18/01/18	VÉRIFICATIONS BAES.	COFELY
29/01/18	Remplacement de deux BAES	COFELY
	L'Éclairage devant l'ANTENNE INTERNE au command. SL	
27/12/18	VÉRIFICATIONS BAES	COFELY
24/01/19	Vérification BAES	COFELY
20/02/13	VÉRIFICATIONS BAES	COFELY
21/04/19	L'Éclairage devant l'ANTENNE - Remplacement	COFELY
	VÉRIFICATIONS BAES	
7/05/19	VÉRIFICATIONS BAES	Engie COFELY
4/06/19	VÉRIFICATIONS BAES	Engie COFELY

[70]

ECLAIRAGE DE SECURITE
Contrôle des installations

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE VISA
8/07/2019	Vérification BAES	COFELY -
22/08/2019	VÉRIFICATIONS BAES.	Engie COFELY
13/05/19	Vérification BAES	COFELY ENGIE
12/10/19	Vérification BAES	Engie COFELY
21/11/19	VÉRIFICATIONS BAES	Engie COFELY
27/12/19	VÉRIFICATIONS BAES	Engie COFELY
29/01/20	VÉRIFICATIONS BAES	Engie COFELY
02/02/20	VÉRIFICATIONS BAES	Engie COFELY
12/05/20	VÉRIFICATIONS BAES	Engie COFELY
3/06/20	VÉRIFICATIONS BAES	Engie COFELY
6/07/20	VÉRIFICATIONS BAES	Engie COFELY
18/08/20	VÉRIFICATIONS BAES	Engie COFELY
13/09/20	VÉRIFICATIONS BAES	Engie
15/10/20	VÉRIFICATIONS BAES	Engie
10/11/20	VÉRIFICATIONS BAES	Engie
22/12/20	VÉRIFICATIONS BAES	Engie
18/01/20	VÉRIFICATIONS BAES	Engie

[71]



AUTRES VERIFICATIONS

DATE DE LA VISITE	VERIFICATIONS - OBSERVATIONS	STE. PRESTATAIRE VISA
17-4-15	Visite entretien contrôle + visio sécurités OK	PORTIS <i>jeantucep</i> PORTIS DIVISION d'OTIS 441 chemin de Leysotte 33149 VILLENAVE D'ORNON Tél : 05 56 37 52 20 Fax : 05 56 84 93 17
21/12/2016.	visite entretien Securité. Contrôle Denain securité (OK) (cf carnet d'entretien).	ENGIE Direction Régionale Sud-Ouest Agence Garonne 4 Route de Bassens CS 99003 - 33306 LORMONT CEDEX Tél : 05 57 77 16 30 - Fax : 05 57 77 16 31 SIRET : 552 046 955 02411 engie-cofely.fr
8/08/2017	CHK des UNC.	<i>VS</i>
19-11-18.	visite portes piédonnées ADAPE RAS	B. JOURDAIN <i>[Signature]</i>
22.08/2018	visites ENTRETIEN + contrôles + ESSAI Sécurité.	ORONA.
26/06/2019	relevés 5 Régios	ITGA.
29/05/2020	contrôle DISCONNECTEUR Engie	
27-28/05/2020	Rembours Fourniture CTA des haies JETT	ENGIE
28/05/2020	Nettoyage Bâche piscine Engie	

[80]

INFORMATIONS DIVERSES

Formation du personnel
Enregistrement des incendies

[81]

INFORMATIONS DIVERSES



FORMATION DU PERSONNEL

Secouristes : C.T. art. R 4224-15 / R 4624-3 / R 4721-5,
Habillations électriques : C.T. décret 14/11/1988, Art. R 4544-5 à 4544-10
Caristes : C.T. art. R 4323-55 à 57
Manutention manuelle C.T. art. R 4541-3 à 9

DATE	TYPE DE FORMATION	PARTICIPANTS	NOM DU FORMATEUR
18/11/2013	Utilisation des équipements CFA et CFA de la piscine de Gujan.	Voir liste	David TEMOUR
30/12/14	Formation - PNR Exclutaires du personnel.	Tout le personnel de la piscine + Secours	Capitaine GINES Jean-Pierre C.I.S. GUJAN-MESTRAS
30/12/15	Formation Manipulation des Acquis PSEA PSE2	MNS de la piscine de Gujan	SIC Dupouy Centre de Secours de Gujan
29/12/16	Formation Manipulation des Acquis PSEA PSE2 + PSC1 Hotrose d'accueil	MNS + l'ensemble du personnel	SIC Dupouy Centre de secours de Gujan
28/12/17	Formation Manipulation des Acquis PSEA PSE2	MNS + l'ensemble de personnel	SIC Dupouy Centre de Secours de Gujan
18/10/18	Initiation Equipier Premier Intervention Utilisation d'extincteurs	MNS + hotrose d'accueil.	SIC Dupouy Centre de secours de Gujan

[82]

FORMATION DU PERSONNEL

Secouristes : C.T. art. R 4224-15 / R 4624-3 / R 4721-5,
Habillations électriques : C.T. décret 14/11/1988, Art. R 4544-5 à 4544-10
Caristes : C.T. art. R 4323-55 à 57
Manutention manuelle C.T. art. R 4541-3 à 9

DATE	TYPE DE FORMATION	PARTICIPANTS	NOM DU FORMATEUR
29.10.2018	Formation théorique et pratique en sécurité incendie E.P.1	10 personnes	APCI Prévention Incendie Bruno CARR - Formateur Conseil Parc d'Activités du Pays de Langon 15 Rue des Acacias - 33240 MAZERIS Tel : 05.56.27.23.67 / Fax : 05.24.22.30.00

[83]





1.29 Dispositif d'indexation

<http://www.helios.fr>

FORMULE DE REVISION TARIF

$$K = 0,15 + 0,85 [(0,688 \times (S_n / S_0) + 0,000 \times (G_n / G_0) + 0,012 \times (E_n / E_0) + 0,003 \times (EL_n / EL_0) + 0,297 \times (FSD2_n / FSD2_0)]$$

Indice	Intitulé	Libellé	Code	Indice national en vigueur suivant date anniversaire contractuelle
Eau (Ea)	Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français - Prix de marché - CPF 36,00 - Eau naturelle, traitement et distribution d'eau - Base 2010 - (FM0D350300)	Eau	1653971	Dernier indice publié et connu ce jour : 105,7 (Décembre 2012)
Electricité (E)	Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français - Prix de marché - CPF 35,11 - Electricité tarif vert A5 option base - Base 2010 - (FM0D351107)	Electricité	1653964	Dernier indice publié et connu ce jour : 118,3 (Décembre 2012)
Gaz (G)	Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français - Prix de marché - CPF 35,23 - Commerce du gaz par conduites - Base 2010 - (FM0D352300)	Gaz	1653968	Dernier indice publié : 126,9 (Décembre 2012)
Salaires (S)	Indice trimestriel des salaires mensuels de base de l'ensemble des salariés - Activités récréatives, culturelles et sportives	Salaires	1567451	Dernier indice publié et connu ce jour : 107,9 (Décembre 2012)
Frais divers (FSD2)	Indice des prix à la consommation - HD - Frais et Services Divers	FSD2		Dernier indice publié et connu ce jour : 127,8 (Décembre 2012)

EVOLUTION DES INDEX (Proposition du candidat)	Ref. indice	Indice de Remplacement	Coefficient multiplicateur	Indice ₀	coeff grille tarifaire N+3	Indice Année N+4(2018)	coeff grille tarifaire N+4
Salaires (S)	1567451		0.6880	107.9	114.8	115.8	116.8
	Soit ratio de variation				0.731996293	0.738372567	0.744748842
Gaz (G)	1653968		0.0000	126.90	0.00	108.00	0.00
	Soit ratio de variation				0	0	0
Eau	1653971	1653971 avec coef 1,1361	0.0120	105.70	113.50	113.87	114.88
	Soit ratio de variation				0.012885525	0.012927682	0.013042538
Electricité (E)	1653964	1643161 avec coeff 1	0.0030	118.30	140.67	144.21	143.41
	Soit ratio de variation	1653964 coeff 1,1936			0.003567376	0.003657008	0.003636785
FSD2			0.2970	127.8	124.1	127.1	130.9
	Soit ratio de variation				0.288401408	0.295373239	0.304204225
Coefficient de pondération (0,85)			0.85		0.881323012	0.892780922	0.905787531
Coefficient de pondération (0,15)			0.15		1.031323012	1.042780922	1.055787531
Soit total coefficient de révision					1.0313	1.0428	1.05579

		S
Année N (2014)	4ème trimestre 2012	107.9
Année N+1 (2015)	4ème trimestre 2014	111.1
Année N+2 (2016)	4ème trimestre 2015	112.5
Année N+3	4ème trimestre 2016	114
Année N+4	4ème trimestre 2017	115.8

déc-12
déc-14
déc-15
déc-16
déc-17

G	E	EL	FSD2
126.90	105.70	118.30	127.8
121.60	111.20	129.90	124.1
105.90	112.70	138.20	121.6
104.50	112.50	147.14	125
108.00	113.87	144.21	127.1



Indice des salaires mensuels de base - Arts, spectacles et activités récréatives (NAF rév. 2, niveau A38 RZ) - Base 100 au T4 2008 - Série arrêtée

Identifiant 001567451

TABLEAU GRAPHIQUE DOCUMENTATION TÉLÉCHARGEMENT

Transposer le tableau

Indice des salaires mensuels de base - Arts, spectacles et activités récréatives (NAF rév. 2, niveau A38 RZ) - Base 100 au T4 2008 - Série arrêtée

Année	Trimestre	Valeur
2018	T1	116,8
2017	T4	115,8
2017	T3	115,5
2017	T2	115,1

Série arrêtée

A partir de la diffusion de janvier 2018 (de 28/02), la série 001633968, en base 2010, est arrêtée et peut être poursuivie par la série équivalente 010534773, en base 2015, avec le coefficient de raccordement 1,1345. Pour prolonger l'ancienne série au-delà de septembre 2017, multipliez les indices de la nouvelle série par le coefficient.

2. [Séries 010534773 : indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français - CPF 35.23 - Commerce du gaz par conduites](#)

Prix de marché – Base 2015 – Données mensuelles brutes – Identifiant 010534773

TABLEAU RÉVISION GRAPHIQUE DOCUMENTATION TÉLÉCHARGEMENT

Transposer le tableau

Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français – CPF 35.23 – Commerce du gaz par conduites

Année	Mois	Valeur
2018	juillet	(p) 105,2
2018	juin	(p) 101,9
2018	Mai	(p) 99,6
2018	Avril	97,5
2018	Mars	(r) 97,2
2018	Février	(r) 98,2
2018	janvier	(r) 98,4
2017	Décembre	95,2
2017	Novembre	(r) 93,4
2017	Octobre	90,9

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021

Affichage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



HISTORIQUE / ANNÉE 2018

2018	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
	127,8	128,3	128,8	128,9	129,3	129,8	130,9					
DML	28/02/18	30/03/18	30/04/18	31/05/18	29/06/18	25/07/18	31/08/18					

2017	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
	126,3	126,2	125,3	125,2	124,2	124,0	124,1	124,7	125,2	125,5	126,6	127,1
DML	28/02/17	31/03/17	28/04/17	31/05/17	30/06/17	25/07/17	31/08/17	29/09/17	31/10/17	30/11/17	22/12/17	31/01/18

		S		G	E	EL	FSD2
Année N+1 (2014)	3ème trimestre 2014	110,8	août-14		111,20	126,50	125,6
Année N+1 (2015)	3ème trimestre 2015	112,9	août-15	112,00	127,92	164,96	123,6
Année N+2 (2016)	3ème trimestre 2016		août-16				
Année N+3	1er trimestre 2017	114,8	derniers indices connus	0,00	113,50	140,67	124,1
Année N+4	1er trimestre 2018	116,8	derniers indices connus (2)	0,00	114,88	143,41	130,9



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20191104-19-245-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/11/2019

Affichage : 07/11/2019

Le Président, Marie-Hélène DES ESGAULX



À partir de la diffusion de janvier 2018 (le 28/02), la série 001653971, en base 2010, est arrêtée et peut être poursuivie par la série équivalente 010534778, en base 2015, avec le coefficient de raccordement 1,1241. Pour prolonger l'ancienne série au-delà de septembre 2017, multipliez les indices de la nouvelle série par le coefficient.
 > Séries 010534778 : Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français - CPF 36.00 - Eau naturelle, traitement et distribution d'eau

Prix de marché – Base 2015 – Données mensuelles brutes – Identifiant 010534778

TABLEAU REVISION GRAPHIQUE DOCUMENTATION TÉLÉCHARGEMENT

Transposer le tableau

Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français - Eau naturelle, traitement et distribution d'eau

Année	Mois	Valeur
2018	juillet	(p) 102,2
2018	juin	(p) 102,0
2018	Mai	(p) 102,1
2018	Avril	102,2
2018	Mars	101,8
2018	Février	101,7
2018	janvier	101,7
2017	Décembre	101,3
2017	Novembre	101,2
2017	Octobre	101,2



Série arrêtée

A partir de la diffusion de janvier 2018 (le 28/02), la série 001771242, en base 2010, est arrêtée et peut être poursuivie par la série équivalente 010534766, en base 2015, avec le coefficient de raccordement 1,13. Pour prolonger l'ancienne série au-delà de septembre 2017, multipliez les indices de la nouvelle série par le coefficient.
 > Séries 010534766 : Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français - CPF 35.11 et 35.14 - Électricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat pour capacité > 36kVA

Prix de marché – Base 2015 – Données mensuelles brutes – Identifiant 010534766

TABLEAU REVISION GRAPHIQUE DOCUMENTATION TÉLÉCHARGEMENT

Transposer le tableau

Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français - CPF 35.11 et 35.14 - Électricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat pour capacité > 36kVA

Année	Mois	Valeur
2018	juillet	(p)
2018	juin	(p) (r) 94,1
2018	Mai	(p) 101,8
2018	Avril	107,9
2018	Mars	(r) 115,0
2018	Février	115,8
2018	janvier	(p) 111,2
2017	Décembre	(r) 108,5
2017	Novembre	102,1
2017	Octobre	92,8

Série arrêtée

Suite à la rénovation en continu des branches, la série 1633961 est arrêtée et peut être poursuivie par la nouvelle série 1771242, qui a des contours proches, avec le coefficient de raccordement 1,1742. Pour prolonger l'ancienne série au-delà de décembre 2015, multipliez les indices de la nouvelle série par le coefficient de raccordement.
 > Séries 001771242 : Indice de prix de prod. de l'ind. française pour marché français - Prix de marché - CPF 35.11 et 35.14 - Électricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat pour capacité > 36kVA - Ref. 100 en 2010 - (PM035111403) - série arrêtée



1.30 Tarifs 2020

2019-2020

GRILLE TARIFAIRE	Grille tarifaire TTC 2013		Tarification 2018 – 2019		Tarification 2019 – 2020 (arrondi)	
	TVA à 19,6%					
Entrées	Gujanais	Extérieur	Gujanais	Extérieur	Gujanais	Extérieur
ESPACE AQUATIQUE						
Adulte (+16 ans)	4,50 €	5,25 €	4,80 €	5,60 €	4,80 €	5,60 €
Adulte (+16 ans) TARIF JUILLET-AOÛT	4,50 €	6,00 €	4,70 €	6,40 €	4,80 €	6,40 €
Enfant de 3 à 16 ans	3,00 €	3,75 €	3,10 €	4,00 €	3,20 €	4,00 €
Enfant de 3 à 16 ans TARIF JUILLET-AOÛT	3,00 €	4,50 €	3,10 €	4,80 €	3,20 €	4,80 €
Enfant de mois de 3 ans	0,00 €	2,00 €	0,00 €	2,10 €	0,00 €	2,10 €
Pass Famille (2 adultes + 2 enfants)	12,00 €	16,00 €	12,40 €	16,90 €	12,90 €	17,20 €
Entrée famille supplémentaire	2,00 €	3,00 €	2,10 €	3,20 €	2,10 €	3,20 €
Carte horaire 10 heures	35,00 €	45,00 €	36,20 €	47,70 €	37,50 €	48,30 €
10 entrées adulte	35,00 €	45,00 €	36,20 €	47,70 €	37,50 €	48,30 €
10 entrées enfant	25,00 €	30,00 €	25,90 €	31,80 €	26,80 €	32,20 €
Centre de Loisirs et groupes (entrée individuelle)	2,00 €	3,00 €	2,10 €	3,20 €	2,10 €	3,20 €
Billetterie 25 entrées adulte (CE, Amicales, Entreprises, etc.)	87,50 €	112,50 €	90,50 €	119,20 €	93,80 €	120,60 €
Billetterie 25 entrées enfant (CE, Amicales, Entreprises, etc.)	62,50 €	75,00 €	64,70 €	79,40 €	67,00 €	80,40 €
Billetterie 50 entrées adulte (CE, Amicales, Entreprises, etc.)	166,25 €	213,75 €	172,00 €	226,40 €	178,30 €	229,20 €
Billetterie 50 entrées enfant (CE, Amicales, Entreprises, etc.)	118,75 €	142,50 €	122,90 €	151,00 €	127,40 €	152,80 €
Recréation de carte	2,00 €	2,00 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €	2,10 €
ESPACE DETENTE						
Entrée à partir de 18 ans	8,00 €	10,00 €	8,30 €	10,60 €	8,60 €	10,70 €

10 entrées	59,00 €	79,00 €	61,00 €	83,70 €	84,70 €	84,70 €
Abonnement trimestriel	79,00 €	99,00 €	81,70 €	104,90 €	84,70 €	106,20 €
Abonnement annuel	199,00 €	299,00 €	205,90 €	316,70 €	213,40 €	320,70 €
ESPACE DETENTE + ACCES PISCINE						
Entrée à partir de 18 ans	10,00 €	12,00 €	10,30 €	12,70 €	10,70 €	12,90 €
10 entrées	79,00 €	99,00 €	81,70 €	104,90 €	84,70 €	106,20 €
Abonnement trimestriel	99,00 €	129,00 €	102,40 €	136,70 €	106,20 €	138,30 €
Abonnement annuel	259,00 €	349,00 €	268,00 €	369,70 €	277,80 €	374,30 €
Activités						
ESPACE AQUATIQUE						
Séance activité Aqua (Aquagym, Aquabébé, jardin d'éveil, etc.)	9,50 €	12,00 €	9,80 €	12,70 €	10,20 €	12,90 €
Abonnement activité Aqua 10 séances	89,00 €	109,00 €	92,10 €	115,50 €	95,40 €	116,90 €
Abonnement activité Aqua 30 séances	229,00 €	289,00 €	237,00 €	306,10 €	245,60 €	309,90 €
Séance activité Aquabike	13,50 €	16,00 €	14,00 €	16,90 €	14,50 €	17,20 €
Abonnement activité Aquabike 10 séances	129,00 €	159,00 €	133,50 €	168,40 €	138,30 €	170,50 €
Abonnement activité Aquabike 30 séances	319,00 €	389,00 €	330,10 €	412,10 €	342,10 €	417,20 €
Stage ACTIV'FORM	18,00 €	25,00 €	18,60 €	26,50 €	19,30 €	26,80 €
Cours collectifs adulte-enfant trimestre 10 séances	89,00 €	109,00 €	92,10 €	115,50 €	95,40 €	116,90 €
Ecole de natation – formule enfant trimestre	89,00 €	109,00 €	92,10 €	115,50 €	95,40 €	116,90 €
Ecole de natation – formule enfant année	229,00 €	289,00 €	237,00 €	306,10 €	245,60 €	309,90 €
Ecole de natation – enfant supplémentaire année	159,00 €	179,00 €	164,50 €	189,60 €	170,50 €	192,00 €

Stage de perfectionnement natation (10 séances)	85,00 €	95,00 €	88,00 €	100,60 €	100,60 €	101,90 €
Stage vacances scolaires 5 séances	46,00 €	56,00 €	47,60 €	59,30 €	49,30 €	60,10 €
Formule anniversaire 10 enfants	85,00 €	95,00 €	88,00 €	100,60 €	91,20 €	101,90 €
Enfant supplémentaire anniversaire	8,50 €	9,50 €	8,80 €	10,10 €	9,10 €	10,20 €
ABONNEMENT MULTI-ACTIVITES						
PASS'EQUALIA						
Pass'Equilibre (accès piscine illimité)	19,00 €	25,00 €	19,70 €	26,50 €	20,40 €	26,80 €
Pass'Performance (accès piscine + 1 activité/hebdo)	29,00 €	35,00 €	30,00 €	37,10 €	31,10 €	37,50 €
Pass'Plénitude (accès piscine + 2 activités/hebdo)	39,00 €	45,00 €	40,40 €	47,70 €	41,80 €	48,30 €
Frais de mensualisation	25,00 €	25,00 €	25,90 €	26,50 €	26,80 €	26,80 €
NATATION SCOLAIRE						
primaire Gujan-Mestras	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
secondaire Gujan-Mestras	50,00 €		51,70 €	0,00 €	53,60 €	0,00 €
primaire Teich	75,00 €		77,60 €	0,00 €	80,40 €	0,00 €
secondaire Teich	50,00 €		51,70 €	0,00 €	53,60 €	0,00 €
scolaire primaire	75,00 €	85,00 €	77,60 €	90,00 €	80,40 €	91,20 €
scolaire secondaire	50,00 €	60,00 €	51,70 €	63,60 €	53,60 €	64,30 €
PRESTATIONS						
Mise à disposition éducateur sportif par séance	25,00 €	35,00 €	25,90 €	37,10 €	26,80 €	37,50 €
LOCATION HORAIRE						
Ligne d'eau 25 m / 1 h	15,00 €	25,00 €	15,50 €	26,50 €	16,10 €	26,80 €
Bassin 25 m / 1 h	90,00 €	150,00 €	93,10 €	158,90 €	96,50 €	160,90 €
Bassin d'apprentissage / 1 h	70,00 €	130,00 €	72,40 €	137,70 €	75,10 €	139,40 €



Mise à disposition des bassins à la demi-journée	500,00 €	800,00 €	517,40 €	847,50 €	536,20 €	857,90 €
Mise à disposition des bassins à la journée	900,00 €	1 400,00 €	931,30 €	1 483,00 €	965,20 €	1 501,40 €





1.31 Immobilisations

Inventaire des immobilisations

au 31/12/2020

Devise : Euro

Code Immo	Critère	Référence	Valeur achat	Cause d'absence	Date sortie
Date achat	Désignation		Quantité		Motif sortie
N° série	Fournisseur		V. résiduelle		

215000 Installations techniques, matériel

54	215000	1402773	296,67		
30/10/2014	PRO & CIE		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		

61	215000	13482761	20,86		
10/12/2015	BRUNEAU		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		

2 fiches immobilisations pour : 215000 Installations techniques, matériel

215400 Matériel industriel

24	215400	ASPIRATEUR	356,90		
12/11/2013	DUMONT SECURITE		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		

26	215400	FAUTEUIL DOUCH	995,00		
10/12/2013	ABYSSE		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		

44	215400	MISE EN SERVICE	1 258,00		
31/12/2013	OEM HORANET		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		

46	215400	OEM	1 925,00		
24/01/2014	OEM		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		

47	215400	HEXAGONE	3 672,00		
09/04/2014	HEXAGONE		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		

48	215400	TECH PROFERM	856,66		
31/01/2014	TECH PROFERM		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		



Inventaire des immobilisations

au 31/12/2020

Devise : Euro

Code Immo Date achat N° série	Critère Désignation Fournisseur	Référence	Valeur achat Quantité V. résiduelle	Cause d'absence	Date sortie Motif sortie
69	215400	VCLQ1230	669,90		
07/02/2020	JYNET NETTOYEUR HP PW160/10 SR		1		
	F0J002	Présent : <input type="checkbox"/>	67,72		

7 fiches immobilisations pour : 215400 Matériel industriel

215405 Matériel pédagogique

27	215405		9 267,49		
28/12/2013	ABYSSE		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		

28	215405	DEFIBRILLATEUR	1 639,90		
12/11/2013	DUMONT SECURITE		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		

57	215405	METERIELS PEDA	623,94		
28/02/2014	ABYSSE		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		

66	215405	FA 181299 DU 28/	2 075,21		
28/06/2018	FACT ABYSSE		1		
	F0A006	Présent : <input type="checkbox"/>	337,51		

4 fiches immobilisations pour : 215405 Matériel pédagogique

215440 Matériel de Fitness

21	215440	FC000368	15 000,00		
21/11/2013	WATERFORM 12 AQUABIKE		1		
	F0W001	Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		

1 fiches immobilisations pour : 215440 Matériel de Fitness

218300 Matériel de bureau et matériel info

32	218300	HORANET	25 172,00		
28/11/2013	OEM T&SO		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		



Inventaire des immobilisations au 31/12/2020 Devise : Euro

Code Immo Date achat N° série	Critère Désignation Fournisseur	Référence	Valeur achat Quantité V. résiduelle	Cause d'absence	Date sortie Motif sortie
52	218300	TV	244,99		
20/06/2014	AUCHAN/ NDF GA		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		

65	218300	9508138	1 340,00		
27/11/2018	FACT ACCORD TECHNOLOGIE - ORDI GS		1		
	FOA017	Présent : <input type="checkbox"/>	778,30		

67	218300	18.117.347	575,00		
15/11/2019	BRUNEAU - CHAUFFEUSSE VINYLE GRIS		1		
	FOB002	Présent : <input type="checkbox"/>	358,67		

4 fiches immobilisations pour : 218300 Matériel de bureau et matériel info

218400 Mobilier

31	218400	6XTABLES	520,20		
21/11/2013	BRUNEAU		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		

38	218400	COFFRE DE DEP	358,62		
12/12/2013	BRUNEAU		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		

40	218400	COFFRE FORT	1 547,35		
19/11/2013	BRUNEAU		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		

41	218400	DIVAN+MARCHE	576,79		
12/11/2013	DUMONT SECURITE		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		

43	218400	MOBILIER	1 725,06		
12/11/2013	BRUNEAU		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		



Inventaire des immobilisations au 31/12/2020 Devise : Euro

Code Immo Date achat N° série	Critère Désignation Fournisseur	Référence	Valeur achat Quantité V. résiduelle	Cause d'absence	Date sortie Motif sortie
50	218400	BRUNEAU	1 210,55		
30/01/2014	BRUNEAU		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		
51	218400	ABYSSE	827,05		
01/01/2014	ABYSSE		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		
55	218400	F144522160075	665,00		
16/07/2014	ESPACES VERTS		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		
62	218400	13482762	330,00		
10/12/2015	BRUNEAU		1		
		Présent : <input type="checkbox"/>	0,00		

9 fiches immobilisations pour : 218400 Mobilier



Ensemble,
on va plus loin.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20210628-DEL-2021-06-073-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2021

Affichage : 30/06/2021

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



RAPPORT FINANCIER

SARL HELIOS – RAPPORT FINANCIER – 2020



Sommaire

1. Focus sur le chiffre d'affaires
2. Focus sur les charges externes
3. Les impôts, les taxes et les charges de personnels
4. Les amortissements et frais financiers
5. Le résultat d'exploitation

1. Le chiffre d'affaires

<i>En € HT constants</i>		
	Réalisé 2019	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
Recettes Piscine	178 820 €	57 587 €
Recettes Activités aquatiques	101 132 €	24 654 €
Recettes Espace détente	17 335 €	15 301 €
Recettes Abonnement multi-activités (Pass)	31 412 €	13 462 €
Recettes scolaires Primaires Gujan-Mestras	0 €	0 €
Recettes scolaires Secondaires Gujan-Mestras	0 €	1 697 €
Recettes scolaires Primaires du Teich	0 €	3 216 €
Recettes Collège du Teich	0 €	0 €
Recettes scolaires COBAS / hors COBAS	10 483 €	1 943 €
Recettes Clubs- Associations	24 061 €	6 491 €
Recettes Groupes et CE	4 811 €	1 937 €
Redevance Distributeurs	1 397 €	218 €
Vente Boutique et autres produits	38 398 €	286 €
Compensation pour contraintes de SP	70 897 €	75 179 €
Fonds de solidarité		5 881 €
TOTAL DES PRODUITS € HT	478 746 €	207 853 €

Au-delà de la baisse de fréquentation liée à la fermeture des piscines, dans le cadre du dispositif visant à limiter la propagation du virus Covid-19, le Gouvernement et notamment le Ministre des solidarités et de la santé ont pris des mesures pour faire face à la pandémie de Covid-19 et notamment l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19.

A ce titre, l'article 8 du décret n°2020- 293 du 23 mars 2020, faisant suite aux prescriptions imposées par l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19, a imposé la fermeture des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques et sportives.

Le 28 mai 2020, le Premier Ministre a annoncé que les équipements sportifs couverts étaient autorisés à rouvrir à partir du 2 juin 2020 dans des conditions adaptées et dans le cadre de la stratégie de « déconfinement » progressif, établie par le Gouvernement.

Cependant, compte tenu de l'évolutivité négative de la situation sanitaire, l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2020 a imposé la fermeture partielle des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques, sportives et de loisir du 26 septembre au 11 octobre. Puis le Gouvernement à compter du 30 octobre 2020 via le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, modifié par le décret n°2020 1454 du 27 novembre 2020, a une nouvelle fois imposé la fermeture partielle des établissements dans lesquels sont pratiquées des activités physiques, sportives et de loisir.

Le 14 janvier 2021, le Gouvernement a mis en place le couvre-feu sur le territoire national allant de 18h à 6h du matin en vertu du décret du 15 janvier 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

L'ensemble de ces mesures sanitaires a fortement impacté l'exploitation. A ce titre, le chiffre d'affaires a été impacté par l'absence de génération des prélèvements bancaires sur les ventes abonnées pendant la période de fermeture (6 200.88€) et par le remboursement ou report sur 2021 des ventes prépayées (24 452.58€).

Globalement, l'ensemble des postes de chiffre d'affaires a connu une baisse significative sur 2020.

- Les recettes commerciales hors compensation de contraintes de service public s'élèvent à 132673€, soit une baisse de 67% par rapport à 2019.
- Les subventions d'exploitation quant à elles ont été maintenues pendant toute la période à hauteur de 70 897€.
- Les subventions d'exploitation comprennent 4 282,83€ de compensation de l'indexation de 2019 à 2020.

Cette baisse des recettes commerciales est en partie compensée par les différentes mesures ci-dessous :

L'exonération de la RODP	0€
Le fonds de solidarité sur le mois de décembre 2020	5 881€
L'exonération des charges patronales et crédit URSSAF	7 064€
L'indemnisation de l'activité partielle	56 594€
Soit un total de	69 539€

2. Les charges externes

<i>En € HT constants</i>	Réalisé 2019	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
CHARGES (en € HT)		
Fluides	9 466 €	5 250 €
Eau (uniquement ECS)	9 466 €	5 250 €
Electricité (uniquement enseigne)	0 €	0 €
Chaleur (Gaz)	0 €	0 €

Les fluides et énergies ont bien sûr baissés du fait des fermetures (- 4 215€).

<i>En € HT constants</i>	Réalisé 20	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
Achats	16 725 €	4 030 €
Fourniture de produits d'entretien	2 123 €	3 626 €
Fournitures administratives	14 089 €	403 €
Billetterie et cartes d'accès	0 €	0 €
Vêtements du personnel	11 €	0 €
Achats marchandises boutique	502 €	0 €
Services extérieurs	29 170 €	30 833 €
Analyses DASS	0 €	0 €
Redevance RODP	11 466 €	12 373 €
Locations	1 504 €	2 423 €
Contrats de prestations (Cf. détail)	8 941 €	8 906 €
Entretien et petites réparations	1 860 €	2 199 €
Assurances	5 398 €	4 933 €

L'ensemble des postes d'achats et des services extérieurs a globalement connu une baisse importante.

- Par la maîtrise des charges, parmi les plus significatives il est à noter :

Fournitures administratives	-13 686€
-----------------------------	----------

<i>En € HT constants</i>	Réalisé 2019	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
Autres services extérieurs	63 646 €	56 292 €
Honoraires	7 416 €	5 595 €
Frais de gestion	32 969 €	33 565 €
Frais de contrôle	2 500 €	2 500 €
Frais d'acte	1 159 €	693 €
Promotion	10 042 €	7 953 €
Missions de déplacement	2 792 €	871 €
Frais postaux	128 €	8 €
Telecom	2 876 €	3 096 €
Commission ANCV (Ch. Vacances, coupon sport)	283 €	0 €
Commissions bancaires	3 480 €	1 996 €
Cotisations	0 €	15 €

L'ensemble des postes Autres services extérieurs a globalement connu une baisse importante (-7 354€).



3. Impôts et taxes + charges de personnels

<i>En € HT constants</i>	Réalisé 2019	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
Charges de Personnel	280 956 €	166 409 €
Salaires et charges	280 104 €	165 534 €
Medecine du travail	853 €	875 €
Autres charges du personnel	0 €	0 €

Le montant de la masse salariale regroupant les salaires, charges sociales et provision CP, est de 166 409€ soit une baisse de 114 547€ par rapport à 2019.

Ce montant prend en compte :

- L'activité partielle des personnels pendant les périodes de fermeture,
- Les exonérations des cotisations patronales sur les périodes identifiées par décret.

<i>En € HT constants</i>	Réalisé 2019	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
Impôts et taxes	19 887 €	5 238 €
Taxe d'apprentissage et Formation Continue	2 619 €	-95 €
CET (ex taxe professionnelle)	14 353 €	2 627 €
Taxe sur les salaires	3 078 €	2 706 €
Taxe sur les ordures ménagères (TOM)	-163 €	0 €
Organic	0 €	0 €

Les impôts et taxes se composent essentiellement de la taxe sur les salaires et de la CET, avec une baisse de 14 649 €, soit une variation de -74% (en rapport avec la baisse de la masse salariale et du chiffres d'affaires).



4. Amortissements et charges financières

<i>En € HT constants</i>	Réalisé 2019	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
Amortissement - investissement	3 419 €	4 857 €
Dotations aux amortissements	1 779 €	2 416 €
Charges financières	1 640 €	2 441 €
Autres charges	-505 €	27 640 €

Ce poste regroupe 2 416€ de dotations aux amortissements sur investissements, pour l'année 2020.

Les charges financières sont en légère hausse et regroupent :

- Charges divers gestion courante	10,11
- Charges d'intérêt de Fi InterCo	2769,67
- Intérêt emprunt BPI	181,47
- Pénalités, amendes fiscales	14,33
- Valeurs comptables des éléments	1057,12
Charges financières	4 032,70 €

-1 591,43€ de produits de participations InterCo en déduction des charges financières.

(Valeur comptables des éléments = valeur nette comptable des biens de sortie)

<i>En € HT constants</i>	Réalisé 2019	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
Autres charges	-505 €	27 640 €
TOTAL CHARGES € HT	422 764 €	300 549 €

La baisse globale des charges d'exploitation s'affiche à 122 215€ sur 2020 par rapport à 2019.

5. Résultat net de l'exercice 2020

<i>En € HT constants</i>	Réalisé 2019	Réalisé 2020
	12 mois	12 mois
RESULTAT D'EXPLOITATION € HT	55 982 €	-92 696 €
INTERESSEMENT	8 393 €	0 €
RESULTAT APRES INTERESSEMENT	47 589 €	-92 696 €
Impôt Société	13 444 €	0 €
Résultat Net	34 145 €	-92 696 €

Au vu de la situation sanitaire en 2020, nous constatons un résultat déficitaire de 92 696€, soit une détérioration très significative de 126 842€ par rapport à 2019.

**CENTRE AQUATIQUE GUJAN-MESTRAS - COMPTE
PREVISIONNEL D'EXPLOITATION - 7 ANS**

En € HT constants	Année 5	Réalisé 2018	Année 6	Réalisé 2020	Année 7	Réalisé 2020
	12 mois					
PRODUITS (en € HT)						
Recettes Piscine	188 370 €	180 633 €	182 439 €	178 820 €	184 263 €	57 587 €
Recettes Activités aquatiques	100 486 €	116 891 €	118 060 €	101 132 €	119 241 €	24 654 €
Recettes Espace détente	62 658 €	9 467 €	9 562 €	17 335 €	9 657 €	15 301 €
Recettes Abonnement multi-activités (Pass)	80 499 €	10 368 €	10 472 €	31 412 €	10 577 €	13 462 €
Recettes scolaires Primaires Gujan-Mestras	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Recettes scolaires Secondaires Gujan-Mestras	6 271 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 697 €
Recettes scolaires Primaires du Teich	6 271 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3 216 €
Recettes Collège du Teich	2 090 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Recettes scolaires COBAS / hors COBAS	5 268 €	13 998 €	13 998 €	10 483 €	13 998 €	1 943 €
Recettes Clubs- Associations	11 371 €	23 658 €	23 658 €	24 061 €	23 658 €	6 491 €
Recettes Groupes et CE	15 982 €	8 518 €	8 604 €	4 811 €	8 690 €	1 937 €
Redevance Distributeurs	6 244 €	1 862 €	1 881 €	1 397 €	1 899 €	218 €
Vente Boutique et autres produits	12 487 €	81 146 €	81 957 €	38 398 €	82 777 €	286 €
Compensation pour contraintes de SP	67 988 €	70 897 €	70 897 €	70 897 €	70 897 €	70 897 €
Fonds de solidarité						5 881 €
TOTAL DES PRODUITS € HT	565 985 €	517 437 €	521 526 €	478 746 €	525 656 €	203 570 €
CHARGES (en € HT)						
Fluides	7 875 €	10 733 €	7 993 €	9 466 €	8 113 €	5 250 €
Eau (uniquement ECS)	6 283 €	10 733 €	6 378 €	9 466 €	6 473 €	5 250 €
Electricité (uniquement enseigne)	1 592 €	0 €	1 616 €	0 €	1 640 €	0 €
Chaleur (Gaz)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Achats	15 871 €	-1 302 €	16 019 €	16 725 €	16 169 €	4 030 €
Fourniture de produits d'entretien	4 776 €	2 273 €	4 848 €	2 123 €	4 920 €	3 626 €
Fournitures administratives	1 486 €	-6 606 €	1 508 €	14 089 €	1 531 €	403 €
Billetterie et cartes d'accès	2 123 €	1 430 €	2 155 €	0 €	2 187 €	0 €
Vêtements du personnel	1 486 €	813 €	1 508 €	11 €	1 531 €	0 €
Achats marchandises boutique	6 000 €	787 €	6 000 €	502 €	6 000 €	0 €
Services extérieurs	46 765 €	28 348 €	47 579 €	29 170 €	30 624 €	30 833 €
Analyses DASS	4 245 €	0 €	4 309 €	0 €	4 374 €	0 €
Redevance RODP	12 000 €	12 000 €	12 000 €	11 466 €	12 000 €	12 373 €
Locations	500 €	97 €	500 €	1 504 €	500 €	2 423 €
Contrats de prestations (Cf. détail)	18 020 €	6 633 €	18 020 €	8 941 €	0 €	8 906 €
Entretien et petites réparations	5 000 €	2 954 €	5 000 €	1 860 €	6 000 €	2 199 €
Assurances	7 000 €	6 664 €	7 750 €	5 398 €	7 750 €	4 933 €
Autres services extérieurs	58 350 €	62 740 €	58 350 €	63 646 €	58 350 €	56 292 €
Honoraires	1 500 €	7 212 €	1 500 €	7 416 €	1 500 €	5 595 €
Frais de gestion	30 000 €	32 552 €	30 000 €	32 969 €	30 000 €	33 565 €
Frais de contrôle	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €
Frais d'acte	350 €	91 €	350 €	1 159 €	350 €	693 €
Promotion	13 500 €	8 815 €	13 500 €	10 042 €	13 500 €	7 953 €
Missions de déplacement	4 000 €	1 910 €	4 000 €	2 792 €	4 000 €	871 €
Frais postaux	1 200 €	228 €	1 200 €	128 €	1 200 €	8 €
Telecom	1 800 €	3 662 €	1 800 €	2 876 €	1 800 €	3 096 €
Commission ANCV (Ch. Vacances, coupon sport)	300 €	0 €	300 €	283 €	300 €	0 €
Commissions bancaires	3 000 €	5 771 €	3 000 €	3 480 €	3 000 €	1 996 €
Cotisations	200 €	0 €	200 €	0 €	200 €	15 €
Impôts et taxes	8 800 €	14 040 €	8 800 €	19 887 €	8 800 €	5 238 €
Taxe d'apprentissage et Formation Continue	1 500 €	5 452 €	1 500 €	2 619 €	1 500 €	-95 €
CET (ex taxe professionnelle)	6 000 €	8 316 €	6 000 €	14 353 €	6 000 €	2 627 €
Taxe sur les salaires	0 €	0 €	0 €	3 078 €	0 €	2 706 €
Taxe sur les ordures ménagères (TOM)	800 €	272 €	800 €	-163 €	800 €	0 €
Organic	500 €	0 €	500 €	0 €	500 €	0 €
Charges de Personnel	361 847 €	300 168 €	364 687 €	280 956 €	367 551 €	166 409 €
Salaires et charges	355 047 €	299 471 €	357 887 €	280 104 €	360 751 €	165 534 €
Medecine du travail	1 800 €	698 €	1 800 €	853 €	1 800 €	875 €
Autres charges du personnel	5 000 €	0 €	5 000 €	0 €	5 000 €	0 €
Amortissement - investissement	32 546 €	5 463 €	24 435 €	3 419 €	24 435 €	4 857 €
Dotations aux amortissements	27 873 €	2 789 €	19 909 €	1 779 €	19 909 €	2 416 €
Charges financières	4 674 €	2 674 €	4 526 €	1 640 €	4 526 €	2 441 €
Autres charges	0 €	133 €	0 €	-505 €	7 622 €	27 640 €
TOTAL CHARGES € HT	532 055 €	420 323 €	527 864 €	422 764 €	521 664 €	300 549 €
RESULTAT D'EXPLOITATION € HT	33 930 €	97 114 €	-6 338 €	55 982 €	3 992 €	-96 979 €
INTERESSEMENT		24 846 €		8 393 €		0 €
RESULTAT APRES INTERESSEMENT		72 269 €		47 589 €		-96 979 €
Impôt Société		19 772 €		13 444 €		0 €
Résultat Net		52 497 €		34 145 €		-96 979 €

Note sur le Fonds De Solidarité



Dans le cadre du soutien accordé aux entreprises, l'État a mis en place un Fonds De Solidarité, appelé aussi FDS, destiné à aider les entreprises touchées par la crise Covid-19.

A ce titre, le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité fixe plusieurs critères d'éligibilités :

Sur le mois de septembre 2020 :

- L'entreprise ne doit pas se trouver en liquidation judiciaire au 1er mars 2020.
- Elle doit avoir débuté son activité avant le 31 août 2020.
- Si la société a des salariés, ils ne doivent pas être plus de 20 (si l'entreprise contrôle d'autres sociétés, cette limite s'applique aux salariés de toutes les entreprises).
- L'entreprise doit avoir sa résidence fiscale en France.
- Le chiffre d'affaires hors taxe de la holding du dernier exercice clos est inférieur à 2 millions € (les dons et subventions reçus ne sont pas pris en compte pour le calcul du chiffre d'affaires).
- Le bénéfice imposable du dernier exercice clos et les rémunérations des dirigeants ne dépassent pas 60 000 €.

Sur les mois d'octobre et novembre 2020 :

- L'entreprise ne doit pas se trouver en liquidation judiciaire au 1er mars 2020.
- Elle doit avoir débuté son activité avant le 31 août 2020.
- Si la société a des salariés, ils ne doivent pas être plus de 50 (si l'entreprise contrôle d'autres sociétés, cette limite s'applique aux salariés de toutes les entreprises).
- L'entreprise doit avoir sa résidence fiscale en France.

Compte tenu du fait que :

- La SARL HELIOS relève majoritairement de la holding EQUALIA comme le démontre les statuts en pièce jointe,
- Le groupe EQUALIA réalise un CA supérieur à 2 millions,
- Il comptabilise plus de 600 salariés,

La SARL HELIOS ne remplissait pas les conditions d'éligibilités permettant de recevoir le fonds de solidarité sur les mois de septembre, octobre et novembre 2020.

Sur le mois de décembre 2020 :

Le décret 2020-1620 du 19 décembre 2020, allège les conditions d'éligibilité au fonds de solidarité, sur le mois de décembre 2020, en supprimant le critère de taille et de chiffre d'affaires.

Dans ce cadre, la SARL HELIOS est éligible au versement du fonds de solidarité pour le mois de décembre. L'aide est attribuée à chaque entreprise sur la base de la déclaration de son numéro SIREN. L'aide maximale est plafonnée à 200 000 € au niveau du groupe.

Le chiffre d'affaires mensuel moyen de la SARL HELIOS constaté en 2019 est de 33 332 €, la perte sur le seul mois de décembre est indemnisée à hauteur de 5 881€ en application du plafonnement de 200 000 € réparti entre les sociétés du groupe, en proportion de la perte de chiffre d'affaires.